REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-TROISIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1879

11,616

054
R3274
1879 <v.3>

LE FILS MAUGARS

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Les bureaux de la banque venaient de s'ouvrir à peine, et M. Maugars travaillait depuis deux heures déjà dans son cabinet. Cette pièce étroite, plus longue que large, haute de plafond, prenait jour sur le jardin. On y accédait du vestibule par une double porte matelassée; une autre, plus petite, pratiquée dans la boiserie du fond, communiquait avec les bureaux par un couloir et un escalier de service. — Aucun luxe d'ameublement. — Un massif bureau à la Tronchin occupait l'un des angles voisins de la fenêtre, garnie de rideaux de serge verte déteinte; à l'angle opposé, une sorte de coffre-fort en châtaignier brut était solidement fixé au mur par des ferrures rouillées. Un fauteuil à siège mobile et quatre chaises de crin complétaient le mobilier. Les parois étaient tapissées d'un papier gris commun, décollé par places et laissant voir le plâtre sali de la muraille; au-dessus de la cheminée de pierre, peinte en marbre, une pendule à colonnes battait les secondes et un semainier indiquait le quantième du mois.

Les commis étaient appelés rarement dans ce sanctuaire; quand ils y pénétraient, c'était toujours avec un battement de cœur et un frisson le long de l'échine, car M. Maugars ne les y mandait d'ordinaire que pour leur infliger une semonce de sa voix dure et brève. Lorsque le banquier avait un ordre à donner, il descendait

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

lui-même dans ses bureaux. Les cliens qui avaient à traiter d'affaires importantes avec M. Maugars étaient seuls admis à gravir les marches du petit escalier, et encore devaient-ils préalablement donner au garçon de caisse une sorte de mot de passe, sans lequel la porte leur était impitoyablement refusée.

Plus d'un était monté par cet escalier, la tête haute et avec des airs dégagés, qui en était redescendu l'oreille basse, avec la poitrine serrée par un double sentiment de rage et de désespérance. Les chaises de crin, le papier gris déchiré, la pendule au timbre fêlé avaient été témoins de lamentables scènes et avaient entendu des paroles terriblement émouvantes, arrachées par la colère ou la prière, proférées par de rudes bouches de paysans ou par des lèvres pâlies de gentilshommes campagnards aux abois, murmurées les larmes aux yeux ou la rougeur au front. Il semblait que les angoisses, les humiliations, les désespoirs, accumulés pendant des années dans cette pièce étroite, s'y étaient condensés le long des murs, avaient imprégné l'atmosphère et donné à l'ameublement cette physionomie sinistre qui contrastait si cruellement avec le spectacle, entrevu à travers les vitres poudreuses; — avec le jardin, où les rosiers grimpans s'épanouissaient, où les oiseaux gazouillaient dans les lilas et les faux ébéniers.

La pendule au timbre cassé achevait de sonner huit heures, quand on frappa à la porte du vestibule.

— Puis-je entrer? demanda Étienne Maugars.

Et comme la réponse se faisait attendre, le jeune homme, sans plus de cérémonie, pénétra dans le cabinet au moment où un visiteur s'effaçait et disparaissait par la petite porte des bureaux. Étienne eut le temps de reconnaître l'allure oblique et la tête pointue de Jean Berloquin. Cet homme avait en effet une façon d'entrer et de sortir qui n'appartenait qu'à lui. Il coulait son mince et souple corps de belette par les portes à peine entre-bâillées, montrant d'abord une figure inquiète et cauteleuse, puis un bras, puis le buste qui émergeait, entraînant après lui de longues jambes hésitantes.

Quand le client eut complètement disparu :

— Bonjour! c'est toi? fit le banquier avec un froncement de sourcils qui trahissait un commencement d'impatience, que me veux-tu?

Le jeune homme était pâle, mais il avait dans le regard quelque chose de net et de ferme qui annonçait une résolution bien arrêtée. — Bonjour, père, répondit-il, je voudrais causer avec toi; peux-tu m'accorder quelques minutes?

Le banquier consulta sa montre. — Je puis te donner une demi-heure, reprit-il, pas une seconde de plus, car j'ai un rendez-vous d'affaires à huit heures et demie... Va, je t'écoute.

En se réveillant, encore tout remué par les émotions de la veille, Étienne s'était juré d'être brave et de demander carrément une explication à son père; mais une fois sous le regard dur et impassible de M. Maugars, il s'aperçut que la chose était plus facile à concevoir qu'à exécuter. Le banquier avait si bien inculqué à tout son entourage le respect du principe d'autorité qu'Étienne envisagea tout à coup avec une secrète terreur le moment où il lui faudrait poser des questions qui constitueraient à elles seules un acte de rébellion contre le pouvoir paternel. L'idée d'offenser ce maître auquel il avait obéi sans discussion depuis son enfance lui donnait la fièvre; son gosier desséché semblait lui refuser le service. D'ailleurs il aimait son père, qui, malgré ses sévérités, avait été toujours juste et bon avec lui. Il ne songeait pas sans un chagrin profond qu'il allait être obligé de le soumettre à un interrogatoire pénible, qu'il se verrait forcé de le juger, et qui sait? de le condamner peut-être... Pendant ce temps, le tic-tac de la pendule résonnait dans le silence, et Étienne se disait que le temps pressait, que les secondes s'enfuyaient, que cette explication devait avoir lieu en ce moment ou jamais.

— Eh bien, je t'attends! s'écria M. Maugars, qui s'était mis à aligner des chiffres sur une feuille de papier, à quoi rêves-tu? Est-ce pour rester là comme un pieu que tu es venu me déranger ce matin?.. Tu as quelque chose à me demander?

— Oui, articula enfin Étienne, depuis hier j'ai pensé à ce métayer de la Fénicardière; je viens te prier de donner des ordres pour qu'on le laisse en paix dans sa borderie.

M. Maugars continuait à chiffrer d'un air indifférent. — Je croyais, répliqua-t-il sans lever la tête, t'avoir fait comprendre que ce paysan s'abuse... Je ne suis pas son créancier, et il ne dépend pas de moi d'arrêter les poursuites.

— Ce créancier ne serait-il pas l'homme qui sortait d'ici quand j'y suis entré?

— Quel homme?

— Jean Berloquin.

— Possible... Berloquin a plus d'un débiteur véreux, et je ne serais pas étonné que le père Jacquet fût du nombre.

— Eh bien, alors?.. fit le jeune homme en arrêtant son clair regard sur celui de son père.

— Alors, quoi?.. As-tu fini de me poser des rébus?

— Sur un mot de toi, Berloquin cessera les poursuites.

— Tu plaisantes!.. De quel droit irais-je me mêler de ses affaires?

— Du droit, répondit Étienne d'une voix ferme, que le mandant a de donner des ordres à son mandataire... Chacun sait que Berloquin est ton homme et qu'il n'agit que d'après tes inspirations.

— Quelle sottise! — M. Maugars imprima une violente secousse à son fauteuil tournant et se trouva face à face avec son fils: — Ah çà, continua-t-il sèchement, de quoi te mêles-tu? qui diantre te pousse à fourrer ton nez dans des choses où tu n'entends rien?

— Si je m'occupe de cette affaire, c'est que je crois que ton nom et le mien n'ont rien à gagner à se trouver accolés à celui d'un Berloquin.

Le banquier commençait à être sourdement irrité; cela se voyait à la balafre qui coupait ses lèvres et qui devenait blanche dans les momens de colère. L'homme du peuple reparaissait alors tout entier, et les façons réservées, prises par M. Maugars dans le commerce de la haute bourgeoisie de Saint-Clémentin, faisaient place à la grossièreté native de l'ancien maçon. — *Nom de jou!* s'écria-t-il dans son patois poitevin, as-tu fini de me *dragonner* avec tes questions et tes scrupules bêtes? Est-ce que je m'occupe de ta peinture, moi?.. Chacun son métier. Laisse-moi prendre soin de mon nom et tripoter mes affaires à ma fantaisie... Je t'amasse de l'argent, que cela te suffise!

— L'argent n'est pas tout, objecta Étienne.

— Tu trouves? riposta ironiquement le banquier, et moi je te dis que c'est le grand ressort... On n'est fort que quand on est riche, et on n'est riche que lorsqu'on sait tirer parti des hommes et des choses... Il y a des gosiers qui ont soif et il y a des sources qui courent sous terre; l'homme habile est celui qui découvre l'eau et qui la met à portée des gens altérés. Voilà tout le secret de la banque, et c'est une bêtise de geindre parce que ceux qui ont trouvé la source se sont sali les mains en creusant la terre... Comprends-tu?

— Je comprends que la richesse est une force, mais est-ce une raison pour que nous la fassions passer avant toute considération d'honorabilité et d'humanité?

— Des mots! dit M. Maugars en haussant les épaules, la vraie honorabilité consiste à faire résolument son métier. Ce sont les petits esprits qui s'imaginent qu'on se déshonore en traitant les affaires en homme d'affaires; mais le monde ne les écoute pas... Le monde ôte son chapeau devant ceux qui savent gagner de l'argent, et il a raison.

— Oui, répondit Étienne en hochant tristement la tête, on ôte son chapeau devant eux, mais par derrière on en dit pis que pendre. Ce n'est pas du respect cela, c'est de la crainte.

— Eh bien, après? s'exclama M. Maugars en se levant et en enfonçant ses mains dans ses poches, si les peureux sont en majorité, c'est aux forts à escompter leurs faiblesses... Mon pauvre garçon, tu es encore naïf avec tout ton esprit!.. Tu ne connais pas le monde. Ces prétendus honnêtes gens qui te débitent un tas de

phrases hypocrites sont tout simplement des renards qui trouvent les raisins trop verts... Au fond, ils portent envie à tes écus, et si tu n'avais plus le sou ils seraient les premiers à te tourner le dos... Je connais cela, moi qui ai mangé de la vache enragée avant d'être à l'aise et qui ai vécu avec les pauvres... Ils ont les mêmes vices que les riches, avec la lâcheté et la jalousie en plus... Voilà tout!

Étienne écoutait son père avec stupeur et ne se sentait même plus la force de répondre. Pendant ce temps, dans le sombre cabinet maussade, la pendule continuait son tic-tac régulier, et il semblait au jeune homme qu'à chaque battement des secondes une de ses illusions s'en allait; chaque mouvement du balancier lui enlevait une parcelle de son respect pour l'autorité paternelle et la remplaçait par une dose égale de répulsion et de méfiance.

— Ça t'étonne? poursuivit M. Maugars en se rasseyant et en fixant ses yeux durs sur la figure effarée de son fils, tu vérifieras l'exactitude de mes paroles quand tu mettras toi-même la main à la pâte... — Et comme Étienne avait un mouvement d'effroi : — Oh! rassure-toi, continua-t-il, ce ne sera pas demain; tu n'es pas mûr pour les affaires! Livre-toi à tes goûts; amuse-toi, c'est encore une manière d'apprendre la vie... Seulement, dit-il avec un rire presque cynique, tout le monde ne peut pas en user; c'est une éducation de luxe, et il faut, pour se la payer, avoir un père qui vous ait amassé des pistoles... Puisque tu as eu cette chance, profites-en... Prends du plaisir, mêle-toi aux jeunes gens de ton monde, aie un bon tailleur, aie même des maîtresses... Je ne suis pas un puritain, moi, ni un père grognon; je sais qu'il faut qu'un jeune homme jette ses gourmes... Va donc de l'avant et jouis de ta jeunesse, mon gars, c'est tout ce que je te demande pour le quart d'heure.

Étienne n'en croyait pas ses oreilles, et son ahurissement redoublait.

— Merci, répliqua-t-il tristement, ces plaisirs-là ne me tentent pas.

— Bigre! tu fais bien le dégoûté!.. Tu boudes contre ton ventre, parce que je refuse de t'aider à jouer au redresseur de torts? Tu es un sot, mon pauvre ami! J'aurais bien voulu, moi, que pareille aubaine m'arrivât à ton âge... J'avais bon appétit de plaisir et je trouvais les filles jolies, mais j'étais obligé de me serrer le ventre et de mettre une martingale à mes désirs; tandis que toi tu trouves en te levant ton pain tout cuit et doré à point. Tu serais une *bestiasse* si tu n'en usais pas pour te donner du bon temps! Ne fais donc pas la petite bouche et cours le monde. Je ne te demande qu'une chose, c'est de ne pas t'endetter et, quand ton gousset sera vide, d'avoir recours à moi directement... A ce propos, ajouta-t-il en

ouvrant un tiroir, je songe que tu dois être un peu désargenté...

Il rompit un rouleau d'or et aligna sur la table cinquante pièces de vingt francs qui jetèrent leur éclat fauve dans la pénombre du cabinet.

— Tiens, reprit-il, voici pour tes menus plaisirs... Et surtout plus de don-quichottisme! Ne te mêle plus de mes affaires et ne t'avise pas de fourrer ton doigt entre la vis et l'écrou.

Étienne, rouge et mal à l'aise, faisait déjà un geste négatif, quand cette dernière recommandation le frappa, et, une réflexion soudaine lui traversant le cerveau, arrêta le refus qui allait jaillir de ses lèvres.

La pendule sonna la demie, et le banquier consulta sa montre.

— Prends vite, s'écria-t-il, et laisse-moi, je suis pressé.

Le jeune homme ramassa les pièces d'or et les jeta dans sa poche. — Merci! murmura-t-il entre ses dents, — mais on sentait que son remercîment lui déchirait le gosier.

M. Maugars avait ouvert la double porte, et Étienne s'éloigna la tête basse. Dès qu'il fut dans le vestibule, il prit son chapeau et s'élança hors du logis. Il avait hâte d'être au grand air; ses tempes battaient, et il éprouvait à la poitrine un étouffement douloureux.

Ainsi tout était vrai, lamentablement et honteusement vrai! Thérèse Desroches n'avait rien exagéré, les Jacquet n'avaient pas menti, les méfiances des paysans du Breuil n'étaient pas injustes, M. Maugars faisait l'usure ou quelque chose d'approchant, de compte à demi avec Jean Berloquin, un homme taré! Contre cette accusation déshonorante, non-seulement le banquier ne s'était pas défendu, mais il se glorifiait de gagner de l'argent à un pareil métier, et il se moquait audacieusement des mépris de la foule. Étienne sentait un atroce déchirement intérieur en songeant qu'il portait un nom exécré par tous les malheureux qui avaient été les victimes de la maison Maugars; il rougissait de nouveau à la pensée que son père avait tenté de l'associer à de pareilles manœuvres, en le poussant vers une vie de plaisir et de dissipation, qui lui créerait des besoins d'argent et le mettrait à la merci de M. Maugars. — C'est encore une façon de prêter à usure! se disait-il amèrement; et tout d'un coup il restait immobile au milieu de la campagne. Il suffoquait de colère, de honte et de chagrin. — Et cet homme-là était son père! — Étienne l'avait aimé, et, malgré tout, il sentait encore en lui son amour filial pleurer et se débattre comme un agonisant qui ne veut pas mourir.

Ses pieds butèrent contre une touffe de genêts et en même temps dans sa poche tintèrent les pièces d'or du banquier.

— Ah! cet argent de malheur!.. Du moins celui-là retournerait à la source appauvrie d'où on l'avait fait jaillir goutte à goutte!..

Le jeune homme, debout comme une statue de pierre au milieu des champs moissonnés, regardait à ses pieds la vallée de la Charente, aux flancs de laquelle les borderies de la Fénicardière se détachaient grises parmi les noyers et les châtaigniers. Ce paysage, où couraient les ombres des nuées et qui lui avait paru si charmant la veille, l'inquiétait maintenant et le troublait. Il lui semblait que de toutes parts : — au long des *jarriges* couvertes de chardons et à la lisière des *breuils* giboyeux, au milieu des bruyères et du fond des masures enfouies sous les arbres, des voix de paysans allaient s'élever tout à coup pour crier contre l'homme qui leur avait pris sou à sou leur épargne, arraché lopin par lopin leur héritage... Comment oserait-il à présent passer le front haut à travers cette campagne qu'il aimait tant? Il croirait lire un reproche dans chaque regard, surprendre dans chaque bouche une malédiction prête à sortir. — Non, il ne voulait pas être plus longtemps le complice inconscient des spéculations à l'aide desquelles la maison Maugars attirait dans sa caisse l'argent du pays! Il ne voulait pas d'un luxe provenant d'un pareil trafic, et il disait adieu à tout plaisir en songeant avec quel or il faudrait le payer! — Avant de sortir des chaumes où il se trouvait, il avait déjà arrêté un plan de conduite pour l'avenir. Il continuerait sérieusement ses études de peinture, entrerait dans quelques mois à l'École des beaux-arts, et se mettrait ainsi en mesure de gagner son pain le plus tôt possible, afin de ne plus rien devoir qu'à lui-même. En attendant, il était décidé à se refuser tout superflu, et à ne demander à la bourse paternelle que le strict nécessaire.

— Si peu que je prenne de cette fortune, ce sera encore trop, et cet argent me pèsera lourd! murmurait-il en suivant l'allée de noyers qui conduisait à la Fénicardière.

Il gagna rapidement la métairie des Jacquet. Le logis paraissait désert, et les portes étaient fermées. Les poules gloussaient doucement au soleil en épluchant le fumier, et une petite fille, jambes nues, la jupe en haillons et la tignasse ébouriffée, poussait devant elle une bande d'oies qui cheminaient en se dandinant vers l'entrée de la cour.

Étienne heurta à la porte, et une voix faible lui cria d'entrer. Ébloui par le grand soleil, il ne distingua rien d'abord dans la pièce très sombre, éclairée à peine par une étroite fenêtre où pendaient des moules à fromage. Peu à peu il aperçut, au fond du lit en forme d'armoire, une femme couchée qui le regardait avec des yeux enfiévrés et craintifs. Il demanda à parler au père Jacquet.

— Ah! répondit la malade d'un ton plaintif, il n'est pas là, le

pauvre homme, il est allé à Saint-Clémentin à cause des misères qu'on lui fait. Ne veulent-ils pas pas maintenant vendre tous nos meubles, dimanche, à l'issue de la messe?.. Et où irons-nous, nous autres, pauvres?.. Moi, emmaladie comme je suis, je ne peux pourtant point coucher emmi la brande, à la belle étoile, comme une bête sauvage. Et penser que c'est un homme qui *bout dans l'or* qui nous fait toutes ces tablatures... Voyons, dites, monsieur, est-ce juste?

La voix de la mère Jacquet devenait de plus en plus gémissante. Elle prenait Étienne pour un des *gens de justice* et cherchait visiblement à l'apitoyer.

— Pour quelle somme le père Jacquet est-il saisi? demanda le jeune homme.

— Pour une misère, mon bon monsieur, trente pistoles que nous devons à ce *cheti* Berloquin; mais il y a les intérêts et les frais, *Dieu de lassus!* et ça fait gros, tout près de huit cents francs qu'on réclame à Jacquet. Et tout sera vendu s'il n'a pas payé avant dimanche... Huit cents francs! on aurait beau se saigner aux quatre veines, on ne les trouverait pas... Autant vaut laisser tout s'en aller *à bari-bara.*

— Tenez, fit Étienne, en posant brusquement sur une petite table l'or donné par son père, voici mille francs... Dites au père Jacquet de tout payer dès demain.

Les pièces tintèrent en tombant sur la table. La mère Jacquet, tout ahurie, s'était dressée sur son séant, regardant alternativement les jaunets et le jeune homme, et n'en croyant pas ses yeux.

— Des louis d'or! s'exclama-t-elle enfin, des louis d'or à poignée!.. Ah! bonnes gens, je n'en ai point tant vu depuis que je suis au monde!.. Et ce n'est point une menterie, mon bon monsieur? Tout ça est à notre homme pour de vrai?.. Vous ne voudriez point nous éprouver et vous moquer d'une pauvre femme malade!

— Rangez cela, répéta Étienne, c'est à vous.

— Et comment vous appelez-vous, mon bon mignon jeune monsieur, que je puisse au moins mettre votre nom dans mes prières du matin et du soir?..

— L'argent ne vient pas de moi, interrompit Étienne... Et, pris tout à coup d'un reste de pitié et de tendresse pour son père : — C'est M. Maugars qui vous envoie cela, mais à la condition que vous n'en parlerez à personne... Bonjour!

Il se sauva, tandis que la voix pleurarde de la vieille le poursuivait d'une longue litanie de mercis et de bénédictions.

— Enfin, pensait-il en s'éloignant, ceux-là seront toujours en moins dans la foule des gens qui nous maudissent!

VI.

Adossé à la roche qui montait à pic et qui étendait en guise de parasol des *bouillées* de tilleul poussées dans les fentes, Étienne faisait une étude à la fontaine des Ages. A ses pieds, une source voilée de lierre sortait du rocher et gagnait à petit bruit la Charente qui coulait non loin de là, à travers une futaie de saules et de bouillards. Les arbres élançaient d'un jet leurs fûts sveltes et minces; les cimes feuillues se rejoignaient à une grande hauteur au-dessus du sol spongieux, semé de fougères; elles se croisaient par-dessus l'eau somnolente où se reflétaient nettement des enchevêtremens de branches et des coins de ciel bleu. Toutes ces feuillées humides tamisaient mollement la lumière, et les dessous étaient colorés de tons d'une finesse exquise. La gamme des verts était là au complet; depuis le vert blond des crosses de fougères jusqu'au vert sombre des aulnes. Parfois l'envolée d'un oiseau écartait les ramures de la voûte; un rayon de soleil tombait par cette trouée, jetant des éclaboussures d'or dans le courant assoupi, sablant de paillettes les tiges mouillées et mettant soudain en lumière le panache rouge d'une salicaire ou les ombelles rosées d'une impératoire. A cent pas, dans l'herbe du talus, une paysanne vêtue de droguet bleu était agenouillée au-dessus de l'eau et lavait son linge d'une blancheur mate; plus loin, entre les files d'arbres, on apercevait les murs gris du moulin des Ages, dont le tic-tac alternait avec le bruit frais du battoir.

Une paix profonde semblait pleuvoir du haut des arbres avec la lumière veloutée. Étienne, tout à son étude, se laissait gagner par cette quiétude des choses, et y oubliait un moment les cruelles préoccupations de la semaine passée. L'effort énergique de la volonté l'avait ramené au travail, les souffrances morales s'étaient endormies, et le peintre restait seul aux prises avec la nature. L'art est le plus puissant des anesthésiques. Dans cette lutte ardue de l'artiste pour rendre, à l'aide de procédés matériels, les impressions les plus fugaces, les nuances les plus insaisissables, le cerveau est obligé de concentrer toutes ses forces, toute sa puissance nerveuse sur un seul point. Il y met son intuition, sa mémoire, sa sensibilité, sa passion; il s'y absorbe, et tout le reste n'existe plus.

Étienne, subissant cet enchantement de l'effort intellectuel, ne pensait plus qu'à rendre avec son pinceau les caresses de la lumière verdissante, qui enveloppait le sol, les herbes, les troncs d'arbres. Il n'avait plus qu'une préoccupation : exprimer la fluidité de cette eau à peine courante où les branches se reflétaient, traduire l'im-

pression de cette nature mouillée et touffue, assoupie et cependant active; faire entendre et voir aux indifférens qui s'arrêteraient devant ce bout de toile tout ce qu'il voyait et entendait, lui, à cette heure : — l'essaim des moucherons dansant à fleur d'eau, le frisson de gaze des libellules frôlant la pointe des roseaux, l'animation de cette lavandière occupée là-bas à battre son linge, la vie enfin avec son mouvement et ses surprises.

Derrière Étienne, un petit sentier de chèvres, dévalant de la crête du coteau boisé et contournant le mur de roches, avait été frayé par les bûcherons et les pastours qui descendaient à la source. L'artiste était tellement absorbé que le bruit des menus graviers, roulant dans la sente sous le choc de deux pieds lestes, n'arriva même pas jusqu'à ses oreilles. Il clignait les yeux et les fixait sur l'eau avec cette expression béatement attentive qui est particulière aux paysagistes, puis il les reportait sur la toile, ajoutait une touche légère et se remettait à contempler l'image des branches reflétées par le courant. Insensiblement cependant il s'aperçut qu'il observait les détails avec une attention moins soutenue. Sa furie d'exécution commençait à se ralentir et son coup de pinceau n'avait plus la même sûreté. Il était pris de cet indéfinissable malaise qu'on éprouve lorsqu'on travaille en se sentant regardé. N'y avait-il là qu'une fatigue physique ou ce phénomène nerveux était-il dû à une cause étrangère? Après avoir essayé de lutter pendant quelque temps contre cette influence mystérieuse, Étienne posa sa palette sur l'herbe, étira ses bras, puis, par un mouvement de curiosité inconsciente, il tourna la tête et fit un brusque sursaut. Thérèse Desroches était derrière lui.

Debout au détour du sentier, appuyée d'une main à l'angle du rocher et tenant de l'autre les brides de son chapeau de paille, elle regardait silencieusement l'étude du jeune Maugars. Dans l'encadrement formé par la roche et les retombées des tilleuls, sa svelte silhouette se détachait vivement sur le fond clair de la rivière et des prés. La course et le temps chaud avaient rosé son teint mat, ses yeux noirs luisaient dans le demi-jour, un léger souffle d'air jouait dans ses cheveux ébouriffés et dans les rubans bleus noués au corsage de sa robe de toile.

— Pardon, dit-elle en répondant au geste de surprise d'Étienne, je suis indiscrète... Je croyais ne trouver personne à la source, et j'étais venue y chercher du cresson...

Le jeune homme s'était levé; elle se rapprocha de la toile :

— Comme c'est joli ce que vous faites! continua-t-elle, tout y est : l'eau, le ciel, les arbres, et jusqu'à ce nénufar blanc qui s'ouvre au milieu de ses trois feuilles rondes.

Étienne la regardait, et l'admiration naïve qui éclatait dans les

yeux de la jeune fille l'ayant convaincu de la sincérité du compliment, il lui dit combien il était flatté de son appréciation.

— Oh! reprit-elle, je ne m'y connais pas, je suis une ignorante... Comme ça doit être difficile de peindre tant de choses sur un petit carré de toile et d'en faire une image vraie!

— Oui, assez, répondit le jeune homme en riant.

— Mais aussi, après, quand on a réussi, comme on doit être content!

— Ma foi, cela console de bien des ennuis! fit-il avec un soupir.

Il y eut un moment de silence. Étienne repensait aux tristes découvertes qu'il avait faites en huit jours, et la vue de Mlle Desroches les lui rappelait plus vivement encore; son visage s'était rembruni, et Thérèse, comme si elle eût deviné la pensée qui tourmentait le jeune homme, semblait à son tour confuse du rôle qu'elle avait joué. Elle détournait les yeux et arrachait distraitement les feuilles de scolopendre qui tapissaient la roche. Tout au fond de la verte coulée formée par les ramures entrelacées, la lavandière contemplait d'un air intrigué le groupe des deux jeunes gens, et l'on n'entendait plus le bruit de son battoir. — Étienne s'était rassis; pour ne pas gêner la jeune fille, il commençait à nettoyer sa palette et à ranger ses pinceaux. Au moment où il allait enlever l'étude, Thérèse l'arrêta d'un geste brusque :

— Laissez-la-moi regarder encore! dit-elle d'une voix très douce.

Il la replaça sur le chevalet, et Mlle Desroches se pencha pour mieux l'examiner :

— Vous n'avez rien oublié, poursuivit-elle, et la laveuse, là-bas, dans le fond, est tout à fait ressemblante... Est-ce plus malaisé de peindre les gens que les arbres?

— La difficulté est la même, répondit-il, un arbre a une physionomie qui n'est pas plus aisée à attraper que celle d'une paysanne.

— Ainsi vous pourriez faire le portrait d'une personne aussi fidèlement que celui d'un saule?

— Je crois que oui, répliqua-t-il en admirant les lignes fermes et franches du profil de Thérèse, — et, la regardant droit dans les yeux, il ajouta en plaisantant : — Voulez-vous que j'essaie de faire le vôtre, mademoiselle?

— Vrai, s'écria-t-elle avec un gai pétillement dans les yeux, vous consentiriez à peindre mon portrait?

— J'en serais enchanté, si la chose était possible.

— Elle est très possible, reprit-elle avec vivacité, et nous commencerons quand il vous plaira.

— Où et comment? demanda Étienne un peu interloqué.

— Ici, tous les jours où il fera beau temps.

Mais, objecta le jeune homme, vous laissera-t-on venir, et ne trouvera-t-on pas cela singulier?

— Oh! répondit-elle, je me promène souvent seule à travers champs; c'est une habitude que j'ai prise alors que j'étais une paysanne, et on me l'a laissée... Mon père est en route presque toute la journée, et depuis longtemps je n'ai plus de mère qui s'occupe de moi... Vous le voyez, termina-t-elle avec une nuance de mélancolie, je suis très libre de mes actions.

Le ton un peu triste avec lequel ces derniers mots avaient été prononcés frappa Étienne et lui remit en mémoire la scandaleuse aventure qui avait déterminé la fuite de Mme Desroches. La jeune fille avait, elle aussi, une tare dans sa famille et, comme lui, elle était condamnée à subir cruellement le contre-coup d'une faute commise par l'un de ses parens. Cette similitude dans leurs deux destinées toucha le jeune homme et l'attendrit. Il enveloppa Thérèse Desroches d'un regard sympathique :

— Eh bien, puisqu'il en est ainsi, mademoiselle, dit-il en refermant sa boîte et en repliant son chevalet, je suis à votre disposition; voulez-vous que nous commencions demain?

— Avec grand plaisir! s'écria-t-elle.

Il avait fait un paquet de son attirail de peintre et il se préparait à le déposer chez le meunier des Ages.

— A demain donc, après-midi, vous me trouverez près de la source.

Il tendit la main à Thérèse, qui la lui serra cordialement, et il s'éloigna dans la direction du moulin.

Le lendemain dès une heure, par un clair soleil d'août, Étienne s'installait à la source des Ages avec une ardeur et un entrain qu'il n'avait pas retrouvés depuis le matin de son départ pour la noce du Breuil. La promesse faite à Mlle Desroches avait donné à sa vie un assaisonnement nouveau. C'était une bonne fortune que d'avoir pour modèle pendant des semaines entières une jeune fille intelligente et jolie, qui ne ressemblait en rien aux demoiselles guindées et insignifiantes de la bourgeoisie de Saint-Clémentin. Il attendait l'arrivée de Thérèse avec un vif sentiment de curiosité; elle ne se fit pas trop désirer; un pas rapide accompagné d'un frôlement de jupes annonça bientôt qu'elle descendait le petit sentier, et elle apparut au détour de la roche dans la même toilette que la veille.

A la vue du châssis déjà posé sur le chevalet, les yeux noirs de Thérèse brillèrent joyeusement et elle sourit :

— Suis-je en retard? demanda-t-elle.

— Non, répondit-il, nous avons trois grandes heures devant nous et nous pouvons déjà faire de bonne besogne.

Il la posa comme il l'avait vue le jour précédent, tête nue et de-

bout près de la roche, s'enlevant sur le fond clair de la rivière et de la prairie, puis il commença à la dessiner sur la toile neuve.

Elle obéissait docilement à ses indications, bien que l'immobilité la fatiguât vite et qu'elle eût une grande difficulté à garder longtemps la pose. Craignant de la lasser, il coupait la séance de longs repos pendant lesquels ils devisaient tous deux familièrement, assis au bord de la source sur laquelle des araignées d'eau exécutaient leurs capricieuses glissades. Quand cinq heures sonnèrent à l'église de Savigné et qu'il fallut se quitter, le dessin de la tête était à peine indiqué.

On s'ajourna au lendemain, et les séances se succédèrent ainsi à travers tout le mois d'août, qui fut exceptionnellement beau. Le portrait n'allait pas vite, Étienne était rarement content de lui et n'hésitait pas à gratter impitoyablement les morceaux dont il n'était pas satisfait. Pendant ce temps, une intimité plus étroite s'établissait entre ces jeunes gens, qui avaient tous deux une nature communicative. Leurs dispositions expansives étaient encore doublées par la vie en plein air et par cette familiarité forcée que créent les relations de peintre à modèle. Ils se contaient volontiers leurs souvenirs d'enfance, leurs impressions de couvent ou de collège, leurs observations sur le monde de la petite ville; un seul point était laissé de part et d'autre en dehors de la conversation : Étienne se taisait sur les faits et gestes de M. Maugars, et Thérèse ne parlait jamais de sa mère. C'étaient les deux choses qui leur tenaient le plus au cœur, mais, par un sentiment de pudeur réciproque, ils évitaient d'effleurer ces deux sujets délicats, comme on craint d'appuyer le doigt sur une plaie mal fermée.

Insensiblement et inconsciemment un grain de tendresse se mêla à leur amitié. Cela devait arriver forcément entre une jolie fille de seize ans et un garçon de vingt-deux. Au bout d'un mois, les rapports de Thérèse et d'Étienne étaient devenus plus tendres, sans que cependant le mot d'amour eût été prononcé. Rien du reste d'équivoque ni de troublant ne s'était passé qui pût les éclairer sur cette modification de leurs sentimens. Étienne était d'un caractère trop honnête et trop droit pour abuser de la confiance que lui témoignait la jeune fille, et Thérèse de son côté, nature saine, robuste et bien équilibrée, n'était ni sentimentale ni romanesque. Leur intimité avait plutôt les apparences d'une cordiale et chaude camaraderie, sans coquetterie ni fausse pruderie d'une part, sans complimens ni protestations langoureuses de l'autre. Seulement, plus les jours se succédaient, plus ils sentaient de plaisir à être ensemble et plus ils s'efforçaient de multiplier les occasions de se voir.

Parfois ils laissaient là la pose, la toile et les pinceaux, et faisaient côte à côte de longues promenades le long de la Charente, dont le cours sinueux entre des rochers et des bouquets de bois offrait à chaque instant à leurs yeux des sites nouveaux et charmans.

Ils allaient ainsi jusqu'aux grottes de Chaffaud ou jusqu'au hameau des Malpierres, escaladant les *plessis*, passant la rivière à gué sur d'anciens barrages, se frayant un chemin dans les brandes semées d'ajoncs; puis ils s'en revenaient lentement, chargés de bottes de fleurs, par des traînes bordées de grandes haies, où des chèvrefeuilles sauvages embaumaient l'air de leur parfum de vanille. Par ces chaudes soirées de septembre, la jeunesse fermentait plus fort dans leurs veines; le plein air et la tiède influence de l'automne doublaient la puissance de leurs sensations; leurs yeux brillaient plus vivement, leurs narines se dilataient avec plus de volupté pour respirer la capiteuse odeur qu'exhalent les châtaigneraies à l'arrière-saison; leurs oreilles s'ouvraient avec délices pour écouter les lointaines et mélancoliques vocalises des pastours qui *araudaient* pour rappeler leurs *ouailles*. Ils semblaient ignorer tout danger et ne croyaient pas mal faire en se promenant ensemble. Ils étaient heureux de se voir, de s'entendre parler, d'éprouver de concert les mêmes sensations exquises en face de la nature sauvage, et c'était tout.

C'eût été le bonheur, s'ils avaient vécu dans une île déserte; mais ils vivaient dans une petite ville où on a des yeux de lynx pour épier la conduite du prochain. Avant la fin du mois d'août, chacun savait qu'ils se rencontraient presque tous les jours au Moulin des Ages. Des bourgeois, amateurs de pêche à la ligne, les avaient épiés de loin à travers les saules, et la femme du notaire, revenant de la foire de Saint-Laurent, les avait aperçus de la route de Charroux, un soir qu'ils longeaient la Charente. — Bientôt tout Saint-Clémentin parla des rendez-vous que Mlle Desroches donnait au fils Maugars, et les âmes charitables plaignirent M. Desroches. — Le médecin n'avait pas de chance, et la fille ne valait pas mieux que la mère! — Quant à Étienne, on ne l'épargnait pas non plus, et les mères de filles à marier le trouvaient impardonnable. — Mme Maugars fut informée l'une des premières du scandale que causait son fils.

— Eh bien, dit-elle en rentrant à M. Maugars, j'en apprends de belles! Il paraît qu'Étienne s'est amouraché de la petite Desroches.

Elle raconta à son mari les histoires qui faisaient le tour de la ville.

Le banquier se contenta de sourire. Il n'était pas fâché de savoir

qu'Étienne devenait moins puritain et mettait ses conseils à profit.

— Après? dit-il plaisamment, il s'amuse, c'est de son âge... Avais-tu la prétention de le couver sans cesse sous tes jupes?

— Mais il affiche cette petite sotte.

— Tant pis pour elle et pour son père!.. Au lieu de faire de la politique, il devrait mieux surveiller sa fille... Étienne est garçon et il court après les fillettes, c'est dans son rôle, et je suis de l'avis de ce paysan qui criait à travers le village : « Rentrez vos poules, mon coq est lâché. »

— C'est immoral, répliqua Mme Maugars, et de plus c'est dangereux... Suppose qu'Étienne s'éprenne sérieusement de cette fille, et qu'un jour il vienne te sommer de donner ton consentement au mariage?

Le banquier siffla ironiquement. — Je voudrais voir ça! D'ailleurs, ajouta-t-il en serrant ses lèvres balafrées, ce qui donnait à sa figure une expression cruelle, si cette demoiselle devenait gênante, j'ai un moyen de nous en débarrasser... Ne parle de rien à ton fils et laissons aller les choses... Je suis là, et tu peux dormir sur tes deux oreilles.

Ce petit discours ne rassura Mme Maugars qu'à moitié, elle tremblait que le bruit de cette amourette ne vînt aux oreilles de M. Desroches et qu'il ne s'adressât directement à Étienne pour lui demander raison de sa conduite. Jusque-là, pourtant, le docteur était la seule personne de Saint-Clémentin qui ne sût rien de ce qui se passait. Toujours en courses par les villages et de plus en plus enfoncé dans la politique, à mesure que se précipitaient les événemens qui marquèrent la fin de l'année 1851, il ne rentrait que fort tard au logis et s'inquiétait peu de ce que Thérèse y faisait pendant son absence.

On était au mois d'octobre, les journées devenaient plus courtes et moins sûres. Une après-midi, pendant qu'Étienne achevait le portrait de Thérèse, ils furent surpris par une brusque averse, et il fallut plier bagage. Ils pensèrent d'abord à s'abriter sous les roches; mais la pluie menaçait de devenir plus violente, la toilette légère de Mlle Desroches commençait à être mouillée, et ils se décidèrent à se réfugier dans l'une des borderies voisines du moulin.

Quand ils arrivèrent, les métayers se hâtaient de rentrer les regains dans le fenil, tandis que par la porte de l'étable on apercevait les bœufs fraîchement dételés et occupés à manger. La métayère conduisit les deux jeunes gens dans une pièce obscure qui servait de cuisine et de chambre à coucher, et les y laissa seuls. Le gîte disait la pauvreté des hôtes. La lumière y pénétrait à peine par une fenêtre étroite, voilée de toiles d'araignées. Le sol de terre battue était humide; de vieux meubles et quelques ustensiles de cuisine

se laissaient apercevoir vaguement dans la pénombre; dans l'âtre haut et profond deux maigres tisons fumaient en crépitant chaque fois que des gouttes d'eau tombaient du haut de la cheminée. Les deux jeunes gens se regardaient, et, eux qui avaient passé tant d'heures seul à seul en plein air, se trouvaient tout à coup embarrassés de leur tête-à-tête.

— Quel triste gîte! s'exclama Étienne, on dirait une cave.

— Oui, reprit Thérèse, il y a pourtant des gens qui y vivent et qui s'en accommodent.

Ils redevinrent silencieux. Au dehors, la pluie fouettait violemment contre les murs, et on entendait la rude respiration des bœufs dans l'étable. Étienne vit les yeux de la jeune fill riller et un sourire éclairer sa figure.

— A quoi pensez-vous? demanda-t-il en se rapprochant.

— Je pense, répondit-elle, à la figure que vous feriez, vous, si vous étiez condamné à passer votre vie ici.

Le ciel était si orageux et si couvert que la pièce devenait de plus en plus sombre, et dans cette obscurité Étienne ne distinguait plus que les points lumineux des prunelles de Thérèse. Il se sentait attiré comme par un charme vers ces regards, et, pour la première fois, un trouble voluptueux lui serrait la poitrine.

— Moi? s'écria-t-il; l'endroit est bien pauvre et ien maussade, n'est-ce pas? Eh bien, je m'y trouverais heureux, si je pouvais y mener une simple vie de paysan avec vous.

Elle sourit de nouveau en secouant la tête. — Menteur! murmura-t-elle.

— Je vous le jure, Thérèse!

Leurs regards s'étaient de nouveau rencontrés, et ils se fondaient pour ainsi dire tendrement l'un dans l'autre. Étienne avait saisi les mains de la jeune fille. Elle les lui abandonna un moment, puis elle en retira une et porta un doigt à ses lèvres.

Au dehors, la métayère secouait ses sabots sur la pierre du seuil, avant de rentrer. Les jeunes gens se quittèrent les mains, et la porte s'ouvrit.

— Vous êtes sortie par un bien *mau* temps, ma mignonne, dit la paysanne en faisant une courte révérence à Thérèse, et vous aussi, monsieur Maugars; mais vous n'avez plus qu'à patienter, voilà le ciel qui se nettoie du côté de Saint-Clémentin, ce n'était qu'une *érabinée* (une averse).

En effet, on voyait déjà plus clair dans la cuisine et, par la porte ouverte, on apercevait au loin une blancheur laiteuse dans le ciel. Au bout d'un quart d'heure, la pluie cessa tout à fait, et les deux jeunes gens purent sortir. Les nuées s'entr'ouvraient par places et découvraient des coins de bleu bordés de gros nuages noirs;

par ces trouées, de rapides coups de soleil tombaient sur les massifs de peupliers aux feuilles déjà jaunissantes; tout au fond et comme repoussoir s'étendait une buée confuse dans laquelle plongeait l'extrémité d'un arc-en-ciel. — Les chemins étaient détrempés, et Étienne ne voulut pas laisser Thérèse se hasarder seule dans cette boue. Il se décida à l'accompagner jusqu'à l'entrée de Saint-Clémentin. Ils prirent la rive droite de la Charente et le sentier du moulin des Granges, afin de n'avoir pas à traverser toute la ville.

Or le hasard voulut que le docteur Desroches fût précisément en visite chez le meunier des Granges, qui s'était cassé la jambe. Le chemin passe sous une grande porte voûtée qui fait partie des dépendances du moulin, et tandis que les deux jeunes gens s'en revenaient bras dessus, bras dessous, en glissant dans les flaques d'eau et en devisant gaîment, le docteur, qui attendait, lui aussi, la fin de l'averse, et qui examinait le ciel derrière les vitres du meunier, les vit tout à coup s'avancer vers le porche de la cour. Il pâlit, se mordit les lèvres et resta un moment paralysé par l'étonnement et la colère; puis, sans mot dire, il quitta son malade, sauta sur le bidet poitevin qui lui servait à faire ses courses, et, gagnant la grande route, s'arrangea de façon à rentrer en ville avant les deux promeneurs, qui ne se hâtaient guère.

Quand Thérèse, après avoir quitté Étienne au pont des Barres, arriva enfin au logis de la rue Louis XIII, elle trouva dans le vestibule le docteur qui la prit par le bras et la poussa rudement dans la bibliothèque, dont il referma la porte.

— D'où venez-vous? lui demanda-t-il?

Thérèse le regarda, étonnée de la question et du ton avec lequel elle était posée.

— Je suis allée aux Ages, et j'ai été prise par la pluie.

— Vous vous promeniez... seule?

Thérèse rougit faiblement. — Non, répondit-elle. — Pourquoi?

— Parce que je serais bien aise de connaître le compagnon avec lequel vous couriez les chemins.

Elle releva la tête et reprit d'une voix ferme: — C'était M. Étienne Maugars.

— Vraiment?.. Et vous ne mourez pas de honte en me l'avouant! Ce n'est pas assez d'oublier la retenue qu'une honnête fille doit avoir; il faut que vous choisissiez, pour vous faire montrer au doigt, le fils de l'homme qui m'a dépouillé.

— Je n'ai rien fait pour être montrée au doigt, répliqua-t-elle vivement; quant à M. Étienne Maugars, si son père a eu des torts, il est le premier à les regretter et c'est un honnête homme, je puis vous l'affirmer.

— Du moment que vous lui décernez un certificat de moralité, je dois vous croire, n'est-ce pas? s'exclama M. Desroches avec un rire sarcastique.

— Oui, car je ne mens jamais, repartit Thérèse, et quand vous saurez à quelle occasion j'ai connu M. Étienne Maugars, vous vous étonnerez moins que nous soyons devenus bons amis.

— Elle est sans vergogne! se récria mentalement le docteur. — En effet, poursuivit-il tout haut ironiquement, je serais curieux de savoir par le menu cette histoire édifiante.

Elle lui conta brièvement et très franchement les incidens de la noce de Célestin Tiffeneau; puis sa rencontre avec Étienne à la source des Ages, et les séances consacrées au portrait. — M. Desroches était abasourdi du calme avec lequel la jeune fille expliquait tout, comme s'il se fût agi de la chose la plus naturelle du monde. Seulement, là où il n'y avait de la part de Thérèse qu'une sincérité ingénue, lui voyait une effronterie sans pareille et une perversité précoce.

— Ainsi, dit-il exaspéré, voilà déjà deux mois que durait votre commerce clandestin?

— Nous ne nous cachions pas, à quoi bon? puisque nous ne faisions aucun mal.

— Comment donc! au contraire, ricana-t-il en haussant les épaules, vous allez me persuader, n'est-ce pas, que vous passiez votre temps à dire des patenôtres?

Il se mit à la presser de questions terriblement embarrassantes, posées dans ce langage peu voilé que donne la pratique médicale.

Il y avait quelque chose de navrant dans le spectacle de cette jeune fille, qui ignorait le mal, soumise à un interrogatoire impitoyable par cet homme aigri et prédisposé à ne voir l'humanité que par ses côtés pervers et grossiers. Les interrogations de M. Desroches faisaient parfois monter le rouge au front de Thérèse. Elles l'éclairaient brutalement sur certains périls auxquels, dans l'innocence de son cœur, elle n'avait jamais pensé. Parfois aussi elle baissait la tête et refusait obstinément de répondre.

— Mais avouez donc! s'écriait alors le docteur, poussé à bout, ayez donc au moins conscience de votre mauvaise conduite!.. Ah! le proverbe a raison : « La caque sent toujours le hareng, » et vous avez de qui tenir!

Thérèse se redressa sous ce dernier sarcasme, et le regardant droit dans les yeux : — Je ne vous comprends pas, dit-elle, vous êtes cruel pour moi... Vous me faites penser à des choses qui ne m'étaient jamais venues à l'esprit... Il se peut, puisque vous me l'affirmez, que ma conduite ait été inconséquente, il se peut que j'aie commis sans le savoir des actes qui, dans le monde, passent

pour des fautes; mais laissez-moi vous dire à mon tour que, si j'avais été plus aimée et mieux guidée, j'aurais agi avec plus de discernement; j'aurais été une fille bien élevée et prudente comme les autres, si mon père...

— Votre père! interrompit M. Desroches avec emportement, ne parlez pas de votre père!.. Vous portez mon nom, c'est vrai, mais expliquons-nous une bonne fois... Vous n'êtes plus une innocente, quoi que vous en disiez, et vous pouvez tout entendre... J'ai toujours douté que vous soyez ma fille, et aujourd'hui j'en doute plus que jamais!

Elle était debout, près du bureau, et sous ce dernier coup, elle se courba comme sous une malédiction. Elle s'agenouilla sur le carreau et, le front appuyé sur le rebord de la table, la figure enfoncée dans ses mains, elle resta écrasée de douleur et d'humiliation.

Le docteur Desroches, malgré sa colère et l'orage de rancunes amères que cette scène venait de déchaîner, sentit qu'il avait été trop loin et eut honte lui-même de sa dureté. Il se promenait dans la bibliothèque, cherchant par quels moyens il pourrait adoucir la rudesse du coup qu'il avait porté. Un moment il s'arrêta près de la jeune fille, et au fond de son cœur desséché, un sentiment de pitié, à défaut de tendresse paternelle, se remua pendant une minute; ses lèvres se desserrèrent pour adresser un mot de compassion à l'enfant. Mais le docteur était trop logique pour ne pas comprendre qu'il y a des blessures qu'on ne guérit pas. Il savait par expérience qu'une fois certaines paroles prononcées, il n'y a plus de puissance humaine capable de les faire rentrer dans le néant. Il tourna subitement les talons, ouvrit la porte du palier, la referma violemment sur lui, et Thérèse resta seule dans la bibliothèque muette, où le jour se mourait.

La nuit, qui vient vite en octobre, étendit peu à peu ses crêpes sur les hautes travées de livres, sur la cheminée où le buste de Bichat mettait encore une blancheur vague, sur le carreau froid et miroitant; et silencieusement elle ensevelit dans ses ténèbres l'enfant que sa mère abandonnait, que son père reniait et qui se sentait maintenant seule, toute seule au monde.

VII.

Aux Palatries, chez le président Sourdeval de Boisseguin, on célébrait la fête de Mme la présidente, qui se nommait Léonarde. Chaque année, le 6 novembre, le président profitait de cette solennité pour inviter les membres du tribunal, les principaux fonc-

tionnaires de Saint-Clémentin et quelques amis intimes à passer la soirée chez lui. On n'y dansait pas, car la présidente trouvait ce divertissement déplacé dans la maison du premier magistrat de l'arrondissement; mais on y faisait de la musique, on y jouait au whist ou au vingt-et-un, et à onze heures on servait un *ambigu* composé de fruits, de viandes froides et de chocolat, dont tout Saint-Clémentin s'entretenait encore huit jours après.

Cette année, le jour de Saint-Léonard avait été extraordinairement pluvieux. Le vent soufflait de l'ouest et d'humides rafales faisaient tourbillonner les feuilles des noyers qui bordent l'allée des Palatries. Cette habitation étant située à un bon quart de lieue des dernières maisons de la ville, les dames ne rougissaient pas de chausser des sabots par-dessus leurs bottines pour affronter les chemins boueux. On voyait dans la nuit les invités arriver encapuchonnés, faisant le gros dos sous le souffle violent de la bise, tandis qu'une servante les précédait, portant un falot dont la dansante lueur éclairait imparfaitement l'avenue pleine de flaques d'eau. Mais une fois dans le grand salon des Palatries, on oubliait l'averse et les mauvais chemins; on ne songeait plus qu'aux perspectives séduisantes de l'*ambigu*, dont un tintement de vaisselle et d'argenterie venant de la salle à manger annonçait les délicats préparatifs.

Les grands rideaux de brocatelle jaune étaient soigneusement tirés devant les fenêtres, les lampes aux globes dépolis jetaient une calme lumière sur le tapis vert du whist, sur la table ronde du vingt-et-un et sur le palissandre du piano. Un bon feu de souches flambait dans la large cheminée, devant laquelle les deux juges, cravatés de blanc, se chauffaient les mollets, en écoutant avec une béate satisfaction la rafale se lamenter au dehors. Le président, remarquable par sa haute taille et sa manie complimenteuse, allait au-devant des dames et leur baisait galamment la main. Ce magistrat avait une voix flûtée et des airs damerets qui contrastaient singulièrement avec sa large carrure et la gravité de ses fonctions; ses collègues trouvaient qu'il manquait de sérieux, et les plaideurs lui reprochaient d'être par trop *femellier*. Mme Sourdeval laissait son mari papillonner autour des dames, et trônait majestueusement dans son fauteuil, entourée comme d'une cour par le substitut et les jeunes avocats du barreau de Saint-Clémentin. Sa quarantaine était sonnée. Elle avait un port de tête et un embonpoint imposans, un menton à double étage et un visage haut en couleur qu'encadraient deux bandeaux de cheveux très noirs; mais, comme si tout devait être contraste dans le ménage, cette grosse femme était sentimentale et romanesque; elle disait des vers en s'accompagnant sur la guitare et elle parlait volontiers avec des soupirs

du beau temps où elle dansait la polonaise dans les salons de Poitiers.

Elle était aidée dans ses fonctions de maîtresse de maison par ses trois nièces, Mlles de Boisseguin, trois filles sans dot, dont la noblesse datait du temps de la belle Mélusine. Ces trois demoiselles étaient une lourde charge pour une famille peu rentée, et leur établissement faisait d'année en année la sérieuse préoccupation de leur tante. L'aînée, Eulalie, était déjà un cas désespéré; trente ans, jaune comme une fleur sèche, et un peu acariâtre, on l'avait offerte en vain aux juges suppléans et aux avocats stagiaires, désireux d'avoir une place de substitut. Césarine, la cadette, donnait encore des espérances; elle était appétissante, bien en chair, et n'avait que vingt-quatre ans; mais on sentait qu'elle battait son plein; le fruit était mûr et si, avant peu, personne ne se présentait pour le cueillir, il risquait fort de moisir sur la branche. La présidente songeait déjà qu'il faudrait reporter tous ses efforts sur la dernière : Christine, qui entrait dans ses quinze ans et dont le corps à peine formé avait encore les angles et les verdeurs de l'âge ingrat.

Les invités affluaient dans le salon où bourdonnait une rumeur confuse de causeries décousues et de rires discrets. Parmi les nouveaux arrivans, on remarquait Mme Maugars et son fils. Le banquier s'était fait excuser, mais Mme Maugars, tout entière à ses projets ambitieux, n'avait eu garde de manquer cette soirée. Étienne l'y avait suivie pour un autre motif. Sachant que le docteur Desroches et le président Sourdeval étaient de vieux amis d'enfance, il était venu aux Palatries dans l'espoir d'y retrouver Mlle Desroches. Depuis tantôt un mois, depuis le jour d'orage où il avait quitté le moulin en compagnie de Thérèse, il n'avait plus revu la jeune fille. Il était retourné aux Ages quinze jours de suite, mais Mlle Desroches n'y avait plus reparu. Les mauvais temps étaient arrivés; il avait fallu renoncer à l'espoir de la rencontrer dans la campagne. Étienne avait rôdé dans la rue Louis XIII et n'avait pas manqué une grand'-messe, mais Thérèse était restée invisible. Forcé de ronger son frein en silence, accusant tantôt la jeune fille de bizarrerie capricieuse, et tantôt s'imaginant qu'on avait ourdi une conspiration pour les empêcher de se voir, il avait la fièvre et ne tenait plus en place. Dès son entrée dans le salon Sourdeval, il avait jeté un timide regard circulaire sur les chaises des dames : Thérèse n'était pas là. Inquiet et nerveux, chaque fois que la porte livrait passage à un nouvel arrivant, il tournait anxieusement les yeux vers l'antichambre, et chaque fois son attente était déçue.

Sur un signe de la présidente, deux des demoiselles de Boisseguin avaient posé un cahier de musique sur le piano, puis, après s'être

approchées du feu pour y dégourdir leurs doigts rouges, elles s'étaient assises devant le clavier et avaient attaqué à quatre mains l'ouverture de *Sémiramis*. La musique rossinienne, vive, alerte, chantante, s'envola en fusées mélodieuses dans le salon, où les hommes tassés contre les portes dissimulaient mal une envie de bâiller, et où les dames marquaient la mesure d'un mouvement du menton ou d'un coup d'éventail. Quand les deux sœurs eurent plaqué les accords de la fin, il y eut un long murmure élogieux, puis tout à coup les complimenteurs s'interrompirent, il se fit un silence profond, et tous les regards se dirigèrent vers le docteur Desroches qui entrait avec sa fille.

Le docteur, avec son crâne chauve, sa barbe blanche en pointe et sa longue redingote boutonnée jusqu'au menton, avait cette physionomie à la fois exaltée et glaciale qui distingue les esprits fanatisés à froid. En le voyant passer les dames sentaient un léger frisson courir entre leurs épaules ; elles songeaient involontairement à la Terreur et au tribunal révolutionnaire. — Thérèse avait l'air triste; ses yeux noirs étaient brillans et un peu cernés. Elle portait une robe de mousseline blanche avec un fichu de crêpe de Chine bleu, croisé à la Marie-Antoinette, et son teint mat avait presque le même ton que sa robe.

Mme Sourdeval salua cérémonieusement le docteur et dit un bonjour sec à la jeune fille, que le président s'empressa de conduire avec force complimens vers une chaise restée vide, près de l'embrasure d'une fenêtre. A peine assise, Thérèse comprit qu'elle était l'objet d'une curieuse et peu bienveillante attention. — Deux yeux qui observent avec persistance semblent dégager une plus forte dose de fluide; mais quand ce phénomène se reproduit pour vingt paires d'yeux unis dans la même observation, l'émanation subtile de ces regards scrutateurs forme une atmosphère particulièrement sensible à la victime de cette muette inquisition. — Thérèse devinait que sa figure, sa toilette, ses moindres gestes étaient en ce moment analysés et commentés par toutes les femmes et par la majorité des hommes réunis dans le salon. Elle était gênée au point de ne plus oser se mouvoir. Heureusement on commençait à organiser les jeux, et ces préparatifs amenèrent un remue-ménage qui détourna forcément l'attention. Étienne profita de ce tumulte pour se glisser vers l'embrasure où Mlle Desroches se tenait immobile. Après avoir manœuvré assez adroitement, il se trouvait encore séparé de la jeune fille par une grosse dame qui ne semblait pas disposée à quitter son fauteuil. Par-dessus la tête empanachée de cette respectable matrone, Étienne cherchait à rencontrer les yeux de Thérèse, mais celle-ci paraissait au contraire décidée à éviter les siens. Au bout d'un quart d'heure de ce manège, on vint

prendre sa voisine pour la conduire à la table de whist, et le jeune homme s'insinua lestement derrière le fauteuil inoccupé. Il y était à peine installé qu'il entendit Thérèse l'interpeller à voix basse :

— Je vous en prie, murmurait-elle, ne restez pas près de moi!

Elle parlait d'une voix brève, suppliante et nerveuse.

— Pourquoi? demanda le jeune Maugars, que s'est-il passé?

— Je ne puis vous le dire, mais, pour Dieu, éloignez-vous, partez!

Étienne, stupéfait et inquiet, n'osa pas insister. Il obéit et quitta la fenêtre. L'entretien n'avait duré qu'une minute; il n'avait pas cependant été assez rapide pour échapper à l'attention des demoiselles de Boisseguin; en relevant la tête pour surveiller la retraite précipitée du jeune homme, Thérèse vit les yeux des trois sœurs braqués sur elle, et surprit sur leurs lèvres de méchans sourires.

Pendant que ces choses se passaient dans le salon, le président Sourdeval avait emmené le docteur Desroches dans une pièce voisine. Quand ils eurent gagné une encoignure : — Ah çà, dit le président, après s'être prudemment assuré que personne ne pouvait l'entendre, tu es donc toujours incorrigible?

Le docteur regarda son vieil ami d'un air impassible : — Où veux-tu en venir?

— A ceci : tu t'occupes trop de politique, tu fais de l'opposition au gouvernement, et on le sait en haut lieu.

M. Desroches croisa ses bras : — Que m'importe? répondit-il, je suis indépendant, et mes convictions m'appartiennent.

— Aie des convictions si tu veux, mais ne les manifeste pas trop ouvertement, il pourrait t'en cuire.

— Je ne crains rien.

— Tu as tort... La préfecture à l'œil sur toi, et tu es signalé comme entretenant des relations avec les députés montagnards de la Haute-Vienne et de la Creuse.

— Après?

— Prends garde, Desroches, tu t'attaques à plus fort que toi... On parle d'un coup d'état, et si le président met l'assemblée à la porte...

Le docteur fit un geste d'incrédulité.

— Tout est possible, continua M. Sourdeval en baissant la voix, je te confie cela entre nous : il y a quelque chose dans l'air, et, si l'assemblée est dissoute par un coup de force, je suis persuadé qu'on ne ménagera pas les jacobins de ton espèce... Tu es mal noté et tu seras l'une des premières victimes.

— Sourdeval, répliqua l'autre de son ton flegmatique, je ferai mon devoir de citoyen, advienne que pourra!

— A ton aise! moi, j'ai fait mon devoir d'ami en te prévenant... Un bon averti en vaut deux... Rentrons, on nous remarquerait, et je

n'ai pas envie de me compromettre pour un entêté comme toi.

Ils retournèrent dans le salon où les tables de jeu venaient de se garnir. Celle du vingt-et-un s'était surtout recrutée parmi les jeunes gens. Deux ou trois dames, au nombre desquelles Mme Maugars, s'étaient mêlées à la jeunesse et présidaient au jeu. Étienne se trouvait placé entre sa mère et l'une des demoiselles de Boisseguin; en face se tenait Thérèse Desroches, encadrée par le substitut et le secrétaire de la sous-préfecture. Une énorme lampe carcel placée au centre de la table éclairait doucement les têtes jeunes ou mûrissantes, masculines ou féminines, qui tantôt se penchaient pour relever leurs cartes rapidement distribuées par le banquier, et tantôt se redressaient pour essayer de deviner le jeu de leurs voisins en étudiant leurs physionomies.

Le vingt-et-un a cela de bon qu'il n'exige pas une attention bien soutenue; les causeurs peuvent s'y donner carrière tout en ramassant ou en abattant leurs cartes. Aussi une vive animation régna-t-elle bientôt autour de la table ronde. Les conversations se croisaient, se nouaient et se dénouaient, coupées par des éclats de rire, par les questions du banquier, par les exclamations des perdans ou des gagnans.

— Je demande une carte... Entendez-vous le vent dans les arbres?.. Quel temps!

— Oui, l'hiver commence de bonne heure... Carte!.. Adieu les promenades à travers champs.

Ceci était lancé par Mlle de Boisseguin aînée, avec une œillade maligne à l'adresse de Thérèse Desroches, qui parut ne pas comprendre.

— Savez-vous, mesdames, dit le contrôleur des contributions d'un ton de connaisseur, que nous possédons en ce moment un artiste à Saint-Clémentin?

— Vraiment? — Et tous les yeux se fixèrent sur Étienne qui ne sourcilla pas. Mme Maugars, elle, était sur les épines.

— Oui, poursuivit innocemment le contrôleur, nous avons depuis huit jours un artiste en daguerréotype qui est descendu au *Chêne vert*... Ses portraits sont très réussis...

— Nous le connaissons, dit à son tour Mlle Césarine de Boisseguin, maman a le projet de nous faire daguerréotyper.

— Quoi, mademoiselle, vous vous risquez? demanda la directrice des postes, on prétend que le daguerréotype n'avantage pas les dames.

— Bah! reprit Césarine, en regardant Thérèse, au petit bonheur!.. Nous autres, nous n'avons pas la chance de trouver un peintre qui fasse notre portrait!

Thérèse commençait à être agacée de ces sourdes insinuations.

Un moment, elle avait paru se résigner; mais elle n'était ni par son âge ni par son caractère portée à la patience. Elle releva tout à coup la tête et sembla résolue à faire face à l'ennemi. Ses yeux noirs étincelèrent et répondirent par un regard de défi aux œillades ironiques des trois sœurs, dont l'attitude agressive devenait de plus en plus évidente.

Mme Maugars, qui se sentait mal à l'aise, changea le cours de la conversation et parla d'une prise d'habit qui avait eu lieu récemment au couvent des bénédictines.

— Je comprends qu'on prenne le voile, dit Césarine de Boisseguin d'un air sentimental; moi, si je quittais le monde, j'aimerais à choisir l'ordre le plus rigide, je voudrais être carmélite... Et vous, mademoiselle Desroches?

— Moi, mademoiselle?.. Je n'ai pas d'opinion là-dessus... Je n'aime pas les couvens.

A cette réponse, les dames se regardèrent avec des mines scandalisées.

— Mlle Desroches a bien raison! s'écria vivement Étienne.

Césarine reprit d'une voix moqueuse : — Mlle Thérèse a peu de goût pour le cloître, elle préfère la liberté et les promenades en plein air.

— Que voulez-vous, mademoiselle? riposta Thérèse, tout le monde n'a pas la vocation du célibat.

La réponse touchait en plein cœur Mlle de Boisseguin cadette, qui avait déjà manqué deux ou trois mariages. Elle devint rouge comme une pivoine. C'était à son tour de faire la banque. Elle rassembla d'une main nerveuse les deux paquets de cartes, les battit avec fureur, et, abandonnant le jeu ordinaire du vingt-et-un, offrit deux cartes à chaque joueur en les accompagnant de la question sacramentelle : — Sympathie ou antipathie? — Le ponte gagnait ou perdait suivant que sa réponse était en concordance ou en désaccord avec les figures des cartes retournées. Quand Césarine en parcourant le cercle arriva à Mlle Desroches, elle la toisa de son regard le plus impertinent et lui demanda d'un air impérieux : — Sympathie ou antipathie ?

Il y eut un moment de silence pendant lequel on entendit la pluie fouetter les vitres. Les autres joueurs, émus de l'accent provocateur de Mlle de Boisseguin, se regardaient avec un certain embarras. Thérèse Desroches soutint vaillamment le coup d'œil de son adversaire : — Antipathie! répondit-elle d'une voix vibrante.

Sa physionomie et son accent ne laissaient aucun doute sur le sens qu'elle donnait à sa réponse. C'était de bonne guerre, et elle eut pour elle toute la partie masculine de la table de jeu. Quelques jeunes gens même dissimulèrent mal un sourire derrière leurs

cartes. Césarine surprit ces rires ironiques, elle se sentit battue, et des larmes rageuses lui montèrent aux yeux. Elle éparpilla violemment les cartes sur le tapis et se leva en s'écriant :

— Du moment qu'on m'insulte, je me retire du jeu!

— Qu'y a-t-il? s'exclama la présidente en s'avançant majestueusement vers la table du trente-et-un.

— C'est mademoiselle Desroches qui m'injurie! répondit Césarine en éclatant en sanglots.

— Comment, Thérèse, est-ce possible?

— Mademoiselle de Boisseguin se trompe, répliqua Thérèse d'une voix ferme, j'ai simplement répondu à sa question.

— Oh! peut-on?.. larmoya Césarine, c'est le ton qui fait la chanson, et le vôtre, mademoiselle, était une insulte... J'en appelle à tous ces messieurs!

Mme Maugars serrait le bras d'Étienne pour lui commander le silence, mais ce fut en vain; le jeune homme se leva impétueusement : — Pardon! dit-il, Mlle de Boisseguin altère la vérité; c'est Mlle Desroches qui a eu au contraire à subir de sa part des observations malveillantes, j'admirais sa patience... Elle n'a répondu que lorsqu'elle a été poussée à bout.

— Oh! reprit Césarine avec un rire convulsif, M. Maugars défend mademoiselle Desroches, c'est tout naturel!..

— Je soutiens, s'écria Étienne avec emportement, que la seule personne qui ait le droit de se plaindre, c'est Mlle Thérèse...

Au même moment une main se posa sur l'épaule du jeune homme et l'étreignit rudement : — De quel droit, monsieur, interrompit le docteur de sa voix glaciale, vous faites-vous le défenseur de Mlle Desroches?.. Il n'y a ici qu'une seule personne qui ait qualité pour la protéger, c'est moi, et je vous ordonne de ne point vous mêler de mes affaires... Venez, Thérèse, partons!

Il entraîna la jeune fille par le bras et ils quittèrent le salon, tandis qu'Étienne restait décontenancé, que Mme Maugars se mordait les lèvres, et que la galerie scandalisée commençait à chuchoter.

Heureusement, à ce moment même, la porte de la salle à manger s'ouvrit à deux battans, et le président de sa voix flûtée annonça que le souper était servi. Cela fit une aimable diversion, et les couples s'engouffrèrent dans la salle où la chocolatière fumante répandait un appétissant parfum de vanille...

Vers minuit, en rentrant dans la chambre conjugale, Mme Maugars, encore tout émue, réveilla son mari pour lui conter les désagréables incidens de la soirée. — J'avais prévu tout cela, dit-elle; tu n'as pas voulu m'écouter, et maintenant cette petite évaltonnée va nous causer des ennuis.

Le banquier fronça les sourcils. — Tu as raison, répondit-il, ces Desroches deviennent dangereux, mais rassure-toi, j'ai idée qu'ils ne nous gêneront plus longtemps.

VIII.

Le mercredi 3 décembre au matin, il tombait un grésil très froid et il y avait du verglas dans les rues. Célestin Tiffeneau, le col de son paletot relevé sur les oreilles, et marchant avec précaution sur le pavé glissant, traversait la place pour se rendre à son bureau. Au coin des halles, en face du café Gacougnolle, il vit un attroupement inusité autour de trois affiches, dont la couleur blanche se détachait sur le mur noirâtre détrempé par l'humidité. Les gens se pressaient, épaule contre épaule, haussant la tête pour mieux lire, ouvrant tout grands les yeux et la bouche, et leur haleine s'échappait comme une buée dans l'air glacé. Célestin s'approcha à son tour et lut.

La première des affiches blanches contenait le décret de dissolution de l'assemblée nationale, la seconde était une proclamation au peuple dans laquelle Louis-Napoléon Bonaparte essayait de justifier son coup d'état. La troisième, signée du préfet, invitait les bons citoyens à se réjouir et à rester calmes; elle se terminait par ces mots : « Si par impossible des hommes pervers voulaient troubler la paix publique, l'autorité est prête, les mesures sont prises; *aujourd'hui plus que jamais, il faut que les méchans tremblent et que les bons se rassurent.* »

Les gens attroupés étaient des paysans et des boutiquiers matineux. Ils lisaient lentement, silencieusement et, pleins de méfiance, se contentaient de hocher la tête sans hasarder le moindre commentaire. Célestin, le cou tendu et les yeux effarés, achevait la lecture du troisième placard quand il entendit quelqu'un s'agiter derrière lui. — Infamie! murmurait une voix âpre. — Il se retourna et vit le docteur Desroches boutonné jusqu'au menton dans sa redingote noire, et brandissant vers le mur sa canne d'un air menaçant. — C'est un crime! s'écriait le docteur, l'homme qui a fait cela est un traître... Il est hors la loi, et ceux qui ont affiché ces placards ont commis un abus de pouvoir... Voilà le cas que les bons citoyens doivent en faire!..

Et, fendant le groupe, du bout de sa canne le docteur lacéra les affiches dont les lambeaux tombèrent à ses pieds. — Les gens stupéfaits s'entre-regardaient, secouaient de nouveau la tête, et prudemment, l'un tirant à droite, l'autre à gauche, ils s'esquivaient; de sorte qu'il n'y eut plus bientôt devant les affiches que Célestin et M. Desroches. — Tas de peureux! murmura le docteur, ils n'ont

pas de sang sous les ongles. — Il haussa les épaules, poussa du pied dans la boue les lambeaux du papier préfectoral, puis s'éloigna lentement d'un air découragé.

Huit heures sonnaient à l'église. Célestin prit le chemin de la banque Maugars; tout en marchant il songeait aux paroles du médecin, et il s'avouait timidement qu'en somme M. Desroches n'avait pas tort. Célestin, avec sa tournure d'esprit généreuse et naïve, s'était épris des idées et des hommes de 1848 : les plantations d'arbres de la liberté, les discours de Lamartine, les chants patriotiques l'avaient enthousiasmé; sans oser manifester trop haut son opinion, il croyait à l'avenir de la république, et la lecture de ces maudites affiches venait de porter un coup terrible à ses illusions. Il y avait dans cet acte louche de la dissolution quelque chose qui révoltait son honnêteté. Il se souvenait d'avoir lu un an auparavant le discours de Lyon où ce même homme, qui venait de jeter à la porte les députés du pays, s'écriait : « Des bruits de coups d'état sont venus jusqu'à vous, vous n'y avez pas cru, je vous en remercie. » — Et il s'indignait d'une pareille duplicité; il s'échauffait en son pardedans, il se montait; quand il arriva à la banque, son irritation avait presque atteint le diapason de celle du docteur Desroches.

Naturellement dans les bureaux on s'entretenait des événemens de la matinée. Les commis, groupés autour du poêle, dissertaient du reste moins sur la légalité de l'acte que sur la façon dont les choses s'étaient passées.

— Tout de même, disait l'un des comptables, les représentans ont dû faire une drôle de grimace quand ils ont été obligés de tirer leurs chausses, tandis que les gendarmes les poussaient dehors la baïonnette dans les reins.

— Ils ne toucheront plus leurs vingt-cinq francs, et le prince a lestement réglé leur compte.

— Après tout, observa le vieux caissier, puisqu'ils voulaient le mettre à la porte, il a eu raison, cet homme, de prendre les devans et de leur donner un coup de balai.

Célestin, après avoir passé ses manches de lustrine, était en train de fouiller dans son pupitre; cette dernière réflexion le mit hors des gonds :

— Non, s'écria-t-il en refermant violemment le couvercle du pupitre, il n'a pas eu raison! on n'a jamais raison de manquer à sa parole, et il avait juré fidélité à la constitution.

— Bon! fit un expéditionnaire, voilà Célestin qui se fâche!.. Comment, Célestin, tu te mêles de politique?

— Il ne s'agit pas de politique, riposta le brave Tiffeneau en rougissant, c'est une question d'honnêteté. Qu'est-ce que vous diriez d'un homme qui aurait promis fidélité au patron, et qui irait

la nuit crocheter sa caisse? Je ne suis qu'un pauvre diable de commis, mais ce coup d'état révolte ma conscience.

— Oh! oh! Célestin devient orateur; il parle comme au club!.. Dis donc, tu devrais aller protester sous les halles, un drapeau à la main.

— Oui, s'écria Tiffeneau perdant toute réserve, certainement, je protesterai contre un acte illégal, et je ne serai pas seul, j'aurai avec moi tous les honnêtes gens...

Au même moment un cliquetis d'éperons retentit dans la rue, et un commis, se penchant vers la fenêtre, aperçut un gendarme qui montait l'escalier.

— Voici un gendarme, messieurs, dit-il d'un air goguenard, il vient empoigner Célestin...

Tiffeneau resta interloqué. Ce mot de gendarme avait jeté un seau d'eau froide sur son indignation; il se rassit à son pupitre et feuilleta à la hâte une liasse de lettres. — On entendit le pas lourd du militaire dans le vestibule. C'était bien à la banque que venait l'agent de la maréchaussée; le pauvre Célestin pâlit et se demanda avec un frisson si ses opinions républicaines n'avaient pas déjà transpiré jusqu'à la sous-préfecture. Son naturel de lièvre avait repris le dessus et il songeait avec terreur à Seconde, sa femme, qu'il avait laissée si tranquille en son petit logis des Fonds-de-Treille. — La porte s'ouvrit, et le gendarme s'encadra dans l'ouverture avec son tricorne, son habit à la française et son baudrier jaune.

Célestin était devenu blafard, et les commis le regardaient du coin de l'œil en ricanant.

— M. Maugars! dit l'agent de la force publique en faisant le salut militaire.

On lui répondit que le banquier était dans son cabinet.

— Prévenez-le seulement qu'on l'attend tout de suite à la sous-préfecture... Affaire urgente, continua le gendarme.

Et faisant le demi-tour, il salua et sortit de ce même pas militaire, pesamment rythmé, qui avait donné des battemens de cœur à Célestin.

Depuis environ un mois, M. Maugars était fréquemment appelé à la sous-préfecture, de sorte que le message du gendarme ne surprit que très peu le personnel de la banque. Tandis que le caissier montait lui-même chez le patron: — C'est égal, murmura l'un des commis, Célestin a eu une belle peur.

Mais Célestin ne disait plus mot. La vue du tricorne et du baudrier jaune l'avait rendu muet comme un poisson, et, penché sur son pupitre, il alignait des chiffres d'un air penaud.

Au bout de cinq minutes, des pas firent crier les marches du petit escalier; M. Maugars, ganté de noir et boutonné dans son paletot, traversa les bureaux. Il avait la mine grave et affairée, il se contenta de répondre par un brusque signe de tête au salut de ses commis, jeta du côté de Tiffeneau un regard sévère et sortit rapidement.

Il ne revint de la sous-préfecture que dans l'après-midi, et son premier soin fut de mander Célestin dans son cabinet. Les terreurs du malheureux commis recommencèrent de plus belle à l'annonce de cet ordre de comparution qui ne présageait rien de bon. — Est-ce que par hasard le caissier aurait raconté au patron ses paroles inconsidérées du matin? — Il monta d'un pas fléchissant les marches du petit escalier et frappa timidement à la porte de communication. — Entrez! cria une voix rude. — Et il entra.

Le banquier, penché sur son bureau, écrivait une lettre; il ne se détourna même pas pour jeter un regard sur Célestin, qui se tenait humble et tremblant dans l'ombre du cabinet. On eût dit que le patron se plaisait malignement à augmenter par cette attente pénible les transes de l'infortuné Tiffeneau. Une longue, interminable minute se passa, dans un silence coupé par le grincement de la plume et les battemens de la pendule. A la fin, M. Maugars daigna jeter les yeux sur son employé. Il fit faire un demi-tour à son fauteuil, et, lançant à Célestin deux regards furibonds :

— Çà, dit-il, tu te mêles de politique maintenant? Tu te permets de critiquer les actes du gouvernement? Et ce qu'il y a de pis, c'est que tu ne crains pas de répandre tes propos séditieux dans ma propre maison! Cela t'est bien égal, à toi, de compromettre l'homme qui t'a hébergé et tiré de ton fumier!.. Je savais que tu étais un niais, mais je te croyais du cœur. Eh bien, non, tu n'es qu'un être perverti et dangereux... Tu ne crains pas de discréditer ma maison en y semant des paroles factieuses et criminelles... Tu mords la main de ton bienfaiteur, tu es un monstre d'ingratitude!

M. Maugars connaissait par cœur son Célestin Tiffeneau. Il savait bien qu'en prenant le brave garçon par le sentiment il agirait sur lui d'une façon décisive et l'amènerait à se rendre à discrétion. En effet, en s'entendant traiter d'ingrat et d'être pervers, le pauvre Célestin fut frappé au cœur; il se demanda si vraiment ses paroles audacieuses n'avaient pas porté un grave préjudice à la sécurité de son patron, et la peur d'avoir compromis la maison Maugars lui fit monter les larmes aux yeux.

— Pardon, monsieur Maugars, balbutia-t-il d'une voix éplorée, j'ai eu tort; je suis au désespoir d'avoir parlé sans calculer la portée de mes paroles... Je vous en demande humblement pardon.

— Idiot! continua le banquier en se levant et en faisant vibrer la

corde de la terreur après celle du sentiment, tu oses élever la voix contre le souverain qui vient de sauver la société!.. Mais, vermisseau, tu ne sais donc pas qu'il suffirait d'un geste de l'autorité pour t'envoyer pourrir au fond d'une casemate!

Célestin avait la chair de poule. Il se voyait déjà entre les mains des gendarmes. Il eut comme une hallucination du tribunal, des juges en robes noires prononçant sa condamnation, et de la voiture cellulaire l'emmenant, menottes aux mains, à Belle-Isle ou au Mont-Saint-Michel.

— Ah! patron, s'écria-t-il, je suis perdu! Si ce n'est par égard pour moi, qui ne le mérite guère, tirez-moi de là au moins par pitié pour ma pauvre femme!

— Soit! grogna M. Maugars, je consens pour cette fois à te tendre la perche, mais à une condition, c'est que tu entreras franchement dans la voie des aveux... Tu t'es arrêté ce matin sous les halles pour lire les affiches? Cet énergumène de docteur Desroches était près de toi?

Célestin inclina la tête faiblement.

— Tu le vois, je sais tout; ainsi n'essaie pas de tricher avec moi... Desroches a déchiré les affiches en proférant des injures contre le chef de l'état... Tu as tout entendu?

— Oui, patron.

— Conte-moi cela en détail.

Célestin raconta innocemment les choses : l'irritation de M. Desroches, sa protestation contre le coup d'état et la lacération des affiches. M. Maugars faisait craquer ses doigts et frottait ses favoris avec un air étrange de satisfaction.

— Bien, dit-il. Maintenant tu vas venir avec moi au palais de justice répéter tout cela devant le sous-préfet et le chef du parquet.

Le rouge monta au front de Célestin. Il commençait à comprendre vaguement dans quel traquenard il se trouvait pris. Le docteur Desroches allait être perdu, et perdu par lui, Tifleneau. Tous ses sentimens de loyauté et de générosité se réveillèrent et triomphèrent de nouveau de la peur :

— Mais, objecta-t-il timidement, c'est une dénonciation.

— Ah! fit M. Maugars, voilà les grands mots!.. — Il se leva et se plantant devant Célestin terrifié :

— Écoute, continua-t-il, c'est à prendre ou à laisser... Si tu refuses de répéter à ces messieurs ce que tu viens de me confesser, je te chasse dès aujourd'hui... Je ne veux pas endosser la responsabilité de ton silence, je ne veux pas garder chez moi un homme qui y tient des propos subversifs, et qui demain, peut-être, sera

traîné devant les tribunaux comme complice des fauteurs de désordre... Tu as cinq minutes pour réfléchir.

Il lui tourna le dos, se rassit et se remit à écrire. L'obscurité envahissait déjà le cabinet où la voix cassée de la pendule sonna quatre heures. Dans cette ombre, le malheureux Célestin voyait de nouveau se dresser les silhouettes des juges, les murs de la maison d'arrêt et la caisse de la voiture cellulaire... Il songeait avec terreur qu'il ne reverrait peut-être plus Seconde... Un sanglot s'échappa de sa gorge, et le banquier releva la tête.

— J'irai avec vous là-bas, balbutia le malheureux commis.

— Bien, descends chercher ton chapeau et remonte... Mais auparavant écoute encore ceci; si tu répètes à âme qui vive un mot de ce que tu vas faire et de ce que tu vas entendre, tu seras demain sous les verrous...

Cinq minutes après, M. Maugars entraînait à la sous-préfecture Célestin qui le suivait piteusement, la tête penchée et les jambes flageolantes.

Le banquier ne rentra chez lui qu'à six heures et monta dans la chambre de sa femme. Au bruit de la porte qui se refermait, Mme Maugars releva sa petite tête fine d'un air interrogateur.

— Laurette, dit M. Maugars en ôtant ses gants, l'ancien maire est révoqué, et j'ai ma nomination en poche... Demain, je l'espère, nous serons débarrassés de Desroches... Tout va bien! Seulement, empêche ton fils de sortir ce soir et tâche qu'il veille sur sa langue...

Un peu plus tard, vers huit heures, un homme de haute taille, enveloppé dans un manteau dont le collet de fourrure était relevé de façon à lui cacher le visage, tourna l'angle de la rue Louis XIII en rasant les murs. A cette époque, Saint-Clémentin n'avait pas encore de réverbères; il bruinait, et la rue était noire comme un four. L'homme au manteau s'arrêta devant la maison du docteur Desroches, vit un filet de lumière entre les rideaux de la fenêtre de la bibliothèque et, poussant avec précaution la grille de la cour, il se glissa sans sonner dans le vestibule et grimpa tout droit au premier étage. La servante, occupée à laver sa vaisselle dans la cuisine, en chantant un air de son village, ne l'entendit même pas monter. Il entra vivement et trouva le docteur assis dans son fauteuil, à côté d'une petite lampe qui éclairait à peine un coin de la grande pièce garnie de livres. M. Desroches lisait un des rares journaux arrivés de Paris ce jour-là, et l'on voyait à la lueur de la lampe son profil chagrin se découper nettement sur le fond noir des rideaux, comme une jaune et sévère médaille. Au bruit de la porte, il releva la tête et aperçut le président qui se débarrassait de son manteau.

— Sourdeval! s'exclama-t-il.

— Chut! répondit le visiteur d'un air mystérieux, personne ne m'a vu entrer, et je ne tiens pas à ce qu'on sache que je suis venu. Tu penses bien, malheureux, que si je suis ici, c'est qu'il se passe des choses graves. Après ton esclandre de ce matin, il ne faut pas t'étonner si je t'apporte de mauvaises nouvelles.

— Qu'y a-t-il?

— Tu as été dénoncé par Maugars, qui ne peut pas te sentir. Un de ses commis, un nommé Tiffeneau, était présent à la lacération des affiches, le banquier l'a amené au parquet, et lui a fait répéter tout ce qu'il avait vu et entendu... Tu vas être arrêté.

Le médecin eut un sourire sarcastique. — Allons, murmura-t-il, l'usurier s'est fait mouchard, c'est une bonne recrue pour le parti de l'ordre!

— Je me suis arrangé, poursuivit le président, pour que le mandat d'amener ne soit pas exécuté ce soir, mais les gendarmes seront ici au point du jour... Tu as encore une partie de la nuit à toi, brûle tes papiers compromettans et sauve-toi... Si tu n'avais sur la conscience que l'histoire de l'affiche, je te conseillerais de rester, et nous essaierions d'étouffer l'affaire, mais tu es noté comme très dangereux, et le moins qui puisse t'arriver, si on te prend, c'est d'être envoyé à Belle-Isle ou à Nouka-Hiva... Il faut que tu partes cette nuit et que tu tâches de passer à l'étranger. Ne t'inquiète pas de ta fille, je m'en occuperai.

Le docteur se leva. — C'est bien, dit-il, merci, Sourdeval, je partirai cette nuit.

Ils se serrèrent la main. Le président s'était de nouveau calfeutré dans son manteau. — Bonne chance, mon pauvre vieux! fit-il. Je vais m'esquiver comme je suis venu, tâche seulement que ta servante ne m'aperçoive pas... Adieu!

Il redescendit l'escalier, éclairé par le médecin, et disparut bientôt dans les ténèbres de la rue. Dès qu'il fut dehors, M. Desroches gagna la chambre de Thérèse. La jeune fille cousait près d'un feu mourant, ayant à ses pieds Dache, le chien danois. — Ah! dit-il, vous êtes encore debout; bien, ne vous couchez pas avant que je revienne... j'ai à vous parler.

Puis il remonta dans son cabinet, ouvrit ses tiroirs et jeta des paquets de lettres dans la cheminée. Quand tout fut brûlé, il prit un rasoir et fit tomber sa barbe. Son visage rasé le rendait presque méconnaissable. Il se vêtit et se guêtra comme pour l'une de ses tournées, mit de l'argent dans ses poches et redescendit dans la chambre de Thérèse.

En voyant la figure rasée et le costume de son père, la jeune fille

eut un geste de surprise. — Thérèse, dit M. Desroches en boutonnant son paletot, on doit venir m'arrêter demain.

Elle poussa une sourde exclamation et se leva atterrée. Le chien, comme s'il se doutait que quelque chose de tragique allait se passer au logis, se dressa sur ses pattes et vint flairer son maître avec un gémissement inquiet.

— Tais-toi, Dache! murmura le docteur; oui, poursuivit-il, j'ai été dénoncé par les Maugars; je trouble la sécurité du père et je gêne les plaisirs de monsieur son fils... Vous avez bien placé vos affections!

— Ce n'est pas possible! protesta Thérèse en joignant les mains, M. Étienne n'est pas complice d'une pareille infamie.

— S'il ne l'a pas commise lui-même, il l'a connue et l'a laissé commettre... Sourdeval sort d'ici et m'a conté les exploits de la famille Maugars; j'ai été dénoncé par le père sur le témoignage de Célestin Tiffeneau, l'ami de votre... amoureux. Croyez-vous que si ce jeune Maugars avait eu du cœur, il ne serait pas accouru vous prévenir de la trahison de son père?.. Non, il est resté coi... Cela arrangeait mieux ses affaires. Sans Sourdeval j'aurais été pris au gîte comme un renard... Les gendarmes seront ici demain matin, mais ils ne me trouveront plus, car je pars cette nuit.

En entendant les explications froidement données par son père, Thérèse s'était rassise, joignant les mains et secouée à la fois par la douleur et l'indignation. Tout à coup elle se releva, s'élança vers le docteur et lui prit le bras :

— Emmenez-moi avec vous! s'écria-t-elle d'une voix attendrie.

— Parlez plus bas, répondit-il en écartant les mains de la jeune fille, ce que vous demandez est impossible. Vous ne pouvez me suivre à travers les chemins que je vais prendre, et vous retarderiez ma fuite. Je n'ai pas de temps à perdre... Allez dans la cuisine, faites coucher votre bonne, et quand elle sera au lit, coupez à la miche un morceau de pain que vous m'apporterez... Je vais être obligé d'éviter les endroits habités, et je ne pourrai peut-être pas sans danger acheter du pain en route... Allez, et faites vite.

Il l'attendait en se promenant de long en large dans la chambre; quand elle rentra avec du pain et de la viande froide, il en fit deux paquets qu'il glissa dans les vastes poches de son paletot à côté d'une gourde pleine de cognac. Puis il posa sur la table de Thérèse un petit rouleau et reprit : — Voici un peu d'argent, serrez-le, je suis obligé d'emporter le reste avec moi... Maintenant, ajouta-t-il avec un léger étranglement de la voix, nous allons nous quitter, Dieu sait pour combien de temps... Après ce qui s'est passé et ce que je vous ai appris de votre mère, il ne peut y avoir

entre nous de grandes scènes d'attendrissement... Je regrette seulement de vous laisser ici, seule, sans ressources et abandonnée à tous les entraînemens, mais le président Sourdeval m'a promis de s'occuper de vous...

— C'est inutile, répliqua Thérèse d'un ton résolu, je ne veux rien devoir aux gens d'ici, et j'ai moi-même déjà réfléchi à ce que je ferai.

— Et que ferez-vous?

— Je partirai demain pour Poitiers et je me rendrai à la Joubardière, chez mon père nourricier... Je trouverai là des gens qui m'aiment et qui veilleront sur moi.

— Soit, dit le docteur, je préfère encore cela. — Il prit son bâton et se dirigea vers la porte-fenêtre qui s'ouvrait sur le jardin. — Je vais sortir par la porte de derrière et gagner la campagne... Ne me reconduisez pas, c'est plus prudent... Adieu!

Il lui serra hâtivement la main. Le chien s'était élancé près de son maître et agitait la queue comme pour lui dire : « Emmène-moi! » — Non, reprit M. Desroches en le caressant, non, mon vieux Dache, il faut nous quitter; nous nous nuirions réciproquement en voyageant de compagnie... Je dois partir seul — seul!

Il avait soulevé la targette et entre-bâillé la porte. Un sanglot lui fit tourner la tête, et il vit Thérèse qui pleurait. Il revint vers elle et lui tendit de nouveau sa main qu'elle baisa furtivement. — Adieu! répéta-t-il, soyez courageuse, et si vous vous retrouvez en face du fils Maugars, souvenez-vous qu'aux yeux de la loi et du monde vous portez mon nom.

Il repoussa le chien dans la chambre, referma la porte et disparut dans la nuit pluvieuse.

IX.

La nouvelle du coup d'état avait agité Étienne Maugars beaucoup plus vivement qu'on ne le supposait dans sa famille. Dans la soirée du 3 décembre sa mère avait réussi à l'empêcher de sortir, mais le lendemain, dès le matin, il était dans la rue. La première personne qu'il rencontra fut Célestin Tiffeneau. Le pauvre garçon avait passé une nuit blanche. Effrayé des suites probables de sa déposition, n'osant parler de rien, même à Seconde, il n'avait pu fermer l'œil et sa longue figure défaite trahissait les tourmens de son cœur.

— Vous semblez inquiet, lui dit Étienne, votre femme serait-elle malade?

— Non, merci, monsieur Étienne, Seconde va bien; ce n'est pas d'elle qu'il s'agit... Mais quel malheur tout de même!.. Vous savez, Mlle Thérèse Desroches, qui était à mes noces?..

— Que lui est-il arrivé? demanda Étienne en pâlissant.

— Son père a dû être arrêté ce matin.

— Est-ce possible? En êtes-vous sûr?

Le malheureux Célestin n'en était que trop sûr; du moins les reproches de sa conscience le lui faisaient tenir pour certain. Il voyait encore devant lui les mines sévères et rogues du sous-préfet et du procureur, assis derrière une table verte dans la salle du parquet, tandis qu'un commis-greffier écrivait la déposition accusatrice. D'ailleurs l'un des facteurs de la poste avait aperçu au petit jour la maison Desroches cernée par les gendarmes; il n'était pas douteux que le docteur n'eût été pris au saut du lit.

— La pauvre demoiselle! continua Célestin, jugez quel saisissement!.. Et que va-t-elle devenir seule, à son âge!

Étienne ne l'écoutait déjà plus. Cédant à un premier mouvement, il s'était élancé dans la direction de la rue Louis XIII. Le quartier était encore en émoi. Des femmes se penchaient aux fenêtres et des groupes stationnaient sur le chemin, regardant la maison Desroches dont la grille était restée grande ouverte. Le jeune homme s'y précipita. Dans la cuisine, la servante, bouleversée, allait et venait d'un air ahuri, en essuyant ses yeux avec le revers de sa manche.

— Où est le docteur Desroches? demanda Étienne.

Tout en ravalant un sanglot, elle secoua les épaules sans répondre.

— Est-ce qu'on l'a arrêté?

— Ils sont venus pour le prendre, mais ils ne l'ont pas trouvé, le pauvre homme!

— Et Mlle Thérèse?

— Elle est là-haut.

Il gravit rapidement l'escalier et entra dans le cabinet du docteur. La pièce gardait encore les traces du passage des gens de la police: tiroirs forcés, vitrines béantes, papiers épars sur le carreau. — Après avoir perquisitionné dans toute la maison et fait subir un pénible interrogatoire à la jeune fille, le commissaire de police s'était retiré en constatant la disparition du médecin. Thérèse était assise dans un fauteuil, le front dans ses mains et le regard perdu dans le vide. Au bruit des pas, elle se retourna lentement, et, apercevant Étienne Maugars, elle se leva d'un air indigné.

— Comment osez-vous vous présenter ici? murmura-t-elle, venez-vous le chercher, vous aussi?.. Il s'est sauvé à temps, Dieu merci, et ses ennemis ne le trouveront pas.

— J'avais peur qu'on ne l'eût arrêté, répondit Étienne, et je m'étais permis d'entrer pour vous offrir...

Il balbutia et s'interrompit, déconcerté par l'étrange regard de mépris qui tombait des yeux de Thérèse.

— Offrir quoi? reprit-elle avec une ironie amère, vos bons avis!.. C'était hier qu'il fallait venir nous dire ce que vous saviez.

— Hier! s'exclama-t-il stupéfait, mais je ne savais rien, c'est ce matin seulement...

— A quoi bon mentir! répliqua-t-elle avec colère, vous n'ignoriez rien, pas plus que Célestin Tiffeneau... Vous étiez instruits tous deux de la trahison de votre père.

— Mon père?.. La douleur vous égare, mademoiselle ; comment pouvez-vous croire mon père capable d'une pareille vilenie?

— Je crois M. Maugars capable de tout... La vue de mon père lui était désagréable; nous le gênions, et il s'est débarrassé de nous.

Étienne la regardait d'un air sombre, tandis que, debout contre le bureau semé de papiers déchirés, elle tordait nerveusement dans ses doigts un fragment de journal. — Des preuves, murmura-t-il, quelles preuves avez-vous contre-nous?

— Hier, votre père a dénoncé le mien à la sous-préfecture; il a amené avec lui M. Tiffeneau pour appuyer sa dénonciation, et c'est sur leur témoignage que l'arrestation a été ordonnée... Interrogez Célestin, et, si son patron ne l'a pas complètement corrompu, il avouera la vérité.

— Ce serait une infamie!

— C'en est une... Du reste, ajouta-t-elle tristement, à quoi bon ces explications? Laissez-moi, je suis lasse... Je vais quitter le pays, et en le quittant je n'ai qu'un désir, c'est de pouvoir oublier le nom de Maugars et tous ceux qui le portent!

— Mademoiselle, dit Étienne avec un frémissement dans la voix, si ce que vous supposez est vrai, je n'ai pas le droit de vous reprocher la dureté de vos paroles... J'ose encore douter cependant; mais si c'était vrai, si mon père a eu réellement le pouvoir funeste que vous lui attribuez, j'en jure par ce qu'il y a de plus sacré, avant ce soir il aura réparé le mal qu'il a fait, ou il n'y aura plus rien de commun entre lui et moi...

Il chercha à rencontrer une dernière fois le regard de Thérèse, mais elle avait détourné la tête. — Alors il sortit précipitamment et gagna la rue. Cinq minutes après, il était dans le vestibule de sa propre maison, et, ouvrant brusquement la porte de son père, il entrait sans frapper dans le cabinet du banquier.

Par cette brumeuse journée de décembre, la pièce avait encore un aspect plus sinistre et plus tragique. Bien que depuis vingt-quatre heures elle fût devenue le cabinet du nouveau maire de Saint-Clémentin, la récente dignité du maître n'y avait mis ni une lueur ni un sourire. Les rideaux pendaient lamentablement le long des vitres poudreuses; le papier déchiré se recroquevillait avec le même air maussade sur le plâtras des murs, et la pendule sonnait

les heures avec sa même voix enrouée et inhospitalière. — M. Maugars, tout de noir habillé, décachetait son courrier devant le bureau, où un chapeau et des gants posés sur le casier indiquaient qu'il se préparait à sortir. En voyant son fils pénétrer avec ce sans-façon dans son sanctuaire, il se leva avec humeur et fronça les sourcils.

— Depuis quand entre-t-on ici comme dans un moulin? s'écria-t-il, ne pouvais-tu t'informer d'abord si j'étais disposé à te recevoir?.. Je n'aime pas ces manières-là, tu le sais bien!

— Mon père, commença Étienne sans perdre du temps à s'excuser, les gendarmes sont venus ce matin chez le docteur Desroches pour l'arrêter?

Le banquier regarda son fils d'un air impassible : — Ensuite?

— On dit que M. Desroches a été dénoncé par vous, sur le témoignage de Célestin.

M. Maugars ne put réprimer un mouvement de colère. — Cet imbécile de Tiffeneau n'a donc pas pu tenir sa langue! s'exclama-t-il. Tonnerre de Dieu, je la lui ferai rentrer dans le gosier!

— C'était vrai! murmura Étienne avec un accent déchirant. — Puis il reprit d'une voix plus ferme : — Célestin n'a pas parlé, je tiens tout de Mlle Desroches, que je quitte à l'instant.

— Ah!.. Dans ce cas, cette demoiselle n'a dit que la moitié de la vérité. Son père s'était dénoncé lui-même par ses propos séditieux... Il était noté comme un agent de désordre, et il m'appartenait, en ma qualité de magistrat civil, de faire arrêter un homme dangereux pour la tranquillité publique.

— C'était une triste besogne, et il eût mieux valu la laisser faire par la justice.

— Là-dessus, je ne dois de comptes qu'à ma conscience... Je suis l'esclave de la loi.

— La loi! s'écria Étienne indigné... Il s'arrêta et se contraignant : — Au surplus, ajouta-t-il, cette mesure odieuse a été prise en pure perte, car le docteur Desroches, prévenu à temps, a pu s'échapper.

— Nous le savons, répliqua sèchement M. Maugars, mais nous sommes sur ses traces, et avant peu il sera sous les verrous.

— Mon père, dans l'intérêt de votre honneur et du mien, ne continuez pas cette poursuite acharnée contre un homme dont le seul crime est de n'avoir pas les mêmes opinions que vous.

— Mon honneur n'a rien à voir là dedans; d'ailleurs la justice est saisie, et je n'ai plus le droit de me mêler de l'affaire.

— Vous en avez le droit et le pouvoir, affirma énergiquement Étienne; en ce moment vous êtes tout-puissant à Saint-Clémentin; le parquet et la sous-préfecture n'agissent que d'après vos conseils... Hier, vous vous en vantiez encore devant ma mère et devant moi...

Il est de votre devoir d'employer cette toute-puissance à réparer le mal qu'elle a servi à faire.

— Mon devoir, répliqua M. Maugars en se redressant et en boutonnant sa redingote, est d'assurer le succès de l'acte sauveur du deux décembre, en débarrassant le pays des factieux qui voulaient le mettre à feu et à sang.

C'était l'une des phrases de la proclamation qu'il avait adressée le matin même à ses administrés; il la trouvait belle et il n'était pas fâché d'en essayer l'effet sur son fils; mais celui-ci n'en parut pas le moins du monde ébranlé.

— Il ne s'agit pas de politique, mais d'humanité! s'écria-t-il, songez que, si vous n'étouffez pas l'affaire, cet homme sera jeté en prison ou forcé de vivre en exil; dans les deux cas, il est ruiné, et sa fille, une enfant de dix-sept ans, reste seule, sans fortune, exposée à tous les dangers et à toutes les misères.

— Ah! fit le banquier en haussant les épaules, voilà le fin mot... Cette fille te tient donc bien au cœur?

— Oui, avoua imprudemment Étienne, oui, je l'aime, et le coup dont vous la frapperez m'atteindra en pleine poitrine.

M. Maugars sourit ironiquement, et se croisant les bras : — Et tu crois, demanda-t-il, que pour une niaise question de sentiment, pour une amourette, je vais entraver le cours de la justice, compromettre ma situation et déranger des combinaisons mûrement réfléchies?.. Mon garçon, tu ne connais pas encore Simon Maugars!.. Quand j'ai une fois pris une résolution, je ne m'arrête jamais à moitié chemin. Le mandat d'arrêt est lancé, il sera exécuté, et un jour tu me remercieras de t'avoir empêché de faire une sottise... J'ai dit; en voilà assez, on m'attend à la mairie, et je suis pressé.

Il brossa rageusement son chapeau avec sa manche et le posa sur sa tête.

— Mon père! — et, tout en s'adressant à M. Maugars, Étienne s'était placé entre lui et la porte, — que ce ne soit pas là votre dernière parole!.. Montrez-vous généreux, juste et humain comme j'ai longtemps cru que vous l'étiez. — Si vous avez de l'amitié pour moi, ne partez pas ainsi! Ne me poussez pas au désespoir par un refus!.. Je vous ai toujours respecté, j'ai eu pour vous un culte de tendresse et d'admiration, ne brisez pas d'un mot les liens de respect qui m'attachent à vous... Si vous pouviez lire au fond de mon cœur, vous verriez ce que je souffre en ce moment... Je vous promets de vous sacrifier tous mes goûts, tous mes rêves, mais à votre tour sacrifiez-moi votre rancune... Je t'en prie, s'écria-t-il en reprenant le tutoiement familier d'autrefois et en lui saisissant les

mains, sois bon!.. Je t'en prie au nom de l'ancienne intimité de notre vie de famille, au nom du repos et du bonheur de ta maison, au nom de ma mère!

Les supplications d'Étienne étaient si énergiques, si désespérées et si poignantes, que l'on eût dit qu'elles voulaient pénétrer jusque dans l'âme obscure des choses, jusque dans l'intime substance des meubles qui garnissaient le cabinet du banquier. Ce maussade cabinet de travail, qui avait déjà entendu, depuis quinze ans, bien des prières navrantes, n'en avait jamais ouï de pareilles à celles-là. Elles s'échappaient des lèvres du jeune Maugars avec une intensité d'accent qui aurait remué des pierres. Le papier en lambeaux et les plâtras des murs en devaient être imprégnés pour longtemps. Les rideaux fanés devaient les retenir durant bien des jours dans leurs plis, et la pendule devait les sentir vibrer longuement sur son timbre fêlé. Un instant, elles percèrent même la dure carapace de M. Maugars; au contact des mains brûlantes de son fils, cette nature de granit sembla s'échauffer et s'amollir, et quelque chose du père palpita pendant un moment sous la rugueuse enveloppe de l'homme d'affaires. Mais la façon dont ce manieur d'argent entendait l'amour paternel ne lui permettait pas de céder à une émotion qu'il regardait comme une faiblesse. Le nom de Mme Maugars, invoqué innocemment par Étienne, amena un sourire sur ses lèvres, et ce fut fini : l'attendrissement s'évapora; Simon Maugars reprit tout son aplomb, toute sa raideur, et dégageant ses mains de l'étreinte d'Étienne : — Tu déraisonnes! dit-il, et je n'ai pas de temps à perdre... Bonjour!

Il enfonça résolument son chapeau, écarta vivement son fils et s'esquiva par la petite porte des bureaux.

Son pas violent faisait crier les marches de l'escalier du couloir. Il s'en allait, enchanté de s'être tiré à peu de frais d'une situation désagréable, et il ne songeait pas que, derrière lui, au fond de ce cabinet où Étienne demeurait, pâle, les dents serrées et les oreilles bourdonnantes, tout un écroulement silencieux se produisait dans l'ombre. Tandis que l'ancien maçon sortait, fier d'avoir maintenu sa volonté, l'édifice de prospérité domestique qu'il avait si laborieusement élevé s'effondrait à tout jamais, entraînant dans ses décombres l'estime, le respect et l'amour de ce fils unique pour lequel il avait amassé, par tous les moyens, une fortune princière; — et à la place où ces ruines venaient de s'engloutir, un abîme infranchissable se creusait entre le père et l'enfant...

A cette même heure, Thérèse Desroches achevait ses préparatifs de départ. Les gens de justice n'avaient point perdu de temps, et, sitôt la fuite du docteur connue au parquet, ordre avait été

donné de mettre sous séquestre les biens de M. Desroches. Le président Sourdeval était accouru alors et avait offert à Thérèse de l'emmener aux Palatries, mais la jeune fille avait refusé, en annonçant son intention de se retirer sur-le-champ chez son père nourricier. Le président n'insista pas. Bien qu'il fût inamovible, il avait peur pour son repos, et il trouvait qu'il s'était déjà suffisamment compromis pour son camarade Desroches, dans un moment où ceux qui donnaient asile aux républicains étaient regardés comme les ennemis du gouvernement.

Restée seule, Thérèse chargea la servante de porter sa malle aux messageries. Le courrier de Poitiers était parti dès l'aube, et la jeune fille ne voulait pas rester un jour de plus à Saint-Clémentin. Elle était trop pauvre maintenant pour louer une voiture particulière, et elle résolut de faire à pied les deux lieues qui la séparaient des Maisons-Blanches, où la diligence d'Angoulême passait dans la soirée. Elle s'enveloppa dans un châle et, tenant à la main un petit sac où il y avait un peu de linge et des objets de toilette, suivie de Dache qu'elle emmenait, elle quitta pour toujours la maison de la rue Louis XIII.

Elle gagna par un sentier détourné la route de Niort. Il tombait une pluie fine et, derrière elle, Saint-Clémentin disparaissait dans le brouillard. Morfondue, les yeux humides et le cœur gros, Thérèse marchait rapidement à travers la brume, sur cette grande route banale qui est le seul domaine laissé à ceux qui n'ont plus de foyer domestique et qui cheminent sans famille vers un gîte incertain. Entre ces deux files d'ormes aux branches noires et effeuillées, plus d'un malheureux était passé avant elle : — vagabond, enfant sans mère, ouvrier sans ouvrage; — peut-être même le docteur Desroches errait-il aussi sur le grand chemin boueux, en évitant les villages et en croyant entendre à chaque minute les chevaux des gendarmes du deux-décembre!.. La brume augmentait, la nuit allait tomber. Thérèse resserrait sur ses épaules les plis du tartan mouillé, et se sentait comme perdue dans la campagne assombrie et déserte. A la croisée des routes de Niort et de Bordeaux, elle posa son sac sur les degrés d'un poteau, et prêta l'oreille. Tout à coup Dache aboya, et, à travers l'obscurité pluvieuse, la jeune fille entendit tinter les grelots de la diligence qui devait l'emporter loin de Saint-Clémentin.

ANDRÉ THEURIET.

(La troisième partie au prochain n°.)

LA

FAMILLE ET LA JEUNESSE

D'HENRI DE ROHAN

I.

LA FAMILLE.

La maison de Rohan est une des plus illustres de la Bretagne. Un généalogiste en fait remonter l'origine à Ruhan ou Rohan, fils puîné de Conan Mériadec, premier roi de Bretagne, et d'Ursule, fille d'un roi d'Angleterre, environ vers l'an 400, quelque peu avant la naissance de la monarchie française. Dom Lobineau, dans son histoire, dit qu'un vicomte de Porhoët bâtit le château de Rohan vers la fin du XIe siècle; ses descendans prirent le nom de Rohan. Le père Anselme fait remonter la généalogie de cette famille à Guetenoch, vicomte de Porhoët, qui vivait en l'an 1026.

Alain, huitième du nom, servait sous Bertrand Du Guesclin et sous Olivier de Clisson; il épousa Béatrix de Clisson, la fille et l'héritière du connétable : le domaine et le château de Blain entrèrent ainsi dans la maison de Rohan. Le château avait été construit dès 1108 par Alain Fergent à son retour de la première croisade; on trouve dans la tour ronde dite du Pont-Levis des M couronnés accostés du

lion armé, couronné et lampassé d'or, qui appartiennent aux Clisson (1).

Le connétable Olivier avait fort agrandi le château : après la bataille d'Auray, où il perdit un œil, il avait demandé au duc de Bretagne de lui donner le château du Gavre avec la forêt; « à quoy luy respondit ledict duc qu'il l'avoit donné au capitaine Chandos, Anglais; à quoy ledict messire Olivier respondit par telles paroles : — Je donne au diable, si jà Anglais sera mon voisin. — Et sur tant s'en partit ledict messire Olivier avec une grande compaignie de gens de guerre et vinct audict lieu du Gavre, et brusla et fiet brusler ladicte place et chasteau, et ce faisant s'en alla à Blaing, et peu de temps après il fit prendre et emporter grand nombre de pierres du chasteau au Gavre, au lieu dict de Blaing, auquel il fist faire partie du chasteau de Blaing (la tour du connétable) (2). » Le connétable habitait plus souvent Josselin que Blain; il mourut à Josselin en 1407.

Alain IX et Jean II de Rohan habitèrent constamment Blain. Les fils de ce dernier n'eurent point d'enfans, et Anne de Rohan, l'aînée de ses filles, épousa Pierre de Rohan, seigneur de Frontenay, de la branche cadette de Rohan-Gyé. C'est de cette Anne de Rohan et de son cousin que descendirent tous les autres vicomtes et plus tard le duc de Rohan.

Le dernier Rohan de la branche aînée, Jacques, était très faible d'esprit. Il avait un frère dans les ordres, évêque de la Cornouailles : comme lui-même n'avait pas d'enfans, son père avait stipulé dans le contrat de mariage d'Anne de Rohan (27 septembre 1515) que, s'il ne restait point d'héritier direct de son nom, le sieur de Frontenay, qui épousait sa cousine Anne de Rohan, et leurs enfans, prendraient et porteraient le titre et les armes des vicomtes de Rohan.

Pierre de Frontenay, le chef de cette nouvelle lignée, fut tué à la bataille de Pavie (1525). Sa veuve Anne ne lui survécut pas longtemps; dans son testament, elle recommanda ses deux enfans, encore en bas âge, à Marguerite de Navarre, la sœur du roi François Ier. « En recommandant mesdicts enfans à ladicte dame et à mondict bon cousin monsieur de Rieulx, requerant icelle dame me pardonner la hardiesse que je prends lui faire ceste requeste; que je luy supplye me octroyer par sa charité et bonté dont par cy devant a usé envers moy. »

On va voir que ces quelques lignes tracées par une main déjà défaillante eurent des effets considérables : la destinée a des mys-

(1) Cet M est l'M onciale du XIIIe siècle, qui avait été adopté, nous ne savons pourquoi, par les Clisson, longtemps avant le connétable; cette lettre a été retrouvée aussi à l'ancien hôtel de Clisson, devenu l'École des Chartes.

(2) *Le Château de Blain*, par M. Prével. Nantes, 1869.

tères merveilleux. Ce fut sans aucun doute l'influence de Marguerite de Navarre qui inclina une des plus antiques maisons bretonnes vers les idées religieuses qui commençaient à se répandre en Europe.

Marguerite de Navarre fut une mère plutôt qu'une tutrice pour René de Rohan, l'aîné des deux orphelins confiés à sa garde (1). Elle lui choisit pour femme Isabel d'Albret (2), fille de Jean d'Albret, roi de Navarre; elle maria aussi Jacqueline de Rohan, fille de François de Rohan, seigneur de Gyé, à François d'Orléans-Longueville, marquis de Rothelin. Comme Isabel d'Albret, la marquise de Rothelin devint une des plus ferventes adeptes de la réforme. Marguerite de Navarre alla vers 1537 à Blain faire une visite à sa belle-sœur, et son séjour valut à Blain l'honneur d'une visite royale. Le roi Henri II alla chasser à Blain après avoir été visiter à Châteaubriant le connétable de Montmorency. « Le haut et puissant seigneur de Rohan, prince breton très illustre, faisait grand appareil pour dignement recevoir le roy en ses maisons de Blain et de Fresnay, ce qu'il fit très honorablement, tenant en grande libéralité maison ouverte à toute la noble suite du roy, par l'espace de dix à douze jours, durant lequel temps le roy, la reyne, les princes et gentilshommes, prenaient leur plaisir et exercice ordinaire, au déduict de la chasse, à quoy les terres dudict seigneur de Rohan sont fort aptes et convenables; et de là délibéra le roy de faire sa dicte entrée à Nantes (3). »

On ne sait presque rien du jeune René de Rohan. Le père Taillandier raconte seulement qu'il reçut en 1548 à Morlaix la jeune reine Marie Stuart. « Le vicomte de Rohan, son parent, alla la recevoir à la descente du vaisseau, et lui fit une entrée solennelle dans Morlaix. Cette princesse étant déjà dans la ville et pressée d'entrer au logement qu'on lui avait préparé, le pont sur lequel elle venait de passer, se trouvant trop chargé, se rompit et tomba dans la rivière. Les Écossais de la suite de la reine, s'imaginant qu'on en voulait à la liberté de cette princesse, crièrent à la trahison. Le vicomte, qui marchait à côté de la litière de la reine, fut offensé d'un soupçon si injurieux, et répondit d'un ton ferme que « jamais Breton n'avait fait trahison, » et pour rassurer les Écossais, il ordonna sur-le-champ qu'on arrachât les gonds de la porte de la ville et qu'on en rompît les chaînes. »

Isabel d'Albret eut cinq enfans, tous nés au château de Blain; elle

(1) La reine Jeanne de Navarre avait épousé en 1377 Jean II, vicomte de Rohan. — Marguerite de Rohan, femme de Jean, comte d'Angoulême, fut la grand'mère de François Ier.

(2) Sœur d'Henri d'Albret, aïeul maternel d'Henri IV.

(3) *Histoire des évêques de Nantes*, par l'abbé Travers.

eut la douleur de perdre son mari encore jeune. Celui-ci, nommé en 1551 chevalier de l'ordre du roi et capitaine de quarante lances de ses ordonnances, fut tué le 20 octobre 1552 auprès de Metz dans un combat soutenu contre le marquis Albert de Brandebourg pendant l'investissement de cette ville par l'empereur Charles-Quint.

Isabel, veuve, enfermée entre les quatre grandes tours de Blain, n'eut plus d'autre pensée que le ciel : elle avait de bonne heure ouvert son cœur aux enseignemens de Marguerite de Navarre : « Le pays de Bretagne (1), écrit De Bèze, entre toutes les autres provinces de la France a été tardif à recevoir la doctrine de l'Évangile, y estant le peuple fort séditieux, combien qu'une partie de la noblesse en ces derniers temps se soit montrée fort affectionnée à la parole de Dieu. Le moyen duquel Dieu se servit pour réveiller ce peuple fut le sieur d'Andelot, lequel en ceste mesme année (1558), au mois d'avril, arrivé en sa maison de la Bretesche menant avec soi Gaspard Carmel, autrement Fleury, ministre de l'église de Paris, le feit prescher à huis ouvers et le jour de Pasques en la maison de Lormais, où fut aussi administrée la sainte cène en bonne compagnie. » D'Andelot, frère de Coligny, avait épousé Claude de Rieux (2), qui lui avait apporté d'immenses biens en Bretagne. Il alla visiter ses terres et fit une visite à Isabel d'Albret en compagnie de Fleury et d'un autre ministre nommé l'Oiseleur qu'il voulait fixer en Bretagne. Isabel les reçut « comme des anges du Seigneur. » Elle fit prêcher Fleury dans la grande salle du château de Blain en présence de ses enfans, de ses officiers et de ses vassaux.

Il faut noter avec soin les premiers contacts de l'ancienne et de la nouvelle foi : parfois elles se heurtent violemment, parfois aussi elles semblent vouloir s'accommoder. Ainsi, malgré les prêches calvinistes du château, rien ne fut changé dans la paroisse de Blain en 1558 et en 1559; un acte de baptême de cette dernière année, que l'on conserve encore, nous prouve que des calvinistes ne se refusaient pas encore à tenir des enfans sur les fonts et à participer aux cérémonies du culte catholique à l'occasion. Cependant une preuve qu'il y avait dans l'esprit des parrains et marraines une arrière-pensée peu favorable au catholicisme, c'est que l'acte de baptême ne porte d'autres signatures que celle de l'officiant : Pierre Havard, recteur résignataire.

On suppose que Mme de Rohan obtint en 1560 la permission d'avoir continuellement le prêche à Blain. Elle s'était tout à fait déclarée après le voyage de D'Andelot, et son fils aîné avait épousé les idées

(1) De Bèze. — *Histoire ecclésiastique*, t. I, page 151.

(2) Claude de Rieux, fille de Claude de Rieux et de Catherine de Laval.

nouvelles avec l'enthousiasme de la jeunesse. On lit dans l'*Histoire ecclésiastique de la Bretagne* (1) : « Sans nous embarquer trop dans la conjecture, restreignons-nous à ce qui est venu de père en fils par tradition jusqu'à Mme Marguerite, princesse de Rohan, qui m'en a informé de sa propre bouche. C'est que durant la plus grande rigueur des édits, Mme Isabeau se tenant à Blain, sa plus belle maison et la plus commode, obtint du roi la permission d'exercer ouvertement sa religion chez elle avec tous ses domestiques. Pour régler le nombre, le gouverneur de Bretagne, qui était pour lors M. le prince de Montpensier, alla la trouver à son château de Blain, et comme il témoigna de l'étonnement sur la grande quantité de gens qu'elle faisait enrôler (elle avait fait venir tous ceux qui, dans le pays, étaient de la religion): « Quoi, dit-elle avec quelque émotion de colère, trouvez-vous étrange qu'une fille de roi ait un si grand train? » Ceci se doit apparemment rapporter tout au plus tard à l'année 1560, sous le règne de François II, parce que ç'a été la plus rigoureuse contre la réformation, ou la suivante, 1561, sous le règne de Charles IX, au commencement. Auquel temps fut donné le sanglant édit de juillet, défendant, sous peine d'exil, tout exercice de la religion autre que de la romaine (2). » Le fils de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, celui qui devait devenir Henri IV, avait eu pour parrain le roi de France (représenté par le cardinal de Bourbon et le roi de Navarre), et pour marraine sa tante Isabel d'Albret. Ce baptême s'était fait à Pau le 6 janvier 1554. Ni Isabel ni Jeanne d'Albret ne s'étaient donc encore ouvertement déclarées pour la religion. Jeanne, dont la foi devait plus tard devenir si ardente et si fanatique, hésita longtemps. Elle modéra le zèle de son mari, qui avait fait venir de Genève le ministre Boisnormand, elle craignait de perdre ses domaines français, elle redoutait les armes d'Henri II. Brantôme dit que « la reine de Navarre, qui estait jeune, belle, et très honneste personne et qui aimait autant une danse qu'un sermon, ne se plaisait pas à ceste nouveauté de la religion. » Mais avant la mort d'Henri II, Jeanne d'Albret avait épousé publiquement les idées nouvelles. Les dernières années de ce règne marquent un moment singulier de l'histoire religieuse. Antoine de Bourbon, toujours entouré de ministres protestans, continuait d'aller à la messe. Il avait des chapelains et des pasteurs. Jeanne d'Albret

(1) Le Noir de Crevain, *Histoire ecclés. de Bretagne*, p. 60-61. — L'auteur a été ministre à Blain depuis 1651 jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Son manuscrit, conservé à la bibliothèque de Rennes, a été publié en 1851 par M. Vaurigaud, pasteur de l'église réformée de Nantes.

(2) Isabel de Navarre fut pendant quelque temps seule à jouir de la prérogative du prêche avec Renée de France, duchesse de Ferrare, seconde fille de Louis XII, qui vivait à Montargis.

faisait bâtir un prêche au pied du château de Vendôme et restait encore catholique. Tout le monde chantait les psaumes de Marot; la cour du roi Henri II en faisait ses délices. Catherine de Médicis faisait mine quelquefois de pencher vers la réforme. Tourmenté par son humeur changeante et par son ambition inquiète, Antoine de Bourbon quitta et reprit si souvent la cause protestante, qu'on lui donna le surnom d'Eschangeur. Pour Jeanne d'Albret, une fois décidée, rien ne put la faire changer; et, s'il faut admirer sa courageuse sincérité, on ne peut que regretter qu'elle se soit laissé entraîner trop souvent jusqu'à la persécution contre les catholiques.

Isabel d'Albret était de la même trempe que celle qui écrivait à Catherine de Médicis : « Madame, si j'avais mon fils et tous les royaumes du monde, je les jetterais tous au fond de la mer plutôt que de perdre mon salut. » L'esprit farouche, la volonté de fer, la droiture des d'Albret devaient revivre plus tard dans le duc de Rohan.

Deux ans déjà avant l'arrivée de D'Andelot en Bretagne, Isabel avait eu quelques démêlés avec son fils aîné, le vicomte de Rohan, elle avait quitté Blain et était allée demeurer quelque temps en Gascogne; le « pur Évangile » n'avait pas ramené la paix : le vicomte de Rohan était bizarre, d'humeur difficile, si travaillé de la goutte qu'il fut surnommé Henri le Goutteux. Il ne s'accordait avec sa mère que dans la défense des intérêts protestans, ouvrant généreusement son château aux ministres et aux calvinistes persécutés de l'église de Nantes. En 1562, il s'en trouva un si grand nombre qu'on tint à Blain une sorte de colloque (1). Le vicomte de Rohan défendit l'exercice du culte catholique dans l'église paroissiale de Blain; on brisa les vieux autels et l'on effaça toutes les traces de l'ancienne religion. Cette intolérance était d'autant plus coupable que ce qu'on nommait l'*église* de Blain ne comprenait alors, outre Henri de Rohan et sa sœur Françoise, que quelques personnes dépendantes du château.

La guerre civile, il est vrai, venait d'éclater pour la seconde fois. Le frère cadet du vicomte, Jean de Rohan, qu'on appelait Frontenay, âgé seulement de vingt et un ans, était allé joindre le prince de Condé. Il avait été admis aux pourparlers avec la reine mère, puis

(1) « En ce temps, au mois d'août 1562, ceux de la religion réformée de Nantes furent contraints par les menaces que leur faisaient ceux de la religion romaine (contre ce qu'ils avaient promis à M. d'Étampes, gouverneur et lieutenant général pour le roi en Bretagne, de vivre en paix), de sortir hors ladite ville, et se rangèrent à Blain, terre de monseigneur de Rohan, lequel les reçut humainement, jusqu'à les loger en son château, sans exception de riche et de pauvre, et y furent depuis ce temps jusqu'à la fin de novembre 1563, qui est un an, quatre mois; auquel lieu de Blain, durant ledit exil, plusieurs enfans furent baptisés. » (Registres de Nantes. Travers, vol. 2e, page 374.)

avait suivi le prince devant Paris, et enfin à Dreux. Il commandait, pendant la bataille, avec Grammont, un bataillon français composé de deux mille cinq cents hommes de pied; le duc de Guise, voyant ce bataillon entièrement dépourvu de cavalerie, tira deux cents chevaux de ses troupes, fit marcher des arquebusiers sur sa droite, puis s'avança avec le bataillon espagnol contre le bataillon huguenot. Il en eut bon marché; Grammont et Frontenay (c'était, nous venons de le dire, sous ce dernier nom qu'on désignait alors Jean de Rohan) se retirèrent les premiers, au dire de Th. de Bèze, « et tous les soldats après eux, mais non pas si vite qu'eux pour ce qu'ils étaient à cheval et les autres à pied : tellement qu'il n'y eut que les trois premiers rangs qui combattirent après avoir tiré une volée de leurs quatre pièces de campagne. »

Deux ans après la bataille de Dreux, le roi Charles IX fit un voyage en Bretagne avec sa mère et le prince de Condé, au mois d'octobre 1565, et « averti, dit Crevain, de la désolation de la messe dans la paroisse de Blain, fit remettre sur pied le culte romain dans la grande église du bourg. » On n'eut plus le prêche que dans les chambres du château.

Le 15 février 1566, le vicomte de Rohan épousa Françoise de Tournemine, fille de René de Tournemine, seigneur de la Hunandaye. Françoise de Tournemine était catholique. « On ne voit pas, dit Le Noir de Crevain, qu'elle ait fait pécher son mari comme les femmes de Salomon, ni que l'église de Blain, pour l'amour d'elle, ait rien perdu de ses libertés. » Cette dame présenta des enfans protestans au baptême; « il faut dire que, bien que ces personnes-là fussent à demi rangées sous le joug de la vérité, on passait par-dessus leur religion, pour admettre des enfans en la vraie église. » Sa mère Isabel avait en vain essayé d'empêcher ce mariage, comme le prouve la lettre qu'elle écrivait de Pontivy, où elle s'était retirée, à son fils Jean, seigneur de Frontenay :

« Mon fils, je crois qu'avez peu entendre, comme après tous les beaux traictemens et ennuys que j'ai peu recevoir en ceste maison de votre frère, le peu de respect qu'il m'a porté, et non-seulement à moy, mais à la grandeur de sa maison et à tous ses parents et amys, ayant prins alliance sans en daigner parler à aulcun, fors qu'à ses bons gouverneurs qui l'ont guidé par le passé, taschant toujours à la ruyne totale de sa maison et croy qu'à présent ilz sont arrivez au comble de leurs désirz. A cette cause estant délibérée de n'en plus endurer et advertye de la donation qu'il a faicte de ses meubles, désire supplier le roy d'être remise en premierz contractz et me retirer de leur compaignie, n'espérant pas le party d'une femme de race de trop nécessiteuse, avoir mieulx pour l'advenir. En attendant moyen de faire telle remontrance à sa majesté,

vous prie ne faillir de par moy de vous mectre en ma maison de Bleign en attendant que ils sy logent et empescher que les meubles ne soient par autres prins, et plus tost qu'ils tombent en autres mains, veulx qu'en mon nom vous en saisissiez et que vous les restroiez pour en tenir compte au roy quand il lui plaira. Je ne vous en feray plus longue prière, m'assurant que vous ny ferez faulte et que ne fauldrez à faire l'office d'un bon fils comme vous avez toujours faict, et, sur cette assurance, je ferai foi me rendant à votre bonne grâce, priant Dieu, mon fils, vous tenir en sa saincte grâce.

« De Pontivy — votre bien bonne mère et amye — Isabeau de Navarre. »

Jehan de Rohan (qui avait alors vingt-cinq ans) se rendit à Blain, pour obéir à sa mère, avec vingt hommes d'armes, avant que les nouveaux mariés n'y fussent revenus. Il força la porte du cabinet qui renfermait la vaisselle d'argent; il enleva des pièces de tapisserie, des robes de drap d'or, des meubles, et fit transporter le tout au pays de Saintonge et de Poitou.

« Henri de Rohan, écrit-on dans l'*Histoire du Château de Blain*, fort mécontent de ce coup de main, poursuivit en justice son frère, qui était déjà dans les prisons du palais, à Rennes, sous la fausse inculpation intentée contre lui par Mr d'Étampes, à cause de la mort de sa femme, Diane de Barbançon (1). »

I.

C'est après Moncontour que nous entendons parler pour la première fois d'un frère cadet d'Henri et de Jean de Rohan, du troisième et plus jeune fils d'Isabel d'Albret. René, qui se montra le plus digne de porter le grand nom de Rohan (2), était né en 1550; il n'avait que deux ans quand il perdit son père : il fut nourri par sa mère de façon à devenir, suivant l'expression de De Thou, *vir probus et candidis moribus*.

René porta les armes avant même d'être un homme. Au moment où se livra la bataille de Moncontour, il n'avait que dix-neuf ans : assista-t-il à la sanglante défaite des siens? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que Pontivy (c'est ainsi qu'on le nommait alors) gardait après la déroute le château de Beauvoir-sur-Mer, appartenant à la dame de la Garnache, qu'on nommait aussi dame de Nemours. Le château fut battu avec des pièces prises aux protestans à Moncontour; Pontivy manquait d'eau, il soutint pourtant le siège pen-

(1) Diane de Barbançon-Cany, fille de Michel de Barbançon, seigneur de Cany, et de Péronne de Pisseleu.

(2) René de Rohan, qui porta successivement trois noms : Pontivy, Frontenay et Rohan.

dant douze jours et ne rendit le château et la garnison qu'aux conditions les plus honorables. Marans fut réduit aussi un mois après la bataille sous l'obéissance du roi. Pontivy se retira à La Rochelle après la capitulation : il y trouva Jeanne d'Albret et Soubise (le baron Du Pont-Soubise, premier époux de Catherine de Parthenay, la fille de Jean de Parthenay-L'Archevêque, sieur de Soubise; le baron Du Pont avait assumé après son mariage le nom de Soubise). L'un des hommes de la suite de Soubise, nommé Verbuisson, essaya traîtreusement de livrer la ville aux royaux, mais ce projet fut déjoué. Les protestans réussirent à reprendre Marans : Puiaut, La Noue, Soubise et d'autres marchèrent toute la nuit, souvent ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et chassèrent la garnison catholique (mars 1570).

Après cette surprise, les protestans ne cessèrent de courir le Bas-Poitou jusqu'à ce qu'une grosse armée royale y fut envoyée; La Noue, les deux Rohan et Puiaut lui tinrent tête : on livra bataille à Saint-Gemme. Les Poitevins obtinrent la victoire : ils mirent le siège devant Fontenay-le-Comte; mais La Noue eut le bras cassé d'une balle devant cette place. Il fut porté à La Rochelle, laissant Soubise chef de l'armée. Le départ de La Noue jeta le découragement parmi les protestans. Soubise réussit pourtant à faire capituler la place (le 28 juin).

C'est à ce moment que la reine de Navarre nomma le cadet des Rohan, Pontivy, chef de toutes les troupes de l'Angoumois, malgré sa grande jeunesse : elle avait été frappée de ses rares qualités. La reine voulait reprendre Saintes et toute la Saintonge, autrefois très affectionnées aux idées nouvelles; « elle fit tant que les Angoumoisins promirent de suivre Pontivy, en tous les endroits esquels il les voudrait employer (1). » Ainsi Pontivy, chef de l'armée, suivi des Poitevins, s'achemina sur Tonnay-Charente et alla mettre le siège devant Saintes. « Soubize fut envoyé au delà l'eau (où est la ville) avec trois cents chevaux, nombre d'arquebusiers montés et les deux régimens de fantassins de Blacons et Glandaie. Pontivy, avec huit cornettes et le régiment de Payet, voulut demeurer deçà la Charente au pont des Dames, afin d'empêcher le secours qui pourrait entrer aux assiégés, du côté de Saint-Jean ou de Niort. » Soubise conduisit l'assaut : « Soubize néanmoins, suivi de cinq, encore que peu auparavant il eût reçu une harquebuzade par la joue, estimant être mieux accompagné, monta jusques au haut de la brèche, où il donna quelques coups et en reçut d'autres, nommément d'une pique à travers les machoueres, qui le fit retirer avec les autres presque tous blessés et deux ou trois morts. » La ville se rendit le lende-

(1) Le Frère de Laval, page 498.

main ; la garnison catholique eut la permission de garder ses armes et ses bagages. Des soldats huguenots dépouillèrent pourtant individuellement les soldats catholiques qu'ils allaient attendre à quelque distance malgré les remontrances « que Pontivy et autres chefs y sceussent avancer ; encor que ce general en tuast deux ou trois en la présence de tous. »

Tels sont les tristes effets des guerres civiles! Le sieur de Teligny, au commencement de ces guerres, vantait à Coligny l'ordre admirable de l'armée huguenote, où l'on n'entendait pas un blasphème, qui ignorait la *picorée*, qui ne connaissait ni le jeu, ni la débauche. « C'est voirement une belle chose, dit Coligny, moyennant qu'elle dure ; mais je crains que ces gens-là ne jettent toute leur bonté à la fois, et que d'ici à deux mois il ne leur sera demeuré que la malice. J'ai commandé à l'infanterie longtemps et la connois, elle accomplit souvent le proverbe qui dit : de jeune hermite, vieux diable (1). »

La paix fut faite à peu de temps de là, le 8 août 1570, à Saint-Germain-en-Laye. La guerre avait duré bien près de deux ans : pendant ces années troublées de 1568, 1569, les protestans bretons étaient allés encore en foule chercher un asile à Blain, non que le seigneur de Blain fût un vaillant défenseur ou que sa place fût très forte, mais « sa naissance, dit Le Noir de Crevain, mettait à l'abri des dangers sa personne et ceux qui se refugièrent sous son ombre. » Le roi l'avait pris sous sa protection et lui avait accordé une sauvegarde pour toutes ses terres.

Jean de Rohan se trouvait à Paris au moment du massacre de la Saint-Barthélemy. « Il était allé à Paris, dit Le Noir de Crevain, aux noces royales. La veille de la Saint-Barthélemy, il sortit de Paris avec le vidame de Chartres, le comte de Montgommery et plusieurs autres, préférant l'air du faubourg, par soupçon ou autrement. La nuit, ayant entendu le tocsin et le bruit de la ville, ils entrèrent en conseil... (Ici le manuscrit de Le Noir de Crevain a des interruptions)... Ils demeurèrent sur le bord de la rivière de Nesle jusqu'au grand jour. Plusieurs... leur sauvèrent la vie, entre autres le duc... courant aux portes à cheval, pour sortir et les emmener, ne le put, à cause que le portier, n'ayant pas toutes les clefs qu'il fallait, fit perdre l'occasion en retournant chercher les autres ; et le roi, par impatience, leur ayant fait tirer quelques arquebusades leur apprit qu'ils devaient penser à la retraite, non pas à l'entrée ; ce qu'ils firent ayant à dos le duc de Guise, jusqu'à Montfort, mais sans les atteindre. Ainsi M. de Frontenay porta ou envoya les tristes nou-

(1) La Noue, édition de Genève, p. 575.

velles du massacre à Blain, où son aîné, Henri de Rohan, avec le reste de l'église, put bien avoir sa part de la peur et de la douleur, mais non pas de la désolation et dissipation où les autres se virent réduits. » La plupart des églises de Bretagne restèrent sans ministres à la suite du massacre, mais l'église de Blain échappa aux conséquences de la terreur générale.

Pontivy prit en 1574, à la suite de la mort de son frère Jean, le nom de Frontenay et c'est sous ce nom qu'il acquit un grand renom dans la première guerre civile du règne d'Henri III. Les édits de pacification n'étaient que des trêves : il y avait eu quatre guerres et autant d'édits sous Charles IX; il y en eut un nombre égal sous Henri III et sous Henri IV. A peine Charles IX avait-il rendu le dernier soupir, les deux partis commencèrent à remuer. Cinq cents cadets bretons prirent le harnais pour aller batailler en Poitou contre les religionnaires. Frontenay les surprit, les attaqua et les mit en fuite.

La guerre commencée, Frontenay soutint glorieusement le siège de Lusignan, avec cent gentilshommes et six cents soldats contre les troupes du duc de Montpensier. « Frontenai donc, écrit d'Aubigné (1), se voyant dans Luzignan cent six gentilshommes, partagea cela en quatre brigades, à l'une desquelles il voulut commander, pour prendre sa part des périls et labeurs, donna l'autre à Saint-Gelais qui en avait mené au siège plusieurs, les autres deux furent pour Seré et Chouppes, gouverneur. » L'historien huguenot donne tout le détail du siège. Frontenay y fit devoir de chef et de soldat. Tout finit par manquer aux assiégés; mais au premier conseil tenu devant Frontenay, « ceux qui lui avoient dit appart qu'ils estoient réduits au dernier point furent ceux-là mesmes, qui devant plusieurs tesmoins dirent qu'ils avoient encore des bottes à manger, et qu'il ne falloit point céder aux Sancerrois en vertu. » Le duc de Montpensier, touché de l'héroïsme des assiégés, leur accorda les articles les plus honorables. Il permit à Frontenay et aux gentilshommes de sortir avec armes et bagages; quant aux soldats, avec leurs arquebuses, les mèches éteintes et les drapeaux pliés dans des coffres. Les ministres et leurs familles purent se retirer à La Rochelle. « Ainsi finit le siège de Lusignan, qui dura trois mois et vingt et un jours, qui coûta près de 8,000 canonnades, 800 hommes de pied, 2 mestres de camp, quelque 100 que gentilshommes que capitaines. Dedans moururent quelque 30 gentilshommes choisis ou capitaines et 200 soldats, et le château de fond en comble rasé. »

(1) *Histoire universelle*, tome II, liv. II, page 148.

II.

René de Rohan s'éprit d'une jeune veuve qui porte un nom célèbre dans les annales des religionnaires. Catherine de Parthenay, héritière de la maison de Lusignan, fille de Jean de Parthenay-L'Archevêque, seigneur de Soubise et d'Antoinette d'Aubeterre, était née le 22 mars 1554, au château de Parc-Soubise en Poitou. Jean L'Archevêque, cinquième du nom, seigneur de Soubise, avait épousé Michelle de Saubonne (1), dame d'atours de la reine Anne et gouvernante de Renée de France, depuis duchesse de Ferrare. Il en avait eu trois filles et un fils.

Ce fils, Jean de Parthenay-L'Archevêque, sixième et dernier du nom, seigneur de Soubise, a pris place dans l'histoire avec les Coligny et les La Noue. Il avait épousé en 1553 Antoinette Bouchard d'Aubeterre, « dame tenue pour un mirouer de chasteté entre celles de son temps. » Il en eut un fils qui mourut jeune et une fille, Catherine de Parthenay, née le 22 mars 1554, au Parc, en Bas-Poitou. Jean L'Archevêque, l'aïeul maternel du célèbre duc de Rohan, mérite de nous occuper quelque temps. M. Jules Bonnet, à qui l'histoire du protestantisme français est déjà si redevable, a tout récemment publié les Mémoires de sa vie (2), qui, suivant toute apparence, ont été rédigés par le mathématicien François Viète, qui fut le précepteur et l'ami de Catherine de Parthenay, la mère de Rohan.

Soubise, c'est ainsi que nous l'appellerons, naquit quelques mois seulement après la mort de son père; sa mère, quelque temps gouvernante de Renée de France, encore enfant, se retira ensuite de la cour et s'en vint avec ses trois filles et son jeune fils à sa maison du Parc-Soubise (3). Elle y éleva ses enfans, leur fit apprendre les langues grecque et latine et les instruisit dans la nouvelle religion.

Mme de Soubise resta au Parc jusqu'au moment du mariage de Renée de France avec Hercule d'Este, duc de Ferrare. La princesse voulut qu'on lui rendît sa première gouvernante et lui demanda de la suivre en Italie. Mme de Soubise emmena à Ferrare deux de ses filles et son jeune fils. Elle demeura huit ans dans cette ville.

(1) « Elle fut femme fort estimée, tant pour sa sagesse que pour son entendement et grande conduite en affaires; Budœes lui rend ce témoignage. Elle avait dès lors cognoissance de la vraye religion et y instruisit tous ses enfans. » (*Mémoire généalogique,* rédigé par Catherine de Parthenay, 16 pages in-folio. Collection de M. Benjamin Fillon.)

(2) *Mémoires de la vie de Jean de Parthenay-L'Archevêque, sieur de Soubise*, avec une préface et des notes, par Jules Bonnet. Paris, 1879.

(3) En Vendée, commune de Monchamp; le Parc-Soubise n'est plus qu'une ruine.

Soubise retourna à la cour de France à l'âge de dix-huit ans et se donna, comme on faisait alors, à Monsieur d'Orléans (le troisième fils du roi François). Sa mère mourut en 1549, en professant la nouvelle religion; elle avait toujours eu le prêche sur ses terres, et les édits du roi protégeaient encore les ministres.

Soubise suivit dès ses plus jeunes années la profession des armes : il fut un an prisonnier dans les Flandres; il se trouva à toutes les guerres de son temps. Quand les discordes civiles éclatèrent, il prit parti contre les Guise et s'attacha aux Chastillon, « desquels il fut toujours intime amy, tellement que tous trois le tenaient comme pour leur quatrième frère, nommément monsieur l'admiral (1). » Il fut aussi l'ami du maréchal Strozzi, « luy et ledit sieur de Soubise estant au siège de Calais, de la prise duquel ils furent tous deux, par leur labeur et diligence, la principale cause, comme ils logeassent tousjours ensemble et couchassent en même chambre, passant une grande partie des nuits à discourir tous deux, le maréchal Strozzi luy disait souvent : Sommes-nous pas bien misérables de nous hazarder tous les jours et prendre tant de peine pour agrandir et faire cueillir l'honneur de nostre labeur à celuy qui nous voudrait avoir ruynez et qui sera un jour cause de la ruyne de la France? — Disant cela du sieur de Guise qui commandait audit siège. — Il est vray, répondit le sieur de Soubise, mais puisque nostre honneur, nostre debvoir et le service de nostre roy le nous commande, il le fault faire (2). »

Soubise fut au siège de Metz sans y avoir de commandement; c'est après ce siège fameux qu'il se maria (le 9 mai 1553), à l'âge de quarante ans, avec Antoinette d'Aubeterre, une fille de la reine mère, qu'il avait instruite d'abord dans la religion. A peine marié, il dut aller en Picardie prendre part à la campagne malheureuse qui finit par la perte de Thérouanne et d'Hesdin. L'année suivante, nouvelle campagne où Soubise monta à l'assaut de Denain et faillit perdre la vie. Les Guise, pour l'éloigner, le firent envoyer en mission à Parme, où il contribua à tenir le duc dans la neutralité. Mais il eut la douleur de ne pouvoir rien faire pour empêcher la capitulation de Montluc à Sienne. Il revint sans avoir pu relever les affaires de la France en Italie; on le retrouve à la sanglante défaite de Saint-Quentin, et quelques mois après à la prise de Calais.

Soubise avait connaissance de la nouvelle religion : il s'y sentait porté, sans en faire encore publiquement profession. L'entreprise d'Amboise fut le coup qui le détermina. La France était profondément remuée par les idées de la réforme : elle se divisait en deux camps, et la politique hâtait cette division. Les Guise étaient devenus les

(1) *Mémoires de Jean de Parthenay-L'Archevêque*, page 19.
(2) *Ibid.*, page 21.

maîtres du gouvernement et tenaient la famille royale à demi captive. Ils menaçaient déjà les Bourbons, les derniers princes du sang qu'une parenté bien lointaine rattachât aux Valois. Une royauté ferme et assurée de l'avenir aurait pu faire peut-être vivre les deux religions en paix, mais la royauté des Valois, devenue précaire, n'était plus que le jouet et l'instrument d'ambitions et de passions rivales. La religion voilait la politique, la politique la religion. Puisque les Guise étaient les champions de la vieille foi, Condé et son frère, sans attenter contre la reine mère ni contre le roi, devaient essayer de les lier à la cause calviniste qu'ils avaient embrassée, et les âmes du XVIe siècle ne séparaient pas volontiers la persuasion de la force. Il fallait arracher le roi aux Guise, forcer Catherine, qui semblait hésitante, à se prononcer pour le prêche et contre la messe. La religion du peuple était toujours dans presque toute la France l'ancienne religion; mais le peuple devait suivre la religion des princes. Soubise était ami intime de La Renaudie, le chef de la conjuration qui avait été ourdie pour soustraire la reine mère et le jeune roi au gouvernement des Guise. La Renaudie avait confié à Soubise, dès le mois de septembre 1559, le projet qui fut seulement exécuté au mois de mars 1560. Soubise était à la cour au moment où l'exécution approchait; des avertissemens étaient donnés tous les jours à la reine mère, qui tenait Soubise en très grande faveur; celui-ci garda toujours son secret; il voulut quitter la cour, on l'en empêcha. Il était retenu pour le service de la reine et surveillé de près. On voulait lui arracher le nom du lieu où se cachait La Renaudie : « Quand je le saurois, j'aimerois mieux estre mort que de le dire. — Mais pourquoy? lui dist la royne; vous ne devez rien craindre pour luy, car, s'il n'a rien fait contre le roy, il ne sera point puny; — à quoi le sieur de Soubise luy respondit : — Je sçai bien qu'on trouvera qu'il a faict contre le roy, puisqu'il a fait contre ceulx de Guise, car aujourd'huy en France c'est estre criminel de lèse-majesté d'avoir fait contre eulx, d'autant qu'en effet ce sont eulx qui sont rois; — de sorte que jamais on ne sçeut tirer autre chose de sa bouche. »

Il offrit ensuite à la reine d'aller quérir La Renaudie et de faire ce qu'il pourrait pour le remettre entre ses mains, si M. de Guise voulait prendre sur son honneur qu'il pouvait honorablement faire ce que la reine lui demandait. Guise ne voulut point le prendre sur son honneur.

On sait que la conjuration n'aboutit qu'à un massacre; les petites bandes qui s'acheminaient vers Amboise furent attaquées avant de pouvoir se réunir. La Renaudie fut tué, un de ses serviteurs nommé La Bigne subit plusieurs interrogatoires, il ne prononça jamais le nom de Soubise : on fit cacher La Bigne derrière une tapisserie

pour voir s'il reconnaîtrait Soubise; il ne le reconnut point ou feignit de ne le point connaître.

Les massacres d'Amboise, les inquiétudes qu'éprouvait Soubise pour sa propre sûreté, peut-être aussi cette générosité qui entraîne les belles âmes vers les causes malheureuses, hâtèrent le renoncement public de Soubise à la vieille religion. Sa femme s'était déjà déclarée de la nouvelle et longtemps avant l'entreprise d'Amboise elle faisait prêcher chez elle. Soubise avait toujours aimé la cour; son biographe nous fait deviner qu'il en avait trop goûté et savouré les plaisirs; il aimait plus tard à citer le mot de Thémistocle : « J'estois perdu si je n'eusse esté perdu. » Il n'avait pourtant pas encore ouvertement abjuré quand M. le prince fut fait prisonnier à Orléans. La reine l'avait mandé dans cette ville et lui avait promis sécurité; Mme de Montpensier (1) lui avait écrit aussi d'y venir. Quelque danger qu'il pût courir en allant, pour ainsi dire, se livrer aux Guise, il partit; il apprit en route, à Châtellerault, la mort du jeune roi François qui rendait la liberté à Condé et ôtait le pouvoir aux princes lorrains.

Catherine de Médicis se sentait elle-même délivrée; l'histoire la représente à ce moment penchant vers les calvinistes, les protégeant, et s'en servant pour se protéger elle-même. Crut-elle sincèrement qu'elle pourrait réconcilier l'ancienne et la nouvelle foi, obtenir du pape une réforme *catholique*, ramener l'hérésie repentante dans le giron d'une église corrigée? On la peint volontiers sceptique, indifférente, aussi insouciante de la messe que du prêche. Les efforts sérieux qu'elle fit pour retenir Soubise, qu'elle aimait, dans le catholicisme, ne permettent guère de croire à tant de mollesse intellectuelle. Quand Soubise lui annonça loyalement son dessein d'abandonner la messe, il n'y eut rien qu'elle ne lui dît pour l'en empêcher : elle lui promit les plus grandes charges du royaume, lui offrit de le faire gouverneur du jeune roi Charles, capitaine des gardes; Mme de Montpensier joignit ses instances à celles de la reine. Le voyant tout à fait résolu, la reine « luy dit qu'elle le priait de faire que ses subjects ne s'assemblassent pour le presche que de nuict. » Il répondit qu'il ne pouvait les contraindre. « Eh bien donc, dit la reine en haussant les épaules, faites comme vous l'entendrez. »

Elle ne laissa pas de lui envoyer au Parc, où il se retira, l'ordre de Saint-Michel, comme pour l'inviter à revenir. Elle était inquiète de l'ardeur des Guise et cherchait des amis. Après le massacre de Vassy (1er mars 1562) elle prit tout à fait peur. Soubise apprit l'événement à Fontainebleau, où il était allé pour remercier le roi. Il fit de grands efforts pour gagner complètement la reine au

(1) Jacqueline de Longwy.

parti des calvinistes, il restait des heures entières avec elle et avec le chancelier de L'Hospital. Les Guise approchaient : il fallait choisir. La veille de leur arrivée, Soubise représenta encore à la reine qu'elle allait être prisonnière : il ne put la décider. Une fibre saignante la liait, quoique sceptique, à la religion catholique. Elle le supplia de rester, lui laissa espérer qu'elle se déclarerait quand l'état de ses affaires le permettrait; elle ne pouvait se fier qu'à lui. Il tint bon; elle le pria au moins de ne pas encore prendre les armes, mais de lui garder quelques troupes en Poitou pour les amener quand elle l'appellerait. Il ne lui cacha pas qu'il allait joindre ses amis, qu'il savait résolus à employer leur vie pour la délivrer et pour délivrer le roi de la captivité.

Il alla retrouver en effet à Meaux Condé et M. l'amiral. La petite armée huguenote passa sous les murailles de Paris, « dont les Parisiens eurent grand'peur, » et prit le chemin d'Orléans. La cour chercha à amuser l'amiral à Angerville en nouant un semblant de négociation. Soubise le pressa de ne rien écouter; « ils montèrent à cheval et coururent la poste, combien qu'ils fussent dix-huict cents chevaux, jusqu'à une lieue d'Orléans, là où ils eurent avertissement de M. d'Andelot qu'il y estait déjà entré (1). » On parlementa encore quelque temps; M. le prince, l'amiral, D'Andelot, La Rochefoucauld, Soubise, allèrent trouver la reine près de Beaugency. Elle les reçut dans une grange, s'emporta contre Condé, frappa la terre d'un bâton dont elle s'aidait dans la marche, ayant mal au pied. « Ha! mon cousin, vous m'affollez, vous me ruinez! » Soubise osa lui répondre qu'elle n'était plus libre. « Si vous avez toute puissance, comme vous dictes, qui est-ce qui vous peult affoller! »

La conférence n'amena aucun résultat. Peu après Soubise tomba malade d'une fièvre continue, dont il faillit mourir. A peine rétabli, il fut envoyé à Lyon pour y prendre le commandement. Les protestans étaient les maîtres dans cette ville depuis le 30 avril 1652. Entre Orléans et Lyon, tout le pays était tenu par les catholiques. Soubise partit à cheval avec quarante gentilshommes. La petite troupe fit partout bonne contenance, elle traversa les montagnes du Vivarais; en Bourgogne, le bailli d'Autun la suivit pendant trois jours sans oser l'attaquer. Soubise entra à Lyon le 15 juillet 1562, et défendit cette place avec une rare vigueur contre Tavannes et le duc de Nemours (2). Après la bataille de Dreux, la reine mère en fit tenir la nouvelle à Soubise pour lui ôter toute espérance d'un

(1) *Mémoires de Jean de Parthenay-L'Archevêque*, p. 36.

(2) Voir *Discours des choses advenues en la ville de Lion, pendant que Monsieur de Soubise y a commandé*, — conservé dans les *Mélanges* de Mézeray (Fonds français, vol. 20783, fol. 113 157), et *Histoire ecclésiastique* de Th. de Bèze, tom. III, p. 215.

secours et le déterminer à un accommodement. Soubise répondit au duc de Nemours, qui lui transmit cette nouvelle, qu'il attendrait des lettres de la reine et du roi adressées à lui-même. Le roi et la reine lui écrivirent, Soubise différa sa réponse et continua sa défense.

La paix se fit à Orléans le 22 mars, elle fut envoyée à Nemours, qui la fit publier dans son camp et en donna avertissement à Soubise.

Un coup imprévu de la fortune avait mis fin à la guerre. Guise avait été enseveli dans son triomphe. A la veille d'entrer en vainqueur dans Orléans, il avait été tué par Poltrot de Méré. On sait que, mis à la question, l'assassin chargea De Bèze, Coligny et Soubise. L'amiral ne trouva pas au-dessous de lui de répondre à des accusations mensongères. Le temps répondit mieux qu'il ne fit lui-même et le rangea non parmi les assassins, mais parmi les victimes. Soubise, encore enfermé dans Lyon, car il s'y tint encore trois mois après la publication de la paix, ne put joindre son nom à la protestation datée de Caen (le 12 mars 1563) et signée de Châtillon, de La Rochefoucauld et De Bèze. Il protesta à part, à Moulins, quelque temps après que l'innocence de l'amiral eut été proclamée. Les présomptions contre Soubise étaient beaucoup plus fortes que contre l'amiral. Méré était parent de La Renaudie : il avait été page du sieur d'Aubeterre, père de Mme de Soubise ; il était fort bon soldat, il avait fait avec Soubise le voyage périlleux d'Orléans à Lyon ; pendant le siège de Lyon, il avait montré un courage téméraire. Il parlait sans cesse de tuer M. de Guise, contre lequel il nourrissait un grand ressentiment depuis l'entreprise d'Amboise, « mesmes durant un parlement que le sieur de Soubise faisait avec M. de Nemours, dans un parc près de Lyon, comme il estoit parmi les troupes dudit sieur de Nemours où tout le monde le congnoissoit, il vit passer un cerf et leur dist : Voulez-vous que je vous monstre comment je feray à M. de Guise? et en disant cela luy tire une harquebusade par la teste, et le tue, car il estoit fort juste harquebusier. » Ces propos étaient si souvent répétés qu'on n'y voyait qu'une bravade.

Soubise dépêcha Méré à Mme de Soubise ; le voyage était hasardeux. Méré réussit pourtant à trouver Mme de Soubise, qui lui donna une lettre pour son mari. Elle l'avertissait qu'on voulait la faire prisonnière avec sa fille et les mener devant les murs de Lyon pour le déterminer à rendre la ville. Elle se déclarait prête à souffrir mille morts plutôt que de le détourner de son devoir.

Méré porta cette lettre à Lyon; il eut encore des missions vers Viret et à Genève vers Calvin. Après la bataille de Dreux, Soubise, qui n'avait que des détails incomplets, l'envoya à l'amiral. Coligny

le reçut; il ne le connaissait point, et sa contenance ne lui plut pas. « Je ne m'y fierais pas, dit-il, si un autre que M. de Soubise ne l'avait adressé. » Quelques jours après, le duc de Guise tombait sous la balle de Méré. Jamais aucun témoignage, aucun indice sérieux n'ont prouvé que l'assassin ne dût point porter seul la responsabilité de son forfait.

La paix faite, Soubise rentra dans les bonnes grâces de la reine; elle lui témoigna autant de confiance que par le passé et il ne désespéra pas de la ramener encore à la cause des calvinistes. Il lui fit sa cour à Lyon (en 1564), quand la cour y passa, et il resta assez longtemps auprès d'elle. Il la revit encore à Niort, quand elle fit le voyage de Bayonne, et l'accompagna avec une belle troupe de gentilshommes jusqu'à La Rochelle. Rentré chez lui, il dit à sa femme qu'il n'y avait plus rien à espérer de la reine et qu'il ne restait d'autre ressource que de s'emparer de la personne du roi (ce que les huguenots tentèrent de faire en 1567 à Meaux). Il revit pourtant la reine à Châteaubriant, au mois d'octobre 1565 et lui rappela le temps où elle feignait d'être de la religion. La reine tira d'un livre de psaumes des images peintes et voulut les lui faire baiser. Tantôt sur le ton plaisant, tantôt sur le ton grave, elle lui reprocha son entêtement huguenot : « Quand vous n'eussiez point esté plus avant que moy, vous en eussiez mieux faist. Mais vous voulez arracher tout d'un coup avec ce glaive à deux tranchants. »

Il revit encore Catherine à Moulins au mois d'avril 1566. Son biographe prétend que les catholiques eurent déjà l'intention d'exécuter dans cette ville le massacre qui fut fait à Paris plus tard, le jour de la Saint-Barthélemy, parce que les principaux chefs de la religion s'y trouvaient, « et desjà le maréchal de Bourdillon et le comte de Brissac, qui en avait la charge, estaient entrés en la chambre de la reyne (qui cependant devait se retirer dans un cabinet), estant armez de maille par dessoubs, et devoit le comte de Brissac prendre une querelle d'Allemaigne contre Mgr le prince, pour avoir occasion de mettre la main à l'épée avec ceulx qui estoient attirez pour ceste exécution. Mais il prit une soudaine peur à la reyne, comme encore elle luy prit semblable à la Saint-Barthélemy, de sorte qu'elle empescha lors que l'entreprise ne fust exécutée, de frayeur qu'elle avait, sans qu'on luy dist que M. l'amiral estoit desjà mort. »

Soubise ne devait pas être témoin du terrible drame, où sa cause faillit être étouffée dans le sang. A peine revenu de Moulins, il tomba gravement malade et il mourut cinq mois après, le 1er septembre 1566. Sa femme, qui ne l'avait point quitté pendant sa maladie, reçut son dernier soupir, et un moment avant de mourir, il donna sa bénédiction à sa fille, qui va maintenant nous occuper.

III.

On avait destiné d'abord et même fiancé Catherine de Parthenay à Jacques de Châtillon, fils de l'amiral Coligny; mais ce jeune homme mourut de la peste à Orléans, en 1568. Catherine, encore enfant, fut mariée à Charles de Quellennec, baron du Pont-en-Bretagne. J'ai parlé de la campagne faite par le baron du Pont-Soubise, en 1570, pendant que Jeanne d'Albret tenait dans la Rochelle après le désastre de Moncontour; Du Pont-Soubise y fit preuve d'un brillant courage : pourtant Mme la douairière de Soubise voulut faire rompre le mariage de sa fille pour cause d'impuissance du marié; le procès fut terminé par la Saint-Barthélemy. Le baron du Pont était allé assister aux noces du roi de Navarre, « un des premiers il fut massacré dans la cour du Louvre, où l'on dit que la reine et les dames de la cour le firent chercher entre les morts et visiter en leur présence pour voir s'il était impuissant effectivement (1). »

Pendant trois ans, René de Rohan fit sa cour à la jeune veuve; on ne lui donna que des espérances, jusqu'au jour où la douairière de Soubise apprit par un officier envoyé de Blain la mort du vicomte de Rohan (2) et celle de la fille unique du vicomte, Judith de Rohan, qui n'avait survécu qu'un mois à son père. M. de Frontenay devenait l'aîné de la maison. Sa riche succession comprenait la principauté de Léon, la vicomté de Rohan, la comté de Porhoët, et nombre de grandes maisons. Catherine de Parthenay apportait Soubise en Saintonge, le Parc-Soubise en Bas-Poitou, Fresnay en Bretagne, la Garnache, Beauvoir-sur-Mer, et d'autres maisons dans la Saintonge et le Poitou.

Le mariage fut conclu et célébré le 15 août 1575. Catherine n'avait que vingt et un ans, son mari en avait vingt-cinq. Catherine avait eu la forte éducation que recevaient les grandes dames au XVIe siècle. Elle aimait les lettres et cultivait même les mathématiques. Si peu éprise qu'elle pût être de son premier mari, elle avait composé une élégie sur sa fin malheureuse. Elle avait fait jouer à vingt ans à La Rochelle une tragédie, *Holopherne*, le rôle de Judith ayant toujours échauffé les têtes huguenotes. L'humeur bizarre et rêveuse qu'elle devait montrer plus tard n'était sans doute pas encore très développée; on se la figure pourtant déjà quittant un problème mathématique pour composer quelques stances, lisant un peu, au hasard, l'Évangile et les philosophes

(1) Le Noir de Crevain, page 176.

(2) Henri Ier de Rohan mourut le 12 juin 1575, à peine âgé de quarante ans. — Judith de Rohan mourut le 24 juillet 1575.

anciens, et mêlant les soins de la maternité à ceux de la politique.

L'église de Blain n'avait souffert aucune injure depuis 1562 jusqu'à la ligue ; à ce moment, les catholiques bretons se déchaînèrent contre elle: il y eut une assemblée synodale à Blain en 1578; mais les actes de ce synode provincial n'ont pas été conservés; les deux jeunes époux prirent assurément une part importante à ses résolutions.

Henri III, par lettres patentes de 1577, avait permis que 240,400 écus fussent levés sur ceux de la religion pour le paiement des dettes créées par eux dans les guerres précédentes. Le roi de Navarre avait obtenu cette levée et avait taxé la Bretagne à 22,000 écus. Les religionnaires bretons s'assemblèrent à Blain en avril 1583, protestèrent de leur impuissance et offrirent seulement 6,660 écus. On envoya un mémoire à une assemblée des députés des églises qui se tint à Nantes et on y lit « que l'église de Blain avait alors si peu de moyens qu'il ne lui était pas possible d'entretenir son ministre, auquel elle ne payait que la moitié de ses gages, encore malaisément. » La Bretagne obtint un rabais de 9,000 écus. Il ne faut sans doute pas prendre au pied de la lettre les doléances de l'église de Blain, car Rohan et sa femme, avec leurs grandes richesses, pouvaient bien subvenir à ses besoins. Il ne faut pas oublier toutefois que les guerres civiles avaient ruiné tout le monde et que les très grandes terres, surtout en Bretagne, ne donnaient à leurs propriétaires que de très maigres revenus.

René de Rohan vécut tranquille avec sa femme à Blain, avec sa jeune et croissante famille, jusqu'au commencement des nouveaux troubles suscités par la ligue. On ne voit son nom figurer ni aux états de Vannes en 1582, ni aux états de Nantes en 1584.

La guerre civile recommença en septembre 1785. Mercœur (1) était sorti de son gouvernement de Bretagne pour se jeter sur le Poitou et la Saintonge. Condé avait fait une entreprise désastreuse sur Angers; il avait voulu, n'ayant que 3,000 hommes, enlever cette place de vive force. René de Rohan faisait partie de cette petite armée. Deux attaques furent repoussées et il fallut se décider à la retraite. Joyeuse arriva sur la Loire en même temps que le prince et l'empêcha de passer le fleuve. Condé, poursuivi par Joyeuse, trouva Mayenne devant lui; Biron était sur ses flancs. Il fut décidé que l'on tenterait de passer isolément à travers tant d'ennemis. « Ce parti est aussitôt adopté; mais plusieurs des principaux de l'armée, Rohan entre autres, n'avaient attendu pour le suivre ni les conseils de Rosny, ni l'ordre de Condé (2).

(1) Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur.

(2) *Histoire des princes de Condé*, par le duc d'Aumale, t. II, p. 152.

Pendant que monsieur le prince gagnait Saint-Malo et s'embarquait pour Guernesey, Rohan trouva un refuge à La Rochelle. C'est de cette ville que Charlotte de La Trémoille envoya deux vaisseaux au prince à Guernesey. Condé arriva à La Rochelle en janvier 1586; il épousa, deux mois après, Charlotte de La Trémoille, qui se fit protestante. Son jeune frère, Claude de La Trémoille, qui venait de servir en Guyenne contre le roi de Navarre, se fit aussi protestant et devint, on le sait, un des compagnons les plus fidèles d'Henri IV.

René de Rohan, fugitif à La Rochelle, y mourut en 1586, à l'âge de trente-six ans. Il laissait cinq enfans au-dessous de dix ans. Voici leurs noms et l'ordre de leurs naissances : Henriette, née en 1577 (qui ne fut point mariée); Catherine, née en 1578, qui devint duchesse des Deux-Ponts; Henri, né le 21 (ou 25) août 1579, au château de Blain, celui qui doit nous occuper particulièrement, et qui devint le premier duc de Rohan; Benjamin, né en 1583, connu dans l'histoire sous le nom de Soubise; Anne, née en 1584, qui se rendit célèbre par ses poésies; un sixième enfant, René, était mort peu après sa naissance. L'aîné des fils n'avait que sept ans quand il perdit son père; l'avenir était menaçant pour la jeune veuve aussi bien que pour tous les religionnaires de Bretagne. Ceux-ci n'avaient pas seulement perdu un chef respecté dans le héros de Lusignan. Peu de jours avant lui était mort le comte de Laval, fils de D'Andelot. Laval s'était battu en héros au combat de Saintes (1586); il y avait perdu deux frères. Lui-même, accablé de douleur et saisi de la fièvre, avait été emporté après trois jours de maladie. Son quatrième frère était mort à La Rochelle peu avant : Vitré et tous les protestans de la Bretagne pleurèrent les quatre fils de D'Andelot, qui furent inhumés à Taillebourg. La succession du comte de Laval échut à la maison de La Trémoille.

Une illustre maison, celle même dont le chef avait planté la religion sur la terre bretonne, avait été frappée de coups redoublés : une autre grande maison n'avait plus d'autres représentans qu'une femme et des enfans en bas âge. Les petites églises bretonnes restaient comme des troupeaux sans pasteur. Mme de Rohan, établie au Parc-Soubise, employa tout son temps à l'éducation de ses enfans. Les traits de caractère que nous avons déjà indiqués chez la jeune femme se décidèrent et se marquèrent tout à fait chez la veuve. Tallemant des Réaux a dit d'elle qu'elle « avait de l'esprit, et que c'estoit une femme de vertu, mais un peu visionnaire. » Il raconte qu' « elle avait une fantaisie la plus plaisante du monde : il fallait que le dîner fust toujours prest sur table à midi; puis quand on le luy servait elle commençait à escrire, si elle avait à escrire ou à

parler d'affaires; bref à faire quelque chose jusqu'à trois heures sonnées; alors on reschauffait tout ce qu'on avait servy et on disnoit. » C'était, en effet, « une grande rêveuse, » fort distraite, amoureuse des sciences mathématiques (1), écriveuse, toujours la plume à la main, vivant entourée de chats; bienfaisante, d'un courage tout viril, moqueuse à l'occasion, parfois avec méchanceté, souvent fiévreuse, avec des découragemens qu'elle appelait ses « traîneries » qui ne duraient pas longtemps; un caractère, en un mot, tendu à l'héroïque et au bizarre. Elle a écrit beaucoup, traduit des auteurs anciens, notamment Isocrate. (La Croix du Maine dit qu'on n'a jamais imprimé cette traduction.)

Le duc de Mercœur (2), à la faveur des troubles, s'était rendu tout à fait indépendant en Bretagne : il affichait l'ambition de succéder aux anciens ducs. Il avait fait comme le duc de Nemours dans le Lyonnais et dans une partie de la Bourgogne, comme Joyeuse en Languedoc, comme d'Épernon en Provence.

Après la déroute d'Angers, le château de Blain était resté sans défense, et le duc de Mercœur, qui commandait la ligue en Bretagne, y avait mis garnison. Mme de Rohan s'était retirée au Parc en Poitou, où Mercœur lui fit dire qu'il la laisserait jouir du revenu de toutes ses fermes de Bretagne.

En 1588 (ou 1589), un gentilhomme breton catholique, nommé Le Goust (3), allié aux Rohan, entra dans le château par surprise : le capitaine ligueur qui y tenait garnison avec six soldats seulement dut s'enfermer dans une tour et capituler. Le Goust, avec quarante-cinq hommes, fut immédiatement assiégé par Guébriand, envoyé par le duc de Mercœur, avec six cents arquebusiers. Le premier siège, dont d'Aubigné raconte tous les détails, fut bientôt levé. Le Goust fortifia le château, et saccagea tout à l'intérieur dans l'intérêt de la défense. Il devint pendant quelque temps le maître de

(1) Viète lui a dédié son *Analyse mathématique restaurée*, imprimée à Tours en 1591 : « C'est à vous, auguste fille de Mélusine, que je dois surtout mes études de mathématiques, auxquelles m'a poussé votre amour pour cette science, la très grande connaissance que vous en possédez et même ce savoir en toutes sciences que l'on ne saurait trop admirer dans une femme de race si royale et si noble. »

(2) Le duc de Mercœur et sa femme possédaient les immenses domaines de la maison de Penthièvre, situés dans les diocèses de Dol et de Saint-Brieuc. Ces domaines, on le sait, passèrent plus tard, en 1598, à César de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, par son mariage avec la fille et unique héritière du duc et de la duchesse de Mercœur. Henri IV réunit ainsi indirectement à la couronne le domaine du dernier ligueur, le plus vaste domaine privé qu'il y eût en France.

(3) Jean de Montauban, seigneur du Goust, du nom d'un petit manoir près de l'étang de Cordemais, descendait de la famille des Rohan : il portait de gueules à sept mâcles d'or, au lambel de quatre pendans d'argent.

tout le pays voisin et se rendit redoutable par ses sorties continuelles. Mercœur, tourmenté par les Nantais, ne se détermina à agir vigoureusement qu'au mois d'octobre 1591. Il envoya cette fois quatre mille Espagnols commencer un siège en règle : le canon fit brèche dans une des tours (la tour du moulin). Le Goust mit le feu à l'intérieur pour empêcher l'assaut. L'incendie gagna le principal corps de logis. Les Espagnols entrèrent malgré les flammes, et Le Goust capitula dans la tour de l'horloge. Le château fut entièrement pillé. On ne fit point violence aux demoiselles de la religion réfugiées dans le château; mais on fit brûler vif dans un gabion le concierge du château, parce qu'il avait eu sous clé des prisonniers faits sur la ligue (1). Tous les religionnaires de Blain avaient pris la fuite; un assez grand nombre était allé auprès de Mme de Rohan; en 1596, nous savons qu'elle était à Monchamps en Poitou. Après la soumission du duc de Mercœur, Mme de Rohan revint habiter le château de Blain avec ses enfans. Elle le trouva tout à fait ruiné. Le Goust et les Espagnols n'y avaient rien laissé.

Elle fit revenir de La Rochelle à Blain le corps de son mari René pour le mettre dans le caveau où étaient ses ancêtres. La haine des habitans de Nantes contre les hérétiques était telle que le passage du convoi ne s'y fit pas sans difficulté et que les capitaines de la milice bourgeoise durent prendre des précautions pour que l'ordre ne fût pas troublé.

Catherine de Parthenay partagea désormais son temps entre le château de Blain et ses maisons du Poitou; elle répara les ruines de Blain, mais elle n'y amena plus que rarement ses enfans et pour peu de temps.

Nous ne trouvons plus que rarement mention de Mme de Rohan dans les récits et mémoires du temps.

Elle allait quelquefois à la cour. « Le dimanche 22, Mme de Rohan fit prêcher publiquement à Paris, dans la maison de Madame, sœur du roy, où se trouvoient sept ou huit cent personnes, et dans le Louvre autant ou davantage au prêche qu'y fit faire Madame. Ce que le peuple de Paris, comme étonné, regardoit sans toutesfois s'en émouvoir davantage (2). » Son nom ne tient que peu de place dans le règne d'Henri IV. Elle était heureuse de voir le fils de Jeanne d'Albret sur le trône, mais elle n'aimait guère le roi converti; elle se plaignait de son ingratitude envers ceux qui avaient porté avec

(1) Il existe un *Discours de la prise et ruyne de Blein advenue en novembre 1591*, réimprimé dans les *Mémoires de Duplessis-Mornay* (édition de 1824, 5e vol. p. 100). Voir aussi d'Aubigné, *Histoire universelle*.

(2) *Journal du règne d'Henri IV*, I, 2, page 173.

lui sur tant de champs de bataille l'écharpe huguenote. On l'a du moins accusée d'être l'auteur d'une très cruelle et amère satire intitulée : « Apologie pour le roi Henri IV, envers ceux qui le blâment de ce qu'il gratifie plus ses ennemis que ses serviteurs, faite en l'année mil cinq cent quatre-vingt-seize (1596) (1). »

L'auteur de ce pamphlet conseille ironiquement à ses lecteurs de ne pas être des amis d'Henri, mais de se mettre de ses ennemis, ce qui est le seul et sûr moyen d'obtenir et son amitié et ses faveurs. Henri IV avait acheté chèrement la paix du royaume : il y avait peut-être un peu de légèreté, il y avait aussi beaucoup de patriotisme dans son oubli facile du mal et du bien qu'on lui avait fait. Si l'on en croyait l'auteur de l' « Apologie, » le roi aurait eu plus de plaisir à récompenser la trahison que la fidélité, le mensonge que la droiture; il n'aurait eu de complaisance que pour ce qui en méritait le moins; il aurait enfin trouvé un véritable plaisir dans l'ingratitude et dans la perfidie. On n'a jamais eu la preuve que Mme de Rohan fût l'auteur de cette méchante satire. Le roi toutefois semble l'avoir toujours un peu redoutée.

L'Étoile raconte qu'un jour (le 3 février 1595) Henri IV attendait les ambassadeurs de Venise. « Sa Majesté en les attendant passa le temps à rire et gausser les dames. Voyant venir Mme de Rohan leur dit : Voici venir Mme de Rohan, gardez-vous, mesdames, qu'elle ne crache sur vous; pour le moins, si elle n'y crache, elle en médira (2). »

La faveur du duc de Mercœur fut bien faite pour irriter la duchesse de Rohan, qui s'était vue chassée par lui de la Bretagne. Aussitôt après la reprise d'Amiens, Mercœur ayant su que le roi s'avançait pour assiéger Dourlens et devait passer par Angers, commença à faire négocier son traité par sa femme Marie de Luxembourg et par la duchesse de Beaufort. Le duc et la duchesse de Mercœur offrirent au roi leur fille unique, riche héritière, pour en disposer en faveur du prince de son choix, devinant bien qu'il en disposerait pour son bâtard César de Vendôme; le duc se jeta entre les mains du roi, et le 28 mars 1598 il alla le saluer à Angers. Dès le lendemain, on signa au château d'Angers le contrat de mariage du petit César, âgé de quatre ans, avec Françoise de Lorraine,

(1) Une note de la bibliothèque de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés, f° 88, du manuscrit 1504 parmi ceux du chancelier Séguier, dit : « Invective avec ironie, dressée par Mme de Rohan, mère du duc de Rohan, contre le roi Henri IV, contre lequel elle était piquée de ce qu'il n'avait pas épousé sa fille, depuis mariée au duc des Deux-Ponts; et de ce qu'il n'avait pas la maison de Rohan en la considération qu'elle croyait mériter et ne lui faisait pas assez de bien. » (*Journal d'Henri IV*, La Haye, 1744, t. IV, page 468.)

(2) *Journal d'Henri IV*, I, 2, page 187.

âgée de six ans. Mercœur obtint 230,000 écus pour les frais de la guerre et 17,000 écus de pension (1).

Dans l'édit de paix qui fut accordé à Mercœur, Henri IV alla jusqu'à excuser le duc de n'être pas rentré dans son devoir aussitôt après la réconciliation du roi avec le pape; il le loua d'avoir par ce retard et en se maintenant en Bretagne empêché les ligueurs bretons de donner aux Espagnols l'entrée en Bretagne, pendant que lui-même était occupé au siège d'Amiens.

C'était montrer une condescendance peut-être fort politique; mais Henri IV avait beau faire et beau dire, il ne satisfaisait entièrement personne. Voici ce que les catholiques écrivaient de lui : « Henri IV est tout pour les protestans. Il a donné la surintendance des finances au duc de Bouillon, qui est huguenot, et l'intendance à Rosny, un autre huguenot... pour gagner particulièrement le duc de Biron (nous sommes en 1599), il veut lui faire épouser Mme *de Rohan*, qui est huguenote, en lui faisant donner 300,000 écus comptant. Voilà le vrai sur ses pratiques. Les catholiques sont mécontens (2). »

Nous ne citons ce passage que parce que le nom de Mme de Rohan y est prononcé. Si elle fit un moment écho à ceux qui accusaient Henri IV de sécheresse de cœur et d'égoïsme, elle ne fut pas insensible à la grandeur du roi et elle rechercha sa faveur, sinon pour elle, au moins pour ses enfans. Elle avait encore l'humeur du siècle précédent. Elle fut et demeura toujours un peu rebelle. Elle souffla à ses enfans l'esprit d'indépendance et fit passer dans leur sang son propre courage avec quelque chose de son humeur étrange, hautaine et peut-être un peu trop jalouse.

Si Henri IV n'eut que peu d'amitié pour la mère d'Henri de Rohan, il n'y eut, on le verra bientôt, aucun alliage dans les sentimens qu'il éprouva pour Henri de Rohan lui-même. Tout d'ailleurs devait l'attacher à ce jeune seigneur; les souvenirs de Marguerite de Navarre, d'Isabel d'Albret, de la marquise de Rothelin, de René de Rohan, de Soubise, le rendaient naturellement cher à son cœur. Pour le roi, Rohan était un allié; pour le héros de tant de batailles, il était le petit-fils de Soubise; pour le signataire de l'édit de Nantes, il était le représentant d'une des plus illustres maisons du royaume, dévouée aux idées de la réforme et jalouse d'une tolérance si chèrement achetée.

AUGUSTE LAUGEL.

(1) En 1601, Mercœur alla servir l'empereur Rodolphe II, en Hongrie; il se distingua dans les guerres contre les Turcs. Il mourut à quarante-deux ans, de la fièvre, à Nuremberg, en 1602.

(2) Mémoire sur l'*État des esprits en France en 1599*, archives de Turin.

MONTLOSIER

ET

LES CONSTITUTIONNELS

PENDANT L'ÉMIGRATION

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS (1).

Dès les premiers événemens qui la suivirent, l'émigration fut jugée par les libéraux comme elle l'a été plus tard par l'histoire. « Il y a des devoirs inflexibles, en politique comme en morale; le premier de tous est de ne jamais livrer son pays aux étrangers, alors même qu'ils s'offrent pour appuyer avec leurs armées le système qu'on regarde comme le meilleur. » Ainsi s'exprime l'éloquent écrivain des *Considérations sur la révolution*. Ainsi pensait Mallet Du Pan. Ainsi parlait Malouet dans sa *Lettre aux émigrans*. Il ne les blâmait pas de quitter la France, il les invitait à écouter d'autres conseils que ceux du ressentiment. « Si vous mêlez vos ressentimens à une colère étrangère, disait-il, quelque fondés que vous soyez dans vos griefs, vous n'êtes plus des citoyens français. Pour venger vos injures, il faut les oublier. » Ni les violences, ni les injustices, n'étaient en effet la révolution. Elle était indépendante des excès qui la signalaient. Mais elle dut plus qu'on ne le croit à l'émigration systématique le caractère qu'elle prit dès les premiers jours.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1874.

Vivant à l'étranger et toujours dans le même cercle, les émigrés de leur côté se persuadèrent facilement que tout était rébellion hors de leurs anciennes habitudes. Leurs répulsions prirent par degré une sorte d'inflexibilité sacerdotale. Leurs traditions politiques devinrent à leurs yeux des articles de foi. C'est ainsi que se consomma définitivement le divorce entre la vieille France et la France nouvelle. La noblesse anglaise avait eu plus de dignité dans les troubles civils.

En face des émigrés, nous trouvons ceux qu'on appelait plus justement les fugitifs ou les réfugiés. Il ne faut pas confondre les proscrits que le régime de la terreur avait forcés à chercher un asile hors de la patrie avec ceux qui en étaient sortis ayant la pensée d'y rentrer en vainqueurs les armes à la main, les patriotes de 89, les constitutionnels de 91 et les royalistes immaculés, la colonie de Coblentz.

Les haines dont furent honorés dans toutes les parties de l'Europe, pendant leur exil, ceux qui avaient voulu sincèrement le gouvernement représentatif n'iront qu'en s'aggravant. « Ni l'âge ni le sexe, a écrit Rœderer, ni la parenté, ni l'ancienne amitié, ni le malheur ne trouvèrent grâce devant l'implacabilité des nobles de l'armée de Condé. Ils les dépistaient avec acharnement; ils requéraient avec arrogance leur expulsion au nom des puissances étrangères. » Dans une brochure qui fit sensation en 1794, le comte d'Entraigues osait écrire que la postérité, d'accord avec la justice, verrait toujours en eux les premiers régicides. Discutant l'étendue de l'amnistie qu'on daignerait accorder, il déclarait que la justice des hommes n'avait jamais eu et n'aurait jamais le droit de leur pardonner.

Montlosier nous a déjà fait connaître, dès les premiers mois de la constituante, les violentes antipathies que soulevaient dans l'entourage de la cour les noms des La Fayette, des Lameth, des Malouet, des Mounier, des Lally-Tollendal. Il faut qu'il soit bien difficile de rester libéral quand même et toujours. Rester un libéral, c'est en effet vouloir rompre avec les violences et les exagérations, c'est presque toujours, dans les momens troublés, risquer de perdre sa popularité.

I.

Les papiers de Montlosier, en nous apportant des faits nouveaux, nous aideront plus particulièrement à apprécier les idées et les personnes. Dès les premiers jours de son arrivée au milieu de ce monde aveugle et ignorant de l'émigration, il avait retrouvé Mallet Du Pan et avait reçu ses conseils. « Séparez-vous de ces gens-là, lui avait-il dit; d'après tout ce que je vois, les puissances feront mal,

nos princes ne feront pas mieux. Vous avez du courage, on n'en veut pas; vous avez des vues sages, on en veut encore moins. De cette manière, vous serez écarté de tout et employé à rien. — Mon ami, répondait Montlosier, relativement au dénoûment final de l'entreprise, j'ai les mêmes craintes que vous. Relativement à ma conduite, elle est commandée. Ni vous, ni moi, ni qui que ce soit, ne pouvons prévoir au juste les événemens. Ils peuvent être tels qu'ils éclairent l'aveuglement et commandent à la raison, — et puis j'ai dans la noblesse d'Auvergne quelques bons camarades. Au surplus, donnez-moi un ordre du roi, j'obéirai. » C'est avec cette résignation exempte d'illusions que Montlosier avait rejoint les émigrés de sa province.

Encore que son arrivée fût annoncée, elle avait causé un peu d'embarras. On ne lui reprochait pas seulement le système des deux chambres, ce qui était déjà un crime; on avait écrit de Paris qu'il était associé au club des Feuillans et qu'il en avait été nommé président. Pendant une courte absence à Cologne, où il était allé remettre au maréchal de Castries une lettre de Malouet et une autre de Duport, lettres qui n'avaient eu aucun succès, les gentilshommes d'Auvergne hésitèrent sur son admission dans leurs rangs. On convint d'une assemblée générale où il serait appelé. On le pria de donner des explications sur ses opinions et ses intentions.

Il répondit que ses opinions avaient été tellement manifestées pendant trois ans à l'assemblée constituante que les rappeler était inutile. « Relativement à l'état présent et futur de la France, ajouta-t-il, s'il plaît aux princes de m'interroger, je leur dirai avec plaisir ce que je sais et ce que je pense. Quant à mes intentions, je suis venu comme simple soldat m'associer à mes camarades et combattre avec eux pour le roi et la patrie. »

On vota sur cette déclaration et, à l'exception de deux ou trois voix, Montlosier fut admis. Il n'en fut pas moins obligé le lendemain de se battre en duel avec le chevalier d'Ambly, qui critiquait son admission en termes plus que désobligeans.

Chateaubriand raconte que pareille scène s'était répétée pour lui et avait failli lui faire rebrousser chemin. A lui aussi on avait objecté qu'il arrivait quand la victoire était décidée; qu'on n'avait pas besoin de lui. Heureusement il avait rencontré son cousin Armand, qui l'avait pris sous sa protection, avait assemblé les Bretons et plaidé sa cause. Après explications, l'affaire s'était arrangée, et Chateaubriand, avec *Atala* et *René* dans son havresac, avait été admis à servir. Dès le lendemain, il avait reçu ordre de marcher sur Thionville par un temps affreux. Il chantait *O Richard, ô mon roi*, en cheminant au milieu de la pluie et de la boue. Mais il eut la révé-

lation de l'avenir, lorsque, arrivé en vue des bois qui bordaient l'horizon, on lui dit que ces bois étaient en France. Passer en larmes la frontière de la patrie lui fit un effet qu'il ne put rendre. Il était là, suivant son expression, comme Falkland dans l'armée de Charles Ier.

Montlosier ne pensait pas autrement. Il fut une des figures les plus originales de l'émigration, quittant de temps à autre le camp pour courir les bibliothèques du pays, tantôt à Mayence, tantôt sur le Rhin, tantôt dans les bois, avec ses compagnons de misère, jurant à la fois contre Calonne et les jacobins, lisant, admirant et contant le tout à Mallet Du Pan dans des lettres qui nous ont été en partie conservées.

Ces lettres témoignent de la confiance que les constitutionnels avaient fondée sur l'intervention de Mallet Du Pan auprès des princes. Ce n'était pas chose facile d'arriver jusqu'à eux, quand on ne partageait pas leurs préjugés ou leurs passions. De tout leur entourage, l'homme qui montra le plus d'élévation dans le caractère et dont la sagesse, la modération, ne se démentirent jamais dans le cours de la révolution, fut le maréchal de Castries.

Les efforts de Mallet Du Pan pour essayer d'une transaction entre Louis XVI et les chefs du parti jacobin sont trop connus pour que nous tentions d'en faire l'objet spécial de cette étude; mais des documens nouveaux les éclairent d'un jour plus complet.

Mallet avait été appelé (en 1792) au milieu des fêtes du couronnement de l'empereur François. M. de Castries lui fit savoir que les princes l'invitaient à se rendre à Coblentz sous le nom de Fournier, marchand de toiles. Il avait à communiquer un projet de manifeste et avait prévenu Montlosier qu'il désirait ne pas le manquer à son passage. Son arrivée fut un événement. On aurait bien voulu lui faire quelque avanie, on n'osa pas. Le plan qu'on eut alors à discuter était proposé par La Fayette. C'était précisément de ce côté que le parti royaliste continuait à porter toutes ses craintes. Les propositions, que Bertrand de Molleville a textuellement transcrites dans ses mémoires, furent écartées. Il n'y avait aucun moyen de former des espérances. Le marquis de Laqueuille, un des compatriotes de Montlosier, chaque fois qu'il le rencontrait lui décochait ce trait : *On ne compose pas avec des factieux.*

Il avait rejoint Mallet Du Pan à Francfort. Le hasard un matin lui fit rencontrer aux portes de la ville un carrosse accompagné d'une grande suite. C'était l'abbé Maury, de retour de Rome. Les princes l'avaient fort recommandé au pape, aux cardinaux et à Mesdames de France. Ces recommandations avaient eu leur effet. Le pape avait commencé par le nommer archevêque de Thèbes. « Il avait reçu, nous apprend Montlosier, l'huile sainte du cardinal Zélada. Mes-

dames avaient voulu assister à la cérémonie. Il avait été ensuite nommé nonce extraordinaire à la diète de Francfort. Pour cela même on lui avait donné soixante mille écus romains. Il ne s'était pas contenté du don du pape. L'évêque de Spire lui avait fourni ses équipages, l'électeur de Bavière le linge de table et la cuisine. Il était arrivé de cette manière avec quarante domestiques de livrée. Il tenait une maison excellente où il recevait à merveille tout le monde, excepté les Français. » Tel était l'abbé Maury dans l'exil. Nous connaissons déjà sa conduite à Bruxelles vis-à-vis de Montlosier. On ne s'étonnera pas qu'il n'ait eu aucune envie de le revoir.

Mallet Du Pan avait enfin obtenu une entrevue avec les princes. Il était fort mécontent et paraissait navré de tout ce qui se préparait. Le marquis de Bouillé, ayant osé soutenir en plein conseil que le moment des sacrifices était arrivé et que l'on se trompait en croyant que la noblesse pût rentrer dans tous ses privilèges, avait été relégué le plus poliment possible auprès de l'électeur de Mayence. L'abbé de Calonne au contraire était bien en cour, parce qu'ayant entendu dire que le roi de Prusse arrivait avec cinquante mille hommes, il s'était écrié : *Que veut-il faire de tout cela? Quinze cents gentilshommes suffiront pour faire la contre-révolution.*

Les habiles croyaient qu'il y avait intérêt à déprécier dans tous les cabinets les forces de la révolution, de répandre à tout prix la confiance, afin d'armer d'abord les souverains, qui une fois engagés ne se dessaisiraient plus de leur entreprise. Montlosier leur répondait que la révolution était une immense puissance avec laquelle il ne fallait pas se jouer; qu'avec les moyens moraux tirés des passions, elle était un ennemi terrible.

Pressé un jour de s'expliquer sur les forces nécessaires pour dégager le roi : « Quarante mille hommes me paraissent suffire, si les princes sont à la tête de l'armée, le maréchal de Broglie commandant l'aile droite, le maréchal de Castries l'aile gauche, M. de Bouillé au centre. Mais alors il ne faut pas tarder à s'allier avec tout le parti constitutionnel en France, envoyer un agent à La Fayette et à Luckner, pour les remercier de leur fidélité et leur demander un plan. » — « Que pense Cazalès de tout cela? interrompit Mallet Du Pan, qui assistait à cette conversation.

— Je l'ai peu vu, dit Montlosier, pendant tout mon séjour à Coblentz. C'était en quelque sorte convenu entre nous. Il avait bien assez de défaveur; je n'avais que faire de la renforcer de la mienne. Je n'aurais pas été chez lui deux fois de suite que cela aurait été un événement. Mais je savais par des intermédiaires qu'il pensait comme moi. Il allait même plus loin. Il disait qu'il fallait trois cent mille hommes. Mais moi, quelque mauvaise humeur que je pusse

apercevoir dans mes interlocuteurs, j'étais poli; je faisais même des révérences ; Cazalès, point. Il les bourrait de la bonne manière. A la fin, on n'osait pas l'approcher. »

Cependant la mission que Mallet Du Pan avait acceptée sur les instances de Bertrand de Molleville n'aboutissait pas. Elle contrariait beaucoup les dispositions des princes. Ce n'était pas assez de ces obstacles. Quand il fallut s'approcher des ministres d'Autriche et de Prusse, ceux-ci, accoutumés à voir se produire de tous côtés des agens de toute espèce, n'écoutèrent et ne reçurent Mallet qu'avec les égards dus à son mérite personnel.

Ce fut à ce point qu'il dut écrire pour que Bertrand de Molleville lui envoyât un billet de la main du roi. Ce billet lui fut transmis courrier par courrier, dans le talon d'une paire de bottes. Il était ainsi conçu : *La personne qui présentera cet écrit connaît mes intentions. On peut prendre confiance dans ce qu'elle dira.* C'est avec cette courte lettre de créance certifiée par le maréchal de Castries que Mallet se présenta aux trois ministres de Prusse et d'Autriche, le comte de Cobentzl, M. Heyman et le comte Haugwitz; les conférences s'ouvrirent. Le mémoire qu'il lut n'était que la reproduction des idées du parti constitutionnel. Le roi y exhortait les princes et les émigrés à ne pas faire prendre à la guerre, par un concours hostile et offensif de leur part, le caractère de guerre étrangère faite de puissance à puissance. L'arbitrage devait être réservé au roi, lorsque la liberté lui serait rendue. Les émigrés ne devaient jamais être employés en première ligne, mais seulement à la suite des armées et à garder les places dont on s'emparerait. Enfin un congrès serait assemblé dans lequel les divers intérêts seraient discutés sur des bases à arrêter.

Les ministres étrangers n'étaient pas loin de donner leur adhésion à ces propositions; mais, avant de les adopter, il fallait en rendre compte aux deux souverains, parties principales dans l'affaire. Or François II, élu nouvellement à Francfort, s'était empressé d'aller se faire couronner à Mayence, et le roi de Prusse avait quitté Coblentz. Mallet Du Pan fut obligé de s'en tenir à des promesses qui devinrent bientôt évasives.

Dans ces conférences, le comte de Cobentzl jugea à propos de se plaindre de l'ancienne politique du cabinet de Versailles, de ses astuces, de ses perfidies. Il accusait principalement le baron de Breteuil; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les ministres étrangers suspectaient hautement les princes émigrés non-seulement de contrarier les volontés de Louis XVI, mais encore de vouloir créer une régence.

Mallet chercha autant qu'il put à adoucir ces plaintes, et il sou-

mit aux négociateurs un projet de manifeste. Ils demandèrent à le communiquer aux souverains. Le projet demeura enfermé dans un portefeuille, et Mallet, découragé, résolut de partir le 25 de Francfort. Le 26, paraissait le célèbre manifeste du duc de Brunswick.

Les folies l'avaient emporté. La petite cour da Coblentz, servie par le ministre de Russie, M. de Romanzof, avait pris les devans. M. le marquis de Limon s'était offert, sous le patronage de Calonne, pour être le rédacteur du document qui déclara une guerre implacable à la révolution française. Montlosier connaissait ce personnage; attaché anciennement au duc d'Orléans, puis renvoyé, il était arrivé sans ressources à Coblentz. On l'avait vu pérorant, gesticulant dans les groupes. L'atmosphère du lieu l'avait absolument enivré. Les princes le présentèrent au roi de Prusse et au duc de Brunswick comme un héros d'éloquence. Montlosier et ses amis ne doutèrent pas que la proclamation qu'il écrivait ne fût une sottise. Le manifeste parut et dépassa tous les pronostics.

Mallet Du Pan n'en revenait pas. Il partit furieux contre ces calculateurs superficiels, comme il les appelle, qui se félicitaient de l'accroissement des désordres et plaçaient leur espoir dans les attentats les plus odieux. A ses yeux, la révolution devait aux sophismes de l'esprit de parti l'attitude qu'elle prenait de plus en plus.

Montlosier, resté seul à Francfort, ne tarda pas à recevoir une lettre très vive de deux de ses camarades qui lui apprenaient les mouvemens de l'armée prussienne et le déplacement des compagnies d'Auvergne. Il s'achemina le plus diligemment possible sur Trèves.

II.

L'état intérieur de la France n'était apprécié par les émigrés ni avec justesse ni avec sang-froid. On connaît les désillusions qui suivirent la première campagne. Le 30 juillet 1792, l'armée prussienne s'était mise en marche. Quelques jours après, le 10 août emportait le trône constitutionnel de Louis XVI.

« Pas un homme dans les provinces envahies ne prit les armes pour les royalistes; on avait compté sur des intelligences avec les régimens, avec les places fortes, rien ne bougeait. Les émigrés étaient généralement étonnés de ne pas voir *Monsieur* déclaré régent du royaume. »

« Notre situation est pire, écrivait à Mallet Du Pan le maréchal de Castries, la campagne a été sans succès et elle devait être telle. J'avais prévu une partie de ce qui est arrivé. Les deux puissances

confédérées ont méprisé mes avis et ceux des émigrés les plus capables d'en donner de bons; elles n'ont paru agir que pour elles-mêmes. »

Montlosier raconte assez gaîment ses débuts de volontaire. Comme on comptait peu sur la participation des émigrés, on n'avait pris aucune précaution pour leur fournir non-seulement une paie (quelques-uns en avaient grand besoin), mais une tente et des vivres.

On s'étudiait du reste à aggraver et à multiplier partout les absurdités. « Lorsque les puissances de l'Europe, écrit-il, faisaient d'aussi belles choses et que les princes frères du roi les approuvaient, les compagnies d'Auvergne ne voulaient pas rester en arrière. Un matin, dans un cimetière, que je vois d'ici, on les fait assembler à mon insu et l'on y prend la délibération suivante, au moment d'entrer en France. Il est arrêté que la liste des nobles appartenant à la coalition d'Auvergne est close et que dorénavant aucun gentilhomme ne pourra y être admis. On avait pris la précaution de ne pas m'avertir. Aussitôt que je fus informé, j'arrivai. C'était trop tard; la délibération était prise. »

D'autre part, la préoccupation de voir l'armée du prince de Condé se grossir de constitutionnels était étrange. On venait d'apprendre que La Fayette avait quitté l'armée pour éviter son arrestation. Les princes pensèrent dès lors qu'il était probable qu'aussitôt que les troupes françaises apercevraient les rangs émigrés, elles s'y précipiteraient pour s'y réunir. L'ordre fut donné sur toute la ligne de repousser les déserteurs qui se présenteraient. Montlosier reçut cette consigne un jour qu'il était placé en vedette.

La retraite arriva. Les paysans embusqués poursuivaient les traînards à coups de fusil. Partout, et surtout la nuit, on était obligé de prendre contre les habitans de grandes précautions. C'est ainsi qu'on gagna péniblement la frontière.

Montlosier retourna à Trèves. En route, s'étant arrêté pour coucher, on lui annonça la visite de plusieurs anciens gardes du corps. Ils entrèrent au nombre de cinq ou six. L'un d'eux, prenant la parole, lui demanda ce qu'il pensait de cette retraite. Comme Montlosier ne leur donnait pas de prochaines espérances : « *F... monarchien*, murmurèrent-ils en s'en allant, *ce sont les deux chambres qui nous ont perdus !* » Tel était l'état des esprits jusqu'au dernier étage de l'émigration.

Dans un autre milieu social au contraire, la propagande démocratique faisait des pas de géant. Montlosier avait résolu de se rendre dans le landgraviat de Hesse; poursuivi par les hussards de Custine, il demanda l'hospitalité aux abords de la ville de Kœnigstein

Les hôtes du logis étaient d'origine française, l'un musicien, l'autre peintre, le troisième fabricant d'instrumens de mathématiques. Ils s'étaient réunis pour régler ensemble quelques intérêts communs. Celui-ci, qui se rendait à Saint-Pétersbourg, aborda Montlosier et lui dit : « Vous êtes probablement quelque seigneur français. Je conçois que la révolution n'ait pas été de votre goût. Il faut prendre votre parti là-dessus. On l'appelle la révolution française, il vaudrait mieux l'appeler la révolution du monde. »

Les plus aveugles auraient pu être éclairés. Mais il eût été plus facile, pour emprunter le langage de Montlosier, de faire comprendre le français à un Chinois nouvellement arrivé à Paris que de faire entendre raison, sur les affaires du temps, à une multitude de gens d'esprit.

On connaît la seconde campagne des alliés et le plan de Dumouriez. Après la bataille de Nerwinde, toute la Belgique avait été évacuée, Bruxelles se trouvait libre. Les émigrés y arrivaient par milliers, ils étaient triomphans. « Encore quelques jours, disaient-ils, et nous sommes à Paris. »

Un jour, dans le salon de Mme de Monregard, l'un des moins déraisonnables se met à expliquer qu'il était partisan de l'ancien régime, moins les abus. « Les abus, reprit Mme de Monregard, mais c'est ce qu'il y avait de mieux. » Le mot était charmant, spirituel, très français, mais il disait tout. Veut-on voir un autre côté de cette société? Montlosier nous apprend qu'il était arrivé à Bruxelles un certain abbé dont on ne savait pas le véritable nom, mais qu'on appelait l'abbé Roulé parce qu'il avait fait serment de garder ses cheveux *roulés* jusqu'à la contre-révolution. Il allait partout, même chez Rivarol. L'abbé avait pour principe que, dans un état, les arts et les sciences n'étaient d'aucune utilité, et il soutenait ce paradoxe avec chaleur. Rivarol vint à blâmer une certaine mesure : « Si l'on avait eu un peu d'esprit, ajoutait-il, on aurait évité cette faute. — De l'esprit, de l'esprit, interrompit l'abbé en se levant, c'est l'esprit qui nous a perdus! — Monsieur, repartit Rivarol, pourquoi ne nous avez-vous pas alors sauvés? » — L'abbé ne reparut plus.

Montlosier avait vu de près Rivarol. M. de Tressan lui avait fait faire sa connaissance à Bruxelles, où sa maison était le rendez-vous des émigrés les plus connus. Il faisait le fond de toutes les conversations. On connaît sa méthode : le matin ou dans le cours de la journée, quand il jaillissait dans son imagination des traits qui lui convenaient, il les écrivait sur des petits morceaux de papier qu'il fixait sur la glace au devant de la cheminée. Ces mots, il les reprenait dans la conversation du soir et il les ajustait avec une grande

habileté. Malgré ses méprises et bien qu'il connût mieux les historiens que l'histoire, il avait laissé à Montlosier le souvenir ineffaçable du plus merveilleux causeur. *Il n'y a que Mme de Staël*, disait-il plus tard, *qui m'ait paru approcher de lui*. Montlosier, de son côté, l'avait étonné par ses connaissances variées, quoiqu'un peu confuses, qui lui avaient mérité le surnom de bénédictin.

Cette réputation de connaître l'ancien droit public était parvenue aux oreilles du baron de Breteuil. Ils eurent plusieurs conférences sur la possibilité d'une régence. Montlosier lui adressa même un mémoire; mais, pendant ces débats, Marie-Antoinette montait sur l'échafaud. L'accueil que le baron de Breteuil avait semblé donner dans son esprit aux idées constitutionnelles fit place à un retour décidé au régime absolu. Il ne fit un jour aucune difficulté d'avouer la nécessité du rappel des parlemens. — « Comment, demanda Montlosier, et les lettres de cachet aussi! — Sans aucun doute, répondit son interlocuteur, en France on ne peut gouverner sans cela! »

Les cabinets étrangers commençaient à être moins rassurés sur le succès de cette politique à outrance. Le comte de Mercy-Argenteau s'en était ouvert à Montlosier. Il lui avait envoyé un homme de beaucoup d'esprit, Pellenc, le conseil de Mirabeau dans ses procès au parlement d'Aix, qui l'avait suivi à Paris durant la constituante et qui avait composé quelques-uns de ses discours, notamment celui sur le droit de paix et de guerre. De nombreuses conversations eurent lieu entre Pellenc, le comte de Mercy et Montlosier sur le caractère de la révolution française, sur ses forces, sur les moyens de la dominer. Ces conversations n'aboutirent pas et ne pouvaient aboutir.

« J'ai une idée, écrivait Montlosier, à laquelle tout paraît devoir se subordonner, c'est que les jacobins ont parfaitement constitué la nation. Ils y ont mis un art merveilleux, sur lequel l'histoire aura à reposer son attention. Il faudra organiser l'ordre de la même manière qu'ils ont organisé l'anarchie. » Ce fut Bonaparte qui s'inspira plus tard de cet avis.

Mallet Du Pan, à qui Montlosier écrivait ainsi, venait de sortir encore de sa retraite. Dès les premiers jours de février 1793, le maréchal de Castries avait de nouveau fait appel à ses lumières. Mallet nous apprend qu'il consulta alors Mounier qui vivait à Morat, dans la retraite, oublié et méconnu. Mounier lui conseilla de se rendre à cet appel. Il était d'ailleurs attiré par le désir de retrouver Montlosier, toujours généreux, toujours dévoué, qui lui avait offert son argent et son aide.

« J'ai à peu près cinq cents louis dont je pourrai disposer sous

peu de temps, lui disait-il en mars 93, je vous les offre de bon cœur. Si nous voulions nous en donner la peine et nous asseoir à notre aise sur un territoire un peu libre, je crois que nous commanderions facilement à l'opinion publique et que nous aurions une grande influence même sur la direction des cabinets. Il faudrait d'avance nous dresser de bonnes et sûres correspondances afin d'avoir à la fois le mérite de la vigueur pour persuader, et celui de la nouveauté pour les faits. » Ce projet, Montlosier essaya de le réaliser en Angleterre, quand il y fonda le *Courrier de Londres.*

Mallet ne put rejoindre le maréchal de Castries; il se rendit à Bruxelles, où il fit paraître le plus connu de ses ouvrages : *Considérations sur la nature de la révolution,* ouvrage qui souleva parmi les émigrés une véritable tempête.

Montlosier s'était arrangé pour que son ami eût auprès de lui tous les agrémens possibles. Il l'avait mis en rapport avec l'abbé de Pradt, avec Rivarol, avec le chevalier de Panat et le comte François de Sainte-Aldegonde. Mais les écervelés les plus inconsciens ne parlèrent rien moins que de le pendre après la contre-révolution. Montlosier fut averti d'éviter la promenade du parc où se trouvaient habituellement ces étourdis.

Mallet était curieux comme un enfant de toutes les figures des émigrés; il demanda précisément d'aller se promener au parc. Ne voulant pas laisser outrager un de ses amis, Montlosier s'achemina avec lui, décidé à repousser la violence par la violence. Ils entrèrent ainsi dans la promenade, Montlosier lui donnant le bras et enfonçant de temps en temps son chapeau pour bien faire comprendre qu'il était décidé à relever toute insulte. Il y eut quelques rires, quelques chuchotemens, mais rien de plus.

Malouet arrive de son côté. Lui aussi manifeste aussitôt le désir de se rencontrer à la promenade avec ces fous d'émigrés, comme il les appelait. Montlosier prit les mêmes précautions; mais tandis que Mallet avait un extérieur rude, Malouet avait tant de grâce dans les manières, quelque chose de si bienveillant et de si indulgent pour tout le monde, que tout le monde le fut pour lui.

L'aversion des émigrés pour toute espèce de système constitutionnel n'était pas seulement affaire de coterie; l'impulsion venait de plus haut. Les brochures qui fondirent sur Mallet étaient communiquées à M. le comte d'Artois. Une lettre du chevalier de Guer, une autre de l'abbé Talbert, en réponse à l'auteur des *Considérations,* mirent Montlosier dans une vive colère. Mallet était représenté, avec Necker, comme un des meilleurs amis des jacobins. « Laissez-les dire! avait déjà répondu Mallet, faisant allusion à sa courageuse rédaction du *Mercure,* alors qu'il habitait Paris, —

quoique étranger et républicain, j'ai acquis au prix de quatre ans écoulés, sans que je fusse assuré en me couchant de me réveiller libre ou vivant le lendemain, au prix de trois décrets de prise de corps, de cent quinze dénonciations, de deux scellés, de quatre assauts civiques dans ma maison, de la confiscation de toutes mes propriétés en France, j'ai acquis les droits d'un royaliste; comme, à ce titre, il ne me reste plus à gagner que la guillotine, je pense que personne ne sera tenté de me la disputer. »

Les haines du parti de l'émigration venant se joindre aux événemens amenés par l'issue de la campagne de 93 avaient jeté Mallet dans l'abattement. Quant à Montlosier, il ne parlait rien moins que d'aller créer une colonie agricole en Crimée et d'y conduire son ami comme associé. Son imagination se rejetait bientôt dans un autre domaine. Mallet, plus usé qu'aigri par les attaques injurieuses des amis des princes, se contentait de répondre avec hauteur : « Il est tout simple que l'adversité dérange des esprits qui n'y ont pas été élevés. Il est tout simple qu'elle ne leur ait donné ni une leçon, ni une idée, ni une notion de rien. »

La noblesse de ce temps-là aimait mieux en effet tout risquer que d'accepter sincèrement le gouvernement représentatif. Elle se félicitait de l'accroissement du désordre et plaçait tout espoir dans les odieux attentats qui accompagnaient la révolution. Elle commettait cette grande erreur politique de n'attribuer à ses adversaires que des vices et des bassesses. Tandis qu'elle exécrait non moins violemment les constitutionnels, ceux-ci étaient persécutés en outre par les jacobins, qui leur croyaient sur l'esprit de la nation une influence que les faits ont démentie. Destinée bien digne de respect! Les constitutionnels proscrits par la France, mal vus par les gouvernemens étrangers, conspués par les émigrés, se trouvèrent pendant plusieurs années sans pain et sans asile. Mme de Staël en recueillit quelques-uns dans le pays de Vaud; mais il fallut leur donner des noms suédois. N'était-ce pas pour éviter leur contagion libérale que des princes allemands avaient osé faire planter à l'entrée de leur état ces poteaux dont parlent les mémoires de M. de Tilly et sur lesquels on lisait : *Il est défendu aux émigrés et aux vagabonds de passer outre.*

Montlosier avait donc senti déjà toutes les amertumes lorsqu'il résolut d'aller rejoindre Malouet en Angleterre. Il y débarqua vers la fin de septembre 1794; il devait y séjourner sept ans.

III.

L'Angleterre telle que l'avaient faite la révolution de 1688 et les luttes parlementaires était à son apogée. Son aristocratie, placée à

la tête des affaires depuis cent quarante ans, avait montré au monde, suivant un mot célèbre, une des plus belles et des plus grandes sociétés qui aient fait honneur à l'espèce humaine depuis le patriciat romain. Au moment où éclata la révolution française, le gouvernement britannique semblait se recueillir pour des réformes intérieures. Le dénoûment de la guerre de l'Amérique l'avait découragé de toute ambition. Le roi George venait d'avoir ses premiers momens de folie. Le premier effet des événemens survenus en France fut de changer toutes les idées politiques. Non pas que notre esprit révolutionnaire ait jamais pu pénétrer la société anglaise, mais nos premières victoires, nos ardeurs de conquêtes, bien plus que nos doctrines, firent une vive impression sur M. Pitt. L'œuvre principale de notre révolution, l'égalité des droits, la liberté du travail, la sécularisation de l'esprit touchaient moins le fils de lord Chatam que l'annexion de la Belgique. Il sentait que le Français aime en général l'autorité, parce qu'il espère l'exercer un jour ou l'autre et que la liberté le met en défiance. Néanmoins la masse de la nation anglaise avait vu d'un œil favorable nos premiers efforts pour anéantir l'arbitraire et pour nous donner une constitution libérale. Les amis des réformes civiles et religieuses s'étaient réunis et avaient formé dans les grandes villes des associations patriotiques qui s'étaient mises en relations avec les sociétés populaires de France.

Malheureusement les violences et les excès avaient bientôt amené un déchirement entre les nobles esprits qui se partageaient l'honneur de gouverner en Angleterre. On gardait le souvenir de cette mémorable séance du 6 mai 1791 où se consomma la rupture de Burke et de Fox. Qu'on juge de l'émotion qu'excita dans la société anglaise l'arrivée des premiers émigrés! On vient tout récemment encore de raconter avec beaucoup de verve l'étonnement, la stupéfaction de ce beau monde qui, accourant en grande toilette au-devant de nos gentilshommes, les vit jouer à saute-mouton, en manches de chemise, sur le rivage, attendant qu'un rayon de soleil vînt sécher leurs habits mouillés.

Le flot de la révolution apporta successivement diverses couches de proscrits de toute espèce et de toute origine. Des pages immortelles ont retracé leur vie émouvante, triste comme l'exil et comme la pauvreté. On connaît ce Pelletier, ancien rédacteur des *Actes des apôtres*, à la fois serviteur de la légitimité et ambassadeur du roi nègre Christophe, *buvant en vin de Champagne les appointemens qu'on lui payait en sucre*. On connaît ces conseillers au parlement de Bretagne qui avaient déserté avec le bonnet carré et la robe rouge et qui couchaient sous la pourpre dans un taudis irlan-

dais. Le plus ou moins de richesse ou d'indigence aurait semé des divisions dans ce milieu, si les opinions n'y avaient déjà établi des classes. L'émigration pauvre s'était fixée dans les quartiers de l'est de Londres; tandis que vers l'ouest s'étaient installés les familles de cour, les évêques et les planteurs. Suivant le flux et le reflux de la fortune, on s'éloignait ou l'on se rapprochait des quartiers aristocratiques. Toute cette société brillante et légère vivait encore de chimères ou de haines.

C'était le clergé catholique qui surtout avait grossi les rangs de l'émigration française en Angleterre. Plus de quatre mille ecclésiastiques y avaient cherché asile. Les mémoires de l'abbé Grégoire nous apprennent qu'environ moitié de ces prêtres vivait à Londres, dans les quartiers de Summers-Town et Saint-George-Field, s'occupant de l'enseignement ou de travaux manuels, fabriquant des cartons, des chapeaux de paille, des fleurs artificielles; d'autres étaient disséminés dans divers villages jusque dans le pays de Galles. Le clergé anglican les avait accueillis avec humanité. L'université d'Oxford avait fait imprimer, à l'usage des prêtres français, quatre mille exemplaires du Nouveau Testament conforme à l'édition de Barbou. Comment passer sous silence les traits de bienfaisance de la classe ouvrière de Londres qui nous sont révélés dans une lettre écrite en 1793 par l'évêque de Léon?

Deux ecclésiastiques s'adressaient pour leurs provisions à une pauvre marchande de légumes; plusieurs fois elle leur donna ce qu'ils voulaient acheter. La voyant obstinée à refuser le prix de sa marchandise et craignant d'abuser d'une pareille libéralité, ils voulurent un jour faire leurs provisions ailleurs; la bonne femme se désola, vint se plaindre de ne plus les revoir, et jamais ne consentit à recevoir leur argent. D'autres marchandaient un jour du poisson et se retiraient parce qu'ils le trouvaient trop cher; la marchande toute déguenillée courut après eux, et les força d'accepter gratuitement ce qu'ils avaient voulu payer.

Quelques prêtres, demandant leur chemin dans les rues de Londres, se voient entourés par les femmes du peuple. Ce rassemblement leur inspire quelques inquiétudes, elles s'en aperçoivent, s'empressent de les rassurer et leur offrent à l'envi des pièces de monnaie.

L'évêque de Léon passait dans la rue avec son grand vicaire; tout à coup celui-ci sent quelqu'un qui le presse : il se retourne; c'était un porteur de lait qui lui avait mis un penny dans la main et continuait son chemin sans vouloir être reconnu.

Il n'y a que Mme de Montagut qui à Bruxelles, en août 1793, ait donné de pareils exemples de charité.

La confiance dans l'avenir était sans bornes. Si par hasard l'on doutait d'une restauration immédiate, on était déclaré jacobin. C'était toujours l'histoire de ces deux vieux évêques qui se promenaient au printemps dans le parc Saint-James : « Monseigneur, disait l'un, croyez-vous que nous soyons en France au mois de juin? — Mais, monseigneur, répondait l'autre après avoir mûrement réfléchi, je n'y vois pas d'inconvénient. »

Les événemens, avec leur allure précipitée, modifièrent rapidement l'opinion anglaise. L'appui que prêtait aux principes de la révolution l'éloquence de Fox ne suffisait plus. La joie qu'il avait témoignée à lord Holland au lendemain des échecs de l'armée prussienne, en septembre 1792, joie supérieure à celle que lui avaient apportée Saratoga et York-Town, n'avait plus autant d'échos. La perte de la bataille de Jemmapes, la reddition de Mayence, l'invasion de la Belgique, avaient alarmé au plus haut point les intérêts commerciaux. Le 1er décembre 1792, une proclamation de George III annonçait le danger que courait la constitution, et, malgré les observations de Fox, le parlement s'identifiait au discours de la couronne. Le défi que, le 21 janvier, la convention jeta à l'Europe fut l'occasion décisive de la rupture. Chauvelin, envoyé en ambassade par de Lessart, recevait l'ordre de quitter Londres dans les vingt-quatre heures. Huit jours après, sur le rapport de Brissot, la déclaration de guerre au roi George et au stathouder de Hollande était adoptée à l'unanimité; dès ce moment, la guerre prenait en Angleterre un caractère national, et le cabinet de Saint-James marchait résolument à son but, la prépondérance maritime.

C'est dans ces circonstances que Montlosier arriva à Londres.

Sa première visite fut pour Burke. L'ancien ami de Fox était devenu l'idole des émigrés. Malheureusement le parti violent l'avait accaparé. Son fils Richard avait été envoyé en mission à Coblentz, auprès de Monsieur et du comte d'Artois. Ses instructions avaient été inspirées par des intrigans, qui firent commettre au ministère anglais les plus graves erreurs dans le jugement des affaires de France. Ainsi le jeune négociateur avait conseillé de ne rien céder, de ne pas même négocier; surtout pas de rapprochement avec La Fayette : tel était le dernier mot. Son père cependant avait jeté un regard perspicace sur l'avenir, bien avant la guerre.

On lit dans les *Réminiscences* de Charles Butler qu'un jour, avant cette mission, Burke s'exprimant en présence de quelques émigrés sur les effets de la révolution, un d'eux lui dit : « Mais enfin, monsieur, quand retournerons-nous en France? — Jamais, répondit-il, messieurs; de fausses espérances ne sont pas une monnaie que j'aie dans mon tiroir. — Mais, dit Charles Butler, qui était présent, le

duc de Brunswick arrangera tout cela. — Le duc de Brunswick! le duc de Brunswick! pour soumettre la France! »

Burke avait annoncé sa retraite prochaine de la chambre des communes et allait s'appeler lord Beaconsfield. La mort prématurée de Richard son fils unique, qu'il adorait, vint l'abattre jusqu'à terre. Ce n'était plus le même homme lorsque Montlosier le vit. Il n'était pas du reste pour lui un inconnu. Quand il lui avait adressé un exemplaire de son *Essai sur l'art de constituer les peuples*, Burke lui avait écrit une lettre de félicitations. Leur conversation eut lieu en français. Burke se plaignit de ne pas trouver dans l'émigration un homme de gouvernement à la hauteur des circonstances. Il distinguait entre la révolution et la France, et ne voulait qu'une guerre de partis.

Quant à Pitt, que Montlosier désirait entretenir au nom de Mallet Du Pan, il était plus difficile à aborder; il le vit enfin et le trouva très en garde, vivant en dehors des émigrés et subissant plus qu'il ne le croyait leur influence. Pitt lui laissa comprendre qu'il se sentait engagé à mort dans la lutte du continent européen. C'était bien du reste le personnage qu'a dépeint Chateaubriand : grand, maigre, avec un air triste et moqueur, la face pâle, laissant tomber un regard dédaigneux sur quelques émigrés désœuvrés qu'il rencontrait en allant à pied, chapeau sous le bras, à travers le parc de Saint-James.

IV.

Montlosier avait épuisé toutes ses ressources lorsqu'il arriva à Londres. Il fallait trouver de quoi vivre. L'Angleterre venait de s'emparer de Saint-Domingue; les négocians de la Cité se pressaient autour des créoles français afin d'obtenir d'eux la vente de leurs produits. Un des mieux liés, M. de Chaumilly, imagina de donner une fête au duc de Bourbon. Tous les Français un peu considérables y furent invités; un M. Texier, attaché à la margrave d'Anspach, joua un proverbe intitulé : *Il n'y a pas de douleurs éternelles*. Malheureusement c'était le 21 janvier que cette fête avait lieu; personne n'y avait fait attention. Montlosier, à qui nous devons cette anecdote, assure que le duc de Bourbon en fit tout à coup la remarque. Le choix du proverbe, celui du jour, la présence d'un prince du sang, tout n'était-il pas extraordinaire? Heureusement les papiers anglais ne mentionnèrent pas cet événement.

Montlosier avait espéré que ses liaisons avec notre ancienne colonie pourraient lui assurer une position. Ses espérances furent déçues. Il avait retrouvé son ami Malouet, qui était depuis long-

temps en Angleterre avec Lally-Tollendal et Cazalès. Malouet reçut Montlosier avec joie et le mit en relation avec M. de Lentre, qui se proposait d'établir à Londres une maison d'agence. Cette entreprise avait paru à Malouet devoir être une fortune; il devait s'y associer et essayait d'entraîner Mallet Du Pan, dégoûté de son séjour en Suisse.

Montlosier devint le premier commis de M. de Lentre. Pendant un an, il fut un véritable agent d'affaires, dressant des contrats, des testamens; il rédigea même le contrat de mariage du duc de Duras et de Mlle de Kersaint. Quand les affaires n'allaient pas, il s'occupait à écrire un livre bizarre qu'il devait publier plus tard sous le titre de *Mystères de la vie humaine*. Les litiges d'émigrés pauvres contre des émigrés qui n'étaient pas riches ne pouvaient guère alimenter une agence. On se sépara sans avoir fait fortune.

Montlosier ne fut pas du reste le plus malheureux. Il n'eut pas faim, comme tant d'autres. Le XVIIIe siècle avait laissé dans toutes ces âmes je ne sais quelle gaîté et quelle insouciance qui tenait lieu de force. La plupart de ces grands seigneurs, comme dit Chateaubriand, étaient des artistes en misère. Le soir, on allait danser chez les parentes et les cousines, après les modes enrubannées et les chapeaux faits.

Que de traits à ajouter à ceux que nous lisons dans les Mémoires du marquis de Tilly!

Montlosier n'avait plus qu'un mois de ressources, lorsque deux amies qu'il avait connues en Allemagne, Mme de Montregard et Mme de Médavi, arrivèrent de Hollande. Elles avaient avec elles leurs deux petites filles, trois domestiques, plus l'abbé qui les avait suivies en exil. Après avoir payé leurs frais de route, il ne leur restait plus un shilling. Elles n'en louèrent pas moins un hôtel dans Green-street. Jamais on ne nargua si prestement l'infortune. Le lendemain, déjeuners et dîners excellens. On avait trouvé à emprunter dix-huit louis. L'abbé faisait des épigrammes; les petites filles jouaient au volant; chacun se démenait de son mieux. Tous avaient un air de prospérité. « Que faites-vous si loin de nous? dit Mme de Montregard à Montlosier; venez ici, nous avons un appartement à vous donner. — Mais je n'ai pas de quoi le payer, répondit-il. — Bah! ni nous non plus; venez toujours. »

Le secours voté par le parlement pour les émigrés n'était que d'un shilling par jour et par tête; dès le soir même de leur arrivée à Londres, Mmes de Montregard et de Médavi s'étaient enquises, comme à Paris, des spectacles, des modes, des beaux magasins. Heureusement plusieurs grandes familles anglaises qu'elles avaient connues à la cour leur vinrent en aide.

Comment aurait-on pu parler raison à cette société! Le cabinet de Londres, bien que plus éclairé que les autres, en subissait de plus en plus les préventions. Montlosier, Malouet, le chevalier de Panat, Lally et quelques autres se réunissaient, mais ils ne jouissaient d'aucun crédit. Les censures, les déclamations, les malveillances du parti royaliste ne leur en imposaient pas. Ils ne voyaient pas de fin possible à la révolution par la guerre extérieure, ils pensaient que les anciennes idées constitutionnelles n'avaient d'avenir que dans le mauvais gouvernement de la convention. Ils s'efforçaient dès lors dans les conversations qu'ils pouvaient avoir avec les amis des princes de leur persuader qu'il fallait bien se garder de laisser apercevoir ou craindre une autre tyrannie après un changement de gouvernement.

« Toutes les prétentions de l'ancienne aristocratie, écrivait Malouet, toutes les menaces, tous les projets de vengeance et les goûts passionnés pour l'ancien régime, étaient autant d'absurdités qui nous ôtaient tout espoir de retour. Nous étions trop pénétrés, mes amis et moi, de toutes ces inconséquences, pour ne pas les combattre hautement. »

Que de persistance dans les haines contre ces honnêtes et libéraux esprits! Lally-Tollendal fut une des victimes les plus éprouvées par les humiliations.

Il avait un des premiers émigré en Angleterre. Dès 1792, Burke l'avait personnellement attaqué. Ce fut comme un signal. Après les revers de la coalition en Champagne, l'abbé d'Andrefel, vicaire général de l'archevêque de Bordeaux, fit, pour employer les expressions de Montlosier, le vœu, comme Jephté, d'immoler le *premier monarchien* dont le nom se présenterait à sa vue. Ce fut le nom de Lally. Aussitôt, dans le pamphlet le plus violent, il est accusé de tous les malheurs de la France et, comme tel, voué à l'opprobre public.

Après l'abbé d'Andrefel, ce fut le tour de M. Ferrand; après M. Ferrand, l'abbé Talbert; après l'abbé Talbert, le chevalier de Guer; enfin Pelletier. Lally se défendait de toutes ses forces. C'était surtout du côté de Burke qu'il cherchait à repousser les traits. « Telle est ma destinée, lui disait-il, que plus je sais vous respecter, plus je dois vous combattre, et qu'il me faut voir un adversaire dans un homme que ses principes et ses vertus m'eussent fait regarder comme mon défenseur naturel, si un autre que lui m'eût attaqué. »

Burke avait vanté, comme le seul mérite de Lally, le mérite du repentir. — « Je n'en ai aucun, répondit-il, car je ne me repens pas du tout. » — Il ajoutait : « Vous avez été, monsieur, trompé

cruellement. Vous vous êtes trouvé placé entre deux partis extrêmes, non-seulement se détestant l'un l'autre, mais encore détestant tout ce qui n'est pas eux. »

Quoique cette réponse fût écrite d'un style un peu larmoyant et déclamatoire, elle n'en eut pas moins du retentissement. Pendant longtemps Lally avait été réputé neveu, par sa femme, de lord Lougborough, le grand chancelier; ils étaient unis, et, au début de l'émigration, se voyaient fréquemment. Au moment où Montlosier débarqua, Lally n'était plus qu'un parent éloigné. Au bout de quelque temps encore ils ne se virent plus. Lally apprit même un jour que dans un salon, un soir qu'on prononçait son nom, on avait dit *la lie du peuple*. Il en eut presque des convulsions. « Je n'ai jamais pu comprendre l'acharnement dont il était l'objet, » écrit Montlosier. — L'explication était tout entière dans la conduite loyale de Lally en 1789. Il faisait partie de la minorité libérale de la noblesse et il avait passé avec elle à la chambre du tiers.

On en voulait aussi à Malouet. Très bien accueilli d'abord en Angleterre, il avait, de 1792 à 1794, reçu les hommages dus à son caractère et à sa haute intelligence. Il y avait encore peu d'émigrés à Londres. A la fin de 1794, après les revers des Autrichiens, une véritable invasion des gentilshommes de l'armée de Condé eut lieu. Alors l'attaque générale contre les constitutionnels n'épargna même plus Malouet.

A cette époque, les distributeurs des fonds de secours accordés par le gouvernement anglais étaient l'évêque de Saint-Pol-de-Léon et le baron de Nanthia; M. du Theil était le receveur. Ces trois personnages avaient ainsi un accès personnel auprès des ministres. Dieu sait l'usage qu'ils en faisaient! Le baron de Nanthia, plus indiscret que les deux autres, disait confidentiellement : « Malouet cherche à s'accrocher, mais je viens de lui donner un coup d'épaule en dehors. D'après les opinions et la conduite de Malouet, les royalistes ne pourront jamais avoir confiance en lui. Les ministres m'ont demandé ce que je pensais des constitutionnels; j'ai répondu : Ce sont des hommes parjures envers leurs commettans et *filous* envers le roi. Hier, heureusement, Rivière a reçu l'ordre de partir d'Angleterre; je crois pouvoir assurer que Bertrand de Molleville va le suivre; bientôt après lui Malouet s'en ira; voilà donc le parti constitutionnel mis à bas. Il m'a fallu beaucoup d'adresse. »

Par sa haute situation, par ses services rendus, Malouet résistait aux attaques. De plus, grand propriétaire à Saint-Domingue, personne n'était plus à même que lui de donner, sur la valeur de cette nouvelle colonie anglaise, des renseignemens utiles.

Quoi qu'on pût faire, Bertrand de Molleville et Malouet furent

épargnés. Quelques autres émigrés de marque, connus par leurs tendances libérales, tels que le prince de Poix, le marquis de Montciel, le comte de Croix et un petit nombre d'autres, furent aussi ménagés. Quant à Lameth, à M. de Lusignan, dès qu'ils parurent à Londres, ils furent obligés de déguerpir.

Ce fut bientôt le tour de Montlosier. Nous avons parlé des tracasseries qu'il avait dû subir à Bruxelles et à Coblentz. La continuité de ses relations affectueuses avec Lally, avec son amie la princesse d'Hénin, avec Malouet et tout le parti constitutionnel, appela sur lui l'attention. Il fut menacé de proscription. Ces tentatives devinrent si positives qu'il crut devoir s'en plaindre soit au comte de Provence, soit au comte d'Artois.

Après avoir consulté l'évêque d'Arras, qui avait sa confiance, le comte d'Artois fit à Montlosier cette réponse :

« Édimbourg, 15 septembre 1796.

« J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 31 août, et j'ai examiné les réflexions que vous a suggérées le bruit que vous m'apprenez qu'on a fait circuler à Londres et auquel vous paraissez attacher un grand intérêt. Je n'entrerai ici dans aucun détail à cet égard; M. le duc d'Harcourt, qui vous remettra cette lettre, est chargé de vous faire connaître mon opinion sur cet incident. Soyez persuadé, monsieur, de mes sentimens pour vous.

« Signé : CHARLES-PHILIPPE. »

Montlosier recevait en même temps du duc d'Harcourt cette autre lettre intéressante :

« J'ai l'honneur de vous envoyer la réponse de Monsieur à la lettre que vous avez désiré que je lui fasse parvenir. Son altesse royale me l'a adressée à cachet volant dans l'intention que j'en prenne lecture. Monsieur ajoute dans la lettre dont il m'a honoré qu'il désire que tous les Français fidèles vivent plus que jamais dans la paix et dans l'union et réunissent tous leurs efforts pour le rétablissement de la monarchie, que tout ce qui tendrait à altérer cet esprit de concorde ne peut que lui être infiniment désagréable; qu'il n'a jamais eu d'occasion de suspecter vos opinions ; mais que vous devez sentir qu'il ne peut intervenir dans des discussions aigries par des tiers et qu'il souhaite de voir ensevelies promptement dans le plus parfait oubli; qu'au reste, il ne doit s'en rapporter sur cette affaire qu'à la réponse du roi à la lettre que vous avez écrite à sa majesté. »

La réponse du comte de Provence ne se fit pas attendre. Le ton

en était pressenti par Montlosier. Du moment qu'elle était signée par d'Entraigues, elle devait être dure. Elle le fut. Nous en donnons quelques extraits :

« Conformément à vos intentions, monsieur le comte, j'ai remis au roi les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et que j'ai reçues depuis peu de jours seulement. Elles renferment des plaintes vagues et sont de nature à rester sans réponse. Telle a été celle que le roi m'a faite et que la confiance que vous me témoignez me fait un devoir de vous transmettre. Permettez-moi, monsieur le comte, d'y ajouter quelques réflexions. Envers tous ses sujets, quels qu'aient été leurs opinions, leur conduite, leurs écrits, soit dans le commencement de nos malheurs, soit durant le cours de leur trop longue durée, sa majesté ne croit pas qu'aucun émigré se montrant zélé pour ses intérêts, inséparables de ceux de la France, ou simplement menant une vie retirée, ait eu à se plaindre de lui. Peut-être auront-ils partagé avec le public le droit de porter un jugement sur les productions dont les principes leur paraissaient erronés; mais ils savent que le roi ne souffrirait pas qu'ils fissent contre leurs auteurs mêmes aucune démarche contraire aux sentimens de clémence que sa majesté professe. »

Cette lettre mécontenta vivement Montlosier. A travers les formules de politesse, il lut clairement que ses opinions, soit sur la régence, soit sur les deux chambres, étaient blâmées, et quant aux sentimens de clémence envers lui, ils froissèrent à jamais sa nature violente, rude, mais loyale.

Une telle lettre ne pouvait rester ignorée des agens dont la réponse du roi justifiait la conduite. Elle devint le signal d'un nouveau déchaînement contre Malouet, Lally et Montlosier; déchaînement d'autant plus opportun, qu'on annonçait Mallet Du Pan. Il vivait auprès de Mounier à Berne. Une lettre du chevalier de Panat, janvier 1796, l'avait un instant détourné de la pensée de quitter la Suisse. « La folie est générale et incurable, lui écrivait-il; combien vous vous trompez en croyant qu'il y a un peu de raison dans la cour du frère! On ne peut former aucune espérance. Je vois souvent Montlosier, Malouet et Lally; nous pleurons tant de fautes commises; tant de malheurs en ont été la suite! Nous cherchons un remède sans le découvrir; combien vous nous manquez! »

Le chevalier de Panat terminait par un mot célèbre, prononcé alors pour la première fois : « Personne n'est corrigé; personne n'a su rien oublier, ni rien apprendre. » Mallet Du Pan hésitait donc; les événemens allaient faire cesser ses hésitations. Nous avons dit que M. de Nanthia, l'évêque de Saint-Pol et M. du Theil avaient la distribution des fonds votés par le parlement en faveur des émigrés.

Il était facile d'en détourner quelque chose au profit des bonnes doctrines. Ces messieurs jetèrent les yeux sur Pelletier.

Ce personnage avait jugé à propos de faire dresser par un ébéniste de Londres une petite guillotine en bois d'acajou. Il l'avait exposée moyennant un shilling pour les dernières places et une couronne pour les premières et avait inscrit en gros caractères à la porte de la baraque : *Aujourd'hui on guillotine une oie, demain un canard.* Ce Pelletier avait été présenté pendant la constituante à Montlosier par M. Régnier, conseiller à la cour des aides, comme un royaliste ardent, auteur du *Domine salvum fac regem.* On avait fait de temps en temps pour lui des collectes dans le côté droit. Il fut choisi par le comité de Londres pour être le héros de la guerre qu'on se proposait de livrer au parti constitutionnel. « Allons donc, Pelletier, lui avait dit M. du Theil, est-ce qu'un homme de votre mérite est fait pour se prostituer dans des exhibitions de guillotine? C'est à vous qu'il convient de défendre les vrais principes de la monarchie. » Pelletier se trouva tout à coup converti et attendri, on lui envoya un saint prêtre, l'abbé Caron, qui le confessa, puis l'abbé Barruel qui le maria. Des fonds considérables furent faits pour sa femme, pour lui, pour ses futurs ouvrages. Il débuta par une proclamation où il se repentait d'avoir été entraîné trop longtemps par les mauvais systèmes des Lally, des Bergasse et des *monarchiens.* Désormais il abjurait ses anciennes et pernicieuses doctrines. Cette abjuration le fit fort applaudir des fanatiques. Le marquis de Sérent, avec qui Montlosier avait contracté une tendre liaison à la constituante, se trouva aussi entraîné dans cette lutte. Un jour, en 89, dans la salle même de l'assemblée, il était allé trouver Montlosier à son banc et lui avait demandé ce qu'il voulait et où il allait. « Je veux l'honneur du roi et la liberté du pays, avait-il répondu. — Touchez là, Montlosier, dit le marquis de Sérent, je suis à vous et avec vous. »

A Londres, ils s'étaient rencontrés plusieurs fois, mais sans avoir pu causer. Rendez-vous fut pris pour déjeuner ensemble et s'entretenir des choses du temps. La nouvelle circula dans les salons. On chercha aussitôt à entraver leur conversation. Il y avait à peine une heure qu'ils étaient réunis qu'un premier messager survient et les interrompt. Aussitôt après en arrive un second, puis un troisième. Enfin le marquis de Sérent dut se rendre sur-le-champ pour affaire urgente chez l'évêque de Saint-Pol. Montlosier apprit bientôt qu'il était parti avec son frère pour la Vendée, où ils se firent tuer.

Une plus grande émotion vint encore agiter les petites cervelles de l'émigration. Mallet Du Pan allait enfin se fixer à Londres. Le gouvernement anglais, qui l'honorait, en avait prévenu les princes et leurs

agens. Montlosier songea alors à saisir l'opinion publique. Sous le titre des *Effets de la violence et de la modération dans les affaires de France*, il publia trois lettres adressées à Malouet (août 1787). « J'ai beau être démocrate à Londres, écrivait-il, ce qui me donne peu de faveur, je n'en suis pas moins aristocrate à Paris, ce qui prouve que j'ai de la fortune. Vous, monsieur, que les difficultés ne rebutent pas, ne pourriez-vous pas trouver moyen de changer le chef-lieu de chacune de mes réputations, et au lieu d'être aristocrate à Paris et démocrate à Londres, que je fusse réputé aristocrate à Londres et démocrate à Paris... Au commencement de la révolution, on avait tort d'être modéré, et cependant nous étions forts. Aujourd'hui on n'a pas un homme, et on ne veut composer avec qui que ce soit. Ah! que n'étiez-vous violens alors, ou que n'êtes-vous modérés aujourd'hui!.. Dans les premiers temps de la révolution, tous les honnêtes gens du royaume se fussent réunis à des mesures vigoureuses, si, dirigées seulement vers la conservation et vers la liberté, on ne leur avait pas laissé soupçonner d'autres intentions. J'admire l'obstination de ceux qu'on dit ne vouloir de la monarchie française que si elle leur restitue les mêmes places, les mêmes jouissances, les mêmes faveurs... » Tel était le ton de ces lettres; bien loin de calmer les fureurs, elles les portèrent à l'extrême. Cazalès, qui ne désapprouvait pas au fond l'auteur, s'écria dans le salon de Burke : *Je ne sais pas pourquoi Montlosier s'est mis à écrire sur la modération. C'est l'homme le plus violent que je connaisse.* — Et Rivarol écrivit à l'un de ses amis, furieux contre cette publication : « Vous ne connaissez pas Montlosier; il aime la sagesse avec folie et la modération avec transport. »

V.

Les esprits modérés et bien équilibrés n'auront jamais derrière eux une armée. Sauf quelques momens heureux, ils sont en politique condamnés à l'isolement. On parlait beaucoup dans le camp ennemi du comité constitutionnel de Berne et du comité constitutionnel de Londres. Le comité de Berne, c'était Mallet Du Pan; le comité de Londres, c'était Malouet. Dans une lettre adressée à Mallet (8 mai 1796), Malouet appréciait le jour même de sa publication la brochure de Montlosier. « Nous sommes ici bien dispersés, nous sommes bien dépourvus de crédit, de moyens. Quelques conversations oiseuses qui n'aboutissent à rien, voilà tous mes travaux. Montlosier a voulu à toute force jeter une bombe! Il vient de publier des lettres qu'il m'a adressées sur la modération dans les

affaires de France. Il y a beaucoup d'esprit, de vues justes, de réflexions fines et quelques maladresses. D'Entraigues et Ferrand y sont fort mal traités. J'aurais voulu que ce qui les regarde fût moins amer sans être moins fort. »

A la suite de cette critique, Malouet, faisant allusion à une publication que préparait Mallet Du Pan, jetait en passant cette observation profonde : « On ne sait pas assez combien l'Angleterre, dans toutes ses entreprises contre la France, a été trompée par les Français. Ne croyez pas que ce soit le ministère qui aît projeté, combiné aucune de ces funestes opérations de l'intérieur; toujours il a été provoqué, tourmenté, harcelé par vos faiseurs, et j'ai lieu de croire que le cabinet a cédé à regret en plus d'une occasion. »

On peut donc porter en toute sûreté de conscience un jugement sévère sur les menées de l'émigration. Mais les sottises n'eurent pas de fin.

Mallet Du Pan, qu'on redoutait de voir à Londres, n'y vint pas encore. Il envoya son fils dans les premiers mois de 1797, comptant sur ses amis pour lui procurer quelque emploi. Ce jeune homme eut à essuyer quelques bourrasques dans le salon de la princesse d'Hénin. Son père venait de publier la *Lettre à un homme d'état*. Tandis que les émigrés voyaient de plus en plus dans la marche des affaires en France la perspective de leur prochain retour, Mallet, mieux renseigné, parlait de l'avenir en esprit éclairé. On ne le lui pardonnait pas. Il restait aux royalistes exaltés une dernière illusion à se faire : ils voulurent absolument que Bonaparte fût un général Monk, ne cherchant à garder le pouvoir que pour le restituer au roi légitime.

Mallet Du Pan devait leur enlever encore cette espérance dans ses derniers écrits. Il quitta définitivement la Suisse avant qu'elle eût été envahie par les armées de la république. Il fut obligé de s'installer à Londres chez M. Reeves, qui venait de publier, sous le titre de *Pensées sur le gouvernement*, un pamphlet contre les institutions de son pays. Ce pamphlet avait été dénoncé au parlement, et l'auteur avait été poursuivi et condamné. Mallet demeura plus d'un mois dans sa maison. A coup sûr, de pareilles précautions ne pouvaient pas modifier les vues politiques d'un homme aussi arrêté et aussi sagace que Mallet Du Pan, mais elles indiquaient bien le degré d'aveuglement et de passion de tout un parti. On avait donc songé à lui préparer malgré lui un logement. Au bout d'un mois, Mallet Du Pan, averti, put abandonner M. Reeves.

Nous avons, dans cette étude toute politique, donné peu de place à la vie privée de Montlosier. Pour abattre cette nature vaillante et pleine de verve, il fallait des douleurs exceptionnelles. Elles ne lui

manquèrent pas. Dans l'expédition de Saint-Domingue, il perdit à la fois son frère et son neveu, pour lesquels il avait obtenu un grade. Sa meilleure amie vint en même temps à disparaître. « Je ne m'aimais plus dès lors assez, écrit-il, pour faire attention à moi. » Une crise survint, elle fut terrible. Sa vigoureuse constitution d'Auvergnat triompha de tout, même du spleen. Plusieurs de ses amis, le chevalier de Panat, l'archevêque de Tours, M. de Bonnal, n'y avaient pas échappé. Malouet n'avait pu s'en guérir que par un voyage sur le continent. L'argent à un jour donné allait manquer complètement à Montlosier. Il songea à créer un journal. La princesse d'Hénin lui envoya 30 guinées. C'était peu de chose pour commencer la publication d'une feuille périodique. Il l'entreprit néanmoins sous le titre de *Journal de France et d'Angleterre*. Malgré les efforts de Malouet, de Lally et de quelques amis, on ne fit pas les frais.

Montlosier avisa alors le *Courrier de Londres* pour en faire l'organe du parti royaliste libéral. Un moment rédigée par Brissot, cette feuille avait eu un grand succès sous le nom de *Courrier de l'Europe*. Continuée depuis sous le titre de *Courrier de Londres*, elle était dans les mains de l'abbé de Calonne et menaçait de tomber tout à fait.

C'était un singulier homme que cet abbé. Le récit qu'a laissé Montlosier de leurs rapports est des plus piquans. L'abbé arrive un matin chez lui : « Vous pouvez bien avoir des préventions contre moi, lui dit-il, je conviens qu'à Coblentz, si j'avais été le maître, je vous aurais fait jeter dans le Rhin. J'avais alors contre vous et contre vos deux chambres une irritation que je ne puis pas encore me définir; je suis bien revenu aujourd'hui de ces préventions, et puisqu'on m'a dit que vous aviez quelque envie de travailler au *Courrier de Londres*, je viens vous témoigner le désir que j'ai de vous avoir pour collaborateur. Mon frère vous fait les mêmes propositions que moi. » Après cette ouverture, Montlosier alla de son côté rendre visite à l'abbé. Il le trouva à genoux devant un reliquaire éclairé par des cierges. « Hélas! lui dit-il, je suis un pauvre misérable qui me suis assez mal conduit toute ma vie, et qui actuellement dois faire pénitence. » Il lui nomma les saints dont il avait les reliques.

Malgré ces pratiques, il n'en continuait pas moins à Londres les habitudes d'un abbé du XVIIIe siècle. Au bout de peu de jours, il jugea à propos de se retirer au Canada. Le *Courrier de Londres* resta alors à Montlosier avec le tiers de la propriété et des frais de rédaction qui s'élevaient à 200 louis. Le baron de Montalembert vint un matin lui en avancer la moitié. Soutenu ainsi par l'amitié,

Montlosier se créa des relations et des correspondances dans toute l'Europe. Il put en nouer même à Paris. Le *Courrier de Londres* acquit une importance considérable.

VI.

Depuis la déclaration de guerre par la convention, le cabinet anglais s'était efforcé de renouer les nœuds de la coalition entre la Prusse et l'Autriche. Un traité d'alliance avait été conclu avec l'impératrice de Russie, des subsides accordés au roi de Sardaigne. L'héroïsme des armées françaises grandissait à mesure que la lutte sanglante et ruineuse se prolongeait. Le cabinet de Saint-James avait une autre tâche non moins difficile à remplir, celle de justifier la guerre devant l'opposition des deux chambres. Les ministres triomphaient dans le parlement. Cependant les difficultés suscitées entre les trois cours intéressées par le partage de la Pologne avaient déterminé le roi de Prusse à conclure la paix avec la France. Le traité de Bâle avait été signé. La cour de Vienne devenait dès lors le centre des opérations diplomatiques de Pitt.

Après l'insuccès de Quiberon, les cabinets étrangers étaient convaincus que les royalistes en France et hors de France ne pouvaient plus leur apporter que des ressources précaires et inefficaces. La paix avec l'Espagne vint consommer, pour ainsi dire, la ruine de la cause royale. La Russie, l'Angleterre et l'Autriche restaient encore debout. Les trois puissances venaient de signer, le 28 octobre 1795, le traité de la triple alliance, lorsque George III ouvrit en personne le parlement. Il fut assailli par des émeutiers aux cris : « Du pain! du pain! » Pour la première fois, l'opinion publique manifestait une lassitude. La république française venait de se reconstituer sous une nouvelle forme. Le gouvernement du directoire était de ceux avec lesquels on pouvait négocier. Si la paix ne se fit pas dès 1796, les Mémoires de Malmesbury témoignent du moins de la sincérité des dispositions pacifiques de Pitt.

C'est à ce moment que Montlosier prit définitivement seul la rédaction du *Courrier de Londres*. Il n'entra jamais, suivant la remarque d'un des hommes qui l'ont le mieux connu, en communication sympathique et directe avec le caractère anglais. Si l'indépendance de son jugement, la rudesse de sa verve, l'isolèrent, cette originalité donna de l'éclat à sa polémique. A chaque numéro du *Courrier* qui déplaisait, les rancunes se ravivaient. On lui fit d'abord des menaces; elles eurent peu de succès. Enfin on imagina de répandre le bruit que l'ordre de son renvoi d'Angleterre avait été arrêté en conseil des ministres.

Il écrivit aussitôt à M. Wickam, chargé particulièrement de tout ce qui concernait l'exécution de l'*Alien-Bill*. Il le vit le lendemain, et reçut de sa bouche l'assurance que ces bruits n'avaient aucun fondement. M. Wickam se montra attristé de l'esprit de tracasserie qui se montrait parmi les émigrés. C'était le baron de Roll, un des amis du comte d'Artois, qui avait répandu ces fausses nouvelles. Montlosier le sut et provoqua immédiatement l'auteur; l'affaire s'arrangea, grâce à l'entremise du comte de Béhague et du comte Étienne de Durfort.

L'un des esprits les plus élevés du cabinet britannique, M. Wyndham, qui lisait régulièrement le *Courrier de Londres*, manifesta alors le désir de causer avec Montlosier sur les affaires de France. Ce fut dans le salon de lady Creeve que l'entrevue eut lieu; la conversation prit un ton cassant et brusque : « Monsieur de Montlosier, demanda lady Creeve, vous êtes bien pressé, j'en suis sûr, de voir vos princes en France. — Oui, madame, mais avec une représentation nationale. — Vous pensez bien que la monarchie est le seul gouvernement qui convienne à la France? — Oui, madame, mais avec les libertés publiques. »

Cette conversation frappa vivement l'attention de M. Wyndham. Elle fit grand tapage. Malouet, étant venu sur ces entrefaites rendre visite à Montlosier, commença par rire de sa franchise ; mais au fond il restait inquiet.

Tout entier à la direction de son journal, Montlosier suivait avec assiduité les séances du parlement. Sans être lié avec les chefs de l'opposition, il les connut; Fox surtout. Il ne pouvait, du reste, y avoir de vive sympathie entre ces deux caractères; Fox était réduit par les événemens à une tâche très délicate. Si Montlosier avait fortement blâmé comme lui la proclamation de Brunswick rédigée par M. de Limon, il ne pardonnait pas à la grande âme libérale de Fox de continuer de défendre la révolution. Depuis la guerre, Fox voyait fuir toutes ses anciennes amitiés et sa popularité; il le sentait et il souffrait. Néanmoins sa politique pacifique venait d'obtenir un succès inattendu. Le discours du parlement (1798) annonçait que des négociations venaient d'être renouées avec le directoire. La stupeur des émigrés dépassa les bornes. Montlosier étant devenu une puissance avec son journal, l'évêque d'Arras le fit prier de passer chez lui. Il lui montra son effroi de ces apparences de paix, la république consolidée, les espérances de l'émigration anéanties. Montlosier, en homme avisé, ne croyait pas au succès des démarches de Malmesbury, mais par d'autres raisons que celles données par les émigrés. Avec la politique du directoire, la paix lui paraissait aussi ruineuse que la guerre pour les finances anglaises. La

propagande des idées étant une des conditions de stabilité pour les résultats sociaux de la révolution, l'Angleterre ne pouvait désarmer, et son commerce, dans l'état où se trouvait le continent, ne pouvait compter sur une extension.

— « A merveille, dit l'évêque d'Arras; j'ai rencontré l'autre jour Cazalès. Au lieu de me donner des raisons, il m'a lancé des injures. — Cazalès était un homme de premier ordre. Ni l'émigration, ni les conseillers des princes n'avaient su ni l'apprécier ni l'employer. — Laissons là Cazalès, reprit l'évêque d'Arras; faites-moi le plaisir de mettre par écrit ce que vous venez de me dire, afin que je le présente à M. le comte d'Artois. Je pense aussi que vous voudrez bien en insérer quelque chose dans le *Courrier de Londres.* »

Le lendemain Montlosier envoya la note qui lui était demandée et inséra dans son journal un article qui la reproduisait en partie. Nous savons que les propositions de paix n'aboutirent pas. La perspicacité dont le *Courrier de Londres* avait fait preuve avait valu pour quelques jours à Montlosier des faveurs. A la suite d'une opération douloureuse, ses amis avaient été inquiets de sa santé. Le comte d'Artois envoya savoir de ses nouvelles. Après sa convalescence, Montlosier fit demander la permission d'aller lui porter ses remercîmens. Admis à une audience, avec beaucoup d'autres Français, il reçut du comte d'Artois cette apostrophe : « Eh bien! monsieur de Montlosier, votre journal? il y a quelquefois bien des sottises. » Montlosier n'était jamais à court de riposte : « Monseigneur, j'en entends si souvent qu'il est bien possible qu'il m'en échappe aussi quelqu'une. » Ils ne se revirent plus. Du reste le *Courrier de Londres*, à propos d'une motion du général Fitz-Patrick au parlement, s'étant montré favorable à la mise en liberté de La Fayette, il n'en avait pas fallu davantage pour réveiller toutes les vieilles rancunes du monde qui entourait les princes.

Résolu de plus en plus à vivre loin des coteries, Montlosier donnait au travail toute sa journée. Quand le *Courrier de Londres* ne suffisait pas, il écrivait son livre des *Mystères de la vie humaine.* Imagination étrange et mêlée d'élémens disparates, ayant immensément lu sans avoir mis de méthode dans ses lectures, Montlosier étudiait avec passion le magnétisme animal. Il se hasardait de causer du mesmerisme avec ses amis; mais il n'y avait guère que Malouet qui eût la bonté de l'écouter sérieusement. Son originalité le faisait fort rechercher. La majeure partie de ses soirées se passait chez la princesse d'Hénin avec Lally, mais il s'était créé des amitiés nouvelles et en première ligne avec Chateaubriand. Lorsqu'il publia son *Essai sur les révolutions*, Montlosier s'empressa d'en rendre compte. Il le fit avec bienveillance et justice. Une visite de remercîment les lia, et ils se retrouvèrent chez Mme Lindsay.

Ce n'était déjà plus le Chateaubriand des premiers jours de l'émigration, celui qui avait aimé Charlotte Yves, celui qui s'enfermait la nuit dans l'abbaye de Westminster pour mieux rêver aux illustres morts. Il séduisit Montlosier. Ils dînaient ensemble tous les mercredis; le chevalier de Panat et Christian de Lamoignon étaient des convives. En été, on allait dans quelque taverne solitaire, à Chelsea, sur la Tamise; on parlait de Milton et de Shakspeare. « Nous rentrions de nuit à Londres aux rayons défaillans des étoiles, submergées l'une après l'autre dans les brouillards de la ville. » — Dans la mauvaise saison, c'était Montlosier qui offrait l'hospitalité; sa maison était tenue par deux sœurs, dont l'une, la plus jeune, était petite et bossue, l'aînée était hideuse, ce qui faisait dire au chevalier de Panat : « Il faut que Montlosier soit un prince enchanté, car il est gardé par deux monstres. » Le samedi, on allait en affluence chez Chateaubriand, qui offrait du punch. Il donna un soir lecture d'*Atala*.

Avec son âme remplie encore des souvenirs des solitudes américaines, avec son imagination plus grandiose qu'aimable, il sortait à première vue du ton et du cadre français. Les femmes, dans l'auditoire, portèrent un jugement plus rigoureux que les hommes. Malgré toutes les critiques, on fut enlevé, entraîné malgré soi, par je ne sais quel charme ascendant et troublant. On sentait, pour parler avec le poète, que la flamme divine avait passé par les lèvres de Chactas et l'on emportait avec soi la flèche empoisonnée.

Parmi les auditeurs du samedi, quel ne fut pas l'étonnement de Montlosier de rencontrer l'abbé Delille? Il l'avait beaucoup vu, beaucoup connu, il savait son origine. Tous les deux étaient de la même province. Delille, nous apprennent les papiers de Montlosier, était né non à Chanonat, mais dans une maison de campagne près de Pontgibaud. Sa famille maternelle avait gardé sur son origine le plus profond silence. Montlosier avait à peine dix-huit ans, qu'invité à une petite fête dans la vallée de Royat, il s'y trouva avec une demoiselle de cinquante ans et fort aimable. Un beau jour, elle disparaît, et l'on apprend qu'elle est à Paris et qu'elle s'y présente sous le nom de Mme Delille, mère de l'abbé Delille.

« Pendant quelque temps, raconte Montlosier, tout fut extrêmement tendre entre la mère et le fils. Bientôt ils se brouillèrent et se séparèrent. Quand je vis quelque temps après l'abbé Delille à Clermont, il se plaignait beaucoup de sa mère, qui à son tour se plaignait beaucoup de lui. Il m'aimait assez alors, parce que je savais par cœur toutes ses *Géorgiques*. A un autre voyage, il m'aima davantage parce que je savais son poème des *Jardins*.

« Il avait fait connaissance avec le comte de Choiseul-Gouffier et

s'était lié avec lui; comme il montrait un grand désir de voir la Grèce, M. de Choiseul-Gouffier le mena à Constantinople, où il venait d'être nommé ambassadeur.

« Au bout de quelque temps ils se séparèrent; au retour, l'abbé Delille, traversant Stuttgart, se lia avec une demoiselle qui se trouvait avoir la plus belle voix du monde. Il l'amena avec lui à Paris et en fit sa nièce. Nous vîmes ensuite cette nièce en Auvergne, tout étonnés de cette parenté nouvelle sur la nature de laquelle personne de nous ne pouvait se méprendre. Les états-généraux ayant été convoqués et les événemens de juillet étant survenus, on pouvait facilement être effrayé; l'abbé Delille le fut par-dessus tout. Je le rencontrai un jour aux Tuileries; il n'osait ni proférer un mot, ni lever les yeux sur moi. Il regardait de tous côtés pour voir si on l'observait et si on l'apercevait. Au 18 fructidor, les forces lui revinrent. Il eut le courage de fuir. Il se rendit en Suisse; de là, il écrivit à M. le comte d'Artois, qui l'avait toujours protégé. Les agens des princes virent dans la célébrité de l'abbé Delille une espérance d'appui pour le système absolu et pour leur haine contre le parti monarchien. Il écrivit contre nous, qu'on regardait comme les coryphées du parti, des lettres désobligeantes. Il avait rencontré Rivarol à Hambourg; depuis longtemps Delille et lui étaient brouillés, ils se raccommodèrent. Dans cette entrevue, l'abbé Delille, qui s'était mis à lui dire des choses aimables, finit par ce vers connu :

Je t'aime, je l'avoue, et je ne te crains pas.

Un homme d'esprit qui était présent fit cette variante :

« Je te crains, je l'avoue, et je ne t'aime pas. »

Voilà donc l'abbé Delille en Angleterre. Il rendit d'abord visite à Malouet, qui le reçut fort bien, puis à Montlosier, qui lui fit des reproches. Les lettres désobligeantes dont nous avons parlé lui avaient été envoyées de Londres. Delille du moins s'excusait ainsi. Il parla de Rivarol. « *Il a plus d'esprit que moi*, dit-il, *mais je rime mieux l'alexandrin.* » C'était sa consolation pour les blessures de son amour-propre.

On se rencontrait souvent soit chez Malouet, soit dans la chambre de Chateaubriand le jour des lectures. Ici se place une aventure connue, mais que nous trouvons avec des détails amusans dans les papiers de Montlosier.

La lecture de Chateaubriand avait commencé; ce jour-là elle de-

vait être plus importante. On s'aperçut que l'abbé Delille manquait. Après l'avoir attendu quelque temps, on pria Malouet d'aller chez lui. Il demeurait dans le voisinage. Lally se joignit à Malouet. Ils trouvèrent l'abbé Delille au lit. — « Au lit, mon ami! vous êtes donc malade? — Non pas, » répondit-il. En même temps il jetait sur Mlle Vaudechamp, la personne qu'il avait amenée de Stuttgart, des regards significatifs.

Pour comprendre cette scène, dont Malouet raconta ensuite à Montlosier les détails, il faut savoir quelle était la situation de l'abbé.

MM. Giguet et Michaud, libraires à Paris, avaient chargé Montlosier de traiter en leur nom avec l'abbé Delille pour tous ses ouvrages. La position de Montlosier n'était pas commode pour un négociateur. Il n'avait et ne voulait avoir avec Delille aucune intimité. Il voulait encore moins en avoir avec Mlle Vaudechamp, dont l'abbé venait de faire sa femme. Nièce ou femme, elle était mal élevée (1). Michaud, comprenant la difficulté que rencontrerait Montlosier, trouva un autre intermédiaire. L'affaire fut conclue au prix de 6 francs par vers et 30 sous pour Mlle Vaudechamp. L'abbé, qui était un véritable enfant, en avait quelquefois l'activité et quelquefois la paresse. Tant que sa femme avait été sa nièce, elle le ménageait un peu; quand ils furent mariés, elle le mena durement. On sait qu'un jour, lui ayant jeté à la tête un gros volume in-4°, Delille le ramassa et lui dit : « Madame, ne pourriez-vous pas vous contenter d'un in-8°? » Elle avait fini par lui imposer une tâche. L'abbé, qui travaillait tous les matins dans son lit, devait avant de se lever avoir fait trente vers, et pour s'en assurer Mlle Vaudechamp prenait la précaution suivante : il y a un certain habillement que les Français ont appelé grossièrement culotte, mais que les dames anglaises appellent le petit vêtement, *small cloth*. Quand l'abbé avait fait ponctuellement sa tâche du matin, on lui apportait son petit vêtement et il pouvait se lever; sinon, non.

Ce matin-là précisément l'abbé n'avait pas travaillé; de plus il avait eu de l'humeur toute la journée; partant, plus de *petit vêtement :* il était enfermé dans une armoire. Malouet arriva vers huit heures du soir et demanda grâce. On donna la culotte, et Delille put se lever et rejoindre ses amis (2).

(1) C'était d'elle que Rivarol, mécontent de ses manières, avait dit : « L'abbé, puisque vous avez le droit de vous choisir une nièce, vous auriez dû la choisir plus polie. »

(2) Delille partit bientôt après pour Paris, fatigué qu'il était du séjour de Londres. Le libraire Bossange, qui vint vers ce temps-là passer quelques jours en Angleterre, le ramena en France.

VII.

Un changement venait encore de s'opérer en France. Bonaparte était devenu premier consul. La guerre à outrance amenait le despotisme militaire et la défiance de la liberté. Encore une fois le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire allaient être absorbés par l'exécutif. Pitt était à bout de forces; son pays, après avoir traversé la crise monétaire et les révoltes de la flotte à Portsmouth et à Sheerness, finissait par rester seul dans la lutte. La victoire de Marengo et le traité de Lunéville laissaient en effet l'Angleterre sans un allié de quelque importance sur le continent européen. Après dix-sept ans de ministère, Pitt songeait à se retirer. La haute émigration, de son côté, voyant le despotisme s'établir en France, était désireuse de rentrer et de revendiquer ses biens confisqués.

Déjà, pendant le directoire, lorsqu'on avait cru apercevoir quelque adoucissement dans les mesures de rigueur contre les émigrés, plusieurs d'entre eux avaient cherché à négocier leur rapatriement. Malouet avait engagé ceux auxquels il s'intéressait et qui pouvaient compter sur des protections à faire des démarches. C'était difficile des deux côtés. A Londres, on cherchait à rendre suspects au gouvernement les émigrés qui demandaient des passeports; la secrétairerie d'état n'en accordait que sur la demande de l'évêque d'Arras, accrédité comme ministre des princes. Malouet raconte que MM. de La Tour du Pin et Gilbert des Voisins, ayant demandé leurs passeports au ministère anglais, furent renvoyés à l'évêque d'Arras. Comme ils ne le connaissaient pas, ils s'adressèrent à Malouet. Il alla avec eux trouver l'évêque, et lui dit que ces messieurs, qui voulaient quitter Londres, avaient été étonnés d'apprendre que son consentement était nécessaire. L'évêque, sentant bien que ces prétentions ne pouvaient se soutenir, déclama contre le découragement des émigrés qui n'avaient pas la patience d'attendre la contre-révolution. « Quelle différence de rentrer dans votre pays en proscrits ou d'y rentrer triomphans! Vous, monsieur de Gilbert, vous renoncez donc à occuper au parlement la charge de monsieur votre père? car ce n'est pas d'un émigré apostat qu'on fera jamais un président à mortier. »

Qu'on lise dans les Mémoires de Malouet cette conversation, et l'on verra quels étaient, même en 1800, les projets, les combinaisons de ceux qui attaquaient avec acharnement les constitutionnels.

Mallet Du Pan vivait en Angleterre depuis 1799, il avait fondé le *Mercure britannique;* il comprit que ses amis eux-mêmes étaient las de l'exil. Si longtemps d'accord avec eux sur l'appréciation

de la révolution et sur les moyens à lui opposer, il les voyait, découragés par la calomnie, réduire insensiblement leur espoir à une organisation nouvelle de la France qui leur offrît une ombre de repos et quelques débris de leurs propriétés. Les constitutionnels se rapprochaient chaque jour des whigs et voulaient comme eux la paix.

En même temps que Mallet Du Pan s'isolait ainsi de ceux qui jusqu'à cette heure avaient reçu ses conseils, il nous apprend que depuis le 18 brumaire les royalistes exaltés et le comte de Provence lui-même ne voulaient absolument voir dans le vainqueur du directoire que le mandataire du roi légitime lui préparant sa rentrée à Paris. Voilà ce qui se répétait dans les allées des parcs et dans les salons du quartier de l'Ouest. Était-ce illusion sincère? N'était-ce pas plutôt chez quelques émigrés une sorte de justification de leur future conduite? Le plus excédé de l'Angleterre, parmi eux, était Cazalès. Il laissa jusqu'au dernier jour aux hommes distingués qui l'approchèrent une impression ineffaçable.

Les papiers de Montlosier le font bien connaître. « J'avais une telle idée de Cazalès et de tout ce qu'il y avait en lui de trésors à son insu même, que, s'il m'avait dit : Montlosier, veux-tu venir avec moi en Vendée? je serai le premier, tu seras le second, — je l'aurais accepté à l'instant même. Je lui aurais peut-être demandé à connaître ses pleins pouvoirs; s'il m'avait répondu : Je n'en ai pas, je les prendrai, — je l'aurais suivi tout de même, tant j'avais de confiance en ce qu'il y avait en lui de fécondité, d'habileté et d'énergie. »

Jamais Cazalès n'avait voulu entrer dans aucun détail sur les folies des royalistes. Il se contentait de hausser les épaules. Quoiqu'il n'appartînt pas aux idées de la monarchie constitutionnelle, il traitait fort bien Malouet et Montlosier. Il détestait Lally, mais sa bête noire c'était Rivarol. Malouet avait été le témoin d'une scène vraiment étrange dont nous avons le récit.

Le lord-maire, à son dîner d'installation, avait invité les hauts personnages étrangers. Malouet se trouvait placé à table entre Cazalès et Rivarol et faisait la conversation tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. Quand il parlait à Rivarol, Cazalès, à qui cela déplaisait, *retournait* Malouet de son côté : « Comment, vous parlez à ce drôle-là! il est bien étonnant que le lord-maire ait admis un tel homme ici! » Rivarol, s'apercevant que Malouet parlait à Cazalès, le *retournait* à son tour de son côté : « Comment, vous parlez à Cazalès? Cet homme a quelques fumées dans le ventre, mais pas une idée dans la tête. » — Malouet faisait tout ce qu'il pouvait pour les apaiser successivement : « Monsieur de Rivarol, vous ne rendez pas

justice à Cazalès, c'est un homme plein de talent et d'énergie. — Allons donc, lui répondait Rivarol, un vase à digestion, voilà tout. » — Se retournant ensuite vers Cazalès, Malouet lui disait : « Vous n'appréciez pas convenablement Rivarol, il a quelquefois des traits de génie. Vous ne contesterez pas au moins qu'il a de l'esprit. — Oui, reprenait Cazalès, comme un garçon perruquier. » Tout le dîner se passa ainsi.

Montlosier faillit perdre cependant l'amitié précieuse de Cazalès. Mme de Bonneuil était venue, à travers beaucoup de dangers, le rejoindre à Londres. Elle appartenait à la famille d'Espréménil et était connue intimement de Montlosier. La familiarité établie entre eux porta ombrage à Cazalès; il le fit sentir à son ami, qui cessa aussitôt de voir Mme de Bonneuil, préférant sauvegarder son amitié. Cazalès, comme nous l'avons dit, avait résolu de rentrer en France. Il écrivit à Fouché, qu'il connaissait. Dès qu'il eut reçu une réponse favorable, il alla en prévenir lord Liverpool, qui l'entretint de son entrée prochaine au ministère. Montlosier, quand il apprit ces détails, témoigna sa surprise à Cazalès de ses relations avec Fouché : « Bah! lui répondit-il, voilà comme vous êtes, vous autres! Fouché est aujourd'hui le seul homme en France. On ne peut plus rien faire qu'avec lui et par lui. » Cazalès était décidément bien dégrisé. Mallet Du Pan, qui se défiait plus que jamais de Bonaparte, mourait au contraire de consomption et de travail à Richmond, dans les bras de Lally.

Chateaubriand, voyant sa petite société se dissoudre, obtenait un passeport du ministre de Prusse, sous le nom de Lassagne, habitant de Neufchâtel, et accompagnait Mme d'Aguesseau. Il avait voulu, avant de quitter l'Angleterre, voir George III et avait obtenu, pour quelques shillings, du concierge de Windsor qu'il le cachât quand le roi passerait. « Le monarque en cheveux blancs et aveugle parut, errant comme le roi Lear dans ses palais et tâtonnant avec ses mains les murs des salles. Il s'assit devant un piano dont il connaissait la place et joua quelques morceaux d'une sonate de Hændel. »

Les évêques émigrés étaient divisés sur la soumission au gouvernement consulaire. On n'a qu'à consulter les Mémoires de l'abbé Grégoire. Lally adressa au *Courrier de Londres* sur cette question quatre lettres dans lesquelles on rencontre des indications utiles à recueillir.

Montlosier, qui avait vu de près tout le haut clergé, ne gardait pas une opinion favorable de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, qui, au milieu de ses dépêches aux chouans, s'interrompait pour lire son bréviaire; ni de l'archevêque de Narbonne, qui avait une telle

antipathie contre Necker qu'un jour, un prêtre ayant parlé de Dunkerque, il s'enfuit à toutes jambes croyant qu'on avait prononcé le nom du ministre; ni de l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, qui, dans ses projets de restauration, pensait qu'on devait commencer par la restitution des biens ecclésiastiques. Son collègue, l'archevêque d'Aix, Boisgelin, d'une âme plus douce, ne pouvait cependant ni le voir ni même se trouver à côté de lui. Un jour, à une cérémonie funèbre, s'apercevant que Mgr de Bordeaux était présent, il s'était levé précipitamment au milieu de l'église pour le laisser seul.

Pendant la durée des négociations du concordat, l'hésitation continua. On peut consulter utilement, sur ce point de l'histoire ecclésiastique, le *Mémoire des évêques résidant à Londres*, qui parut en 1802. Nous revenons à Montlosier. Il accepta une mission dont l'objet était de proposer à Bonaparte une souveraineté en Italie, s'il voulait favoriser le rétablissement des Bourbons. Ce n'était sans doute qu'un prétexte pour approcher le premier consul.

Arrêté à Calais, conduit à Paris, enfermé au Temple, d'où Fouché le fit sortir au bout de trente-six heures, il reçut l'ordre de retourner sous dix jours en Angleterre et de ne plus s'occuper de sa négociation. Pendant ce court séjour à Paris, Talleyrand, devenu ministre des affaires étrangères, le reçut plusieurs fois, lui exposa la politique du premier consul, ses intentions de rendre aux émigrés leurs biens non vendus et de rétablir l'église catholique.

Montlosier était de plus en plus exaspéré des injustices et des fautes de l'émigration. Il avait revu la patrie et ne voulait plus désormais vivre loin d'elle. Il revint donc en Angleterre avec le ferme désir de ne plus y résider que quelques semaines. L'esprit et le ton du *Courrier de Londres* se modifièrent. Quel ne fut pas l'étonnement des royalistes lorsque dans le numéro du 6 juillet on lut la phrase suivante : « Toute la France civile et politique est aujourd'hui dans un seul homme. Quelles que soient nos prétentions publiques ou nos vœux secrets, c'est d'un homme qu'il faut tout attendre; c'est à un homme qu'il faut tout demander. »

La situation de Montlosier devenait intolérable. Il contrariait à la fois la politique du gouvernement anglais et rompait violemment avec l'émigration. Il obtint sa radiation de la liste des émigrés et vint en 1801 établir son journal à Paris. Une transformation rapide et absolue des mœurs, des conditions, des usages s'était opérée. Une société entièrement nouvelle grandissait; en quelques années, le vieux monde avait disparu.

A. Barboux.

LA

MARINE DE L'AVENIR

ET

LA MARINE DES ANCIENS

V [1].

LE RAPPEL D'ALCIBIADE.

I.

Entre la fin du règne de Louis XIV et notre orageuse époque, on compte aujourd'hui cent soixante-quatre ans; Marathon et Chéronée sont à peine séparés par un siècle et demi d'intervalle. De Marathon à Chéronée, vous ne trouverez ni une bataille de Marengo, ni une victoire d'Austerlitz; Issus et Arbèles appartiennent au règne d'Alexandre. C'est une heure triste et grave que celle où les peuples s'en vont. Il est, nous ne le savons que trop, dans la destinée de toute chose humaine de finir, mais il semble que le sort devrait au moins de nobles funérailles à ces nations privilégiées auxquelles il fut donné d'être tout à la fois l'emblème de l'héroïsme et le flambeau de l'univers. Cette faveur dernière d'une belle mort ne fut pas accordée à la Grèce; les dieux l'avaient condamnée d'avance à se dissoudre dans de misérables querelles intérieures. La guerre du

(1) Voyez la *Revue* du 1er août, du 15 décembre 1878, du 1er février et du 1er mars 1879.

Péloponèse, cette source de tout le mal, ce fléau déchaîné par Corcyre et plus encore peut-être par Corinthe, ne se termina pas avec l'expédition de Sicile; elle alla se poursuivre sur les côtes de l'Ionie et sur celles de l'Hellespont. Ce fut là que les généraux de Sparte apprirent à tendre leur casque à l'obole des satrapes, à vaincre au profit de Tissapherne ou de Pharnabaze. Quand ils eurent dévoré en silence ces longues humiliations qui ne révoltaient plus que quelques âmes généreuses, quelques cœurs attardés dans un siècle corrompu, Philippe de Macédoine pouvait apparaître sans crainte. Le fruit était mûr. Athènes eut cependant, de l'année 413 avant Jésus-Christ à l'année 407, un retour inattendu de fortune. Ce retour coïncide avec l'époque du rappel d'Alcibiade. N'allons pas pour cela exagérer l'importance du concours apporté à sa patrie par le transfuge repentant! Les premières victoires qui rétablirent un instant la fortune d'Athènes furent gagnées contre Alcibiade ou du moins contre ses alliés; les autres furent, pour la plupart, gagnées en son absence. N'importe! sans Alcibiade, sans son activité, sans sa vive et audacieuse impulsion, les Athéniens n'auraient jamais su tirer un parti suffisant de leurs succès. Il n'est donc que strictement juste d'en faire remonter l'honneur à l'homme qui, d'autre part, a peu de droits à nos sympathies.

L'escadre invisible de l'amiral Allemand est restée célèbre. On se rappelle qu'au moment où l'empereur Napoléon préparait mystérieusement en 1804 la concentration de ses forces navales dans la Manche, l'amiral Allemand reçut l'ordre d'arrêter tous les navires neutres qu'il rencontrerait sur sa route. L'an 413 avant notre ère, quelques mois à peine après le grand désastre de Sicile, quand la Grèce tout entière était en fermentation, une autre escadre invisible s'avançait avec les mêmes précautions vers les côtes de l'Ionie. Dès que cette escadre eut touché le continent asiatique, elle relâcha les bâtimens interceptés. Son but était atteint, elle venait de débarquer Alcibiade dans les états du roi des Perses. Nous avons vu les Anglais, en paix avec l'empereur de Chine, faire la guerre au vice-roi de Canton; réconciliés avec le vice-roi, rouvrir les hostilités contre le gouverneur du Che-Kiang. Le Céleste-Empire formait alors un ensemble de provinces qu'on pouvait aisément confondre avec une série de royaumes juxtaposés. La monarchie des Perses admettait dans l'organisation de ses satrapies une indépendance administrative tout à fait analogue. Le roi Darius II, le successeur d'Artaxerxe Longue-Main, n'eût probablement pas songé à profiter des événemens survenus en Sicile; ceux de ses satrapes qui avaient à gouverner des provinces maritimes trouvèrent l'occasion singulièrement propice pour recouvrer la faculté de taxer à leur gré les villes du littoral. Le roi leur réclamait sans cesse le paiement des

tributs arriérés, les Athéniens les tenaient à l'écart des opulentes cités qu'Athènes avait prises sous sa protection; le moment était venu de tenter quelque chose pour se soustraire à un joug aussi humiliant que ruineux. Par elle-même, la Perse, malgré l'importance que conservait encore la marine phénicienne, ne pouvait rien; les victoires de Cimon avaient trop bien assuré l'ascendant d'Athènes. Mais tout le Péloponèse était en armes et tout le Péloponèse, à cette heure, construisait des vaisseaux; Sparte allait bientôt avoir à ses ordres cent navires de guerre. Sauvée par Sparte, Syracuse, à son tour, lui envoyait sa flotte pour achever l'anéantissement de l'ennemi commun. La Perse et le Péloponèse pouvaient donc à merveille se compléter, le Péloponèse en fournissant des vaisseaux, la Perse en fournissant des subsides. C'était là ce qu'avait pressenti avec la perspicacité de sa haine le dangereux transfuge accueilli par Lacédémone.

Deux des satrapes de Darius étaient particulièrement intéressés à se procurer le concours de la flotte lacédémonienne : le satrape qui gouvernait l'Ionie et celui qui commandait sur les bords de l'Hellespont, — Tissapherne et Pharnabaze. — Tissapherne reçut le premier la visite d'Alcibiade. Le perfide savait bien où devaient porter ses coups pour atteindre sa patrie au cœur. Il fallait d'abord lui enlever les îles qui bordent la côte ionienne; on s'attaquerait ensuite à Byzance et aux villes de la Chersonèse. Avec Alcibiade s'était embarqué dans le golfe d'Égine un délégué de Sparte, Chalcidéus; un traité fut bientôt conclu. S'il ne l'eût été par Tissapherne, il l'aurait été par Pharnabaze, car les deux satrapes se disputaient l'honneur et l'avantage de prendre des Grecs à leur solde. Tissapherne promit de payer 90 centimes par homme et par jour. Alcibiade et Chalcidéus se mirent sur-le-champ à l'œuvre pour soulever Chio et pour insurger Milet.

L'empereur Napoléon, revenu de Russie, eut encore la puissance de faire sortir pour ainsi dire de terre une armée de six cent mille hommes. Athènes ne mit pas moins d'activité à réparer ses pertes. Une nouvelle flotte ne tarda pas à descendre des chantiers du Pirée. Les géans ne tombent pas sous une seule blessure. Il fallut deux ans à l'Europe pour terrasser Napoléon Ier; Athènes, pendant huit années, tint le Péloponèse et la Perse en échec. Elle avait trouvé dans les eaux ioniennes une inappréciable alliée. Haine invétérée de Sparte, amour farouche de la démocratie, tout se rencontrait à Samos pour faire de cette île si riche en guerriers et en ports l'avant-garde d'Athènes, la surveillante jalouse des cités infidèles. Ce fut de Samos que partirent à bord de cinquante-deux vaisseaux, pour aller débarquer sur le territoire milésien, mille hoplites d'Athènes, quinze cents d'Argos, mille autres fournis par les villes tri-

butaires. Conduits par Chalcidéus et par Alcibiade, soutenus par la présence de Tissapherne, les habitans de Milet se crurent de force à tenter une sortie. Ils furent complètement battus, refoulés dans leur ville et investis le jour même par les forces athéniennes. Chalcidéus, le négociateur de Sparte, avait bravement payé de sa personne; il trouva la mort dans cet engagement. Quant au fils de Clinias, son rôle n'était pas fini. Échappé sain et sauf du combat, il courut à cheval jusqu'aux bords du golfe qui s'ouvre entre Halicarnasse et Milet, juste en face de Pathmos, de Léros et de Calymnos. Là venaient de mouiller vingt vaisseaux de Syracuse, deux de Sélinonte, trente-trois du Péloponèse. Théramène de Lacédémone amenait cette escadre au nouveau commandant en chef des forces alliées, au navarque Astyochos. Dès le point du jour, la flotte combinée cinglait vers Milet. Théramène s'était flatté de surprendre les Athéniens, il fut cruellement déçu. Un avis venu de l'île Léros avait mis les généraux d'Athènes, Phrynicos, Onomaclès et Scironidès, sur leurs gardes. En un instant, l'armée, les blessés, le matériel de siège, furent embarqués, le butin abandonné sur la plage et les vaisseaux dirigés à toutes rames sur Samos. Si l'amiral Persano eût montré à Lissa autant de diligence, il n'eût pas été réduit à combattre Tegethof dans les conditions défavorables qu'il accepta. Pouvait-il, en cette occasion, imiter l'exemple que lui donnait, en l'an 413 avant Jésus-Christ, Phrynicos? Pour mettre des troupes à terre, pour les reprendre à bord, nous sommes bien loin de disposer des moyens rapides et sûrs que possédaient les anciens. Ne m'a-t-il pas fallu à moi-même, dans la seconde année de l'expédition du Mexique, près d'un mois pour rembarquer un seul bataillon groupé près de l'embouchure de la rivière de Tampico? Théramène avait manqué l'occasion de surprendre une flotte athénienne; il saisit avidement celle qui s'offrait à lui de gagner les bonnes grâces de Tissapherne. Le satrape avait dans la ville de Iasos, sur la côte de Carie, un ennemi personnel; il fit appel au zèle des Lacédémoniens. Les Lacédémoniens s'emparèrent de la place désignée à leurs coups et l'abandonnèrent aux vengeances du gouverneur de l'Asie maritime. La revanche des Perses commençait. Pour payer le service qui lui était rendu, Tissapherne apporta de l'or. Tous les navires alliés reçurent un mois de solde.

Tissapherne avait désormais sa flotte; Pharnabaze, à son tour, voulut avoir la sienne. Les Péloponésiens lui promirent vingt-sept vaisseaux, et Antisthène de Sparte reçut l'ordre de les lui conduire. La mission était plus facile à donner qu'à remplir; Athènes gardait avec soin les avenues de l'Hellespont. Trente-cinq vaisseaux, commandés par Charminos, Strombichidès et Euctémon, cinglaient en ce moment même vers Chio; soixante-quatorze autres, maîtres de

la mer, faisaient de Samos des courses sur le territoire de Milet. La flotte d'Antisthène partit du cap Malée, entra dans Milo et y trouva dix vaisseaux athéniens. De ces dix vaisseaux, trois, abandonnés par leurs équipages, tombèrent en son pouvoir; les autres réussirent à lui échapper et firent route vers Samos. C'était là un fâcheux contre-temps pour Antisthène. La flotte athénienne allait être avisée de son départ: comment parviendrait-il à lui dérober ses mouvemens? Antisthène suivit l'exemple d'Alcidas; il brava les hasards de la grande navigation. Ses vingt-sept vaisseaux firent voile pour la Crète, y rencontrèrent l'obstacle presque insurmontable alors des vents étésiens et, après bien des péripéties, finirent par arriver à Caunes en Asie. Caunes n'était guère sur le chemin de l'Hellespont, mais Caunes était peu éloignée de Milet, et à Milet se trouvait rassemblée la flotte d'Astyochos. Antisthène demanda qu'on vînt l'escorter; Astyochos ne pouvait se refuser à ce légitime désir. Il prit sur-le-champ la route de Caunes, à la façon antique, par étapes. Sa flotte passa donc de Milet à Cos et de Cos à Cnide.

Si vous avez jamais relâché au cap Crio, vous y aurez contemplé avec admiration les débris de ce port où s'arrêtait, indécis dans sa marche, vers les premiers jours du printemps de l'année 412 avant notre ère, le navarque Astyochos. Ce ne sont que fûts de colonnes, architraves de marbre, blocs énormes tirés de carrières inconnues. Le roi Louis-Philippe songea, en 1833, à faire servir ces décombres délaissés aux embellissemens du palais de Versailles. Le vaisseau la *Ville de Marseille* et le transport le *Rhône* vinrent jeter l'ancre sur cette rade qui, pour la première fois sans doute, abritait de pareils colosses. Le butin fut maigre, non que le marbre manquât, mais nous nous trouvâmes inhabiles à soulever et à emmagasiner de pareils débris. Les masses que les anciens se faisaient un jeu de remuer ont toujours embarrassé la mécanique dégénérée de nos ingénieurs. La ville de Cnide, à en juger seulement par ses ruines, devait être une place importante. Toute la côte d'Asie, au temps d'Astyochos et de Tissapherne, était couverte de semblables cités. On s'explique aisément les immenses richesses qu'en devait tirer Athènes. L'Ionie maritime était pour elle ce que sont aujourd'hui les Indes orientales pour les Anglais.

Astyochos n'était pas le seul à chercher la flotte d'Antisthène; Charminos, averti par les vaisseaux qui s'étaient enfuis de Milo, espérait bien aussi en avoir des nouvelles. Il s'était, à cet effet, établi en croisière avec vingt vaisseaux dans les parages de Symé, de Chalcé et de Rhodes. C'est dans ces mêmes eaux que croisait, en 1834, la flotte égyptienne, quand elle bloquait les Turcs réfugiés au fond de la vaste baie de Marmorice. Antisthène n'avait pas jeté l'ancre à Marmorice; il était mouillé dans une baie voisine, à

l'angle d'un de ces coudes que forme la rade étroite et sinueuse de Karagatch. Que sont devenues les ruines de Caunes? Ont-elles été couvertes par la végétation odorante d'où j'ai vu, deux mille deux cent quarante-six ans après l'époque où vivait Antisthène, des marchands syriens occupés à extraire un baume mystérieux que mon ignorance appelait du benjoin? Caunes ou une autre ville doit sommeiller sous ce bois touffu. Il est impossible en effet que les bords d'une semblable rade n'aient pas tenté quelque colonie. Sur cette côte, du reste, on peut fouiller partout; les cadavres des nations et des villes y abondent.

Revenons aux opérations navales qui, pour le présent, nous occupent. Trois escadres mutuellement ignorantes de leur position se trouvaient réunies sur la côte de Lycie: l'escadre d'Astyochos à Cnide, l'escadre d'Antisthène à Caunes, l'escadre de Charminos à Symé. Astyochos fut le premier qui obtint quelques renseignemens sur la situation de l'ennemi. Il partit de Cnide au milieu de la nuit et courut vers Symé, plein de confiance et d'espoir, se croyant certain de surprendre Charminos, si Charminos n'avait pas quitté son mouillage; de l'envelopper, si la flotte athénienne avait pris la mer. Pour mettre à exécution ce projet, la première condition était de garder sa propre flotte tout entière sous la main. La pluie et la brume séparèrent les vaisseaux d'Astyochos; la moitié au moins de la flotte du Péloponèse se trouva égarée dans les ténèbres. Apprenez à naviguer et à manœuvrer de nuit; la navigation et la manœuvre de jour ne sont rien; les escadres les plus novices, les moins exercées s'en tirent. L'obscurité n'est faite que pour les forts; l'amiral Saumarez répara son échec d'Algésiras en se jetant au milieu de nos vaisseaux par une nuit noire. L'aile gauche d'Astyochos était déjà en vue des Athéniens que l'aile droite et le centre erraient encore perdus dans le brouillard autour de l'île Symé. Charminos, lui, ne songeait qu'à la flotte de Caunes. Il aperçoit des vaisseaux; ce sont sans nul doute les vaisseaux que depuis plusieurs jours il guette! Ce général qu'on venait attaquer se croit en présence d'une aubaine. Excellente condition pour combattre! Les Athéniens s'élancent à la rencontre d'Astyochos avec toute l'ardeur qu'ils s'étaient promis d'apporter à la poursuite d'Antisthène. Trois trières du Péloponèse sont coulées, plusieurs autres subissent de graves avaries. Charminos les suit dans leur retraite et déploie son escadre sur un vaste espace; aucun de ces vaisseaux qui fuient ne doit échapper à ses filets. Mais ce ne sont pas des fuyards qui émergent cette fois de la longue bande de brume; c'est toute une division, massée, formée en ligne; c'est la seconde portion de la flotte d'Astyochos. Les vaisseaux poursuivis se rallient derrière ce rempart. Arrêtez-vous, Athéniens! Repliez-vous en toute hâte! Vous n'avez

pas intercepté l'escadre de Caunes, vous êtes tombés au milieu de la flotte de Milet. Qu'il fait bon être agile en pareille occurrence! Une escadre moins leste eût été enveloppée, Charminos en est quitte pour la perte de six vaisseaux; le reste de son escadre a gagné sans encombre la rade d'Halicarnasse. Les Péloponésiens retournent à Cnide; les vaisseaux d'Antisthène, sachant la mer libre, s'empressent de venir les y joindre.

Un combat dans la brume! Les modernes aussi en ont livré, et celui que Villeneuve avec ses vingt vaisseaux eut à soutenir, à la hauteur du cap Finistère, contre les quinze vaisseaux de Calder en garda justement le nom de combat des Quinze-Vingt. Ces sortes d'actions sont rarement des affaires décisives; le triomphe des Péloponésiens leur donnait à peine le droit qu'ils s'arrogèrent d'élever un trophée sur l'île de Symé. C'était cependant quelque chose pour une flotte du Péloponèse d'avoir pu combattre au large et de n'avoir pas essuyé une défaite. L'empereur Napoléon eût félicité Astyochos, puisqu'il félicita Villeneuve. Il faut tenir en effet grand compte du moindre avantage qui peut donner du cœur à des soldats habitués à être vaincus. Regarder alors de trop près à la supériorité du nombre, marchander ses louanges, discuter les heureux hasards qui ont pu entraîner la victoire, n'est pas seulement une coupable injustice, c'est aussi la plus insigne des maladresses. Astyochos était donc un vainqueur. Au profit de qui avait-il vaincu? On éprouve une certaine honte à le dire : ce Spartiate avait vaincu au profit des Perses. Maître de la mer, dominant toute la côte de Lycie, grâce à la flotte vraiment considérable qu'il devait au zèle de Syracuse, à l'activité de Corinthe, de Sycione, de Mégare, de Trézène, d'Épidaure et d'Hermione, aux efforts redoublés des Béotiens, des Phocéens, des Locriens, des habitans de l'Arcadie et de l'isthme de Pallène, Astyochos n'avait eu rien de plus pressé que de s'aboucher de nouveau avec Tissapherne. Croit-on qu'il songeât alors à mettre son concours à un plus haut prix, qu'il voulût revenir sur les concessions arrachées par la nécessité et par les odieux conseils d'Alcibiade à Chalcidéus? Non! Astyochos attendait Tissapherne à Cnide pour reconnaître par un traité solennel « les droits de Darius à la possession de tous les pays précédemment soumis à la monarchie des Perses. »

On a vu des négociateurs sacrifier d'importantes portions de territoire par une simple erreur géographique; il ne s'est jamais rencontré de diplomate de la force d'Astyochos. Mesurait-il bien, ce général naïf, la portée de l'engagement qu'au nom de son pays il venait de souscrire? Se rendait-il seulement compte des résultats immédiats que cette imprudente convention pouvait avoir? Quoi! les villes ioniennes allaient retourner sous le joug! Les îles, la

Thessalie, la Locride, la Grèce continentale jusqu'aux frontières de la Béotie, redevenaient le domaine des satrapes! Et c'était Lacédémone qui souscrivait à ces conditions; c'était Lacédémone qui se chargerait d'imposer aux Grecs la domination médique! Poussé jusqu'à ces limites, l'aveuglement côtoyait de bien près la trahison. Sur de moindres soupçons, Sparte avait jadis fait périr Pausanias. Moins rigoureuse cette fois, moins austère surtout, elle se contenta de désavouer Astyochos. Onze commissaires furent investis du soin de réviser le traité de Cnide. Lichas, fils d'Arcésilas, parlant au nom de ces onze delégués, n'hésita pas un instant à déclarer « qu'Astyochos avait outrepassé son mandat. » Sparte était prête à discuter toute proposition raisonnable; si l'on prétendait lui imposer des conditions humiliantes pour la Grèce, « elle n'avait plus besoin de subsides. » Au moment où il croyait toucher au succès, Tissapherne venait de se heurter à la vieille rudesse spartiate.

II.

Il restait par bonheur au satrape un précieux conseiller. « Pourquoi vous inquiéter, lui disait Alcibiade, des déclarations de Lichas? Achetez les triérarques, corrompez les généraux! Cela vaudra mieux pour vous que tous les traités. La flotte du Péloponèse vous obéira quand ses chefs vous seront acquis. On vous demande le concours de la flotte phénicienne? Répondez que cette flotte est déjà en route; gardez-vous bien de la faire venir; l'intérêt de la Perse n'est pas de mettre les Lacédémoniens en mesure de terminer par un coup de vigueur une guerre commencée il y a déjà dix-neuf ans. La Perse trouvera plus de profit à faire traîner les hostilités en longueur. On insiste pour obtenir de vous une drachme de solde journalière par homme; faites observer que les Athéniens n'accordent la plupart du temps que la moitié de cette paie, — trois oboles, — à leurs rameurs. Pendant que vous retiendrez les Péloponésiens inactifs par ces vains débats et par ces stériles promesses, Athènes reprendra peu à peu des forces. Les deux marines se balanceront alors, s'useront l'une par l'autre, et vous deviendrez, sans avoir exposé la flotte phénicienne, l'arbitre souverain de cette longue querelle. »

Quel était donc le but que poursuivait Alcibiade? Voulait-il réellement livrer la Grèce épuisée à Darius? Le fils de Clinias connaissait trop bien sa patrie pour s'imaginer qu'il la pût dès cette heure conduire à un tel degré d'abaissement. Ce qu'il se proposait, c'était uniquement d'affermir par l'apparente bonne foi de ses conseils, disons mieux, par l'exagération de son médisme, le crédit dont il

se vantait de jouir auprès de Tissapherne. L'ami du satrape se ferait aisément courtiser par les deux partis. Alcibiade était passé maître en fait d'intrigues; jamais cependant on ne l'avait encore vu ourdir trame aussi compliquée. Il s'agissait cette fois de tromper tout le monde. Après s'être insinué dans la confiance de Tissapherne en affectant de lui sacrifier les Grecs, il fallait persuader aux Grecs que Tissapherne aiderait de ses subsides ceux qui prendraient fait et cause pour Alcibiade. L'événement ne tarda pas à prouver que l'audacieux proscrit ne présumait pas trop de la crédulité de ses compatriotes. Ce fut d'abord une sourde rumeur qui parcourut les rangs de l'armée de Samos. « Tissapherne, disait-on, n'inclinait pas plus vers Lacédémone que vers Athènes, mais il s'était pris d'une vive amitié pour le fils de Clinias, et, tant qu'Alcibiade ne serait pas relevé du bannissement qui l'avait frappé, on pourrait renoncer à l'espoir de détacher le vice-roi de la cause qui lui devait déjà ses premiers triomphes. Alcibiade rendu à sa patrie, tout changeait. Tissapherne abandonnait ces grossiers Spartiates qui, d'une main, recevaient son or et repoussaient, de l'autre, ses traités; il se tournait, par esprit de vengeance, vers Athènes, soldait libéralement la flotte, et ne demandait en retour que l'abolition de la démocratie et l'établissement d'un pouvoir résolu à maintenir d'amicales relations avec la Perse. » Que ces ouvertures aient trouvé un facile accès auprès des chefs de l'armée athénienne, il n'y a pas lieu de s'en étonner : Alcibiade promettait aux triérarques, aux pilotes, de gouverner avec l'aristocratie et de tenir désormais en bride cette odieuse lie du peuple qui l'avait chassé. Ce qui pourrait davantage surprendre, c'est de voir la foule accepter avec complaisance un projet qui ne tendait à rien moins qu'à lui ravir ses droits politiques. Les droits politiques avaient sans doute leur prix pour les rameurs athéniens, mais *la solde du roi*, la double solde, qu'on faisait briller à leurs yeux, possédait un charme devant lequel s'évanouissaient peu à peu leurs derniers scrupules.

Tissapherne n'était pas dans le secret. A quoi eût servi de lui communiquer des desseins pour l'exécution desquels on ne se proposait pas de réclamer son concours? Savait-on s'il lui conviendrait de favoriser un mouvement destiné à concentrer la puissance d'Athènes dans une main ambitieuse et habile? La seule chose essentielle était de ne pas laisser les Grecs mettre en doute la haute influence dont on se targuait. Pour cela, il suffisait de vivre ostensiblement dans la familiarité du satrape, de se faire admettre à sa table, de pénétrer à toute heure sous sa tente. Cette intimité, Alcibiade l'avait depuis longtemps conquise; il s'en faisait une arme aujourd'hui contre les citoyens qui voulaient prolonger son exil.

Laisser entrer dans la cité sainte le violateur des lois, le profanateur des mystères! A la seule pensée d'un si grand sacrilège, les prêtres de Cérès se répandaient en imprécations. « Mais, répliquaient les partisans du puissant banni, pouvez-vous indiquer un autre moyen de sauver la république? D'où vient la prépondérance assurée désormais à la flotte du Péloponèse? Des subsides du roi. Déposez donc des haines impolitiques; rappelez Alcibiade, puisque Alcibiade seul en ce moment est capable de faire passer de votre côté l'alliance qui constitue la force de vos ennemis. Il faudra peut-être changer pour quelque temps la forme du gouvernement, abandonner l'exercice du pouvoir à un petit nombre de citoyens, afin d'inspirer plus de confiance au roi. Nous ne tarderons pas à revenir à nos institutions premières; le sacrifice ne sera que passager, et qui pourrait hésiter à le subir, lorsqu'il est démontré qu'en dehors de cette ligne de conduite il n'est pas pour l'état menacé de salut? » Parler d'oligarchie au peuple d'Athènes, c'était montrer une singulière audace; le peuple cependant ne s'indigna pas. Il est des heures d'accablement moral où les nations peuvent tout entendre. On osa décider que le chef apparent de cette intrigue, Pisandre, partirait avec dix collègues pour séduire Tissapherne et ramener, s'il réussissait, Alcibiade.

Tissapherne n'avait qu'une idée : obtenir l'abandon de l'Ionie et des îles adjacentes. Les Lacédémoniens refusaient d'y souscrire; ce fut la première exigence que rencontrèrent les Athéniens. Sur ce point délicat, Pisandre et les dix commissaires qu'on lui avait adjoints ne se révoltèrent pas encore; lorsqu'à la troisième conférence Alcibiade réclama pour le roi le droit d'expédier ses vaisseaux dans les ports de la Grèce et de les y faire accueillir en alliés, le piège parut trop grossier, l'indignation d'Athènes trop probable; les pourparlers se rompirent, et Tissapherne se montra plus disposé que jamais à rendre sa faveur et ses subsides aux Lacédémoniens. Alcibiade avait été l'âme de ces négociations; la crainte d'indisposer Tissapherne l'arrêta en chemin. Il dut, quelle que fût sa pensée secrète, se montrer plus soucieux des intérêts des Perses que de la dignité, de la sécurité même de sa patrie. Le parti oligarchique résolut alors de se passer de son concours. L'homme nécessaire devint, à l'instant, l'homme fatal. Était-ce bien sur un tel personnage que l'élite de la population devait s'appuyer? Un noble mouvement de fierté nationale sembla transporter ces Grecs qui n'étaient pas encore les Grecs du Bas-Empire; l'insolence de l'étranger les rendit à eux-mêmes. Que le roi de Perse garde son or, les conjurés prendront sur leur propre fortune l'argent dont on a besoin pour le paiement de la solde. Le premier devoir de tout bon citoyen est de songer à pousser la guerre avec vigueur; vain-

queur en Ionie, on n'en sera que plus fort dans Athènes. Le complot avait des ramifications étendues, moins étendues cependant que ne le supposait la terreur populaire. Les Athéniens voyaient des affiliés partout. Quelques meurtres demeurés impunis glaçaient les courages. Le plus influent meneur du peuple, le principal auteur du bannissement d'Alcibiade, Androclès, fut tué secrètement par les *incroyables* de l'époque; la démocratie n'osa plus bouger. Les citoyens ne s'abordaient qu'en tremblant; l'homme à qui l'on allait s'ouvrir de ses craintes était peut-être lui-même un conjuré. Quand Pisandre et ses dix collègues revinrent de Samos et débarquèrent au Pirée, la conspiration, tramée dans le silence, n'attendait qu'un signal pour éclater au grand jour. Pisandre amenait pour la seconder un corps d'hoplites recruté sur la route. Pisandre était l'homme d'action; il avait combiné et monté l'affaire, celui qui en tenait tous les fils se nommait Antiphon. Par quel fol espoir « ce penseur profond » dont Thucydide n'a jamais cessé de révérer la mémoire, « cet habile orateur, ce citoyen estimé entre tous » fut-il donc conduit à tenter d'arracher le peuple athénien à l'abîme? Put-il s'imaginer qu'il contiendrait longtemps une multitude « non-seulement étrangère à toute sujétion, mais encore accoutumée à faire la loi aux autres? » Fatale et commune erreur des sages! En fait de politique, la philosophie de Falstaff leur donnerait des leçons : « Se figurent-ils, parce qu'ils sont vertueux, qu'il n'y aura plus de joyeux compagnons attablés dans les tavernes? »

Tout alla bien cependant au début. Guidé par les conseils d'Antiphon, Pisandre commença par convoquer une assemblée populaire. Dans cette assemblée, on proposa aux Athéniens d'élire dix commissaires, chargés d'étudier les moyens « d'arriver à fonder le meilleur gouvernement possible. » Le meilleur gouvernement, ce ne pouvait être évidemment celui qui avait décrété la guerre du Péloponèse et qui venait d'échouer en Sicile. Les Athéniens étaient las de « coucher sur la paille en gardant les remparts, de voir des hommes à cheveux blancs dans les rangs de l'armée, tandis que des jeunes gens se dérobaient aux fatigues de la guerre par des ambassades. » Sous le joug capricieux de la démocratie, riches et pauvres avaient également souffert. Les riches, on leur imposait les fonctions de triérarque, on les obligeait à équiper à leurs frais de vieilles galères, dont les flancs à demi pourris s'ouvraient de vétusté; les pauvres, depuis vingt ans, n'avaient cessé de voir constamment suspendu sur leur tête « l'ordre de se présenter, avec trois jours de vivres, pour aller à la mort. » Aussi la masse du peuple ne demandait-elle qu'à ne plus entendre le retentissement « des tolets qu'on adapte au plat-bord, des rames qu'on attache à leur cheville. » Promettre aux Athéniens « de scier les piques en

deux pour en faire des échalas » était, en ce moment, le plus sûr moyen de gagner leurs suffrages. Les dix commissaires furent élus sans contestation ; le vieux Démos les investit de ses pleins pouvoirs. Au jour fixé, le morose vieillard vint s'asseoir de nouveau sur les bancs de pierre du Pnyx, « avec son outre, son pain, sa petite provision d'ail, d'oignons et d'olives, » en vrai Palikare qu'il était. Les dix délégués comparurent alors devant sa toute-puissance ; c'était au peuple d'Athènes de juger et d'approuver, s'il le trouvait bon, leur œuvre. Le comité de législation, malgré la hâte extrême qui lui était imposée, n'avait pas fait les choses à demi. Il proposait « d'abolir toute magistrature conférée par l'ancien ordre de choses, de supprimer les emplois salariés et de confier l'autorité suprême à quatre cents citoyens. » Ce gouvernement des quatre cents, — tel est le nom qu'il porte dans l'histoire, — s'installa sans encombre. Il rencontra si peu d'opposition qu'à part quelques exécutions clandestines, quelques condamnations à l'exil ou aux fers, il n'eut pour ainsi dire pas à user de rigueur. Le point difficile n'est jamais de se faire accepter; les embarras commencent quand il faut justifier les grandes espérances qu'on a fait naître. Le peuple d'Athènes voulait la paix; il eût été dangereux de ne pas prendre au sérieux son impatience. Les quatre cents envoyèrent donc sur-le-champ au roi Agis, qui continuait d'occuper Décélie, un héraut chargé de déclarer le véhément désir qu'éprouvait le nouveau gouvernement d'arriver à une prompte réconciliation. Agis ne se contenta pas de faire le plus froid accueil à cette ouverture. Dès qu'il sut qu'une révolution venait d'éclater dans Athènes, il se mit en mesure d'en profiter. « J'irai, dit-il, porter moi-même ma réponse aux Athéniens, » et, sans perdre un instant, il fit mander en toute hâte des troupes du Péloponèse. Quand il se crut en force, il descendit de Décélie dans la plaine à la tête de son armée. Le roi de Lacédémone heureusement se trompait; Athènes n'était pas livrée à l'anarchie. Les soldats du Péloponèse ne rencontrèrent pas des citoyens divisés, prêts à leur ouvrir les portes de la ville; ce qui vint à eux ce fut des cavaliers, des hoplites, des archers, des peltastes, qui culbutèrent leurs postes avancés et obligèrent Agis déconcerté à battre précipitamment en retraite. Les quatre cents avaient ainsi prouvé qu'ils étaient un gouvernement; Agis consentit à laisser passer l'ambassade qu'ils envoyèrent à Lacédémone pour y négocier, s'il était possible, un accord.

Croit-on que ces conspirateurs heureux, maîtres dans Athènes, en possession d'une trêve qui pouvait conduire à la paix, en fussent pour cela plus tranquilles? Le succès du moment avait-il la vertu de les étourdir sur la gravité de la situation ? Non! Les quatre cents ne se faisaient pas d'illusions et nul ne savait mieux qu'eux à quel

point l'autorité qu'ils avaient surprise demeurait précaire entre leurs mains. L'armée de Samos ne s'était pas encore prononcée, et dans l'île même, l'oligarchie venait d'avoir le dessous. Séduits par Pisandre, trois cents Samiens s'abouchèrent en secret avec Charminos revenu d'Halicarnasse. Pour donner à ce général, que nous avons vu faire si bonne figure au combat de Symé, un gage de leurs intentions, ils commencèrent par assassiner Hyperbolos, « méchant homme, nous dit Thucydide, banni par l'ostracisme, non qu'il pût exciter aucune crainte par sa puissance et par son crédit, mais parce que sa basse méchanceté était une honte pour la république. » Si « l'aigre Hyperbolos » était un personnage aussi insignifiant, fallait-il donc se débarrasser de lui par un crime? On le tua comme on tua Marat. Le crime, en tout cas, fut une faute, car il révéla l'existence du complot. Le peuple de Samos prit les armes, égorgea une partie des conjurés, exila trois des plus compromis, amnistia les autres et continua de se gouverner suivant les institutions qu'il avait jadis conquises avec l'aide des Athéniens. Telle était la nouvelle qui vint jeter l'alarme dans le camp des quatre cents. Un autre avis infiniment plus grave ne tarda pas à porter à son comble l'inquiétude des amis de Pisandre. Laissée à elle-même, en contact perpétuel avec une population qui avait l'aristocratie en horreur, l'armée de Samos était redevenue ce que fut l'armée d'Italie au temps de Bonaparte; l'esprit de réaction n'y rencontrait plus de faveur. Les soldats ignoraient encore les événemens qui venaient de s'accomplir dans Athènes; ils se méfiaient cependant déjà de leurs chefs. Les troubles de Samos achevèrent de les éclairer. Si le parti oligarchique s'était insurgé dans l'île, la démocratie devait être menacée ailleurs; une coupable connivence avait sans doute encouragé le mouvement. Les généraux, gagnés pour la plupart, demeuraient indécis; un simple triérarque, Thrasybule, le chef d'un corps d'hoplites, Thrasylle, se donnèrent la mission de déjouer les menées dont le soulèvement prématuré de Samos semblait l'indice. « Ils prirent en particulier chacun des soldats et les engagèrent à ne pas tolérer la révolution qui se préparait. » Un vent de fructidor passa dans les rangs; la *Paralos*, montée par Chéréas, fit voile pour le Pirée.

Les soldats avaient exigé qu'on instruisît Athènes de ce qui venait de se passer à Samos; ils voulaient que le peuple connût en même temps leurs inquiétudes. Chéréas possédait la confiance de l'armée; on attendrait son retour pour prendre un parti. Les quatre cents n'eurent pas la simplicité de laisser débarquer cet Augereau; ordre fut même donné de l'arrêter. Chéréas s'esquiva et parvint à se dérober à toutes les recherches. Bientôt l'armée le vit reparaître à Samos. « J'arrive d'Athènes, dit-il, où vous m'aviez envoyé. La

Paralos a été saisie et son équipage, l'élite de la flotte, est aujourd'hui dispersé sur de misérables navires de transport. Voulez-vous savoir ce qui se passe dans Athènes? La démocratie y a été renversée et le parti oligarchique règne en maître. Il ne se borne pas à battre de verges les citoyens, à insulter les femmes et les enfans; il menace de jeter en prison les familles des marins qui ne se montreront pas ici favorables à ses projets. » La torche tombait sur le champ de blé; il faudrait s'étonner si elle n'y eût pas allumé l'incendie. La sédition a rarement les coudées franches dans une flotte; l'entente entre les équipages y est trop difficile. On a vu cependant, au cours de nos dernières guerres avec les Anglais, l'armée navale de Portsmouth arborer l'étendard de la révolte. Ce fait est une exception et la révolte d'ailleurs fut promptement étouffée. Mais les équipages des anciens, une fois mouillés sur rade, ne vivaient plus à bord; le camp qui les renfermait, agora de passage, pouvait à la minute se transformer en pnyx. Une assemblée tumultueuse se trouve donc rassemblée à l'instant; les généraux, les triérarques suspects sont déposés, sans qu'on veuille même prendre la peine de les entendre; de nouveaux chefs sont élus par acclamation. Au nombre de ces chefs figurent naturellement Thrasybule et Thrasylle. N'allez pas vous imaginer que ce grand transport populaire ait fait oublier aux matelots athéniens l'or du grand roi, cet or dont Pisandre le premier leur a fait entrevoir la rosée bienfaisante! L'or du grand roi conservait toujours son prestige; seulement ce n'étaient ni Pisandre ni les quatre cents qui en disposaient. On en avait maintenant la certitude. C'était Alcibiade. A quel parti appartenait donc le fils de Clinias? Au parti d'Alcibiade, nous l'avons déjà dit. Dans le désarroi où les révolutions politiques jettent les peuples, on voit une foule de gens ne plus professer de culte que pour l'habileté. Alcibiade était incontestablement habile. Après avoir trompé Pisandre, il allait faire de Thrasybule sa dupe ou son complice. Thrasybule convoqua l'armée et obtint son assentiment au rappel d'Alcibiade. C'était se mettre en insurrection ouverte contre le gouvernement d'Athènes. Sans aucun doute; mais pourquoi hésiterait-on à jeter le défi à ce gouvernement qu'on n'a jamais reconnu? Athènes n'a-t-elle pas la première fait défection en portant atteinte aux lois de la patrie? Ces lois, l'armée se lève pour les défendre; elle saura bien contraindre Athènes à y revenir.

Alcibiade était toujours auprès de Tissapherne. Thrasybule l'alla trouver et le ramena triomphant à Samos. Mis en présence des soldats, Alcibiade sut jouer admirablement son rôle. Il n'énuméra pas pompeusement ses services, ne se plaignit point de son bannissement; il se contenta de faire parler Tissapherne. « Le satrape, à l'entendre, ne demandait qu'une chose : qu'Alcibiade fût rappelé dans sa

patrie et lui servît de garant près du peuple d'Athènes. Les subsides alors ne manqueraient pas. Tissapherne ferait, au besoin, argent de son propre lit. Ce n'était pas aux Lacédémoniens qu'il amènerait la flotte phénicienne, c'était aux Athéniens devenus ses amis le jour où ils rendaient leur confiance à l'exilé qui possédait la sienne. » Le grand art ne serait-il pas en politique de savoir ce qu'on peut demander sans crainte à la crédulité des foules? On peut aller beaucoup plus loin dans cette voie que ne le suppose généralement le vulgaire. Le succès qu'obtint Alcibiade à Samos en est la preuve. Les soldats l'élurent sur-le-champ général et lui remirent le soin de punir les quatre cents. Ils voulaient à l'instant faire voile vers le Pirée; Alcibiade les retint. « Lui seul, dit Thucydide, était capable de rendre ce signalé service à sa patrie. » Il est triste de penser qu'Alcibiade pût encore mériter la reconnaissance d'Athènes; le fait néanmoins est incontestable. Le départ de la flotte livrait sans coup férir aux Lacédémoniens l'Ionie et l'Hellespont. L'intérêt d'Alcibiade se confondait, il est vrai, en cette circonstance avec l'intérêt de la république. S'il ne restait plus que des vaisseaux lacédémoniens dans les eaux de l'Asie, que devenait la politique de bascule à l'aide de laquelle on avait jusqu'alors réussi « à faire peur aux Grecs de Tissapherne, à Tissapherne des Grecs? » N'était-ce pas dans ce jeu habilement conduit que consistaient surtout l'importance et, par contre, la popularité du nouveau général?

L'attitude prise par la flotte de Samos ruinait les espérances des quatre cents. L'oligarchie athénienne n'avait plus qu'une ressource: ménager à tout prix un accommodement avec Lacédémone. Irait-elle jusqu'à livrer la ville à l'ennemi? On l'accusait déjà d'en nourrir la pensée. Tout à coup une flotte de quarante-deux vaisseaux, commandée par le Spartiate Hagésandridas, fait son apparition dans le golfe d'Égine. Signalée bientôt à Mégare, on l'aperçoit longeant la côte de l'île de Salamine. Plus de doute! Cette flotte est appelée par la trahison. Les citoyens courent en masse au Pirée; les uns s'embarquent, les autres lancent à la mer les vaisseaux qui demeurent encore à sec sur la plage. Les murs, l'entrée du port se garnissent de défenseurs. Zèle bien superflu! émotion bien vaine! La flotte du Péloponèse a sa destination et cette destination n'est pas le Pirée. Hagésandridas continue de ranger les rivages de l'Attique, double le cap Sunium et va jeter l'ancre devant Oropos, dans le canal de l'Eubée. Oropos est en face d'Érétrie.

L'Eubée menacée, c'était quelque chose de plus grave encore que l'Attique envahie. Le gouvernement des quatre cents se hâte de diriger sur Érétrie les vaisseaux du Pirée. Timocharès part avec cette flotte dont la composition ne rappelait guère les armemens des beaux jours de la république. Oropos n'est séparé d'Érétrie

que par un étroit bras de mer; les deux flottes n'avaient donc qu'un faible espace à franchir pour se joindre. Hagésandridas prend résolument l'offensive. Il disposait de quarante-deux vaisseaux, venus pour la plupart de Locres, de Tarente, des ports de la Sicile; Timocharès ne pouvait lui en opposer que trente-six. Ce n'est pourtant pas l'infériorité du nombre qui cause ici le plus grand embarras des Athéniens; leurs équipages sont encore dispersés dans la ville que l'ennemi est déjà sur eux prêt à les attaquer. Il faut des vivres frais à ces matelots d'Athènes; leur farine et leur fromage, leur ail, leurs olives, leurs anchois, leurs chapelets d'oignons ne leur suffisent pas. Trois jours de provisions sont d'ailleurs bientôt consommés. A peine a-t-on mis le pied à terre que, la drachme à la bouche, on court au marché, et, si le marché se trouve éloigné du rivage, il est facile de comprendre à quelles surprises on s'expose. Nous avons aujourd'hui des cales mieux garnies, nous avons le *bateau de la marchande*, admirable institution qui vient jeter un peu de variété dans une alimentation trop monotone; nous n'avons même pas besoin d'aller chercher de l'eau à la plage, puisque nous distillons l'eau de la mer; nous ne sommes donc pas exposés à combattre, par suite de l'absence de corvées nombreuses, avec des équipages incomplets, comme les Athéniens à Érétrie, comme nos vaillans pères dans la baie d'Aboukir. Il n'en reste pas moins prudent de se tenir toujours à bonne distance des escadres mouillées dans un port qu'on observe. Ces escadres peuvent venir à nous avec toute leur pression; nous ne les bloquerons jamais avec tous nos feux allumés. Entrer en action avec une vitesse notablement inférieure est un désavantage qui ne le cède en rien à celui dont les Athéniens eurent à souffrir pour la première fois, mais non pour la dernière, sur la côte de l'Eubée. Il n'y a pas ici de corde teinte en rouge qui puisse, comme sur l'agora, envelopper la foule et la pousser où l'appelle son devoir. Les céleustes crient, les trompettes sonnent, les flûtes glapissent, et, pendant ce temps, Hagésandridas arrive. On a embarqué ce qu'on a pu; les Athéniens tiennent ferme; leurs chiourmes impuissantes trahissent le courage de leurs hoplites. Poussés jusqu'à la côte, ils perdent vingt-deux bâtimens sur trente-six, et leur défaite est le signal de l'insurrection de l'Eubée.

Rien ne réussissait aux quatre cents. Le peuple, qui avait subi leur usurpation, qui l'avait même consacrée par ses votes, se leva contre eux dès qu'il les vit condamnés par la fortune. Il courut au Pnyx et les déclara déchus du pouvoir; l'autorité fut de nouveau remise aux cinq mille. Qu'aurait fait de l'autorité cette foule irrésolue, si l'on n'eût, du même coup, songé à lui procurer un guide? Le rappel d'Alcibiade fut décrété. Pour la crédule Athènes, non moins

que pour la crédule armée de Samos, ce rappel devait être l'avant-coureur de l'alliance du grand roi, le précurseur des subsides de Tissapherne. Pisandre et les principaux partisans de l'oligarchie jugeaient depuis longtemps leur cause à peu près perdue; ils ne crurent pas devoir laisser à la démocratie la tentation d'ensanglanter sa victoire. L'asile de Décélie leur était ouvert; ils s'y précipitèrent. Agis les reçut avec bienveillance. « C'est ainsi, conclut Thucydide, que cessèrent dans Athènes les séditions. » La sédition, c'est l'usurpation qui échoue.

III.

Athènes possédait de nouveau le gouvernement qui lui était cher; seulement le siége de ce gouvernement était bien plutôt dans le camp de Samos que sur la colline du Pnyx. On ne peut nier qu'il n'y eût quelque avantage à ce qu'il en fût ainsi. Tout ce qui avait quelque vigueur de corps ou d'esprit était, à cette époque, aux armées. Il ne restait dans la ville que de braves officiers hors d'âge, des *tallophores*, dont la principale fonction était de porter des branches d'oliviers dans les grandes panathénées, et l'occupation favorite de critiquer les opérations de leurs successeurs. A côté de cette vieillesse chagrine, venaient se ranger les *pêcheurs d'anguilles*, « ceux qui font métier d'agiter la vase en tous sens, pour que la pêche soit bonne, » les juges, — on comptait cinq mille citoyens employés à rendre des arrêts dans Athènes, — les juges, toujours prêts à venir toucher leurs trois oboles et n'ayant que trop d'occasions de les mériter, car les Athéniens étaient aussi friands de procès que l'ont été jadis les Normands. « Quand je t'assigne ou quand tu m'assignes, disaient autrefois les compatriotes de Rollon, ça me joue du violon dans le cœur. » Ces divers éléments réunis constituaient le peuple; les rameurs, les pilotes, les triérarques, les hoplites constituaient l'armée. Les soldats ne montraient pas toujours beaucoup plus de bon sens que les habitués du Pnyx; ils comprenaient du moins la nécessité d'obéir quand apparaissait à l'horizon le Spartiate barbu, de lever les rames quand le céleuste criait : *Hop!* de replonger l'aviron dans l'eau quand il commandait : *Hippapé!* Il y avait, en un mot, certaines habitudes invétérées de discipline dans cette foule démocratique. Que le sort y vînt joindre le surcroît d'autorité que donne aux chefs heureux l'ascendant de la victoire, et Athènes peut-être était sauvée.

Amnistié sur le Pnyx, acclamé à Samos, Alcibiade ne songeait pas encore à conduire à l'ennemi la flotte qui s'était jetée dans ses bras. Sa grande préoccupation n'était pas de rencontrer les Lacédémoniens; il tenait surtout à retrouver Tissapherne. Avec treize

vaisseaux, il se mit sur-le-champ à la recherche du satrape; il courut au delà de Caunes, il dépassa même Phasélis, dans le golfe de Pamphylie. « Je veux, dit-il aux Athéniens, ramener la flotte phénicienne d'Aspendos. » Cherchez, si vous avez par hasard sous la main la carte du dépôt de la marine, Manavgat, sur la côte orientale du golfe moderne de Satalie : c'est là que vous rencontrerez l'emplacement d'Aspendos et l'antique embouchure de l'Eurymédon. La flotte phénicienne se composait de cent quarante-sept vaisseaux; les matelots athéniens n'étaient pas destinés à la voir. Autant aurait valu pour eux courir après le *Voltigeur hollandais*. Pendant cette poursuite vaine à laquelle s'acharnait le fils de Clinias, sans qu'on en puisse exactement découvrir les motifs, Thrasybule et Thrasylle ne perdaient pas leur temps; ils gagnaient sur les Lacédémoniens la bataille de Cynosséma.

Si l'on veut bien comprendre l'importance de cette grande journée, qui fut pour la république athénienne, alors aux abois, ce que fut pour la nôtre la victoire de Zurich, il est nécessaire de remonter un peu le cours des événemens et de se reporter de l'année 411 à l'année 412 avant Jésus-Christ, des troubles de Samos au combat de Symé. Les Lacédémoniens, on s'en souvient peut-être, avaient, devant Symé, capturé six vaisseaux athéniens. Bien qu'ils n'eussent pas réussi, après ce combat, à s'entendre avec Tissapherne, ils n'en restaient pas moins les maîtres incontestés de la mer sur la côte de Lycie; les Athéniens demeuraient concentrés entre Chio et Samos. Astyochos profita de sa prépondérance pour détacher Rhodes de la cause d'Athènes. Il se porta vers cette île à la tête de toute sa flotte, obtint des Rhodiens un subside de 132,000 francs, tira ses vaisseaux à terre et se tint en repos durant quatre-vingts jours. Tissapherne n'avait pas obtenu des Athéniens ce que s'obstinaient à lui refuser les délégués de Sparte; il jugea prudent de renouer ses relations avec Astyochos. A court d'argent, les Péloponésiens accueillirent sans difficulté ses ouvertures, conclurent avec lui un nouveau traité et se portèrent, dès les premiers jours du printemps, de Rhodes à Milet. Ce mouvement les rapprochait de la flotte athénienne et devait amener, pour peu que les deux adversaires s'y prêtassent, une action décisive.

Les Lacédémoniens étaient « un peuple lent, sans vivacité dans ses entreprises. » Ils mettaient généralement peu d'ardeur à poursuivre leurs avantages, mais ils avaient alors pour alliés les Syracusains, et nul peuple n'offrit plus de ressemblance avec les citoyens d'Athènes que le peuple qui habitait Syracuse. Ces auxiliaires entraînèrent Astyochos à chercher l'occasion de livrer un combat naval. Astyochos réunissait alors sous ses ordres cent douze vaisseaux; la flotte athénienne rassemblée à Samos n'en comptait plus que quatre-

vingt-deux, car un des généraux, Strombichidès, venait d'être détaché dans l'Hellespont avec vingt-quatre trières montées en partie par des hoplites. Le Spartiate Dercylidas, à la tête d'une armée de terre peu nombreuse, s'était chargé d'accomplir la tâche pour l'achèvement de laquelle Pharnabaze attendait depuis six mois l'arrivée de l'escadre d'Antisthène; il avait insurgé Abydos et Lampsaque. Strombichidès partait avec la mission de ramener sous le joug ces deux villes qui commandaient l'entrée de la Propontide et, par conséquent, celle du Pont-Euxin. Le général athénien réussit sans peine à Lampsaque; Abydos lui ferma ses portes. Il se disposait à en faire le siège quand l'ordre lui parvint de rentrer immédiatement à Samos. Le retour de Strombichidès rétablit l'équilibre des forces et les Athéniens purent aller à leur tour défier les Péloponésiens sur la rade de Milet. Deux flottes considérables, dont l'entretien épuisait les ressources des deux belligérans, se neutralisèrent ainsi sans profit pendant près d'une année.

Mécontens de Tissapherne, qui mettait peu d'exactitude dans ses paiemens, les Lacédémoniens songèrent de nouveau à s'adresser à Pharnabaze. Ils lui expédièrent de Milet quarante vaisseaux dont ils confièrent la conduite à Cléarque, fils de Ramphias. Pour mieux dérober leur marche aux Athéniens, ces vaisseaux voulurent prendre la route du large. La tempête, — tout vent contraire était tenu pour tempête à cette époque, — les dispersa. Dix vaisseaux commandés par Hélixos de Mégare réussirent seuls à gagner l'Hellespont; les autres avec Cléarque se crurent trop heureux de pouvoir revenir à Milet, après avoir relâché à Délos. Les vaisseaux d'Hélixos, trouvant l'Hellespont libre, entrèrent dans la Propontide et allèrent insurger Byzance. C'était le moment où l'on s'occupait de politique à Samos; la surveillance de l'Hellespont devait naturellement en souffrir. Il est vrai qu'on n'était guère plus discipliné à Milet. Les matelots de Syracuse et de Thurium avaient apporté dans la flotte à laquelle ils étaient associés les allures qui préparaient si bien, par le désordre, la Sicile à l'avènement de la tyrannie. Ces turbulens alliés, moins patiens que les Corinthiens et les Spartiates, prétendaient ne souffrir aucun retardement dans le paiement de leur solde. Astyochos n'était pas habitué à subir de pareilles exigences; les doléances séditieuses apportées devant lui n'obtinrent de sa part qu'une réponse hautaine. Un des triérarques, Doriée, — c'était un Rhodien, — voulut insister; Astyochos leva sur le capitaine de Rhodes son bâton. Toute la masse des soldats se sentit atteinte par cette offense. Une clameur effroyable s'élève; si Astyochos n'eût couru embrasser l'autel dressé au milieu du camp, c'en était fait de sa vie. Heureux temps que celui où des soldats rebelles respectaient au moins la majesté des dieux! Le général ne fut pas même blessé;

son commandement n'en était pas moins devenu impossible. En ce moment, par une coïncidence des plus favorables, un autre navarque, Mindaros, arrivait du Péloponèse. Astyochos lui remit avec joie ses pouvoirs et s'embarqua pour aller apprendre à Sparte de quelle façon les alliés qui la secondaient entendaient l'obéissance militaire.

Les généraux de Sparte ne convenaient en réalité qu'à une armée de Spartiates; le peu de soin qu'ils prenaient de leur personne rendait plus choquante encore la brusquerie de leurs manières; mais il fallait se venger d'Athènes, et les Syracusains eux-mêmes prirent le parti de faire pour quelque temps crédit à Mindaros. Le successeur d'Astyochos n'en comprit que mieux la nécessité de se porter le plus promptement possible au-devant des subsides que lui promettait Pharnabaze. Il donna brusquement l'ordre du départ. Une tempête le jeta sur l'île de Nicarie. La flotte s'y arrêta cinq jours et passa de Nicarie à Chio; de Chio, rangeant de près tout le continent, elle finit par atteindre le promontoire Sigée. Que faisaient donc pendant cette traversée si longue Thrasybule et Thrasylle? Le gouvernement des quatre cents ne leur causait plus d'inquiétude; ils étaient libres de donner tous leurs soins à la guerre, et leur premier devoir consistait à garder l'entrée de l'Hellespont. S'ils étaient restés à Samos, on eût pu croire qu'ils y attendaient Alcibiade et la flotte phénicienne; mais non! Thrasybule et Thrasylle s'étaient portés avec soixante-sept vaisseaux de Samos à Méthymne, au nord de Lesbos, et Mindaros, venant de Milet, ayant par conséquent plus de 180 milles à parcourir pour suivre tous les détours de la côte, leur avait glissé entre les mains. Il n'existait point en ce temps de lunettes d'approche; on y suppléait en employant les vues les plus perçantes. Chaque armée navale possédait ses vigies attitrées qu'elle plaçait sur les sommets des îles pour découvrir ce qui se passait au large. Des feux allumés sur ces éminences transmettaient de cap en cap, le jour par leur fumée, la nuit par leur flamme, les avis que les généraux étaient intéressés à recevoir. Thrasybule et Thrasylle n'avaient pas laissé les sommets de Lesbos dégarnis, et pourtant Mindaros venait de tromper leur surveillance. La *Paralos* et la *Salaminienne* les auraient mieux servis; malheureusement le gouvernement des quatre cents s'était cru obligé de désorganiser l'équipage de la *Paralos*, et, quant à la *Salaminienne*, on lui trouva sans doute une autre destination. Deux yachts, c'était trop peu pour la marine athénienne.

Quand j'avais l'honneur de commander l'escadre de la Méditerranée, je demandais, dans un de mes rapports d'inspection générale, qu'il y eût toujours un éclaireur par groupe de deux vaisseaux. « Le métier d'éclaireur, disais-je, est si difficile, la mission

que de semblables navires remplissent est si importante qu'on ne saurait donner trop d'attention à cette partie du service. Ce sont les éclaireurs qui déterminent les résolutions de l'amiral; une reconnaissance mal exécutée, une appréciation inexacte peuvent compromettre toute une escadre, faire manquer une occasion qui ne se retrouvera plus ou amener un conflit inégal. Il importe donc de former avec autant de sollicitude de jeunes capitaines d'avisos que de vieux capitaines de haut-bord. Les futurs commandans des bâtimens qu'au jour du combat nous mettrons en ligne auront de cette façon l'occasion de se faire connaître et de prendre pour ainsi dire leurs degrés. »

Mal servis par leurs vigies, dépourvus d'éclaireurs, les généraux de la flotte athénienne laissèrent passer la flotte du Péloponèse sans tenter aucune démonstration pour l'arrêter au passage. Mindaros allait tomber comme la foudre dans l'Hellespont. Deux escadres, à peu près d'égale force, s'observaient déjà dans ce détroit : une escadre athénienne de dix-huit bâtimens mouillée devant Sestos, une escadre de seize vaisseaux péloponésiens préposée à la garde d'Abydos. Mindaros pouvait avoir quelque sujet d'espérer qu'il surprendrait les vaisseaux athéniens. Les vigies de la Chersonèse s'acquittèrent mieux de leur office que les vedettes de Lesbos. A peine les vaisseaux du Péloponèse, profitant des premières ombres de la nuit, eurent-ils quitté le mouillage de Sigée que toute la côte se couronna de feux. Les Athéniens étaient avertis; en un instant leurs navires furent sous voiles. L'appareillage eut lieu avec une telle célérité, dans un si remarquable silence, que les vaisseaux d'Abydos n'en soupçonnèrent rien. Moins d'un mille et demi cependant séparait alors les deux escadres. Voilà les tours de force de la discipline! Collingwood ne se déroba pas avec plus de bonheur, pendant qu'il bloquait en 1805 la baie de Cadix, à l'escadre inattendue de Villeneuve. Les Athéniens toutefois, malgré ce premier succès, n'étaient pas encore complètement sortis du péril. Ils rasaient la côte de la Chersonèse quand le lever du jour révéla leur présence à la flotte de Mindaros. Quatre vaisseaux qui fermaient la marche tombèrent au pouvoir des Péloponésiens: les quatorze autres purent se réfugier à Imbros et à Lemnos. Mindaros jugea inutile de prolonger la chasse; il alla jeter l'ancre sur la rade d'Abydos. Les Péloponésiens avaient dès ce moment quatre-vingt-dix-huit vaisseaux réunis dans l'Hellespont.

Quand Thrasybule et Thrasylle apprirent à Méthymne cette nouvelle, ils en furent un instant atterrés. Qu'allait penser Athènes? De quel châtiment punirait-elle cette impardonnable négligence? Il n'y avait qu'un coup d'éclat qui pût sauver leur responsabilité compromise. Thrasybule et Thrasylle se résolurent à le tenter, sans même

attendre le retour d'Alcibiade. Il leur restait dans Sestos une tête de pont dont les Athéniens étaient habitués à faire usage. Ce ne fut cependant pas Sestos, trop rapproché de l'ennemi, ce fut une baie voisine que les généraux choisirent pour lieu de rendez-vous. Là se rassemblèrent peu à peu les divers détachemens de la flotte athénienne. Comment Mindaros leur permit-il de s'y concentrer? Par suite de cette inertie à laquelle on n'est que trop sujet après un premier triomphe. Bientôt les Athéniens eurent en face d'Abydos une force de soixante-seize vaisseaux, force compacte, unie, accoutumée à manœuvrer de concert et parfaitement en mesure d'offrir le combat aux quatre-vingt-dix-huit vaisseaux péloponésiens.

On sait quelle est la violence du courant de l'Hellespont. Lord Byron, à l'exemple de Léandre, a pu traverser ce canal à la nage, jamais escadre moderne n'a songé à le choisir pour champ de bataille. Les trières athéniennes y devaient, au contraire, faire excellente figure; les difficultés du terrain profitent toujours à la force la mieux exercée. Les deux flottes se rangèrent d'abord en ligne de file, l'une sur le rivage d'Europe, l'autre sur le rivage d'Asie. Les Athéniens, nous l'avons déjà dit, avaient mouillé au-dessous de Sestos; leur but, en se déployant, était de gagner l'appui de cette place. Il leur fallait, pour cela, doubler le promontoire de Cynosséma, dépasser, en d'autres termes, l'étranglement que commandent aujourd'hui les deux châteaux des Dardanelles. Thrasylle marchait en tête, Thrasybule le suivait. L'avant-garde athénienne venait de tourner le cap que l'armée tout entière devait doubler; elle s'enfonçait peu à peu, longeant de près la rive, dans la baie qui se creuse entre Cynosséma et Sestos,—nous dirions aujourd'hui entre Kilid-Bahr et Bovali-Kalessi, — quand la flotte du Péloponèse se mit, à son tour, en mouvement. Échelonnée d'Abydos à Dardanos, — de la pointe Nagara au château d'Asie, — cette flotte avait le dessus du courant. Il lui suffisait de se laisser emporter de biais à travers le détroit pour arriver avec la rapidité de la flèche sur l'ennemi. Quand Mindaros voit les deux portions de la flotte athénienne séparées par le promontoire qui les cache l'une à l'autre, il donne à ses vaisseaux le signal d'attaquer. Les Syracusains contiendront Thrasylle, sans pousser cependant leur attaque à fond; le reste de la flotte se jettera sur Thrasybule. Ce fut le centre surtout qui eut à subir l'effort de cet assaut; l'arrière-garde athénienne, trop éloignée encore, fut négligée à dessein. En quelques minutes les vaisseaux du centre sont poussés à la côte, contraints à s'échouer; les équipages se précipitent en désordre sur la plage. C'est une effroyable déroute qui commence. Fier de ce premier avantage, Mindaros croit avoir facilement raison de l'arrière-garde; mais l'ar-

rière-garde a brusquement changé son ordre de file en ordre de front et pivote, en ce moment même, sur le vaisseau de gauche. Mindaros s'aperçoit à temps du danger qu'il court; les Athéniens manœuvrent pour l'envelopper. Il rallie précipitamment ses vaisseaux, se reporte à toutes rames sur la côte d'Asie et ne cesse de remonter la côte que lorsqu'il se sent protégé par les remparts d'Abydos. Thrasylle n'a plus à combattre que les vaisseaux syracusains. Il marche droit sur eux par une conversion rapide et les met en fuite. Les Athéniens avaient, dans la première période du combat, perdu quinze vaisseaux; dans la seconde ils en prirent vingt et un. Telle fut la glorieuse journée de Cynosséma. Le succès matériel était insignifiant, le succès moral fut immense. Athènes recouvrait l'ascendant perdu depuis deux ans; la mer redevenait tout à coup son domaine.

Cyzique, dans la Propontide, s'était insurgée; le combat de Cynosséma suffit pour la faire rentrer dans le devoir. La reprise de Cyzique termina la campagne de l'année 411. Le nouveau gouvernement s'empressa de porter à son compte un succès dont il lui était cependant difficile de s'attribuer le mérite, car le temps même lui aurait manqué pour le préparer. Les peuples n'y regardent pas généralement de si près; la victoire remportée par les deux triérarques qui avaient le plus contribué à la chute des quatre cents affermit pour longtemps la prépondérance du parti populaire.

IV.

Alcibiade n'avait pas encore combattu, il avait beaucoup intrigué. Cet enfant gâté de tous les partis revient enfin de Caunes et de Phasélis. La flotte phénicienne n'ira pas rejoindre les Péloponésiens, Alcibiade a détourné Tissapherne de ce projet; les dispositions du satrape, à l'entendre, sont plus que jamais favorables aux généraux d'Athènes. Nous allons donc voir le fils de Clinias se mettre enfin à la tête de son armée, prendre sa place entre Thrasybule et Thrasylle? Le fils de Clinias a d'autres desseins. On a vu Doria posséder en propre des galères, les mettre au service de Gênes, les louer tantôt à François Ier, tantôt à Charles-Quint; Alcibiade paraît avoir joui du même privilège. Il faut moins le considérer comme un général athénien que comme un condottiere sans patrie, qui fait la course ou la guerre au nom de celui des belligérans vers lequel tour à tour il incline. Alcibiade a, comme Miltiade, son château fort dans la Chersonèse. C'est une retraite, — disons mieux, un repaire, — qu'il s'est ménagé. Nous lui avons connu treize vaisseaux, il en équipe neuf autres. Avec cette escadre, il se reporte vers le sud, opère une descente sur la côte

d'Halicarnasse, met cette ville à rançon, entoure Cos d'une muraille et rentre, vers la fin de l'automne, à Samos chargé de butin. Sont-ce là les procédés par lesquels ce chef d'une guérilla que nul contrôle ne gêne se flatte d'attirer aux Athéniens l'amitié de Tissapherne et le concours de la flotte de Tyr? Si Alcibiade a pu concevoir un semblable espoir, Tissapherne lui-même se charge de le détromper. L'astucieux satrape prend la route d'Éphèse; il a résolu d'aller, s'il le faut, jusqu'à l'Hellespont. Pharnabaze ne lui ravira pas sans enchère l'alliance des Péloponésiens.

L'hiver touche à sa fin; de tous côtés on se prépare à la lutte. Vaincus à Cynosséma, les Lacédémoniens ont tiré leurs trières à sec sur la côte de la Troade, non loin des lieux où s'élevait Ilion. Ils ont appelé des vaisseaux de Rhodes, ils en ont appelé de l'Eubée; les Athéniens font partir du Pirée, sous les ordres de Timocharès, une nouvelle escadre; Pharnabaze lui-même achemine tout un corps de troupes au rivage et se réserve de le commander en personne. C'est encore l'Hellespont qui sera le théâtre du combat. Si ce ruisseau venait à se dessécher, on y trouverait probablement, à la grande joie des érudits, à la mienne aussi, je l'avoue, la trière antique. On a tant coulé de ces bâtimens dans la vallée sous-marine qui sépare l'Europe de l'Asie! De l'embouchure du Scamandre et du port de Sestos deux nouvelles flottes acharnées, l'une à consolider sa victoire, l'autre à réparer sa défaite, se sont élancées au premier souffle du printemps. Soyons justes envers les pilotes athéniens: c'est à eux, plus encore peut-être qu'à Thrasylle ou à Thrasybule, qu'il eût fallu faire remonter l'honneur d'avoir ramené la fortune sous les proues dorées de la république. Dans cette seconde rencontre, leur habileté ne se dément pas. Avec quelle adresse ils s'assurent l'avantage du courant pour se laisser tomber sur l'ennemi en rentrant leurs rames et en brisant les siennes! Comme ils savent bien refuser le flanc menacé et présenter brusquement leur avant à l'attaque! Les Péloponésiens ne les prendront pas aisément en défaut. J'attribuais la force de la flotte athénienne à ses chiourmes; que dirai-je donc de ses incomparables pilotes? Aussi est-ce à la vie des pilotes, bien plus qu'à celle des hoplites ou des épibates, qu'en veulent les archers du Péloponèse; de loin ils les accablent de flèches, de près les hoplites eux-mêmes ne dirigent que sur ces vaillans timoniers leurs javelots. Couvrez-les de vos boucliers, soldats athéniens! Laissez-vous percer de mille traits plutôt que de souffrir qu'un seul coup les atteigne! Ont-ils seulement une cuirasse, un de ces casques à la triple aigrette qui protègent le front de vos généraux? Je crains que vous ne les ayez envoyés désarmés au combat, eux qui tiennent votre existence et celle de la trière

dans leurs mains. Nous autres modernes, nous les aurions blindés! Mais voici maintenant qu'on se joint corps à corps. Les piques et les épées ont été de tout temps des armes doriennes; faut-il donc s'étonner si la fortune d'Athènes en ce moment chancelle? Tenez bon, soldats de Doriée, ne reculez pas encore, vaillans équipages de Thrasylle! Le destin n'a pas dit son dernier mot. Qu'aperçoit-on au loin, là-bas, vers le promontoire Sigée, du côté de l'entrée du détroit? Ces points noirs qui grossissent, ne vous y trompez pas, ce ne sont point des barques de pêcheurs, ce sont des vaisseaux. Déjà on en peut compter dix-huit. Les deux flottes s'arrêtent, suspendues entre l'espoir et la crainte. Bon courage, Mindaros! N'as-tu pas demandé les vaisseaux de l'Eubée? Ces vaisseaux, hélas! ne reviendront jamais se ranger sous la bannière du navarque de Sparte, une tempête les a tous engloutis à la hauteur du mont Athos. Mindaros multiplie les signaux de reconnaissance; le seul signal qui réponde aux siens, c'est un pavillon de pourpre arboré au grand mât d'une des trières qui rallient. Ce pavillon ne vous dit rien, généraux et triérarques du Péloponèse; les stratèges athéniens savent quel secours leur est ainsi annoncé. C'est Alcibiade qui arrive, c'est l'heureux favori de la jeunesse d'Athènes et du sort qui apporte à toutes rames la victoire. Il était temps. Depuis le matin on combat, et le soleil est bien près de toucher l'horizon.

Les Péloponésiens s'enfuient vers Abydos; les Athéniens se jugent de force à les y poursuivre. Il faut en finir avec la marine du Péloponèse. Cette marine aurait peut-être vu, en effet, son dernier jour, si Pharnabaze était aussi indolent ou aussi perfide que Tissapherne, mais Pharnabaze s'est précipité au secours de ses alliés. Il pousse son cheval dans la mer, aussi loin que le sable le peut porter: cavaliers, fantassins, excités par sa voix, animés par son exemple, se pressent autour de lui. Pharnabaze, dressé sur sa selle, le bras droit rejeté en arrière, cherche des yeux l'ennemi sur lequel il va darder sa javeline. Pendant ce temps, le fier coursier qu'il monte reçoit sans broncher le choc de la vague qui vient battre son poitrail. Brave cheval! ou plutôt brave satrape! Que Louis XIV n'a-t-il eu un pareil gouverneur à La Hougue! Les embarcations anglaises n'y auraient pas brûlé nos vaisseaux. Les Péloponésiens ont repris courage; ils se rangent en bataille et combattent, fortement appuyés à la terre. La tempête, à son tour, prend parti pour eux; le vent du nord s'élève. Il y aurait pour les Athéniens danger à insister; la flotte athénienne va reprendre son mouillage sur la côte d'Europe, emmenant pour trophée trente vaisseaux vides. Athènes avait déjà la journée de Cynosséma; l'année 410 donne une sœur à cette glorieuse journée. Abydos et Cynosséma se complètent.

Deux victoires successives venaient de confirmer l'ascendant des Athéniens; elles ne les avaient pas enrichis. L'or perse pouvait encore rétablir la balance, la faire même pencher en faveur des Péloponésiens. Thrasylle, un des stratèges, part à l'instant pour Athènes; il va y chercher des hommes, des vaisseaux, de l'argent, — de l'argent? s'il en reste encore dans le trésor jadis si bien rempli de l'Acropole. « C'est Plutus, » ne l'oublions pas, « qui équipe les trières. » Les rameurs athéniens attendront-ils avec patience le retour de Thrasylle? Il y a bien longtemps qu'ils n'ont vu le paiement régulier de la solde; si l'on veut prévenir les désertions, il est sage d'aviser. Les généraux se concertent : quarante vaisseaux suffiront bien pour garder l'Hellespont; les autres peuvent, sans danger, être employés à écumer les îles. Ce ne sera pas la première fois qu'Athènes aura battu monnaie par la perception de contributions forcées. Puis enfin reste la grande ressource, la ressource dont on s'est tant promis, dont on attend tout encore. Cette ressource, c'est l'influence d'Alcibiade. Si Alcibiade possède réellement le crédit dont il s'est targué, l'heure est venue; qu'il le montre! Tissapherne est en ce moment à Éphèse; Alcibiade se fait conduire par une trière à l'embouchure du Caystre; il est trop prudent pour compromettre dans cette aventure la petite escadre dont il dispose en maître; c'est déjà bien assez d'y hasarder sa personne. Les mains teintes du sang des soldats de Pharnabaze, le fils de Clinias ose se présenter à Tissapherne. Le satrape fait sur-le-champ arrêter son ami. Entre Athènes et Lacédémone le roi de Perse a cessé d'hésiter; ordre est donné à tous les gouverneurs de province de se déclarer contre les Athéniens. Alcibiade arrêté, on le conduit à Sardes. Est-ce bien là une arrestation sérieuse? Quelque complicité secrète n'unit-elle pas encore le vice-roi de l'Ionie et le séduisant conseiller qui a si longtemps possédé sa confiance? Les fers, en tout cas, sont bien mal rivés, car, trente jours après son départ d'Éphèse, Alcibiade arrive de nuit à Clazomène. Il s'est procuré des chevaux et a trompé, dit-il, la surveillance de ses gardes. Dans quelques jours il aura rejoint la flotte, mais, — triste aveu de son impuissance, — il la rejoindra sans argent.

Est-ce toujours à Sestos que réside le gros de cette flotte? Non! c'est de l'autre côté de la Chersonèse que la trouvera le captif de Sardes. Mindaros, au moment où Thrasylle partait pour Athènes, Alcibiade pour Éphèse, d'autres détachemens pour les îles, avait encore sous ses ordres soixante vaisseaux. Le navarque de Sparte s'indigne de se voir ainsi gardé à vue par quarante trières athéniennes; il quitte brusquement le mouillage d'Abydos. A peine sa flotte commence-t-elle à se détacher du rivage que les Athéniens,

avec l'activité vigilante dont ils ont repris l'habitude, appareillent à leur tour, sortent de l'Hellespont, contournent l'extrémité de la péninsule et vont chercher sur la côte de Thrace un nouveau point de concentration moins exposé aux surprises. Ils le trouvent à Cardia, au fond de ce golfe qui a échangé, de nos jours, le nom de Mélas pour celui de Saros. C'est là qu'Alcibiade vient de Clazomène reprendre, avec cinq trières, le commandement qu'il n'a jusqu'à présent exercé que de nom. Son audace a grandi, si sa suffisance est tombée. Le véritable Alcibiade, celui qui peut encore mériter l'indulgence de l'histoire, va enfin apparaître. Il lui serait difficile d'entretenir plus longtemps cette fable sur laquelle il a jusqu'ici vécu. Échappé des prisons de Tissapherne, comment viendrait-il promettre aux Athéniens les subsides de son geôlier? Le fils de Clinias n'essaie plus de dissimuler aux soldats qui l'ont choisi pour chef la triste vérité. On croirait entendre Bonaparte s'adressant à l'armée des Alpes. « Je n'entrevois pas de terme à notre détresse, dit Alcibiade aux équipages dont son retour a trompé l'espoir, et pendant ce temps l'ennemi vit dans l'abondance, grâce aux intarissables libéralités du roi. La guerre seule peut nous procurer ce qui nous manque. Préparons-nous donc à la poursuivre avec vigueur! » Cette mâle assurance électrise les troupes. Sur ces entrefaites, Théramène rallie avec vingt vaisseaux venant de Macédoine, Thrasybule en amène vingt autres de Thasos; la flotte athénienne compte de nouveau quatre-vingt-six trières.

C'est fort bien, mais croit-on que Mindaros, voyant l'Hellespont évacué, sera demeuré inactif à son éternel mouillage d'Abydos? Mindaros est à cette heure sous les murs de Cyzique; il n'y est pas seul, Pharnabaze l'a suivi. Pharnabaze, c'est un autre Mardonius; les Péloponésiens ont trouvé en lui un allié tout à fait digne de seconder leur courage. La garnison athénienne de Cyzique se voit bientôt investie par les troupes du satrape, menacée du côté de la mer par les soixante vaisseaux de Mindaros. Ces soixante vaisseaux se sont déployés en cercle autour des remparts. Une pluie battante, la pluie de Symé, fait clapoter la mer et charge de sa brume épaisse l'horizon. Quel est donc ce long ruban noir qui se déroule, pareil aux anneaux d'un serpent, le long du rivage? Courbez-vous sur vos avirons, rameurs de Corinthe et de Syracuse, voguez à toutes rames vers la terre, si vous ne voulez pas être coupés! Ce n'est pas un détachement ennemi qui arrive, c'est une flotte! Comment une flotte peut-elle ainsi apparaître, sans avoir été signalée ni à Pharnabaze, ni à Mindaros, par les nombreuses vigies échelonnées, comme autant de sémaphores, sur les bords de la Propontide? Alcibiade a mené les choses rondement. Ses vaisseaux une fois concentrés à Sestos, il

leur a donné l'ordre d'abattre leurs mâts pour le suivre. C'est à l'aviron qu'il atteint la côte asiatique au-dessus d'Abydos, au-dessus de Lampsaque, à Parium. Voilà des rameurs auxquels on ne reprochera pas « de n'avoir jamais gagné d'ampoules au service de leur pays. » L'habile et actif stratège quitte Parium la nuit; dès le lendemain, à l'heure où ses équipages doivent prendre leur premier repas, il aborde à Proconèse. On sait que cette île, dont la superficie égale à peu près celle de Ténédos, a changé de nom; nous l'appelons aujourd'hui, comme la mer intérieure dont elle occupe l'entrée, Marmara. La présence de Mindaros à Cyzique est confirmée aux stratèges athéniens par les habitans de Proconèse. Il reste à la flotte une trentaine de milles à franchir pour doubler la presqu'île des Dolions et atteindre le fond du golfe. Le temps incertain eût probablement arrêté un autre général ; Alcibiade ne voit dans cette circonstance qu'une faveur du sort; ce ciel couvert et bas lui permettra de dérober sa marche à l'attention des vedettes ennemies. C'est ainsi que la flotte d'Athènes est tombée à l'improviste au milieu des vaisseaux de Mindaros.

Les Péloponésiens surpris se débandent et fuient vers la côte. Là Mindaros parvient à les rallier. Il les fait mouiller, la proue en avant, une amarre à terre, offrant un front gardé sur ses deux flancs aux vaisseaux athéniens. Pharnabaze désormais se charge de les défendre. Alcibiade juge du premier coup d'œil qu'un assaut ordinaire ne le conduirait à rien. Il prend vingt de ses vaisseaux, les meilleurs, choisit un point de la côte assez éloigné pour qu'on ait négligé de le garnir de troupes, et y débarque tout un corps d'hoplites. Ce mouvement tournant n'a pas échappé à Mindaros. L'amiral de Sparte laisse la défense des trières aux épibates, aux rameurs, et se précipite, à la tête des soldats pesamment armés, sur la plage. Les trières mouillées sont bien encore l'enjeu ; le combat n'est plus un combat naval. Mindaros d'un côté avec l'infanterie de Cléarque, Thrasybule de l'autre avec les soldats qu'il a pris à bord des vaisseaux laissés par Alcibiade devant Cyzique, se rencontrent et se mêlent sur le sol de l'Asie; l'infanterie de Charès, conduite par Théramène, s'attaque principalement aux troupes du satrape. Quelle que soit l'ardeur de ces troupes auxiliaires, elles ne sont pas de taille à se mesurer avec des hoplites; c'est là le côté faible de la ligne ennemie. Les soldats de Pharnabaze commencent à plier et leur retraite découvre le flanc gauche de Mindaros. Alcibiade n'avait pas encore donné; il saisit l'occasion aux cheveux, accourt avec la troupe d'élite dont il s'est réservé la conduite, communique sa bouillante ardeur à ses soldats, presse son adversaire et pénètre jusqu'au cœur des phalanges ennemies. Là il se trouve

brusquement arrêté. Mindaros a réuni autour de sa personne tout ce qui se refuse à fuir, tout ce qui prétend vendre chèrement sa vie et disputer la victoire par un dernier effort.

Nous tenons de nos jours en profond mépris les armes des sauvages. Les sauvages, en effet, n'ont point de ces traits acérés qui perçaient les cuirasses et les boucliers des hoplites; l'usage de l'airain et du fer leur est inconnu. Leur façon de combattre n'en peut pas moins jeter quelque jour sur les mêlées qui décidèrent, au temps des Achilles et des Hectors, des Mindaros et des Alcibiades, le triomphe de la cause que les dieux favorisaient. Voyez les Néo-Calédoniens : de loin, ils emploient la fronde et la flèche; de près, ils lancent la javeline; quand ils se sont joints, ils recourent à la massue et à la hache de pierre. On raconte que, près de Nouméa, deux forçats vigoureux s'étaient évadés; une prime est promise aux indigènes qui les ramèneront. Les forçats sont rencontrés, dans le bois qui leur sert de refuge, par des enfans; les enfans leur font signe de se coucher à plat-ventre. Des hommes habitués à braver le baudrier et le tricorne des gendarmes ne pouvaient que rire de cette injonction. Les jeunes Kanaks insistent, se retirent à distance et, du haut des rochers, font pleuvoir sur les réfractaires une grêle de ces cailloux oblongs qu'ils savent si bien faire tourbillonner dans leurs frondes. Les coups ne s'égarent pas; la plupart atteignent les forçats à la tête, leur cassent des dents, leur meurtrissent la face. Les Européens sont vaincus et doivent s'exécuter. Ils se couchent à terre et sont liés sur-le-champ par les enfans qui les ont réduits. Tous ces détails me sont attestés par le témoin le plus digne de foi que je puisse désirer. Comprend-on maintenant le rôle des frondeurs ibères et des lithoboles de l'Acarnanie? Pesez ensuite dans vos mains la hache de jade du grand chef, voyez comme ce large disque a été solidement ajusté à son manche de bois par les tours multipliés de la corde tissée en poil de chauve-souris, songez avec quelle vigueur il a dû s'abattre sur les crânes que la lutte corps à corps l'appelait à pourfendre; vous ne vous étonnerez plus des traces de sang qu'a gardées la pierre. Les sauvages ne sont pas désarmés, les Grecs l'étaient bien moins encore et leurs champs de bataille ont probablement connu de plus vastes hécatombes que les nôtres. S'ils n'eussent eu l'habitude de livrer leurs morts au bûcher, les monticules que nous remarquons aux plaines de la Troade et que nous avons retrouvés sur les falaises de Baltchik ne seraient pas semblables aux cairns écossais; ce seraient des montagnes.

Pourquoi le combat cesserait-il tant qu'il reste un homme debout, lorsque les combattans sont également acharnés, également

endurcis par les jeux du gymnase à la douleur physique? Fort heureusement pour les Athéniens, Théramène ne s'est pas obstiné à poursuivre les troupes de Pharnabaze; il les laisse tranquillement opérer leur retraite et se retourne contre les soldats du Péloponèse. C'en est trop, les Péloponésiens eux-mêmes commencent à lâcher pied; Mindaros, presque seul, fait tête à l'orage. Percé de coups, il tombe enfin, la face tournée vers cette flotte qu'il a cru sauver et que sa mort va laisser sans défense. Soixante vaisseaux se trouvent à la merci des escadres athéniennes. Les Syracusains mettent, de leurs propres mains, le feu à ceux qu'ils montaient; Alcibiade fait jeter les grappins sur les autres et les entraîne triomphant jusqu'à Proconèse.

V.

Les Péloponésiens demeuraient abattus sous ce grand revers; c'est Pharnabaze, c'est un Perse qui vient relever leur courage. « D'où vient cette consternation, dit le fier satrape à ses alliés? Faut-il désespérer pour quelques planches perdues? Des planches! il n'en manque pas dans les états du roi! » Pharnabaze a déjà donné ses ordres, expédié vers le golfe d'Adramyti ses émissaires; le bruit de la cognée retentit bientôt sur les pentes de l'Ida; une nouvelle flotte, avant que l'été s'achève, descendra, soyez-en certains, des chantiers d'Antandros. Est-ce assez pour réparer le dommage essuyé, pour effacer la trace de trois combats perdus : Cynosséma, Abydos et Cyzique? Suffit-il même de délivrer à chacun de ces soldats meurtris, de ces soldats délabrés par la défaite un habillement complet, de leur distribuer d'avance deux mois de solde? Tout cela suffirait peut-être si un grave événement ne venait porter la perturbation au sein de l'escadre de Syracuse. Les Carthaginois ont envahi la Sicile. Cette malheureuse île a eu, de tout temps, à redouter les incursions des Sarrasins. Sélinonte et Himère sont tombées au pouvoir d'Annibal, non du grand Annibal qui fut le fils d'Amilcar, mais d'un autre Annibal, qui n'est que le fils de Giscon. Préoccupée de sa propre sûreté, Syracuse ne va-t-elle pas rappeler ses matelots? Pour le moment, Syracuse se borne à leur assigner de nouveaux chefs. Toute émotion populaire est sujette à troubler la balance des partis et à réagir sur le commandement des armées. Les stratèges syracusains avaient vaillamment fait leur devoir; l'annonce de leur rappel révolte à juste titre les troupes. L'opinion des rameurs importe peu; celle des triérarques, des épibates, des pilotes a le droit de compter davantage, et ce sont précisément les triérarques, les épibates, les pi-

lotes qui protestent avec le plus d'énergie. Au nombre des stratèges sommés de se démettre se trouvait alors l'illustre citoyen qui avait sauvé la Sicile : Hermocrate. Si Hermocrate en eût un seul instant accueilli la pensée, le décret, surpris au caprice populaire par l'influence d'une faction hostile, fût resté sans effet. L'ancien compagnon de Gylippe, l'auxiliaire dévoué de Mindaros, est, au contraire, résolu à respecter jusque dans ses erreurs la volonté de la patrie. Il parle, et à sa voix tout s'apaise. Les nouveaux stratèges peuvent venir; Hermocrate leur laissera une armée docile. Tout favorisait donc Sparte et l'excitait à préparer les moyens de prendre sa revanche; mais ce qui valut mieux pour rétablir la fortune de ses armes que l'amitié dévouée de Pharnabaze, que le concours désormais confirmé des Syracusains, ce fut l'heureux choix que firent les éphores quand ils songèrent à donner un successeur à Mindaros.

Dès qu'il eut remis ses pouvoirs au remplaçant que lui envoyait Syracuse, Hermocrate se hâta de faire voile pour la Sicile. Pourquoi ne demeurait-il pas plutôt en Asie? Pharnabaze l'en pressait et lui ménageait sur ce sol hospitalier le plus honorable asile. Mais la Sicile était envahie et Hermocrate jugeait que sa place, du jour où il cessait d'être à la tête de la flotte, ne pouvait être ailleurs que dans les rangs de ses compatriotes. Se croyait-il donc seulement destitué? Il n'était pas destitué, il était banni; les factions ne procèdent généralement pas par demi-mesures. Hermocrate alla débarquer à Messine. Le flot de l'invasion ne s'était pas encore tout entier retiré, une partie de la côte qui regarde l'Afrique demeurait occupée par les Carthaginois. Le décret qui l'avait frappé interdisait au proscrit l'accès de sa ville natale, de la cité que nous l'avons vu, quatre ans auparavant, arracher par son héroïsme aux mains des Athéniens ; les remparts rasés par Annibal, les montagnes où erraient les débris de populations naguère opulentes et heureuses, qui eût osé s'arroger le droit de l'en exclure? L'exilé offrait ses conseils et son bras; il fut accueilli comme un sauveur. La terre de Sicile ne tarda pas à rejeter cette écume que la vague africaine laisse toujours derrière elle; Sélinonte et Himère relevèrent peu à peu leurs murs. L'éclat d'un tel service finit par amollir le cœur des Syracusains. On parla de rappel, on exprima tout bas un secret repentir. Avisé de ce retour de faveur par quelques amis, Hermocrate crut le moment venu de se présenter pour plaider sa cause en personne. Il commit l'imprudence de se présenter avec une faible escorte. Au lieu de juges, il trouva une foule hésitante et la faction contraire en armes, exaspérée, bien résolue à consommer sa perte. Ses partisans voulurent lui porter secours, ils succombèrent, accablés sous

le nombre ; Hermocrate lui-même fut tué dans ce tumulte. Il périt ; le sort lui réservait un vengeur. Denys le Tyran se chargea bientôt d'apprendre aux Syracusains ce que gagne un peuple à faucher tout ce qui s'élève.

Ne nous égarons pas au milieu de ce dédale ; les fautes de Syracuse pourraient nous entraîner à oublier les erreurs d'Athènes. La démocratie est la même partout ; il était bon pourtant de montrer, à côte du proscrit coupable, le proscrit digne jusqu'à sa dernière heure de respect. L'exemple d'Hermocrate ne rend que plus odieuse la conduite d'Alcibiade. Je voudrais me défendre d'un trop grand penchant à la sévérité vis-à-vis de ce brillant fils de Clinias. Tout n'était pas intrigue chez Alcibiade. Ce ne fut pas l'intrigue qui lui permit de faire vivre sa flotte pendant deux années sans recourir au trésor d'Athènes, de s'emparer, aussitôt après le combat de Cyzique, de Périnthe et de Sélybrie, de fonder à Chrysopolis, sur la rive asiatique du Bosphore, un comptoir destiné à prélever la dîme sur tous les vaisseaux marchands revenant de l'Euxin. On rencontre là les fruits bien légitimes d'une activité sans relâche, d'un zèle de bon aloi. La prise de Byzance enlevée à Cléarque, qui la gouvernait en qualité d'harmoste, au nom de Lacédémone, rentre davantage dans les procédés habituels d'Alcibiade. Ce fut la trahison qui ouvrit aux généraux d'Athènes les portes de cette ville, défendue par une garnison imposante et, depuis un mois, assiégée en vain. Si Alcibiade n'avait jamais eu à se reprocher que d'avoir tenté la conscience des ennemis de son pays, sa propre conscience eût, jusqu'à un certain point, conservé le droit de demeurer légère. Il y a donc dans cette existence agitée une période remplie de services réels, une période qui pourrait, à la rigueur, atténuer et presque effacer le souvenir des autres. Cet intervalle heureux touchait à son terme ; Alcibiade allait rencontrer sur son chemin la pierre d'achoppement : Lysandre, — un Alcibiade aussi, mais un Alcibiade trempé dans les eaux de l'Eurotas. — Le sort avait déjà désigné Lysandre pour terminer, à l'avantage de Sparte, la guerre du Péloponèse. Ce fut Lysandre, fils d'Aristocrite, issu d'une maison presque royale, car elle appartenait à la race des Héraclides, qui vint prendre, au début de l'année 407 avant Jésus-Christ, la place laissée vacante par la mort de Mindaros. Pendant ce temps, Alcibiade allait, le laurier au front, purger sa contumace au tribunal d'Athènes.

Pour obtenir la réparation tardive que lui devait, au dire de ses amis, un peuple trop longtemps égaré par des imputations calomnieuses, Alcibiade s'y prit autrement qu'Hermocrate. La triste fin du grand citoyen de Syracuse ne nous apprend que trop qu'Alci-

biade eut raison. Quelle idée nous ferions-nous donc de la justice du ciel, s'il fallait la juger à l'apparence trompeuse de ses arrêts? Le ciel voudrait-il punir, à l'égal de la perfidie, le manque de prudence politique? Aurait-il résolu de laisser, sans intervenir, s'accomplir les destins de tout homme qui se fie à la foi capricieuse des multitudes? Hermocrate se présente à ses compatriotes, « les deux mains ouvertes et le cœur dedans; » il a le droit de leur dire, comme jadis lord Brougham à ses électeurs : « Mes concitoyens, ces mains sont pures; » il reçoit la mort. Alcibiade, entaché de toutes les trahisons, va être porté par l'universel enthousiasme sur le pavois. Mais aussi avec quelle circonspection le criminel absous par la victoire aborde le Pirée! Ce n'est que deux ans après le combat de Cyzique qu'il se décide à faire voile vers Athènes. Ses affidés ont eu tout le temps de lui aplanir les voies. Il ne descend pas immédiatement à terre. Du pont de sa trière il observe la foule qui s'est amassée sur la plage. Tout va bien. Voilà des visages connus, des physionomies sympathiques! Voilà Euryptolème, le fils de Pisianax, un cousin! Autour d'Euryptolème se sont groupés des parens, d'anciens compagnons de plaisir. Alcibiade se rassure; il est désormais certain de ne pas affronter la justice du peuple sans appui. Sept ans après avoir quitté le Pirée sur la galère qui l'emmenait en Sicile, il débarque et se dirige à pied vers le Pnyx. Une troupe dévouée, durant ce long trajet l'environne. « Athéniens, dit le fils de Clinias aux tribus convoquées d'urgence par les prytanes, je n'ai jamais profané les mystères. Je suis victime d'une inexplicable erreur. » Combien parmi ces juges convaincus et gagnés d'avance se trouvait-il de « justes, » de gens non infectés des doctrines nouvelles et ayant conservé le droit de s'écrier avec le poète : « Je t'ai attaqué en face dans ta puissance et je ne t'ai pas foulé aux pieds, lorsque tu étais par terre? » C'était là l'éducation donnée aux guerriers qui combattirent à Marathon; les sophistes avaient enseigné depuis lors une autre morale. L'assemblée n'eut qu'un cri : « Révoquons l'injuste sentence! Qu'Alcibiade soit nommé commandant absolu de toutes les forces de la république! » Les prytanes trouvèrent à peine le temps de faire lever les mains. En pareille occasion il serait oiseux de vouloir compter les suffrages : *Zitô o vasilevs tis Hellados! viva il re netto!* Voilà le vrai dépouillement du scrutin. Telle est donc, ô dieux immortels, la justice du peuple! Et la vôtre? Nous la ferez-vous enfin connaître?

La justice des dieux, nous ne la connaîtrons qu'en l'année 404. Pharnabaze et Lysandre se chargeront alors de venger l'armée de Sicile.

E. Jurien de la Gravière.

UN

GÉNÉRAL RÉPUBLICAIN

Kléber, sa vie, sa correspondance, par le comte Pajol, général de division. Paris, 1877.

Lorsque, pendant la révolution, la France, livrée aux fureurs des partis, déchirée par la guerre civile, épuisée de ressources, sans finances, obligée de faire face à la coalition européenne avec des armées démoralisées par la politique et désorganisées par l'incapacité du gouvernement, semblait sur le point de s'effondrer, on vit surgir tout à coup des entrailles de la nation une pléiade de généraux, qui, après avoir délivré la patrie de la présence de l'étranger, auraient sauvé la république, si elle avait pu être sauvée après les violences de la convention et les hontes du directoire. Parmi eux, l'un des plus remarquables par le génie comme par le caractère est Kléber, dont la noble figure est trop peu connue. On sait bien ce qu'il fit comme général, mais on ignorait, ou à peu près, jusqu'ici ce qu'il fut comme homme. Le recueil de ses lettres et de ses rapports, que M. le général Pajol a tirés des archives du dépôt de la guerre et qu'il vient de livrer à la publicité, nous permet de le juger à ce point de vue et nous fait comprendre comment, dans une carrière militaire de huit années seulement, il a su conquérir la première place comme capitaine et attacher son nom de la manière la plus glorieuse à nos victoires comme à nos revers. Patriote ardent, Kléber n'a jamais eu en vue que le bien de la France; républicain convaincu, il ne s'est pas mêlé aux luttes des partis; ennemi de l'intrigue, il avait le plus souverain mépris pour ceux qui faisaient de la politique un moyen d'arriver à la fortune; dévoué à ses devoirs, il n'a jamais hésité à sacrifier ses intérêts per-

sonnels à ceux du pays, et à rentrer dans le rang comme simple général de division, après avoir commandé en chef et remporté des victoires. C'est un grand service que M. le général Pajol nous a rendu en nous faisant connaître cet homme aux vertus antiques, à un moment où s'agitent autour du pouvoir tant d'ambitions vulgaires, où les officiers de notre armée ont plus que jamais à faire preuve d'une patriotique abnégation. L'Académie française a été de cet avis, puisque, sur le rapport d'un bon juge en ces matières, elle a décerné un de ses prix à l'auteur de cette publication. Comme c'est faire œuvre de bon citoyen que de signaler au pays un ouvrage de cette importance, on m'excusera en faveur de l'intention, si je me risque à aborder un sujet un peu étranger à mes études habituelles. J'aurai soin du reste de laisser le plus possible la parole à Kléber et de n'y mettre du mien que ce qu'il faudra pour relier entre eux les documens qui passeront sous les yeux du lecteur.

I.

Jean-Baptiste Kléber naquit à Strasbourg le 9 mars 1753. Son père, qui était tailleur de pierre et attaché à la maison du cardinal de Rohan, mourut dans la même année; sa mère s'étant remariée quelque temps après, le cardinal prit l'enfant sous sa protection et en confia l'éducation à un curé du voisinage qui lui fit faire ses premières études. Comme le jeune Kléber avait montré de grandes dispositions pour les sciences exactes et le dessin, il fut envoyé par son protecteur à Munster d'abord, puis à Paris, pour étudier l'architecture. Revenu en Alsace après deux ans d'absence, il se lia avec des officiers bavarois qui le décidèrent à entrer à l'école militaire de Munich. Sa taille élevée, sa figure martiale, le firent remarquer par le prince de Kaunitz, qui le prit comme cadet dans le régiment dont il était propriétaire, alors en garnison à Mons (1776). Kléber parvint au grade de sous-lieutenant; mais bientôt dégoûté d'un service dans lequel l'avancement n'était accordé qu'à la naissance, il donna sa démission et rentra à Strasbourg (1783). Nommé peu après inspecteur des bâtimens publics de la Haute-Alsace, avec Belfort pour résidence, il vécut de son métier d'architecte (1), en employant d'ailleurs ses loisirs à cultiver son esprit par la lecture des auteurs anciens et des philosophes contemporains dont il devint l'adepte convaincu.

Kléber avait trente-six ans quand éclata la révolution; il en épousa

(1) Parmi les travaux qu'il fit exécuter, on cite le château de Grandvillars, l'hôpital de Thann et la maison des chanoinesses de Massevaux.

les principes avec ardeur, persuadé que seuls ils pouvaient désormais répondre aux aspirations de la société, et lorsque, menacée par la coalition européenne, la France dut pour se défendre faire appel aux gardes nationales de province (1792), il s'enrôla au 4e bataillon des volontaires du Haut-Rhin, dans lequel il servit d'abord comme adjudant-major, puis comme lieutenant-colonel. Il y exerça bientôt toute l'autorité que lui avaient acquise ses connaissances spéciales et la confiance qu'il inspirait aux officiers comme aux soldats. Entre ses mains, le 4e bataillon du Haut-Rhin devint l'un des meilleurs et fit ses preuves au siège de Mayence auquel il prit une part active.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter les campagnes de cette époque; nous n'en dirons que ce qu'il faut pour suivre Kléber dans sa carrière militaire et montrer ce qu'il fut comme soldat et comme citoyen. Après plusieurs échecs, Custine, obligé de se replier et craignant de voir ses communications interceptées, abandonna Mayence à ses propres forces avec une garnison de vingt-deux mille hommes, commandée par les généraux Doyré et Munnier. La place fut bientôt investie par l'armée de Kalkreuth, forte de cinquante mille hommes et protégée par les armées du duc de Brunswick et de Wurmser. Mayence, située sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis de l'embouchure du Mein, était alors une des plus fortes places de l'Europe; l'enceinte présentait la forme d'un demi-cercle dont le Rhin formait la corde. De l'autre côté du fleuve était le faubourg de Castel, qui avait été mis en état de défense ainsi que les îles du Vieux-Mein, de Mars, de Bley et d'Ingelheim. Le général Munnier défendait Castel et les postes de la rive droite, Doyré dirigeait les travaux dans le corps de la place; Dubayet et Kléber commandaient les troupes, animées d'une ardeur égale à celle de leurs chefs. Malheureusement la quantité de vivres n'était pas proportionnée à l'effectif de la garnison, et les approvisionnemens de poudre étaient insuffisans; néanmoins rien de ce qui pouvait contribuer à prolonger la résistance ne fut négligé. Kléber, qui occupait le camp retranché avec neuf bataillons et cent cavaliers, fit plusieurs sorties, infligea à l'ennemi des pertes sérieuses, et fut, à la suite de plusieurs actions d'éclat, promu au grade de général de brigade.

Il se passa pendant le siège un incident analogue à celui qui s'est produit dans la dernière guerre, au siège de Metz, avec l'agent Régnier et qui prouve que, si les traditions se conservent dans l'armée prussienne, il n'en est pas de même dans l'armée française, car les généraux de Mayence montrèrent en cette occasion plus de perspicacité que ceux de Metz. D'après le récit qu'en a laissé Kléber, le vendredi 12 avril, le général Doyré reçut un paquet porté par un trompette prussien et dans lequel se trouvaient deux lettres, l'une du citoyen Boos, commandant du 96e régiment, portant qu'il était

chargé par le général Custine de s'aboucher avec lui; l'autre du major Zastrof, annonçant au général Doyré que le roi de Prusse avait bien voulu consentir à l'entrevue demandée, à la condition qu'elle aurait lieu en présence de deux officiers prussiens. Pensant qu'il s'agissait d'une communication importante, le conseil de défense crut devoir accepter cette entrevue et désigna pour y assister Rewbel, commissaire de la convention, le général Doyré, le chef de brigade Dazincourt et Kléber.

« Le citoyen Boos, en ouvrant la conférence, déclara qu'après les échecs de Dumouriez, le général de Custine désirait renforcer son armée de la garnison de Mayence; qu'en conséquence il invitait le commandant à prendre ses mesures pour venir le rejoindre. Comme cette étrange proposition était faite en présence des majors prussiens, le citoyen Rewbel ne put se dispenser de répondre que nous avions des lois qui réglaient notre conduite en cas de siège, qu'en qualité de commissaire de la convention nationale son devoir lui commandait impérieusement d'en réclamer l'exécution; que, si cependant il y avait matière à une négociation générale, il était prêt à entrer en conférence avec le roi de Prusse, et que, plein de confiance dans sa loyauté, il se rendrait dans tous les lieux qui lui seraient indiqués pour cet effet. Le général Doyré ajouta : « Pour moi, je suis un soldat, je ne puis qu'obéir à la loi et me défendre; j'ai une brave garnison et j'espère que nous nous comporterons de manière à mériter l'estime même de nos ennemis. » Les citoyens Rewbel et Doyré ayant fait part le même soir au conseil de guerre de ce qui s'était passé à l'entrevue, il y fut décidé unanimement que c'était le cas de passer à l'ordre du jour. »

Le 26 avril, le général Kalkreuth envoya de nouveau à Doyré un officier français lui apportant, disait-il, de la part de Custine l'ordre de rendre la place et de venir le rejoindre avec toute la garnison. Le conseil de défense refusa d'obtempérer à cet ordre du général en chef, malgré la certitude où il se trouvait de ne recevoir aucun secours prochain. Les mois d'avril et de mai se passèrent en escarmouches; le 30 mai, les assiégés, sous la conduite de Kléber, firent une sortie générale sur Marienbronn et parvinrent jusqu'au quartier général où ils faillirent s'emparer du roi de Prusse; mais, accablés par le nombre, ils durent rentrer dans la place en laissant un millier d'hommes sur le terrain. Dans une seconde sortie, faite dans la nuit du 24 au 25 juin, Kléber culbuta l'ennemi et encloua ses canons, mais sans obtenir d'autre résultat.

Cependant la situation devenait de plus en plus difficile pour les assiégés, exposés à un bombardement continu, aux horreurs de la famine et au découragement produit par les nouvelles alarmantes sur la situation intérieure que, suivant une habitude qu'ils n'ont

pas perdue, les Prussiens leur faisaient parvenir dans de faux *Moniteurs* imprimés pour la circonstance. Munnier avait été tué; les postes avancés avaient été successivement enlevés par l'ennemi; les soldats en étaient réduits à manger des rats, et il avait fallu placer des gardes le long du Rhin pour les empêcher de se nourrir des chevaux morts que le fleuve emportait; on n'avait plus ni blé, ni médicamens; la détresse était au comble et le bombardement continuait sans relâche. Convaincu qu'il était impossible de tenir plus longtemps, le conseil de défense se décida à capituler; mais la capitulation fut des plus honorables, car elle permettait à l'armée de sortir avec armes et bagages sans autre condition que de ne pas servir pendant une année contre les coalisés. Le défilé qu'elle fit devant le roi de Prusse fut presque une marche triomphale; bien différent, hélas! de celui que, soixante-dix sept ans plus tard, dut faire la belle armée de Metz devant le même ennemi.

C'est au siège de Mayence que Kléber se révéla tout entier et qu'il montra, joints à une bravoure à toute épreuve, le coup d'œil et le sang-froid qui font les grands généraux. « Je vécus, dit-il, pendant quatre mois sous une voûte de feu; j'assistais à toutes les sorties, je résistais à toutes les attaques, ignorant pendant ces quatre mois si la France existait encore. » Néanmoins les généraux qui commandaient à Mayence, y compris Kléber, furent décrétés d'accusation; mais la convention revint à une plus saine appréciation des événemens et déclara qu'ils avaient bien mérité de la patrie. L'armée de Mayence, réduite à seize mille hommes, ne pouvant, d'après les conditions de la capitulation, être employée contre l'ennemi extérieur, fut envoyée en Vendée (1793).

De toutes les résistances que la révolution souleva à l'intérieur, la plus grave, la plus persistante, fut l'insurrection de la Vendée. Dans ce pays fermé, où les nobles et les prêtres avaient conservé toute leur influence, la révolution causa un trouble profond, que la constitution civile du clergé et la mort du roi portèrent à son comble. Peut-être cependant l'irritation se fût-elle calmée peu à peu, si la convention n'avait prescrit la levée de trois cent mille hommes. Cette mesure exaspéra les paysans qui, obligés de prendre les armes, aimèrent mieux se battre contre un gouvernement qui violentait leurs habitudes que pour lui. Ils s'insurgèrent de tous côtés et choisirent pour chefs le garde-chasse Stofflet, le voiturier Cathelineau, l'ancien officier de marine Charette; ils se précipitèrent dans les villes et dans les bourgs dont ils s'emparèrent et en chassèrent les représentans du nouvel ordre de choses. Bientôt un certain nombre de nobles comme Lescure, Bonchamp, d'Elbée, de La Rochejaquelein, vinrent se joindre à eux et donner à leurs masses confuses la cohésion et la direction qui leur manquaient. On sait quelle fut

leur manière de combattre dans un pays coupé, boisé, sans routes, où les colonnes régulières avaient la plus grande difficulté à se mouvoir, et comment, avertis de tous les mouvemens de l'ennemi, cachés derrière leurs haies, fusillant les soldats à bout portant, fuyant à travers champs quand ils se sentaient les plus faibles, ils infligèrent d'abord aux armées de la république de sanglans échecs.

Lorsque Kléber arriva en Vendée avec l'armée de Mayence, le général républicain Canclaux venait de remporter une victoire signalée (29 juin 1793) qui avait sauvé la ville de Nantes. Cette armée, sous les ordres d'Aubert-Dubayet et dont Kléber commandait une brigade, prit part aux opérations qui, sous la direction de Rossignol et de Canclaux, avaient pour objet, après avoir dégagé Nantes, de marcher sur La Rochelle. Nous ne raconterons pas ici cette guerre de surprises et de combats incessans dans laquelle Kléber se montra aussi humain qu'héroïque. En voyant les villages incendiés, les troupeaux errant au hasard abandonnés à eux-mêmes, il ne pouvait s'empêcher de plaindre, suivant ses expressions, « le sort de ces infortunés habitans qui, égarés et fanatisés par leurs prêtres, repoussaient les bienfaits d'un nouvel ordre de choses pour courir à une destruction certaine. »

Attaqué à Torfou par une armée dix fois plus nombreuse, blessé d'une balle à l'épaule, obligé de se replier, il ne pense qu'à prendre sa revanche :

« J'ai été très sensible, écrit-il au général Beysser, à l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à mon malheur; ma blessure est sans danger. Si j'avais été victorieux, je serais resté quelques jours pour la soigner; j'ai été battu, je m'empresse à rechercher ma revanche. Vous m'aiderez à l'obtenir. Par mon rapport vous verrez que Torfou et toutes les hauteurs étaient à moi, malgré l'opiniâtreté que l'ennemi mit à les soutenir, et c'est seulement par suite d'une terreur panique que j'ai perdu tous ces avantages. Du triomphe à la chute, il n'y a souvent qu'un pas. »

Kléber prit en effet sa revanche à Montaigu, où il battit l'armée royaliste forte de trente-deux mille hommes, et, avec une modestie dont il ne se départit jamais, il en fait remonter tout l'honneur à Canclaux : « Le succès de la reconnaissance poussée jusqu'à Tiffanges sur la Sèvre, d'où les royalistes furent obligés de se retirer précipitamment au delà de Saint-Fulgent, fut, dit-il, dû aux sages dispositions de Canclaux. Sa bravoure, sa prudence, ont dirigé les opérations; je n'ai eu d'autre mérite que de les avoir exécutées. »

Canclaux fut néanmoins rappelé par le comité de salut public et le commandement en chef donné à Rossignol, ancien ouvrier orfèvre, aussi incapable que cruel, et soutenu par la faction terroriste.

Lorsque l'armée des côtes de Brest, réunie à celle des côtes de La Rochelle, forma l'armée de l'ouest sous les ordres du général Léchelle, qui ne sut jamais donner à ses généraux d'autres instructions que celle de marcher *majestueusement et en masse*, Kléber en exerça par le fait le commandement; il battit l'ennemi à Cholet, dont il s'empara, et força les Vendéens, au nombre de cent mille hommes, femmes et enfans, à passer la Loire. Il fut à cette occasion promu au grade de général de division, en même temps que Marceau à celui de général de brigade.

La guerre continua sur la rive droite; elle débuta par un échec à Laval, grâce à l'incapacité de Léchelle qui, devant le mécontentement de ses troupes et des représentans du peuple, dut se retirer et céder le commandement à Chalbos. La conduite de Kléber dans toute cette campagne ne le mit pas à l'abri des dénonciations, et, comme tant d'autres, il fut plusieurs fois sur le point d'être victime de la haine et de l'envie.

« Le représentant Turreau, dit-il dans ses Mémoires, me prit à part et, s'enfermant avec moi, me donna lecture d'une lettre du comité de salut public, qui lui avait été adressée ainsi qu'à ses collègues Bourbotte, Prieur (de la Marne) et Framastel; il y était question de la déroute de Laval. Après quelques reflexions sur cette affaire, le comité engageait ces représentans à se défier de moi et de Haxo, comme de deux royalistes, ou au moins à nous observer de très près, et à nous mettre hors d'état de nuire à la chose publique. Il me lut aussi la réponse qu'ils avaient faite à ce même comité, dans laquelle ils mettaient en opposition la conduite des deux généraux prétendus royalistes et des prétendus républicains. Les premiers avaient, entre eux deux, remporté vingt victoires depuis quatre mois, tandis que les deux autres s'étaient signalés jusqu'ici par autant de défaites. »

Une fois l'armée reconstituée à Angers (novembre 1793), les opérations recommencèrent; elles furent déplorablement conduites par Rossignol, Westermann et autres généraux qui n'avaient aucune expérience des choses de la guerre et ne devaient leur grade qu'à leurs violences de langage. Au milieu des difficultés que lui créaient l'incapacité de ces déplorables chefs, les intrigues et les jalousies des représentans du peuple, Kléber se montre toujours le même, patriote sincère et soldat dévoué; il ne se laisse effrayer ni par Prieur (de la Marne) qui le menace de la guillotine, ni par Rossignol qui demande sa destitution et il déconcerte ses ennemis par son sang-froid.

Après de nombreux tiraillemens, Marceau, nommé général de di-

vision, fut mis à la tête d'une petite armée indépendante de celle de Rossignol, mais il ne voulut en accepter le commandement que si Kléber consentait à diriger les opérations de la campagne. « Je garde pour moi, dit-il à celui-ci, toute la responsabilité, et je ne demande que le commandement de l'avant-garde au moment du danger. Je te laisserai à toi le commandement véritable et les moyens de sauver l'armée. — Sois tranquille, répondit Kléber, nous nous battrons et nous nous ferons guillotiner ensemble. » Noble exemple de confraternité et d'abnégation dont malheureusement bien peu de généraux ont su s'inspirer.

Battus au Mans, les Vendéens cherchèrent à repasser la Loire à Ancenis. La Rochejaquelein et Stofflet ayant traversé le fleuve pour y chercher des barques ne purent revenir sur la rive droite et rejoindre l'armée vendéenne. Celle-ci, privée de ses chefs, continua à descendre le fleuve, sans pouvoir le franchir, et s'enfuit, toujours poursuivie, vers la Bretagne. Atteinte par l'armée républicaine à Savenay, elle fut culbutée et jetée dans la Loire et dans les marais où beaucoup se noyèrent; les autres furent pris et mis à mort après avoir été jugés par les tribunaux révolutionnaires. Ce sont les hommes qui se tinrent toujours à l'abri du danger, qui, voulant faire preuve de patriotisme, commirent alors ces atrocités dont la ville de Nantes a gardé le souvenir. La guerre était finie, et ce résultat était dû à Kléber qui, dans les derniers jours, avait dirigé tous les mouvemens de l'armée. En arrivant à Nantes, il y fut avec Marceau l'objet d'une ovation dont s'effaroucha le sans-culottisme du représentant Turreau. Lorsqu'une couronne civique leur fut présentée, celui-ci s'écria que les couronnes n'étaient pas dues aux généraux, mais aux soldats qui gagnent les batailles; que les honneurs rendus à des généraux chargés de broderies lui semblaient *puer à plein nez l'ancien régime*. Contenant son indignation et tenant sa couronne à la main, Kléber répondit :

« Ce ne sont pas les généraux républicains, ayant presque tous, comme moi, commencé par être grenadiers, qui ignorent que ce sont les soldats qui gagnent les batailles; mais ce ne sont pas non plus les soldats de la république, puisque tous peuvent espérer arriver au commandement, qui ignorent que des milliers de bras ne remportent des victoires que lorsqu'ils sont dirigés par une seule tête. Ce sont les armées, c'est-à-dire les officiers et les soldats, qui font triompher la république. Marceau et moi nous n'acceptons cette couronne que pour l'offrir à nos camarades et l'attacher à leurs drapeaux. »

Il n'y avait plus en Vendée que quelques rassemblemens sans importance, dont on serait venu facilement à bout, si le commande-

ment était resté dans les mêmes mains. Mais cela n'eût pas fait le compte de ces rigides républicains, qui refusèrent d'accepter le plan que Kléber leur proposait et qui lui répondirent que leur but n'était pas de pacifier la Vendée, mais de la détruire. Turreau prit en conséquence le commandement de l'armée, il la divisa en douze colonnes qui, parcourant le pays dans tous les sens, brûlèrent tout sur leur passage. Cette habile politique réussit à provoquer un nouveau soulèvement sous les ordres de Jean Chouan et à rallumer une guerre qui pouvait être considérée comme éteinte. Kléber, qui s'était retiré à Châteaubriant avec Marceau, reçut dans cette ville, avec la confirmation de son grade de général de division, l'ordre de rejoindre l'armée du Nord (1794).

II.

La France avait à ce moment à se défendre contre l'Europe coalisée dont les armées, fortes de quatre cent mille hommes, envahissaient ses frontières. Au nord, où se portaient les principaux efforts de ses ennemis, elle n'avait à opposer que trois armées : celle du Nord, commandée par Pichegru, celle de la Moselle, commandée par Jourdan, et celle du Rhin, commandée par Michaud. C'est avec une partie de ces deux dernières que fut formée l'armée de Sambre-et-Meuse, dont Kléber eut à commander une division et qui, sous les ordres de Jourdan, poursuivait alors ses opérations avec des alternatives de succès et de revers. La victoire de Fleurus et la prise de Charleroi ayant forcé l'ennemi à se replier vers la Meuse, Kléber, à la tête de l'aile gauche, s'empara de Mons, de Bruxelles et se mit en communication avec Pichegru. Pendant que celui-ci se porte sur Malines à la poursuite des Anglais et des Hollandais, Kléber marche sur Louvain, s'en empare après une lutte dans les rues, chasse successivement les Autrichiens de Tirlemont, de Tongres, de Liège, les force à repasser la Meuse et établit son quartier général au château de Huy. Ces succès avaient su le faire apprécier du représentant Gillet, qui écrivait à Friant, en lui annonçant sa nomination comme général de brigade :

« Tu seras sous les ordres de Kléber, tu seras heureux et charmé de connaître ce brave républicain. Apprends à apprécier la force de son génie. Tu remplaceras le général Chevalier, que j'ai destitué pour son peu d'ardeur. »

Pendant ce temps, Jourdan, avec l'aile droite de l'armée, était arrivé à Huy, sur la rive droite de la Meuse, et, combinant ses mouvemens avec Kléber, qui opérait sur la rive gauche, remporta

la victoire de l'Ourthe qui rejeta l'ennemi dans Maestricht. Le passage de la Roer fut forcé après une affaire assez chaude, et l'armée tout entière, sauf quinze mille hommes occupés à l'investissement de Maestricht, marcha sur le Rhin et s'empara de Dusseldorf. Après onze jours de tranchée, Kléber prit Maestricht où il trouva trois cent cinquante et une bouches à feu, quatre cents milliers de poudre, vingt mille fusils et des provisions de toute sorte. Après cet exploit, il fut envoyé en observation sur le Rhin, où il mit tous ses soins à instruire et à fortifier son armée, composée en grande partie de recrues. Ses ordres sont des modèles de précision et de clarté qui montrent que ce grand esprit ne croyait pas au-dessous de lui de s'occuper de tous les détails pouvant contribuer au succès des opérations.

Au moment où Kléber s'apprêtait ainsi à prendre ses quartiers d'hiver, le comité de salut public, qui savait que la meilleure part des succès de l'armée de Sambre-et-Meuse lui revenait, l'envoya à l'armée du Rhin prendre le commandement des divisions chargées du siège de Mayence. Kléber fut péniblement affecté de ce changement qu'il n'avait pas sollicité; mais il obéit sans récriminer.

« La vie extraordinairement active que j'avais menée, dit-il, depuis le commencement de la guerre, avait altéré ma santé, et, l'armée de Sambre-et-Meuse étant sur le point de prendre ses quartiers d'hiver, je crus pouvoir demander au gouvernement un congé de deux mois pour me rétablir, mais au lieu de ce congé je reçus du représentant Gillet l'ordre de me rendre sur-le-champ à l'armée du Rhin. Ce coup inattendu me fut sensible. D'un côté je quittais une armée qui venait de se couvrir de gloire, un chef qui était à la fois mon ami et mon maître, et des camarades dont la bonne harmonie ne pouvait faire rêver que des succès; de l'autre j'entrevoyais d'avance que je serais chargé d'une expédition que le concours des saisons rendait impossible et même absurde. »

Il écrit en même temps à Jourdan :

« Il faudrait, cher camarade, que tu connusses toute l'estime et le sincère attachement que je t'ai voués, pour comprendre la peine que j'ai ressentie en recevant l'ordre de quitter l'armée victorieuse que tu commandes. Pourquoi te le dissimulerais-je? j'en ai pleuré comme un enfant. Le tribut payé à l'amitié et à la sensibilité de mon âme, que des gens sans entrailles appelleraient faiblesse, j'en ai sans doute dû prendre mon parti et je pars après-demain.

« Je te demande deux faveurs : la première de m'accorder la permission d'emmener Ney avec moi, jusqu'au rétablissement de Bucquet; la seconde d'apostiller le mémoire que j'envoie à Gillet relativement à

l'avancement de mes jeunes gens et qu'il te communiquera. Je t'en serai à jamais reconnaissant.

« Je pense qu'on me chargera de l'expédition de Mayence à cause des connaissances locales que j'ai acquises pendant le dernier siège de cette place. Je ferai, comme partout ailleurs, tout ce qui dépendra de moi. Si j'ai le bonheur de réussir, je ne demande d'autre récompense que celle de rentrer sous tes ordres; c'est là le terme de toute mon ambition... »

La marche victorieuse de l'armée de Sambre-et-Meuse depuis l'Ourthe jusqu'au Rhin avait singulièrement facilité les opérations des armées de la Moselle et du Rhin, qui, sous les ordres de Moreau et de Michaud, avaient forcé l'ennemi à repasser le fleuve et avaient investi Mayence avec cinq divisions. C'est au commandement de ces troupes que Kléber avait été appelé avec l'ordre de pousser vigoureusement le siège de la place; mais, comme il le disait lui-même : « Accoutumé à voir tout céder à la valeur des troupes, le gouvernement se persuadait qu'il dépendait uniquement de l'armée de mettre la France en possession de Mayence enviée depuis longtemps. Il se contenta d'intimer l'ordre de s'en emparer et négligea, comme par le passé, de fournir aux troupes les moyens propres à les seconder. »

Kléber essaya inutilement de persuader au comité de salut public qu'on ne pouvait rien entreprendre contre Mayence sans l'investir complètement, c'est-à-dire sans faire passer un corps de troupes sur la rive droite ; on ne voulut rien entendre.

« En arrivant à Alzey je trouvai, dit-il, Merlin de Thionville, avec son collègue Neveu, au milieu d'une suite aussi nombreuse que dégoûtante et bizarre. Ils avaient réuni autour d'eux les clubistes et les propagandistes de toute la Germanie. Chacun de ces intrigans venait offrir ses secours, ses services, et faisait entrevoir, comme la chose du monde la plus facile, la prise d'une des meilleures places de l'Europe. Déjà l'on désignait les emplacemens des batteries incendiaires, pour battre telle ou telle rue, suivant la vengeance particulière que chacun de ces misérables avait à exercer. On m'entourait, on me pressait pour sonder mon opinion. L'émettre devant toutes ces canailles eût été non-seulement me compromettre, mais engager une lutte au lieu d'une discussion... »

Quoique peu confiant dans le succès de cette entreprise, Kléber n'en prit pas moins toutes ses dispositions pour commencer le siège ; mais les moyens d'attaque faisaient défaut et les opérations ne pouvaient aboutir avec une armée insuffisante et mal pourvue d'ar-

tillerie. Kléber s'en plaint amèrement au représentant Gillet, avec lequel il avait d'excellentes relations :

« Je jugeais, mon cher ami, par la manière pressante avec laquelle on m'appelait devant Mayence, que tout était prêt et qu'il ne s'agissait plus que d'ouvrir la tranchée. Mais combien je me trompais! Voilà près de huit jours que je suis ici et il n'y a point encore d'état-major d'artillerie, pas une pièce de siège, et l'on ne sait encore positivement d'où l'on en tirera. Hier seulement a été organisé l'état-major du génie; la ligne de contrevallation n'est point tirée et il n'existe pas un gabion, ni une fascine. Cependant la saison devient mauvaise et très rigoureuse. Juge, mon cher Gillet, des obstacles que nous avons à vaincre. Ceux-ci ne m'effraient pas encore, et, s'il ne faut que de la constance et de l'audace, je me promets de les surmonter avec le soldat. Mais joins à tout cela que les subsistances nous manquent, que le pain ne se distribue pas régulièrement, et que, malgré le peu de chevaux que nous avons jusqu'ici, on ne délivre aujourd'hui qu'un demi-boisseau d'avoine et dix livres de paille par cheval; demain de la paille et point d'avoine et après-demain cinq livres de foin, sans paille, ni avoine. Voilà cependant notre situation, et il faut avec cela faire le siège d'une place qui n'est point complètement investie... »

Cependant la température devenait de jour en jour plus rigoureuse, le bois faisait défaut, les bivouacs étaient sans feu et les sentinelles gelaient à leur poste. Dans l'impossibilité de rien entreprendre, Kléber proposa de se borner à contenir l'ennemi dans Mayence et de faire rentrer les troupes dans leurs quartiers d'hiver. Merlin s'y opposa et demanda même qu'on profitât de ce que le Rhin était gelé pour tenter une attaque de vive force; mais la démoralisation et l'état de délabrement de l'armée le forcèrent à renoncer à un si beau projet. Kléber, souffrant lui-même d'une maladie de peau, demanda un congé pour aller se soigner à Strasbourg; mais à peine y était-il arrivé qu'il reçut l'ordre de prendre momentanément le commandement en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse en remplacement de Jourdan, qui lui-même était tombé malade. Kléber répondit le 17 mars au comité de salut public que sa santé exigeait des soins et qu'il ne pouvait monter à cheval avant quinze jours. Il ajoutait : « Le sentiment de mes forces et mon amour pour la chose publique me font craindre d'accepter un commandement en chef; mais je ne négligerai rien pour hâter mon retour à l'armée de Sambre-et-Meuse et me mettre en état de reprendre mes premières fonctions. »

En même temps il écrivait à Jourdan :

« Tu vois, mon bon camarade, que j'ai été meilleur prophète que

toi; il me serait difficile de t'exprimer la joie que j'ai ressentie en recevant la lettre du comité de salut public, dont je t'envoie copie; mais l'idée de te trouver malade m'afflige. J'aime à croire pourtant que cela ne sera rien et que tu seras bientôt rendu à l'armée et à tes amis. J'allégerai tes travaux et te seconderai de toutes mes facultés. »

Jourdan en effet avait repris son commandement avant même l'arrivée de Kléber, qui dans l'intervalle avait été nommé à l'armée du Rhin en attendant l'arrivée de Pichegru. Kléber, qui n'avait accepté cette nouvelle destination qu'à contre-cœur, rejoignit l'armée de Sambre-et-Meuse au moment où la paix ayant été signée avec la Prusse, le 5 avril 1795 ; on se préparait à continuer vigoureusement la guerre avec l'Autriche.

A l'armée de Jourdan, Kléber avait repris le commandement de l'aile gauche, qui était chargée de passer le Rhin. Sentant pour une opération aussi importante la nécessité de s'entourer d'officiers de choix, il s'adresse à Gillet, qui venait d'être nommé membre du comité de salut public et donne à cette occasion la mesure exacte de ses sentimens politiques :

« Je te félicite de tout mon cœur, mon cher ami, que ton destin ait veillé à ta conservation dans les premiers jours de prairial (1er prairial, 20 mai) au milieu des assassins de la convention, au fer desquels tu as été plus particulièrement exposé par la nature des fonctions que tu as à remplir. Si tous les bons citoyens ont frémi d'horreur en apprenant cet attentat, c'est avec joie et satisfaction qu'ils ont considéré la victoire que vous avez remportée sur les terroristes. Profitez de vos succès pour les anéantir. Mais il faut aussi des mesures répressives contre les royalistes, qui se démasquent impudemment dans tous les départemens. Pourrions-nous consentir, mon ami, après une révolution aussi étonnante que celle à laquelle nous travaillons depuis sept ans, après quatre campagnes de fatigues, de privations, mais de gloire, à reprendre un maître? Nos sacrifices, nos maux, presque autant que les principes, doivent nous attacher à la liberté.

« Si je suis destiné à passer le Rhin, mon cher Gillet, pour entrer dans le duché de Berg, ainsi que cela paraît être décidé, nous n'aurons dans nos marches qu'une langue étroite de terrain qui ne soit pas neutralisée. Tout ce que nous pourrions en tirer serait insuffisant pour faire subsister le corps d'armée chargé de cette expédition, et les inconvéniens de s'approvisionner dans les pays neutres ne sont pas de peu d'importance. Il faudrait à la suite des trésors en numéraire, ou un agent du gouvernement avec chaque colonne, pour traiter des achats nécessaires ou même des indemnités à accorder aux particuliers, dans le cas où il faille passer dans ces pays.

« Comme ce corps d'armée doit être à mes ordres, il est nécessaire pour le succès des opérations que je m'entoure d'officiers instruits et de confiance. C'est à toi, mon cher Gillet, que je m'adresse pour les obtenir du comité de salut public... »

Quelques jours après, il écrit encore au même pour lui signaler l'insuffisance des préparatifs :

« Veut-on continuer la guerre? Il faut passer le Rhin. Veut-on une paix prompte et avantageuse? Il faut encore passer le Rhin. Soixante mille hommes sur la rive droite rendront MM. les princes d'Allemagne tellement souples qu'ils passeront par-dessus bien des formalités. Mais comment se fait-il qu'on ne se soit pas occupé plus tôt des moyens de passage? Il n'est ici pas un bateau, pas un câble de prêt; on est encore à savoir où l'on prendra le premier de ces agrès; il nous manque d'ailleurs trois mille chevaux; d'où les tirer? Il serait important que tu pusses accompagner Saint-Laurent pour te rendre un instant sur les lieux, afin de graisser les rouages de la machine. Quant à moi, mon cher ami, quant aux chefs et soldats sous mes ordres, nous brûlons de guerroyer au delà du fleuve; les vainqueurs de Fleurus, un peu calomniés par l'envie, sont jaloux de vous faire connaître qu'ils n'ont point dégénéré et que jamais ils ne démériteront de la patrie...

« Tu sais sans doute combien nous sommes misérables ici avec nos assignats, qui sont conspués. La convention devrait bien nous en dédommager, non pas en augmentant notre solde, mais par un supplément de distributions de pain et de viande, qui sont à peine suffisantes pour nourrir nos domestiques, et en autorisant les commissaires des guerres à nous délivrer de temps en temps quelques veaux ou moutons.

« Je suis, moi, plus particulièrement malheureux, parce qu'il me répugne d'être à charge à des hôtes et que, comme tu sais, je suis accoutumé à vivre avec mon état-major. Je te jure que, si pendant mon séjour à Strasbourg je n'avais point vendu ma pauvre petite maison, je serais à présent aux plus désagréables expédiens. »

Malgré l'activité de Kléber, les préparatifs pour le passage du Rhin n'avançaient pas. Les bateaux étaient introuvables ou les propriétaires en demandaient des prix exorbitans. Irrité de ces obstacles, le comité de salut public envoya Gillet avec pleins pouvoirs pour les aplanir, et comme le passage de l'aile gauche de l'armée constituait la première opération de la campagne, c'est avec Kléber que celui-ci eut à s'entendre pour construire des ponts avant que l'ennemi eût le temps d'élever des ouvrages et d'amener des renforts. On fait venir des bateaux de Hollande et, malgré la crue des eaux du Rhin, on parvient à réunir le matériel nécessaire. Les rapports de Kléber à Jourdan permettent de suivre pour ainsi dire

heure par heure toutes les péripéties de cette belle opération militaire; le 13 août il écrit :

« Demain j'enverrai l'ordre aux divisions de se rapprocher des points qu'elles devront occuper au moment du passage. Ce qui me désole, ce sont les chevaux d'artillerie disséminés aux quatre coins de la terre, soit pour chercher des bateaux, soit pour chercher des vivres; ce sera une mer à boire que de les réunir. Nous ferons pour le mieux et nous n'aurons au moins pas à nous reprocher le défaut de zèle et d'activité.

« Les forces vis-à-vis de moi augmentent de jour en jour; avant-hier soir encore il est arrivé un gros corps de troupes, tant en infanterie qu'en cavalerie, et hier dans la journée un fort convoi d'artillerie. Tout est hérissé de redoutes et d'ouvrages sur la rive droite. Ce qui me console, c'est de penser que plus je trouverai de résistance de mon côté, moins tu en recontreras du tien, car j'attache plus d'intérêt à la réussite de ton passage que du mien, persuadé que dès que tu auras un seul bataillon sur la rive droite, ce qu'il y a par ici sera singulièrement ébranlé.

« Il faut encore que les eaux du Rhin baissent de quatre pieds pour nous permettre le passage, car, au dire des gens du pays, il serait impraticable de jeter l'ancre dans son état actuel.

« L'opération dont tu m'as chargé me paraît bien grande, et, si j'avais le choix entre un siège et une expédition de cette nature, je n'hésiterais pas un instant à me décider pour le premier. »

« Crefeld, 15 août 1795.

« J'ai été hier à Essenberg à l'effet d'avoir le résultat du marché dont je t'ai parlé. L'entrepreneur demande par jour pour chaque bateau 36 francs et pour les bateliers qui accompagneront chacun d'eux, et sans lesquels ces bateaux ne seront point délivrés, 18 francs également par jour. Indépendamment de cela, l'entrepreneur exige qu'il soit déposé entre ses mains ou en main tierce, pourvu que ce soit un individu de la rive droite, dans les états prussiens, pour chaque bateau une somme de 3,600 francs en cautionnement. D'après ce calcul, il est évident que nous devons être pourvus d'au moins 150,000 francs en numéraire, en supposant que nous louions seulement trente bateaux, nombre qui nous est indispensablement nécessaire... »

« Crefeld, 16 août.

« A présent, mon cher ami, je te dirai que lorsqu'une fois je serai encadré dans mes moyens de passage sur les points que je t'ai indiqués par ma lettre d'hier, je n'hésiterai pas un instant à exécuter mon projet, et à les attaquer, fussent-ils trente mille hommes, car ce qui me rassure singulièrement, c'est qu'ils ont fait très peu d'ouvrages sur les

derrières, et que, pour peu que mon débarquement réussisse sur la droite et sur la gauche, j'aurai tourné en un instant ces immenses lignes et ces batteries formidables qu'ils ont construites et construisent sans cesse sur les bords du Rhin...

« Ah! mon ami, si une autre fois tu es chargé d'une opération de cette importance, demande des montagnes d'or; l'or seul dans les cas aussi pressans aplanit tout, accélère tout. Gillet se désespère de ce que cela ne va plus vite; mais il est loin de nous en attribuer la faute; il la rejette sur Lacombe (du Tarn) et sur Richard. Le premier, dit-il, savait bien qu'il fallait passer le Rhin, mais il ne croyait pas que pour cela il fallût un pont; le second a perdu un mois entier en tergiversant, avant d'empoigner la chose par le bon bout...

« Tu me proposes du renfort; je l'accepte avec plaisir, si à la tête tu veux me mettre un homme occupé de son métier et qui entende mon langage, sur lequel je puisse compter avec une parfaite sincérité, et qui soit capable enfin de transmettre à ses troupes le feu électrique que je ferai passer dans son âme. Cet homme, avec ses troupes, je le chargerai de l'embarquement et de l'attaque de vive force des postes vis-à-vis de l'Erft, pour tourner ensuite Dusseldorf; je mettrai avec lui les officiers du génie qui me sont arrivés de l'armée du Nord, et dont l'un, très au fait des embarquemens et des débarquemens, réunit beaucoup de talent au plus grand courage.

« Tu comprends bien que c'est de Bernadotte que je veux parler; c'est lui, mon cher Jourdan, que je te demande avec six bataillons et la moitié du régiment de Chamborand; sitôt le Rhin passé, je te le rends...»

Kléber soumet à Jourdan son plan de passage, en indiquant tous les détails d'exécution, assignant à chacun sa place et ordonnant à l'avance, heure par heure, tous les mouvemens à effectuer. Le jour venu, il se rend lui-même au centre des attaques à l'anse d'Uerdingen, où Jourdan, qui voulait assister à l'opération, vint le rejoindre; il donne à ses troupes l'ordre du jour suivant :

« Crefeld, 5 septembre 1795.

« Aujourd'hui, mes camarades, nous passons le Rhin. Depuis longtemps vous attendiez ce signal, avec l'impatience du courage. Il est donné; volez à la victoire.

« Dans cette belle entreprise, j'attends tout de votre valeur; familiarisés avec la gloire et les périls, cette expédition est digne de vous :

« Audacieux dans l'attaque, intrépide dans le combat, emportant tout à la baïonnette, tel est le caractère du Français, tel est le caractère que vous aurez à soutenir.

« Le général Jourdan est parmi vous, il veut partager vos dangers et vos triomphes. »

A neuf heures du soir, Lefebvre embarque une partie de sa division, comprenant quatre bataillons de grenadiers, quelques compagnies de carabiniers et d'infanterie légère, la 10e et la 13e demi-brigades, cent hommes de cavalerie, une pièce de 8 et un obusier. Pendant l'embarquement, Lefebvre et son état-major passèrent le fleuve en même temps que l'artillerie française ouvrait le feu sur toute la ligne pour détourner l'attention de l'ennemi. La traversée s'effectua sans encombre et les troupes débarquèrent avec la plus grande facilité. L'avant-garde se mit aussitôt en mouvement et chassa les Autrichiens de Spick et des différens postes où sur d'autres points ils devaient s'opposer au passage. Au centre, à Uerdingen, la division Grenier éprouva plus de difficultés parce que ses bateaux s'engravèrent; elle réussit cependant à débarquer, grâce aux troupes de Lefebvre qui, menaçant les Autrichiens par derrière, les forcèrent à se retirer. A la droite, la division Championnet fut pendant le trajet accueillie par un feu violent de mousqueterie qui mit le désordre dans le convoi; deux bateaux seulement abordèrent; les quatre-vingts grenadiers qui les montaient chargèrent aussitôt l'ennemi à la baïonnette, le chassèrent de ses positions et facilitèrent ainsi le débarquement du reste de la division.

Cette magnifique opération, conduite avec une prudence et une vigueur remarquables, avait réussi en présence d'une armée ennemie de onze mille hommes qui, depuis huit mois, fortifiait tous les points attaquables. Le corps de Kléber une fois sur la rive droite, le reste de l'armée de Sambre-et-Meuse effectua à son tour le passage; elle se rabattit ensuite sur Mayence de façon à compléter l'investissement de cette place, assiégée sur la rive gauche par les troupes du général Schaal, de l'armée du Rhin-et-Moselle.

Pendant que Jourdan continuait la campagne avec des alternatives de succès et de revers, Kléber fut mis à la tête des troupes qui bloquaient Mayence, et pour la seconde fois chargé de la direction du siège; mais comme à la première fois, les ressources ne répondaient guère au courage des troupes et au génie du général en chef; les outils manquaient, l'artillerie était insuffisante. Aux difficultés très réelles venaient se joindre pour Kléber des ennuis personnels, suscités par l'ancien état-major de Schaal et de Pichegru, qui prétendait conserver la direction du siège :

« Je t'adresse, écrit-il à Jourdan, différentes lettres qui viennent d'être envoyées à Bonamy, par les adjudans-généraux des quatre divisions de la rive gauche. Je puis t'assurer, mon cher camarade, que c'est par amitié pour toi que j'ai accepté le triste et pitoyable commandement que tu m'as confié, et parce que j'espérais que, sous tes ordres, je n'éprouverais pas de ces misérables tracasseries que nous ne connûmes

jamais dans ton armée. Trompé dans mon attente, je viens te déclarer que, dussé-je être arrêté, lié, garrotté et même guillotiné, je ne continuerai pas à commander tes quatre divisions de l'armée du Rhin-et-Moselle. Veuille donc me faire remplacer sur-le-champ et me donner une autre destination. »

Un mouvement tournant opéré dans le Haut-Rhin par l'armée ennemie, commandée par Clairfayt, exposant l'armée française à être prise à revers, obligea celle-ci à se replier vers le Rhin, et même à repasser le fleuve. Les trois divisions Championnet, Bernadotte et Marceau, réunies sous les ordres de Kléber, se mirent en route pour Neuwied où devait s'effectuer le passage, qui ne s'opéra pas sans de grandes difficultés. Les chemins étaient horribles et les soldats avaient de la boue jusqu'aux genoux. On arriva néanmoins sans encombre à Neuwied; mais par malheur Marceau, qui avait traversé le fleuve à Coblentz, fit incendier les bateaux qui se trouvaient sur la rive droite; ceux-ci, entraînés par le fleuve, firent l'office de brûlots, et mirent le feu aux ponts, en coupant ainsi la retraite à Kléber. Dans cette situation périlleuse, celui-ci ne perdit pas son sang-froid et sauva l'armée d'un désastre. Voici comment il en rend compte à Jourdan :

« Neuwied, 19 octobre 1795.

« La débâcle est bientôt réparée; au lieu de trouver de l'abattement, j'ai trouvé partout de l'énergie; avec cela tous les revers seront bientôt réparés...

« Le soldat qui a reçu du pain est grandement disposé à se battre, et notre position étant excellente, nous n'avons absolument rien à craindre. Nous passerons le Rhin cette nuit, et je tiendrai la tête du pont autant que possible. L'infanterie de Marceau garde cette tête ainsi que ses îles. Marceau est au désespoir de cette aventure, mais bien décidé à la réparer, si l'ennemi osait se présenter. »

« 20 octobre.

« Nous n'avons pas été inquiétés hier, nous n'avons fait qu'échanger quelques coups de pistolet, et l'ennemi a cru devoir nous respecter dans notre position. La retraite sur la rive gauche du Rhin s'est effectuée dans le meilleur ordre; toutes les îles sont occupées, et chacun prendra, dans une heure ou deux, la position qui lui est prescrite. J'ai laissé dans la tête du pont une demi-brigade de Championnet et dix-neuf pièces de position que j'y ai trouvées de la division Marceau. Cette tête de pont n'est cependant pas à l'abri d'un coup de main. Les îles et les batteries de la rive gauche sont pareillement armées.

« P. S. — Ne penses-tu pas qu'un corps d'armée qui, poursuivi par

l'ennemi, et au moment de passer un grand fleuve, voit ses ponts rompus, qui, sans se laisser atterrer par cet accident, prend une position importante pour couvrir son échec et fait occuper sur ses derrières les seuls défilés qui peuvent assurer sa communication avec un autre corps d'armée, exposé peut-être aux mêmes dangers pour ces mêmes causes, qui déploie une énergie extraordinaire et une activité infatigable pour le rétablissement de ses moyens de passage, ne crois-tu pas, mon cher camarade, qu'un tel corps ait acquis des droits au tribut de l'histoire et qu'une opération semblable mérite d'être placée sur la ligne des victoires. »

A la suite des échecs éprouvés par Pichegru, l'ennemi, poursuivant sa marche, passa le Rhin à son tour, fit lever le siège de Mayence et força la garnison de Manheim à capituler. Kléber était à Coblentz pour défendre sur ce point le passage.

« J'ai établi ici, écrit-il, la plus grande surveillance, et chacun est sur pied jour et nuit. Tu conçois bien que j'ai assez de troupes pour m'opposer à quelque entreprise de simple débarquement ; mais, si l'ennemi voulait tenter un passage en règle et avec une force un peu respectable, tu sens aussi que vingt-cinq bataillons gardant une étendue de seize lieues pourraient ne pas réussir à l'empêcher. Cependant tu peux compter sur moi ; je ne négligerai rien pour déjouer les projets de ces messieurs ; mais je te prie seulement de me donner une instruction sur la retraite que j'aurais à faire en cas d'événemens...

« La misère est vraiment grande et le mécontentement universel. Le soldat ne reçoit toujours qu'une livre de pain par jour ; je n'ai pas une goutte d'eau-de-vie à leur distribuer, et avec cela il est pieds nus et sans capote. Les officiers sont on ne peut plus découragés et il est à craindre qu'ils n'accroissent encore le mécontentement général. Je t'invite à mettre sous les yeux du gouvernement le tableau fidèle de l'état de l'armée, afin qu'il se hâte de prendre les mesures efficaces, s'il veut prévenir sa désorganisation...

« Depuis un mois, les troupes n'ont pas reçu leur solde en numéraire ; je ne sais où cela tient... »

Le gouvernement ne prenant aucune mesure pour remédier à cet état de choses, le découragement ne fit qu'augmenter de jour en jour ; les soldats désertaient en masse, et Kléber lui-même, dégoûté de servir dans de pareilles conditions, demanda un congé pour aller soigner sa santé. Il resta néanmoins à son poste, et, grâce à un avantage remporté par Marceau, Jourdan réussit à obtenir un armistice, qui fut étendu à Pichegru, et en vertu duquel ses armées devaient respectivement garder leurs positions tout en laissant la navigation du Rhin libre, sauf pour les munitions de guerre (dé-

cembre 1795). Le résultat de la campagne fut donc la reprise par l'Autriche d'une partie de la rive gauche du Rhin.

L'armée de Sambre-et-Meuse prit ses quartiers d'hiver dans les importantes positions qu'elle occupait. Kléber, qui pendant une absence de Jourdan en avait pris le commandement, en profita pour réorganiser tous les services, fortifier les points faibles et remonter les troupes démoralisées par les derniers échecs. Toujours simple, sans plumets ni broderies, sans cesse préoccupé du bien-être de ses soldats, cherchant à leur éviter toute fatigue inutile, partageant leurs dangers, donnant partout l'exemple de l'abnégation, du dévoûment à la patrie, il avait su inspirer à tous une confiance sans bornes. Il arriva promptement à reconstituer l'armée qui, au moment de la reprise des hostilités (mai 1796), se trouva dans d'aussi bonnes conditions que jamais. Kléber, qui avait repris le commandement de l'aile gauche, lui adressa à cette occasion une proclamation chaleureuse dans laquelle, faisant appel aux plus nobles sentimens, il demandait à ses soldats de se montrer les dignes émules de leurs frères de l'armée d'Italie et leur recommandait la plus stricte discipline, le respect des propriétés privées, l'humanité envers les populations inoffensives.

Nous ne pouvons reproduire ici les ordres si précis, si lucides, si minutieux par lesquels Kléber règle jour par jour la marche de son armée, les positions que chaque général doit occuper, les précautions qu'il devra prendre pour éviter toute surprise; ce sont de véritables modèles qui montrent à quelles conditions on est un grand capitaine. Les manœuvres prescrites eurent pour conséquence la victoire d'Altenkirchen, dont Kléber rend compte à Jourdan, en laissant, suivant son habitude, tout l'honneur aux généraux sous ses ordres.

« Hachenbourg, 4 juin 1796.

« Ce matin, à quatre heures, l'avant-garde du général Lefebvre avait ordre de se mettre en mouvement et de diriger sa marche sur Altenkirchen; il était chargé d'attaquer cette position.

« La tête de la seconde division, aux ordres de Colaud, devait suivre à une demi-lieue la queue de Lefebvre et se mettre en bataille en seconde ligne dans la position en avant de Weyerbusch, dès que la première commencerait son attaque, afin de la soutenir.

« Lefebvre culbuta d'abord tous les avant-postes ennemis, et dès qu'il déboucha sur les hauteurs opposées à celles d'Altenkirchen une canonnade des plus vives s'engagea de part et d'autre. Lefebvre, à qui la position ennemie était parfaitement connue pour y avoir combattu l'année dernière, partage aussitôt sa troupe en trois colonnes, donne le commandement de celle de gauche à Soult, celui de celle de droite au chef

de la 25e demi-brigade, Brunet, et de sa personne reste à celle du centre avec le général de brigade Leval. Les deux colonnes de droite et de gauche avaient ordre de déborder les ailes de l'ennemi et de les tourner; la colonne du centre était chargée de l'attaquer de front. Toutes ces dispositions s'exécutent avec le plus grand ensemble : partout on entend battre la charge, partout on voit les colonnes gravir des hauteurs presque inabordables, partout enfin on voit déployer la plus grande audace et la plus grande intrépidité ; l'ennemi oppose à cette attaque la plus vigoureuse résistance, mais enfin la baïonnette triomphe, et des charges de cavalerie, exécutées à propos et avec valeur, achèvent sa défaite, qui bientôt se change en déroute la plus complète...

« Le combat ne dura que deux heures, mais il fut d'autant plus vif et plus sanglant pour l'ennemi. On ne vit jamais infanterie marcher et attaquer avec plus d'ordre, et jamais cavalerie mépriser davantage la grande supériorité de son ennemi... »

La jonction des armées de l'archiduc Charles et de Wartensleben obligea l'armée française à se replier de nouveau, malgré une nouvelle victoire remportée par Kléber à Uckerath.

« L'ennemi est venu à deux heures du matin nous attaquer dans la position que j'occupais avec une vivacité qui ne m'a pas permis de lui refuser la bataille. J'ai donc promptement pris toutes les mesures pour devancer et me procurer l'avantage de l'offensive. Tandis que l'artillerie se canonnait de part et d'autre, j'ai vite disposé trois colonnes...

« Mon attaque a été brusque; l'ennemi en désordre m'a abandonné les hauteurs où il voulait s'établir et une pièce de sept qu'il avait renversée. Bientôt des troupes fraîches se sont avancées; leur cavalerie s'est alors ralliée et se portait sur notre droite et notre gauche. J'ai cru prudent de ne point m'avancer davantage; j'ai ordonné la retraite. L'ennemi se portait sur moi avec des troupes que les plus modérés font monter à quarante mille hommes. Les bataillons de grenadiers hongrois, toute l'élite de leur infanterie et la colonne qui avait débouché sur Wetzlar renforçaient l'armée du prince de Wurtemberg. La cavalerie était innombrable. Les troupes sous mes ordres ont fait des prodiges de valeur; elles en ont imposé par leur contenance fière, puisqu'on me laisse tranquille dans la position que j'occupais, et où il m'a paru sage de revenir... »

Aux félicitations que le directoire lui avait envoyées pour le complimenter de ses succès, Kléber répondit :

« Freilingen, 17 juin 1796.

« Citoyens directeurs,

« Guidé par un grand maître, secondé par le zèle infatigable des

officiers généraux et la plus étonnante valeur des troupes sous mes ordres, il me restait peu de chose à faire pour obtenir les éclatans succès sur la Sieg et les hauteurs d'Altenkirchen ; aussi, par ce même zèle, par cette même valeur et surtout par cet ardent amour pour notre patrie qui nous enflamme tous, j'ose vous promettre que les soldats de Sambre-et-Meuse seront toujours dignes d'eux, toujours dignes des grands exemples qu'ils ont fournis à l'Europe ; et, si des raisons militaires leur prescrivaient parfois un mouvement rétrograde, ils sauront encore lui donner un caractère d'audace qui les a distingués jusqu'ici.

« Recevez, citoyens directeurs, les témoignages de ma plus vive reconnaissance des marques de satisfaction que vous avez bien voulu me donner. »

L'armée de Sambre-et-Meuse ne resta que quelques jours dans ses positions ; Moreau ayant franchi le Rhin le 24 juin à Kehl, Kléber reprit l'offensive, remporta une nouvelle victoire à Friedberg et entra à Francfort, après avoir fait capituler Wartensleben. Chargé momentanément du commandement en chef de l'armée, que Jourdan avait dû abandonner, il poursuit ses succès, s'empare de Bamberg et de Forchheim, et il se proposait de se porter droit vers le Danube ; mais Jourdan, à son retour, n'adopta pas ce plan et crut devoir se conformer aux instructions que Carnot lui envoyait du fond de son cabinet. Compromis par l'arrivée de l'armée de l'archiduc Charles, il fut obligé de battre en retraite après avoir épouvé plusieurs échecs. A cette nouvelle Kléber, qui s'était retiré à Closter-Ebrach, pour y prendre quelque repos, rejoignit l'armée et écrivit à Jourdan : « Je te préviens, mon cher camarade, qu'arrivé ce soir à Lauf, je compte demain coucher à Sulzbach, et qu'après-demain de bonne heure je serai à Amberg, où j'attendrai, par le retour de l'officier que je t'envoie, des ordres sur la destination que tu voudras bien me donner. »

Replacé à la tête de l'aile gauche, Kléber trouva l'armée dans une situation assez critique, poursuivie sans relâche par l'archiduc Charles. Comme toujours, il paya de sa personne ; mais, à la suite de faux mouvemens que Jourdan lui avait prescrits, il entra contre le général en chef dans une violente colère, et l'accusa d'être la cause de la mauvaise tournure qu'avait prise la campagne. Il désapprouvait cette retraite précipitée et le peu de ménagemens qu'on avait pour la santé et les forces des soldats. Ses observations étant restées sans effet, il se décida à résigner son commandement. L'armée continua sa retraite, pendant laquelle Marceau, qui commandait l'arrière-garde, fut frappé mortellement, et la campagne, qui avait commencé sous de si favorables auspices, se termina par la reprise des anciens cantonnemens (septembre 1796).

Après les revers de l'armée de Sambre-et-Meuse, Beurnonville avait remplacé Jourdan dans le commandement en chef, mais Kléber n'en était pas moins décidé à se retirer :

« Des indispositions réitérées et des douleurs aiguës de poitrine, écrit-il au ministre de la guerre, me forcent à ralentir de zèle et d'activité dans le service, que je suis obligé de quitter de temps en temps; je vous prie, citoyen ministre, de vouloir bien accepter ma démission ou m'accorder un congé assez long pour rétablir ma santé entièrement altérée. Rien ne pourra me faire varier dans l'une de ces deux demandes; je suis obligé, dans ce moment, de me retirer derrière l'armée où j'attendrai votre réponse.

« Ce qui me console dans ma retraite, c'est que, l'armée active étant réduite à quatre ou cinq divisions, mon absence ne peut être préjudiciable au bien du service. »

Sur les instances de Beurnonville, Kléber consentit néanmoins à rester quelque temps encore et à lui prêter son concours pour la réorganisation de l'armée, qui se trouvait dans la situation la plus critique, couverte de haillons et découragée par la misère et les privations. A la demande même de Beurnonville, il fut nommé commandant en chef; mais il refusa cet honneur par une lettre d'une modestie touchante, qui mérite de passer tout entière sous les yeux des lecteurs :

« J'ai reçu, citoyens directeurs, avec la plus vive sensibilité, le témoignage de confiance que vous me donnez en me conférant le commandement en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse; j'y répondrais mal si je pouvais me déterminer à l'accepter.

« Pénétré du plus ardent amour pour mon pays, prêt à verser pour lui la dernière goutte de mon sang, il n'est qu'un sacrifice que je me sens incapable de pouvoir jamais lui faire : c'est celui de compromettre ses intérêts en acceptant une place que je ne me trouverais pas en état de remplir entièrement. Celle de général en chef exige un homme qui réunisse aux talens d'un habile capitaine ceux d'un excellent administrateur, et, plus encore dans les circonstances actuelles, un génie créateur. Je ne suis qu'un soldat.

« Pour mettre dans les opérations cette audace, cette intrépidité qui amènent quelquefois le succès, il suffit d'être sincèrement attaché à ses devoirs; mais pour les combiner, pour faire marcher de concert toutes les parties qui les rendent presque infaillibles, il faut être un grand homme, un homme vraiment privilégié de la nature; car ici ni la volonté la mieux prononcée, ni les efforts de l'application la plus opiniâtre ne peuvent suppléer à ce qu'elle aurait refusé.

« Les raisons qui ne m'ont jamais permis de répondre dans d'autres temps à la même marque de confiance subsistent toujours; mes actions, mon langage furent et seront toujours les mêmes. Je redoute peu la responsabilité personnelle; que peut-elle avoir d'effrayant pour celui qui a fait à sa patrie tous les sacrifices qu'elle exige? Mon premier conseiller, celui dont je crains le plus la censure, c'est le sentiment de mes propres forces, c'est ma conscience. Je ne pourrais impunément la braver. Elle m'ordonne de ne pas compromettre les intérêts de la république en acceptant une place au-dessus de mes moyens.

« J'obéis à sa voix, et, quoi qu'il arrive, je ne la méconnaîtrai pas. Je ne puis mieux mériter et justifier vos bontés, citoyens directeurs, qu'en sachant moi-même y mettre des bornes, en vous priant de reconnaître celles dans lesquelles la nature m'a renfermé, et que le bien de mon pays ne me permettra jamais d'outrepasser.

« A son arrivée à l'armée de Sambre-et-Meuse, le général Beurnonville l'a partagée en deux ailes; il m'a confié le commandement de la droite, se réservant plus spécialement celui de la gauche. Je crois, dans cette place, pouvoir servir plus avantageusement la république que dans celle où m'appelait votre confiance. Veuillez donc me permettre, citoyens directeurs, de ne pas la quitter. J'emploierai tous mes moyens pour seconder le général Beurnonville dont les talens administratifs et les connaissances militaires doivent encore promettre les plus heureux succès. Nous travaillons sans relâche et de concert, et aussitôt que les subsistances et les effets d'habillement nous permettront de marcher en avant, l'armée nous donnera des preuves qu'elle n'a rien perdu du moral qui la caractérise. Ses revers ne peuvent être attribués aux batailles qu'elle a livrées; mais nu et sans pain, que peut faire l'homme le plus brave? Quand le soldat verra que le gouvernement s'occupe de venir à son secours, qu'il aura de quoi se mettre à l'abri de l'intempérie des saisons, que les subsistances seront en partie arrivées, alors, citoyens directeurs, la république aura bientôt de nouveaux triomphes à célébrer. Les soldats de Sambre-et-Meuse sont encore les mêmes qui ont chassé les Autrichiens de la Belgique et les ont poussés jusqu'aux frontières de la Bohême. Dignes d'eux-mêmes et de la cause qu'ils défendent, ces enfans de la révolution en seront toujours les plus solides appuis.

« L'indiscipline et l'insubordination étaient venues de ce que les distributions ne se faisaient pas, de ce qu'il n'y avait plus dans les services aucune espèce d'organisation. Ces crimes et tous ceux qui en étaient découlés disparaîtront avec la cause qui les a produits. Aussitôt que tous ces maux seront réparés, nous reprendrons l'offensive; nous attaquerons l'ennemi partout où nous le rencontrerons, et la victoire, qui fut si longtemps fidèle à nos drapeaux, couronnera nos efforts. Les

forces que nous avons devant nous ne peuvent nous en imposer; dès que nous aurons réuni quelques moyens de transport, que le soldat n'aura plus à craindre la faim et le froid, nous irons soutenir les brillans exploits de l'armée du Rhin-et-Moselle, et prendre part aux événemens qui doivent nous donner une paix glorieuse, une paix qui nous fasse recueillir le fruit des travaux accomplis pour l'obtenir. »

Kléber s'imaginait que tout le monde était animé des mêmes sentimens patriotiques que lui, et pensait que ceux que leurs intrigues avaient conduits au pouvoir auraient quelque souci du bien-être des soldats qui se battaient pour la France et versaient leur sang sur les frontières. Il se trompait étrangement, le directoire donna bien l'ordre à l'armée de se porter en avant, mais il ne fit rien pour lui en assurer la possibilité. Il la laissa dans la plus grande pénurie, sans vêtemens, sans vivres, sans fourrages, sans solde, sans moyens de transport. Les soldats murmuraient ouvertement et désertaient en masse; les officiers demandaient leur changement, et Kléber lui-même écrivait à Beurnonville : « Je vous prie de ne plus compter sur mes services, si l'on ne vient pas à notre secours, parce que je ne veux pas me déshonorer. » Vivement affecté des revers par lesquels s'était terminée la campagne de 1796, et surtout de la mort de Marceau, il demanda de nouveau au ministre, dès que l'armée eut repris ses quartiers d'hiver, d'accepter sa démission.

« J'ai reçu, lui écrit-il, citoyen ministre, votre lettre du 13. J'ai été on ne peut plus sensible à tout ce que vous avez bien voulu me dire d'obligeant. L'homme qui aime sincèrement ses devoirs, qui aime son pays et le sert de tous ses moyens doit naturellement répondre à la confiance du gouvernement.

« Mon plus grand désir serait de pouvoir continuer à m'en rendre digne dans la carrière militaire; mais ma santé ne me le permet pas. Sans cette circonstance, j'aurais pu me rendre à vos conseils et rester à l'armée, bravant même tous les désagrémens, tous les dégoûts dont on cherche à nous abreuver.

« Permettez donc que j'insiste dans ma demande, et que je vous prie de vouloir bien faire agréer ma démission au directoire exécutif.

« Le général Beurnonville est instruit de cette démarche.

« Je vous aurais volontiers parlé d'une retraite, d'une pension; mais je n'ai ni l'âge, ni les années de service nécessaires pour avoir quelques droits à la gratitude nationale. En me livrant à une branche d'industrie quelconque, j'espère trouver de quoi vivre et rendre toujours, quoique dans une carrière différente, des services à ma patrie. »

Le gouvernement accepta enfin la démission donnée avec tant d'insistance; mais, meilleur appréciateur que Kléber lui-même des

services qu'il avait rendus, il lui maintint le traitement de général en disponibilité. Il resta quelque temps encore à l'armée pour en achever la réorganisation, et la quitta pour se retirer à Strasbourg, lorsque Hoche en fut nommé général en chef (mars 1797).

III.

Kléber resta peu de temps dans sa ville natale; il se rendit à Paris, où la liberté de son langage ne tarda pas à le faire traiter en suspect. Il ne craignait pas d'exprimer ouvertement son mépris pour les directeurs, et, quand ceux-ci lui proposèrent de s'associer au coup d'état de fructidor, il leur répondit : « Je tirerai sur vos ennemis; mais en leur faisant face à eux, je vous tournerai le dos, à vous. » Il faut croire que son intempérance de langue et son esprit caustique lui firent de nombreux ennemis, puisque parmi eux on compte Hoche, qui le dénonça comme royaliste, le fit porter sur la liste de proscription, et qui, en apprenant qu'il avait été épargné, écrivit au directoire : « Vous n'avez rien fait dès que vous avez laissé en France l'homme le plus dangereux à la république, cette langue de vipère qui a perverti la moitié des officiers de l'armée. »

Faut-il croire que les institutions républicaines prédisposent à la défiance et à la jalousie, puisque les esprits les plus distingués ne sont pas à l'abri de ces sentimens? Kléber n'avait pas eu de peine à se justifier, car s'il s'était toujours montré l'adversaire résolu des jacobins, il avait donné trop de preuves de son dévoûment à la république pour qu'on pût douter de ses opinions. Un de ses contemporains disait même qu'il était le seul républicain sincère qu'il eût connu. Il vécut retiré à Chaillot, en compagnie de son ami Moreau, voyant avec tristesse la France, pour laquelle ils avaient tant de fois exposé leur vie, livrée à des hommes qui trouvaient leur intérêt à perpétuer les dissensions intérieures et à continuer la guerre extérieure.

La conclusion du traité de Campo-Formio (17 octobre 1797) mettait le directoire dans un grand embarras; la gloire du général Bonaparte lui portait ombrage, et l'armée victorieuse rentrée en France devenait une force avec laquelle il fallait compter. C'est en partie pour se débarrasser de l'un et de l'autre qu'on imagina le projet d'une descente en Angleterre et qu'on fit des préparatifs en conséquence. Mais Bonaparte, plus préoccupé de frapper les imaginations que d'obtenir des résultats réellement sérieux, réussit à faire diriger sur l'Égypte les ressources accumulées dans les ports, et à faire décider une expédition qui d'après lui devait, par la conquête de l'Inde, frapper l'Angleterre d'un coup mortel. Nommé

général en chef du corps expéditionnaire, il tint, entre autres généraux, à emmener avec lui Desaix et Kléber dont il connaissait les talens militaires et dont il espérait le concours.

Kléber saisit avec empressement cette occasion de reprendre du service, sans cependant se dissimuler les périls de cette aventure. Il écrivait à cette occasion à une de ses amies :

« Je me suis engagé dans cette expédition, toute légèrement calculée qu'elle me paraît être; ici, comme dans mille autres circonstances, l'imprévoyance sera suppléée par l'audace, et la fortune couronnera peut-être encore le succès des travaux que la froide raison n'aurait jamais osé entreprendre. »

Il ne se laisse pas éblouir par Bonaparte, qu'il se propose d'étudier de près. Nous verrons plus loin qu'il l'eut bientôt percé à jour.

« Je ne le connais point encore, écrit-il à la même personne; il parut si inopinément sur la scène, il s'entoura aussitôt de tant de prestige, et son ascension fut tellement rapide qu'à la distance où je me trouvais placé, il m'eût été impossible de l'observer et de le suivre. C'est donc au milieu des événemens qui se préparent qu'il me faut l'examiner; là, du plus près, je tâcherai de saisir ses traits dans les moyens qu'il emploiera pour parvenir aux grands résultats qu'il espère, et sa physionomie dans des anecdotes qu'il ne manquera pas de fournir dans des conjonctures si extraordinaires. »

On connaît les circonstances au milieu desquelles se firent les préparatifs de l'expédition et la traversée jusqu'à Alexandrie. L'armée s'empara de cette place après une courte résistance. Kléber qui, pendant l'assaut, avait été blessé d'une balle au front, dut y rester avec une petite garnison, pendant que le corps principal, sous les ordres de Bonaparte, après avoir remporté sur les mameluks, milice turque qui dominait l'Égypte, les victoires de Chobrâkit et des Pyramides, entrait au Caire le 24 juillet 1797. Comme gouverneur d'Alexandrie, Kléber s'occupa immédiatement de tous les détails administratifs et militaires; il maintint dans ses troupes une discipline inflexible, fit tous ses efforts pour favoriser la reprise du commerce, s'attacha à percevoir régulièrement les impôts qui devaient alimenter le trésor de l'armée, et sut par son énergie et son esprit de justice triompher des difficultés de toute nature dont il était entouré. Il dut même faire arrêter et transporter sur un des bâtimens de l'escadre le shérif d'Alexandrie dont l'hostilité sourde s'était manifestée dans plusieurs circonstances. L'absence de nouvelles et d'instructions du général en chef ne laissait pas que de

l'inquiéter un peu, et la situation de la flotte ajoutait à ses préoccupations. Celle-ci en effet, malgré les ordres réitérés de Kléber, tenait toujours la mer, le tirant d'eau des bâtimens ne leur permettant pas d'entrer dans le port d'Alexandrie; Brueys cependant s'était décidé à aller dans la rade d'Aboukir pour y décharger une partie de son matériel; il y fut surpris par la flotte anglaise et perdit son escadre (1er août). Ce désastre laissait les Anglais maîtres de la Méditerranée et enlevait à l'armée d'Égypte tout espoir de secours de la part de la mère patrie; il découvrait Alexandrie et l'exposait à un bombardement; il surexcitait enfin les espérances des ennemis de la France qui de toute part relevaient la tête.

Kléber prit immédiatement les mesures que comportait la gravité des circonstances et organisa tout un système de défense le long des côtes, en utilisant les ressources de la marine qui avaient échappé à la destruction. Il lui fallait une grande force de caractère pour ne rien laisser paraître des angoisses qui l'étreignaient et que trahit sa correspondance, pendant qu'il était sans nouvelles de Bonaparte. Il écrit en effet à celui-ci à la date du 11 août :

« Les Anglais viendront nous bombarder dans nos ports; ils entreront sans hésiter dans ces passes que notre marine trouvait dangereuses et impraticables... Nous avons ici une grande quantité de matelots; je vais en former une légion. C'est le seul moyen d'amener ces hommes à l'esprit d'ordre et à la discipline. Je destinerai particulièrement cette légion à la traversée du lac entre Rosette et Aboukir.

« J'ai recours à tous les expédiens imaginables pour me procurer de l'argent. Je fais actuellement vendre du riz afin de subvenir aux dépenses du mois prochain... Il est vrai que si les Anglais bombardent le port, cette ressource sera détruite avec les autres.

« On m'annonce, général, qu'un aide de camp que vous m'aviez envoyé a été pris. Je ne sais où celle-ci vous trouvera et je suis encore à recevoir une lettre de vous depuis votre départ. Ma position cependant est extrêmement délicate; je ne connais ni votre secret, ni vos vues, et je dois agir comme si j'en étais instruit...

« J'ai sur votre santé, sur votre existence des inquiétudes que beaucoup de personnes partagent. Comment se peut-il, en effet, que depuis trente-cinq jours je n'aie pas reçu un mot de vous?.. Il court sur l'armée différens bruits que je cherche à détruire et qui cependant font quelque impression. Un mot de votre part ramènerait tout le monde, et votre présence, malgré nos malheurs, nous comblerait de joie. »

A cette lettre où le commandant d'Alexandrie exprimait ses inquiétudes, Bonaparte répondit : « L'expédition que nous avons

entreprise exige du courage de plus d'un genre. » Kléber, voyant dans cette phrase un reproche indirect, répliqua assez vivement :

« Vous seriez injuste, général, si vous preniez pour une marque de faiblesse et de découragement la véhémence avec laquelle je vous ai exposé nos besoins. Je vous l'ai déjà mandé, l'événement du 1er août n'a produit chez le soldat qu'indignation et désir de vengeance ; quant à moi il importe peu où je doive vivre, où je doive mourir, pourvu que je vive pour la gloire de nos armes et que je meure ainsi que j'aurai vécu. Comptez sur moi dans tout concours de circonstances, ainsi que sur ceux à qui vous ordonnerez de m'obéir.

« J'ai pris, à la vérité, beaucoup d'humeur contre la marine, l'ayant vue sous ses rapports les plus dégoûtans ; l'énormité des bagages que l'on a déchargés à Alexandrie, la sorte d'élégance que les officiers de mer étalent encore dans les rues, font bien voir que peu d'entre eux ont essuyé des pertes particulières; d'ailleurs les Anglais ont eu le désintéressement de tout rendre aux prisonniers et de ne point souffrir qu'il leur fût soustrait un iota. Il n'en a pas été de même à l'égard de nos officiers de terre ; personne n'a plaidé leur cause, et, trop fiers sans doute pour la plaider eux-mêmes dans cette circonstance, ils arrivèrent ici nus, et la plupart d'entre eux ont mieux aimé se jeter à la mer que de se rendre. »

Le ton de cette réponse est encore sans aigreur, mais la mésintelligence entre Kléber et Bonaparte ne tarda pas à s'accentuer. Pendant que le premier s'attachait à ménager les populations, à leur inspirer confiance par une administration intègre et impartiale, Bonaparte au contraire, appliquant le système qu'il avait déjà mis en pratique en Italie, les écrase d'impôts, les pressure de toute manière et ordonne à Kléber d'en faire autant. Celui-ci répond alors : « Je vous prie de me permettre de rejoindre ma division; je vois ma conduite trop en contradiction avec vos ordres, trop opposée au système d'administration qui paraît être adopté, pour n'être pas certain de vous déplaire. »

Dans une autre circonstance, Bonaparte ayant paru émettre des doutes sur la bonne gestion des finances, Kléber, profondément blessé, lui écrit aussitôt :

« Je reçois à l'instant, général, votre lettre du 1er septembre. Je devais m'attendre à votre improbation relativement aux 100,000 francs affectés à la marine et dont j'ai disposé contre votre intention pour faire face aux différens services de la place, quoique je me trouvasse alors dans un moment extrêmement difficile et qui peut-être devait me justifier ; mais j'étais loin de croire mériter aucun reproche sur l'administration des fonds.

« S'il est vrai qu'Alexandrie ait coûté le double du reste de l'armée, abstraction faite des réquisitions frappées ailleurs et qui jamais n'ont eu lieu ici, abstraction faite de ce qui a sans cesse été payé au génie, à l'artillerie et à la marine, on a droit de conclure qu'il y a eu une dilapidation infâme. L'ordonnateur en chef doit en conséquence faire juger rigoureusement le commissaire de la place et lui retirer, en attendant sa justification, sa confiance. Ma conduite même doit être examinée et je vous en fais la demande formelle.

« Vous avez oublié, lorsque vous avez écrit cette lettre, que vous teniez en main le burin de l'histoire et que vous écriviez à Kléber. Je ne présume pourtant pas que vous ayez eu la moindre arrière-pensée; on ne vous croirait pas.

« J'attends, général, par retour du courrier, l'ordre de cesser mes fonctions, non-seulement dans la place d'Alexandrie, mais encore dans l'armée, jusqu'à ce que vous soyez un peu mieux instruit de ce qui se passe et de ce qui s'est passé ici. Je ne suis point venu en Égypte pour faire fortune; j'ai su jusqu'ici la dédaigner partout; mais je ne laisserai jamais non plus planer sur moi aucun soupçon. »

A cette fière réponse, Bonaparte, regrettant d'avoir blessé un auxiliaire aussi précieux, répondit :

« J'ai vu avec peine que vous donniez à ma lettre un sens qu'elle n'a ni n'a pu avoir. Si je tenais le burin de l'histoire, personne n'aurait moins à s'en plaindre que vous. »

Kléber, dont l'irritation ne s'était pas calmée pour si peu, persista à demander soit de reprendre le commandement de sa division, soit de rentrer en France pour cause de santé.

« Je suis extrêmement fâché, lui écrit Bonaparte, de votre indisposition. J'espère que l'air du Nil vous fera du bien, et, sortant des sables d'Alexandrie, vous trouverez peut-être notre Égypte moins mauvaise qu'on ne le peut croire d'abord. Ibrahim-Bey est à Gaza; il nous menace d'une invasion; il n'en fera rien; mais nous, qui ne menaçons pas, nous pourrions bien le déloger de là. Croyez au désir que j'ai de vous voir promptement rétabli et au prix que j'attache à votre estime et à votre amitié. Je crains que nous ne soyons un peu brouillés; vous seriez injuste si vous doutiez de la peine que j'en éprouverais. Sur le sol de l'Égypte, les nuages, lorsqu'il y en a, passent en six heures; de mon côté, s'il y en avait, ils seraient passés dans trois : l'estime que j'ai pour vous est au moins égale à celle que vous m'avez témoignée quelquefois. J'espère vous voir sous peu de jours au Caire. »

Cependant le sultan, à l'instigation de l'Angleterre, avait déclaré la guerre à la France et l'armée turque s'était mise en mouvement.

Bonaparte, qui rêvait toujours la conquête de l'Inde, résolut de marcher à sa rencontre et entreprit l'expédition de Syrie, à laquelle Kléber fut attaché comme divisionnaire. On sait comment après de brillans débuts, la prise d'El-Arych et de Jaffa, la victoire du Mont-Thabor remportée par Kléber, l'armée, décimée par la peste, échoua sous les murs de Saint-Jean-d'Acre et dut revenir sur ses pas. Surexcités par ce succès, les Turcs tentèrent un débarquement à Aboukir : ils furent battus ; mais les mamelucks et les Arabes n'en continuèrent pas moins à inquiéter l'armée française et à la tenir sans cesse en éveil.

Bonaparte, qui, après l'échec de l'expédition de Syrie, jugeait la situation compromise, puisque la perte de notre flotte interrompait toute communication avec la mère patrie, qui comprenait que sa gloire personnelle n'avait rien à gagner à un séjour plus prolongé dans ce pays, qui désirait d'ailleurs continuer son rôle sur un plus grand théâtre, se décida à rentrer en France et à laisser à Kléber le commandement de l'armée. Il donna rendez-vous à celui-ci le 24 août 1799 à Rosette, pour conférer avec lui, disait la dépêche, « sur des affaires extrêmement importantes ; » mais il n'attendit pas cette date et, pour éviter les reproches que Kléber n'eût pas manqué de lui adresser, il s'embarqua dès le 22, chargeant le général Menou de remettre à ce dernier la lettre qui lui conférait le commandement. Il emmenait avec lui les meilleurs officiers, abandonnait l'armée au moment même où la situation devenait plus difficile et n'hésitait pas à sacrifier à son ambition les compagnons qui avaient suivi et servi sa fortune. Kléber fut indigné de cette conduite ; mais, sentant désormais peser sur lui la responsabilité tout entière et ne voulant pas imiter l'exemple qui lui était donné, il ne laissa rien paraître de ses sentimens et informa ses divisionnaires par la lettre suivante de sa nomination :

« Le général en chef est parti dans la nuit du 22 au 23 août pour se rendre en Europe. Ceux qui connaissent, ainsi que vous, l'importance qu'il attachait à l'issue glorieuse de l'expédition d'Égypte doivent apprécier combien ont dû être puissans les motifs qui l'ont déterminé à ce voyage ; mais ils doivent se convaincre en même temps que dans ses vastes projets comme dans toutes ses entreprises, nous serons sans cesse l'objet principal de sa sollicitude.

« L'intérêt de la patrie, me dit-il, sa gloire, l'obéissance, les événe-
« mens extraordinaires qui viennent de s'y jouer, me décident seuls à
« passer au milieu des escadres ennemies pour me rendre en Europe.

« Je serai d'esprit et de cœur avec vous, et je regarderai comme mal
« employés tous les jours de ma vie où je ne ferai pas quelque chose
« pour l'armée dont je vous laisse le commandement et pour consolider

« le magnifique établissement dont les fondemens viennent d'être jetés. »

« Ainsi nous devons nous féliciter de ce départ, plutôt que de nous en affliger; cependant le vide que l'absence de Bonaparte laisse dans l'armée et dans l'opinion est considérable. Comment le remplir? En redoublant de zèle et d'activité, en allégeant par de communs efforts le pénible fardeau dont son successeur demeure chargé. Vous les devez ces efforts à votre patrie, vous les devez à votre propre gloire, vous les devez à l'estime et à l'affection que je vous ai voués. »

Kléber adressa ensuite une proclamation à l'armée, harangua les ulémas pour les tranquilliser et leur promettre de faire respecter la justice et la religion; il ne perdit pas un instant pour organiser ses forces et pour se mettre en mesure de faire rentrer les impôts sans pressurer les populations. Dans ses rapports avec ses généraux, il était à la fois ferme et bienveillant, s'attachait à éviter de froisser leur susceptibilité, et, au lieu de leur faire sentir son autorité, il s'en faisait obéir en leur rappelant leurs devoirs et en faisant appel à leur dévoûment à la patrie. C'est ainsi qu'il écrit à Menou :

« On vous a monté la tête contre moi, mon cher Menou, ou vous êtes malade de zèle et d'envie de bien faire. Pensez, avant de vous déterminer, à tout ce que je vous ai dit de vive voix, puis alors seulement agissez. Il serait, ce me semble, aussi ridicule que vous quittassiez votre commandement, qu'il serait ridicule que deux hommes de notre âge, de notre caractère et façon de penser ne pussent vivre ensemble. »

A Desaix, qui demandait à rentrer en France, il répond :

« Le général Bonaparte, dans la dépêche qu'il m'a adressée avant son départ, me dit que l'intention du gouvernement était que vous vous rendissiez en Europe au mois de novembre, à moins de circonstances majeures. Cette circonstance existe, et le général Bonaparte ne pouvait l'ignorer. Ni l'armée, ni moi, ne pouvons être dupes d'une réticence. Ainsi, mon cher général, prenez votre parti et attachez votre fortune à celle de nous tous. Croyez au reste que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous dédommager de ce que pourrait avoir pour vous de désagréable ma résolution de vous garder jusqu'à ce qu'au moins notre querelle soit vidée avec le premier ministre de la Sublime-Porte. »

Il montre également une grande perspicacité politique dans le jugement qu'il exprime, dans une lettre à Menou, sur les rapports des nations entre elles :

« Ce que vous me dites des intérêts de la Porte à l'égard de la Russie est connu et senti de tout le monde; mais quand les gouvernemens

sont parvenus à une certaine vétusté, il ne leur est plus permis que de délirer et de prendre des partis absurdes. La plus grande folie qu'ait pu faire le cabinet de Constantinople, c'est d'avoir permis aux Russes de passer les Dardanelles; une des grandes bêtises de notre directoire est de s'être brouillé avec les Turcs, et, à présent que les affaires n'ont plus ni règle ni mesure, il est très difficile de calculer ce qui se fera ou ce qui ne se fera point.

La situation étant devenue difficile, Kléber avait commencé des négociations ; il n'avait plus aucune communication avec la France, et depuis le départ de Bonaparte, il n'avait reçu aucune instruction du gouvernement. Il crut donc pouvoir reprendre les pourparlers qui avaient été entamés déjà par son prédécesseur et écrivit au grand vizir une dépêche pour lui exposer qu'en entreprenant l'expédition d'Égypte, les Français avaient eu pour objet de contraindre les Anglais à la paix, en les menaçant dans leurs possessions de l'Inde, et de se venger des outrages multipliés des mamelucks. Il insiste sur les dangers que fait courir à la Turquie son alliance avec ses plus mortels ennemis, la Russie et l'Angleterre, et sur la nécessité de conclure le plus tôt possible la paix avec la France, sa plus ancienne alliée.

En même temps que Kléber cherchait à négocier avec la Porte, il envoyait au directoire son fameux rapport du 26 septembre 1799, dans lequel il exposait la situation de l'armée d'occupation, et qui, intercepté par les Anglais, n'arriva en France qu'en *duplicata* après le 18 brumaire. Ce rapport fut donc remis au premier consul, qui put voir ainsi comment sa conduite était jugée par son successeur. Il est trop important et a eu une trop grande influence sur les événemens ultérieurs pour que nous n'en reproduisions pas les principaux passages.

« Citoyens directeurs,

« Le général en chef Bonaparte est parti pour la France le 23 août au matin, sans avoir prévenu personne. Il m'avait donné rendez-vous à Rosette le 24; je n'y ai trouvé que ses dépêches. Dans l'incertitude si le général a eu le bonheur de passer, je crois devoir vous envoyer copie de la lettre par laquelle il me donne le commandement de l'armée et de celle qu'il adresse au grand vizir à Constantinople, quoiqu'il sût parfaitement que ce pacha était déjà arrivé à Damas.

« Mon premier soin a été de prendre une connaissance exacte de la situation actuelle de l'armée.

« Vous savez, citoyens directeurs, et vous êtes à même de vous faire représenter l'état de ses forces à son entrée en Égypte. Elle est réduite

de moitié, et nous occupons tous les points capitaux du triangle des Cataractes à El-Arych, d'El-Arych à Alexandrie et d'Alexandrie aux Cataractes.

« Cependant il ne s'agit plus comme autrefois de lutter contre des hordes de mamelucks découragés, mais de combattre et de résister aux efforts réunis de grandes puissances : la Porte, les Anglais et les Russes.

« Le dénûment d'armes, de poudre de guerre, de fer coulé et de plomb présente un tableau aussi alarmant que la grande et subite diminution d'hommes dont je viens de parler!.. Les troupes sont nues, et cette absence de vêtemens est d'autant plus fâcheuse que, dans ce pays, elle est une des causes les plus actives de la dyssenterie et des ophthalmies qui sont les maladies constamment régnantes... Le général Bonaparte, avant son départ, avait à la vérité donné des ordres pour habiller l'armée en drap; mais, pour cet objet comme pour beaucoup d'autres, il s'en est tenu là, et la pénurie des finances, qui est un nouvel obstacle à combattre, l'a mis sans doute dans la nécessité d'ajourner l'exécution de cet utile projet. Il faut parler de cette pénurie.

« Le général Bonaparte a épuisé toutes les ressources extraordinaires dans les premiers mois de notre arrivée. Il a levé alors autant de contributions que le pays pouvait en supporter...

« Tout ce que j'avance ici, citoyens directeurs, je puis le prouver par des procès-verbaux et par des états certifiés des différens services.

« Quoique l'Égypte soit tranquille en apparence, elle n'est rien moins que soumise... Les mamelucks sont dispersés, mais ils ne sont pas détruits. Mourad-Bey est toujours dans la haute Égypte avec assez de monde pour occuper une partie de nos forces... Ibrahim-Bey est à Gaza avec environ deux mille mamelucks, et je suis informé que trente mille hommes de l'armée du grand vizir et de Djezzar-Pacha y sont déjà arrivés.

« Telle est, citoyens directeurs, la situation dans laquelle le général Bonaparte m'a laissé l'énorme fardeau de l'armée d'Orient. Il voyait la crise fatale approcher : vos ordres sans doute ne lui ont pas permis de la surmonter. Que cette crise existe, ses lettres, ses instructions, sa négociation entamée en font foi : elle est de notoriété publique, et nos ennemis semblent aussi peu l'ignorer que les Français qui se trouvent en Égypte.

« Si cette année, me dit le général Bonaparte, malgré toutes les pré-
« cautions, la peste était en Égypte, et que vous perdissiez plus de quinze
« cents soldats, perte considérable puisqu'elle serait en sus de celle que
« les événemens de la guerre occasionneraient journellement, dans ce
« cas vous ne devez pas vous hasarder à soutenir la campagne prochaine,
« et vous êtes autorisé à conclure la paix avec la Porte-Ottomane, quand

« même l'évacuation de l'Égypte en serait la condition principale. »

« Je vous fais remarquer ce passage, citoyens directeurs, parce qu'il est caractéristique sous plus d'un rapport, et qu'il indique surtout la situation critique dans laquelle je me trouve...

« Dans cet état de choses, que puis-je et que dois-je faire? Je pense, citoyens directeurs, que c'est de continuer les négociations entamées par Bonaparte; quand elles ne donneraient d'autre résultat que celui de gagner du temps, j'aurais déjà lieu d'en être satisfait. Vous trouverez ci-jointe la lettre que j'envoie au grand vizir, en lui envoyant le duplicata de celle de Bonaparte. »

Les ouvertures faites à la Porte ne furent point accueillies par cette dernière, qui exigeait avant d'entrer en pourpalers l'évacuation de l'Égypte comme condition préliminaire. Kléber, de son côté, ne voulait consentir à cette évacuation que si elle devait conduire à la paix générale de l'Europe, et il entama à ce sujet une correspondance avec sir Sydney Smith, commandant de l'escadre anglaise.

« Je reçois, écrit-il à celui-ci à la date du 30 octobre 1799, votre lettre au sujet de celles que Bonaparte et moi avons écrites au grand vizir...

« Je n'ignorais pas l'alliance contractée entre la Grande-Bretagne et l'empire ottoman; mais je crois inutile de vous expliquer les motifs d'après lesquels je me suis expliqué directement avec le grand vizir. Vous sentez comme moi que la république française ne doit à aucune des puissances avec lesquelles elle était en guerre quand nous sommes venus en Égypte compte des motifs qui nous y ont amenés...

« Les Français n'ont jamais demandé à quitter l'Égypte uniquement pour retourner dans leur patrie; ils le demanderaient encore moins aujourd'hui qu'ils ont vaincu tous les obstacles intérieurs et multiplié les moyens de défense à l'extérieur; mais ils la quitteraient avec autant de plaisir que d'empressement, si cette évacuation peut devenir le prix de la paix générale...

« Les forces que je commande peuvent me suffire encore longtemps, et quelque actives que soient les croisières ennemies de la Méditerranée, elles n'empêcheront pas plus un secours d'arriver qu'elles n'ont pu empêcher l'escadre française de passer de Brest à Toulon et de sortir ensuite de Toulon pour se réunir à l'escadre espagnole. Le moindre secours que j'en recevrais me rendrait pour toujours inexpugnable...

« Mais comme le but auquel, en définitive, il faut atteindre est la paix, qu'on peut en s'entendant la faire dès à présent, comme on la fera plus tard; qu'on épargnerait ainsi l'effusion de beaucoup de sang, qu'enfin je ne connais pas de gloire au-dessus de celle que l'histoire reconnaissante distribuera aux précurseurs d'un si grand bienfait, j'ai fait

les avances convenables pour commencer cet ouvrage, et la place honorable que vous occupez dans la carrière politique m'assure, monsieur le général, que votre âme ne peut concevoir d'autre ambition plus noble que celle de concourir à l'achever...

« Il est temps que deux nations qui peuvent ne pas s'aimer, mais qui s'estiment, les deux nations les plus civilisées de l'Europe, cessent de se battre...

« J'ai écrit au grand vizir d'envoyer deux personnes de marque pour entamer les conférences dans un lieu qu'il indiquera. De mon côté, j'enverrai le général de division Desaix et l'administrateur général des finances Poussielgue. Si vous désirez que ces conférences se tiennent à bord de votre vaisseau, j'y consentirai volontiers. »

Les négociations se poursuivirent sans interrompre les hostilités, qui maintinrent partout l'ascendant de nos armes; mais Kléber sentait que l'expédition touchait à son terme. Voici en effet ce qu'il écrit au directoire à la date du 26 novembre 1799 :

« Depuis le départ de Bonaparte, je vous ai expédié deux courriers pour vous faire connaître la situation dans laquelle ce général a laissé l'Égypte, tant au dedans qu'au dehors...

« Celle-ci, citoyens directeurs, n'est que pour vous prévenir qu'il est plus que probable que dans deux mois l'Égypte sera retournée au pouvoir de la Porte, soit par la voie des négociations, soit par le sort des armes; encore dois-je supposer que je serai victorieux, car, vaincu, il n'est point de salut pour l'armée.

« Si Bonaparte est arrivé en France dans une circonstance où son intérêt ne lui commande pas de trahir la vérité, si les dépêches que je vous ai expédiées vous sont parvenues, vous vous attendiez, citoyens directeurs, à l'événement que je vous annonce; dans le cas contraire, votre justice vous fera suspendre votre jugement sur ma conduite, jusqu'à ce que je puisse me faire entendre.

L'armée elle-même commençait à murmurer et des faits de rébellion s'étaient produits dans la 2e demi-brigade légère. Les généraux même n'étaient pas toujours à la hauteur de la tâche que les circonstances leur imposaient, et Kléber est parfois obligé de les rappeler au sentiment de leurs devoirs. C'est ainsi qu'il écrit au général Verdier :

« Je ne doute nullement de votre zèle, de votre bonne volonté et de votre courage; mais il est des circonstances où tout cela ne suffit pas : telle était la révolte de la 2e légère.

« La plus grande faute que vous ayez faite et que vous ayez pu faire est d'avoir séparé et envoyé à Mahasarah les chefs, officiers et sous-offi-

ciers de ce corps, qui, seuls, devaient nous répondre de son obéissance, ou au moins contribuer efficacement à ramener promptement l'ordre. Je vous avoue que jusqu'à présent je n'ai pu me familiariser avec cette mesure. La seconde faute est d'avoir capitulé avec ces soldats tant qu'ils étaient dans cet état de révolte.

« Un autre reproche que j'ai à vous faire est d'avoir inutilement et inconsidérément envoyé une foule de parlementaires à bord des bâtimens ennemis et surtout du choix singulier que vous en avez fait. Certes, ni Devaux, ni Darmagnac ne devaient prétendre à de pareilles missions, où le courage n'est compté pour rien et le talent de se présenter et de parler est tout. Je suis surtout à connaître encore pourquoi le chef de brigade du génie Lasowski a aussi été de cette partie. Enfin, vous avez reçu des papiers publics, vous les avez lus et fait lire, sans qu'il vous soit venu à l'idée que ces papiers devaient nécessairement m'intéresser et qu'il était rigoureusement de votre devoir de me les faire parvenir le plus promptement possible. La situation de l'Europe, que je ne puis connaître que par ces papiers, doit influer, plus que vous ne pensez sans doute, sur la conduite que j'aurai à tenir ici. Telle est l'explication franche et loyale que j'ai cru vous devoir; il n'en sera désormais plus question. »

Cependant Desaix et Poussielgue avaient été chargés par Kléber de continuer, avec sir Sydney Smith, sur le vaisseau anglais le *Tigre*, les négociations relatives à l'évacuation de l'Égypte; ils devaient y mettre pour conditions que l'alliance formée entre l'Angleterre, la Russie et la Porte serait dissoute, que Corfou, Zante et Céphalonie seraient rendus à la France, que Malte serait maintenue à celle-ci, que les négocians français pourraient continuer à résider en Égypte, et que, dans le cas où ces conditions ne seraient pas acceptées, un courrier pourrait être envoyé à Paris pour demander des instructions.

La situation de l'armée allait cependant en s'aggravant tous les jours; l'esprit d'indiscipline faisait des progrès; le fort d'El-Arych avait été enlevé par surprise par le grand vizir, malgré un armistice conclu, grâce à la complicité de la garnison, qui du reste fut presque tout entière massacrée par l'ennemi; on avait reçu de plus des nouvelles d'Europe qui représentaient l'état de la France sous les plus sombres aspects et ses armées battues sur toutes les frontières. Au milieu de ces perplexités et fort de l'autorisation que Bonaparte lui-même lui avait donnée, Kléber crut pouvoir se relâcher de ses exigences premières; il écrit donc à ses plénipotentiaires, à la date du 3 janvier 1800 :

« D'après cela et la situation plus que pénible dans laquelle je me

trouve, et qui devient de jour en jour plus difficile, je crois, comme général et comme citoyen, devoir me relâcher de mes premières prétentions et tâcher de sortir d'un pays que, sous plus d'un rapport, je ne puis conserver, duquel on ne paraît pas même s'occuper en France, si ce n'est pour en improuver la conquête. L'espoir d'un renfort prompt et suffisant devait nous engager à gagner du temps; cette espérance détruite, le temps que nous passons ici est perdu pour la patrie. Hâtons-nous de lui porter un secours qu'elle est hors d'état de nous faire parvenir.

« En conséquence, dès qu'on vous proposera la simple neutralité de la Porte-Ottomane pendant la guerre et la libre sortie de l'Égypte avec armes, bagages et munitions, avec la faculté de servir partout et contre tous, à notre retour en France, vous devez conclure ce traité sans hésiter, et je m'empresserai de le confirmer. »

Quelques jours après, pressé d'en finir, Kléber convoque un conseil de guerre composé de trois généraux de division et de six généraux de brigade, qui se prononcent à l'unanimité contre la continuation de la lutte et pour l'évacuation. Il écrit aux négociateurs :

« Je n'ai de mon côté autre chose à ajouter à ce que je vous ai écrit, si ce n'est que je vous donne des pouvoirs illimités pour traiter et consentir l'évacuation de l'Égypte pure et simple, et de la manière la plus honorable pour l'armée française; mais il me semble qu'il est de l'intérêt même des Turcs de n'entrer en Égypte que lorsque nous l'aurons évacuée au moins en partie; car, comment éviter sans cela un carnage qui peut-être rendra tous les traités illusoires?.. »

A cette dépêche était jointe une lettre particulière pour Desaix qui montre une fois de plus toute la grandeur d'âme de Kléber :

« Je n'ai point reçu, ainsi que vous le présumez, de nouvelles de France, et j'ai même la conviction qu'il ne m'en arrivera pas, par la raison que, n'ayant point de secours à m'envoyer, on trouvera plus commode de me laisser le soin de débrouiller cette affaire, sauf à m'approuver ou à m'improuver ensuite suivant les circonstances. Il n'en faut pas douter, Bonaparte avait fait le sacrifice de ce pays longtemps avant son départ; mais il lui fallait une occasion pour le fuir, et il ne l'a fui que pour éviter la catastrophe de sa reddition. Je dis plus, c'est que, s'il avait trouvé à Toulon dix mille hommes destinés à me porter du renfort, il se serait bien gardé de les faire embarquer, il en aurait plutôt renforcé l'armée dont il va prendre le commandement; car c'est à présent ou jamais le moment où il doit s'assurer de ses succès en Europe, puisque sans eux il serait perdu et culbuté en moins de temps qu'il ne s'est élevé. Vous me voyez agir en conséquence de tout ce que

je vous dis; mais, si de votre côté votre cœur était ouvert à l'espérance, si, improuvant ma conduite, vous aviez la certitude de mieux faire, je serais charmé que vous vous expliquassiez avec franchise; je vous remettrai alors le commandement dont j'ai été chargé malgré moi, et vous me verrez vous obéir avec autant de zèle et de dévoûment que vous en montrez dans la circonstance. Parlez! Pour moi, qui ne veux point voir assassiner en détail le reste de cette armée, sans avantages réels pour la patrie, pour moi, qui ai regardé cette expédition comme complètement manquée, aussitôt après l'événement désastreux d'Aboukir et la déclaration de guerre de la Porte, je persisterai dans ma résolution sans m'inquiéter si le blâme ou les éloges doivent m'atteindre; ma plus douce récompense a toujours été l'assentiment de ma conscience, et elle me dit que je fais bien. Je crois avoir d'ailleurs des armes suffisantes pour me défendre contre ceux qui voudraient m'attaquer... »

Après de longues et pénibles négociations, la convention pour l'évacuation pure et simple de l'Égypte par l'armée française fut enfin conclue. La lettre que Kléber écrit à Desaix à cette occasion n'est pas moins touchante que la précédente :

« Je conviens, mon cher général, vous avoir donné une mission d'autant plus cruelle que le succès dont vous l'avez couronnée ne peut vous faire espérer d'autre récompense que celle de votre propre satisfaction et de la mienne. Une œuvre de raison a toujours été accueillie avec indifférence, et du public et du gouvernement, quoique pour l'accomplir il ait souvent fallu plus de lumière, de talent et de persévérance que pour l'action la plus brillante en apparence. Je conviens encore que, si je vous avais laissé partir au mois de novembre, vous auriez passé des momens bien agréables à Paris; mais, ou je vous connais mal, ou vous avez toujours préféré de remplir vos momens utilement plutôt qu'agréablement. Enfin, cher général, pour dissiper entièrement votre mauvaise humeur contre moi, mettez un instant Desaix à la place de Kléber, et celui-ci à la place du premier, et demandez alors à Desaix ce qu'en pareille circonstance il aurait fait. Mais la plus grande tâche vous reste à remplir à Paris : c'est là que vous aurez à soutenir contre la toute-puissance irritée le faible qui n'a pour auxiliaire que *raison et vérité*. Si vous êtes écouté, votre triomphe est certain; si vous ne l'êtes pas, vous saurez toujours, je pense, ainsi que moi, élever votre âme au-dessus de l'injustice.

« Je donnerai des ordres pour que les bâtimens que vous demandez soient mis à votre disposition, et vous fixerez vous-même le moment de votre départ. Je vous ferai aussi solder ce qui vous est dû. J'étais loin de penser que j'étais votre débiteur; je me serais, sans cela, empressé depuis longtemps de m'acquitter de ma dette.

« Comptez sur cette somme, mais comptez surtout sur mon inviolable attachement, fondé sur la plus solide estime. »

Si, comme l'a dit M. Thiers, Desaix s'était trouvé en désaccord avec Kléber sur l'opportunité de l'évacuation, ce n'est pas lui que ce dernier aurait chargé de démontrer au gouvernement la nécessité de cet acte de *raison et de vérité*.

D'autre part, le général en chef informe en ces termes le gouvernement, qu'il croit toujours aux mains des directeurs, de la conclusion de la convention :

« Vous trouverez ci-jointe la convention relative à l'évacuation de l'Égypte, que je viens de ratifier, et que je viens de renvoyer à mes plénipotentiaires près le grand vizir. J'ai prévu cet événement avant ma sortie du Caire, et déjà, dans mes précédentes, je vous l'ai fait pressentir. De grandes discussions vont s'élever à ce sujet; mais, si la véracité et la loyauté du général Bonaparte égalent sa haute fortune, je trouverai sans doute en lui le plus intrépide défenseur. Dans le cas contraire, je saurai me défendre de mes propres armes, et j'ose vous prier de suspendre votre jugement jusqu'à ce que j'aie pu me faire entendre... »

Après avoir rappelé toutes les circonstances qui l'ont amené à cette extrémité, il termine en ces termes :

« Cependant, avant de conclure le traité, j'ai voulu connaître l'opinion des officiers généraux présens au camp, et j'ai cru même ne pouvoir terminer une affaire de cette conséquence sans les convoquer en conseil de guerre. Tout y a été discuté lentement et mûrement, et, en commençant par le plus jeune, chacun a émis librement et séparément son opinion. Vous en trouverez, citoyens directeurs, le résultat dans le procès-verbal ci-joint... »

Le 7 mars, Kléber écrit à Berthier, devenu ministre de la guerre :

« J'ai reçu avant-hier soir vos dépêches des 12, 16 et 19 janvier.

« Je m'attendais à quelques nouvelles instructions, à une assurance positive de secours prochain en hommes et en armes; au lieu de cela, je ne lis que des promesses vagues de souvenirs.

« Je m'abstiens, citoyen ministre, de vous communiquer les réflexions que cette conduite m'a suggérées, vous le devinerez bien aisément; je m'abstiens également de vous donner des nouvelles de ce pays-ci : Constantinople paraît trop bien vous servir; mais ce dont je ne puis m'abstenir, c'est de vous accuser réception de la lettre que vous voulûtes bien m'écrire au moment de votre embarquement pour la France, et, les circonstances n'étant plus les mêmes, je vous engage aujourd'hui à *faire connaître au public égaré ce que vous vous proposiez de peindre avec les couleurs les plus fortes au directoire.* »

Cependant le gouvernement anglais, entre les mains duquel était tombé le rapport de Kléber sur la situation de l'armée, et qui espérait amener celle-ci à se rendre à merci, faisant preuve en cette circonstance de cette mauvaise foi qui est devenue proverbiale, avait refusé de sanctionner la convention conclue par sir Sydney Smith, et envoyé dans la Méditerranée l'amiral Keith pour signifier à Kléber cette décision. Tandis que les Français, pour se conformer aux conditions du traité, abandonnaient les places qu'ils détenaient et s'acheminaient vers Rosette et Alexandrie, Keith vint avec sa flotte mettre le blocus devant ces ports pour empêcher les vaisseaux chargés de troupes d'en sortir. Il écrivit à Kléber sa fameuse lettre à laquelle celui-ci répondit par une proclamation à son armée, digne des héros de l'antiquité :

« Soldats !

« Voici la lettre qui vient de m'être adressée par le commandant en chef de la flotte anglaise dans la Méditerranée :

« A bord du vaisseau de sa majesté la *Reine Charlotte*,
à Minorque, le 8 janvier.

« Monsieur,

« Ayant reçu des ordres positifs de sa majesté de ne consentir à aucune capitulation avec l'armée française que vous commandez en Égypte et en Syrie, excepté dans le cas où elle mettrait bas les armes, se rendrait prisonnière de guerre et abandonnerait tous les vaisseaux et toutes les munitions du port et ville d'Alexandrie aux puissances alliées; et, dans le cas où une capitulation aurait lieu, de ne permettre à aucune troupe de retourner en France qu'elle ne soit échangée, je pense nécessaire de vous informer que tous les vaisseaux ayant des troupes françaises à bord et faisant voile de ce pays, d'après les passeports signés par d'autres que ceux qui ont le droit d'en accorder, seront forcés par les officiers des vaisseaux que je commande de rentrer à Alexandrie, et que ceux qui seront rencontrés retournant en Europe, d'après des passeports accordés en conséquence d'une capitulation particulière avec une des puissances alliées, seront retenus comme prises, et tous les individus à bord considérés comme prisonniers de guerre.

« KEITH. »

« Soldats !

« On ne répond à de telles insolences que par des victoires : préparez-vous à combattre. »

L'effet de cette proclamation fut immense; l'armée, ressentant vivement l'outrage qui lui était fait, brûlait du désir de le venger. Kléber se mit aussitôt en mesure d'attaquer le grand vizir, qui s'était avancé jusqu'au Caire, et la victoire d'Héliopolis, qui refoula l'armée turque dans le désert, fut sa première réponse à la lettre de l'amiral

anglais. Il mit ensuite le siège devant le Caire, qui s'était révolté, et, après un assaut meurtrier, il s'empara du faubourg de Boulaq, qui fut mis à sac par les soldats exaspérés. Peu de jours après, la ville elle-même tomba en son pouvoir.

L'Égypte était reconquise, et l'armée qui, quelques jours auparavant, suivant la pittoresque expression de Kléber, ne possédait plus que le terrain qu'elle avait sous ses pieds, dominait de nouveau le pays. Mourad-Bey lui-même, le chef des mamelucks, qui jusqu'alors n'avait cessé de nous combattre, se déclara notre allié et proclama Kléber *sultan français*. Aussitôt après la soumission du Caire, le général en chef, abandonnant tout esprit de retour dans la patrie, prit toutes les mesures qui pouvaient consolider sa conquête et assurer à la France la possession de l'Égypte. Il profita des bonnes dispositions des habitans pour augmenter ses forces et trouva, notamment chez les Grecs et les Coptes, ennemis naturels des Turcs, des auxiliaires précieux. Il fortifia le Caire et les points importans, organisa un parc de cinq cents chameaux, toujours prêts pour les transports à effectuer, et remonta sa cavalerie par des levées de chevaux. En même temps, il s'occupa de faire rentrer les impôts, d'assurer aux troupes une solde régulière et de rendre partout une justice à laquelle les habitans n'étaient pas habitués. Partout la confiance renaissait, la situation devenait florissante et l'armée elle-même semblait avoir accepté la perspective de fonder un établissement durable, lorsque Kléber tomba sous le poignard d'un fanatique, le 14 juin 1800, le jour même où Desaix, son ami, tombait de son côté sur le champ de bataille de Marengo.

Après la mort de Kléber, Menou prit le commandement en chef de l'armée; mais, comme il manquait de l'autorité nécessaire, il ne sut pas se faire obéir des autres généraux et dut, en 1801, capituler sur les bases de la convention d'El-Arych, devant une armée anglaise qui avait débarqué à Alexandrie.

La plupart des historiens reprochent à Kléber de n'avoir pas, dès le premier jour, pris le parti de rester en Égypte, et de n'avoir pas fait, avant la conclusion du traité d'El-Arych, ce qu'il a été obligé de faire après que l'Angleterre eut refusé de le sanctionner. M. Thiers surtout se montre à son égard d'une sévérité qui touche à l'injustice. Il accuse Kléber d'avoir, dans son rapport au directoire, dépeint sous les couleurs les plus fausses la situation de l'armée et volontairement assombri le tableau, d'avoir donné sur les forces dont il pouvait disposer des chiffres erronés, d'avoir, en calomniant la conduite de Bonaparte, été la principale cause du découragement de l'armée, d'avoir conclu, contrairement à l'opinion des généraux Desaix, Davout, Menou, la convention relative à l'évacuation de l'Égypte, d'avoir enfin, dans cette circonstance,

montré une faiblesse indigne de son caractère. Si M. Thiers avait eu entre les mains la correspondance de Kléber, il n'aurait pas dit que ce général ne voulait ni commander ni obéir, car il aurait pu se convaincre de l'autorité qu'il exerçait sur ses inférieurs et du respect qu'il témoignait à ses supérieurs; il ne l'aurait surtout pas traité d'esprit inculte après avoir vu avec quelle finesse et quelle sagacité il apprécie les hommes et les événemens, après avoir pu juger de la noblesse des sentimens dont ses lettres sont l'irrécusable témoignage.

Animé d'un ardent amour de la patrie, ne se laissant ni abattre par les revers, ni griser par les succès, humain et modéré dans la victoire, Kléber est l'une des plus belles et des plus complètes incarnations de l'homme de guerre qui se soient produites dans notre histoire. Par son courage, l'élévation de ses sentimens, par la grandeur de son caractère, il mérite l'admiration de la postérité, et, contrairement à bien d'autres, cependant plus populaires que lui, les mains dans les trésors, il est mort sans laisser une obole. C'est un héros qui ne le cède en rien à ceux de l'antiquité. Aurait-il, s'il avait vécu, été un obstacle à la fortune de Bonaparte? C'est douteux, car la France, sous le directoire, était tombée si bas qu'on ne pouvait la relever que par une dictature; mais, comme la plupart des généraux de l'armée du Rhin, il aurait refusé de prêter son concours à une usurpation. Il n'était pas homme à se laisser séduire, ni à consentir, pour un titre, à figurer dans un cortège; ses goûts simples, son dédain des richesses, son esprit clairvoyant et caustique le disposaient mal au métier de courtisan. Il était d'ailleurs sincèrement attaché à la république et arrivé à un âge où les convictions ne changent guère. Il était peu sensible à la gloire pour elle-même et détestait la guerre à cause des horreurs qu'elle entraîne avec elle; il ne la comprenait que faite dans l'intérêt du pays et eût à coup sûr refusé de suivre Bonaparte, devenu Napoléon, dans les aventures qui ont conduit la France à sa perte. Ce sont là du reste des questions oiseuses aujourd'hui, et au lieu de nous demander quels services il aurait pu nous rendre, contentons-nous de celui qu'il nous rend en réalité en se montrant à nous comme un exemple à suivre.

La statue qui lui a été élevée en 1840 à Strasbourg, sa ville natale, représente Kléber au moment où il froisse avec indignation la lettre qu'il vient de recevoir de l'amiral Keith, et où il adresse à son armée la proclamation qu'on a lue plus haut; mais aucune sentinelle française ne monte plus la garde au pied du monument, et ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'on se dit que cette honte nous eût été épargnée si, pendant la dernière guerre, un autre Kléber s'était trouvé à la tête de nos troupes.

J. Claré.

LA

CONVERSION DU 5 POUR 100

I.

On a beaucoup parlé de la conversion du 5 pour 100 à la fin du mois de février, après la nomination de la commission du budget, dont la majorité paraissait favorable à cette mesure. On la croyait même imminente, lorsque tout à coup M. le ministre des finances est venu déclarer que, dans l'état actuel de la crise commerciale et industrielle, on ne pouvait pas songer à la conversion, que la question était inopportune. Cette déclaration a beaucoup surpris; on ne voit pas bien la relation qui existe entre la crise industrielle et commerciale qui sévit en ce moment partout en Europe et la nécessité d'ajourner la conversion. Vous dites que, dans les temps difficiles où nous sommes, il serait téméraire d'augmenter les souffrances des rentiers en leur proposant une réduction d'intéret; cependant, vous n'osez pas les rassurer tout à fait et ajouter qu'elle ne se fera jamais. Qu'en résultera-t-il? Que la situation actuelle va continuer; le 5 pour 100 traînera toujours au pied le boulet de la conversion dont vous ne voulez pas et ne pouvez pas l'affranchir; il oscillera autour des cours actuels de 114 à 115; le 4 1/2 restera à 109 ou 110, c'est-à-dire qu'il y aura 4 ou 5 francs de différence, comme capital, entre deux fonds rapportant, l'un 5 pour 100 et l'autre 4 1/2, et le 3 pour 100 n'aura pas non plus tout l'essor qu'il doit avoir. Beaucoup de rentiers, appréciant à leur manière

vos raisons d'inopportunité, croiront que la conversion est enterrée, ou du moins ajournée pour longtemps, et ils préféreront le 5 pour 100, rapportant au cours actuel encore 4 1/2, au 3 pour 100 donnant moins de 4. En un mot, déclarer l'inopportunité de la conversion, c'est pour ainsi dire déclarer l'immobilité du crédit de l'état et par suite celle du crédit public. Est-ce bien là ménager la situation et servir les intérêts du pays? Nous comprendrions mieux, dans l'intérêt de ce crédit, qu'on vînt dire tout à coup : Nous renonçons pour toujours à la conversion, elle serait impopulaire et pourrait troubler l'existence de la république; nous ne voulons pas nous exposer au mécontentement qui en résulterait. Cette déclaration serait grave assurément et jugée sévèrement par l'histoire, mais au moins dans le présent elle créerait une situation nette; le 5 pour 100 monterait à son niveau naturel, à 125 ou 130, le 4 1/2 serait à 115, et le 3 pour 100 à 85, peut-être même à 90; il n'y aurait de sacrifié que l'intérêt des contribuables, qui seraient privés à tout jamais du dégrèvement d'impôt pouvant résulter d'une réduction de la dette; le crédit de l'état au moins aurait repris tout son essor. Au lieu de cela, on fait une déclaration bâtarde qui ne tranche rien et compromet tout. On veut attendre la fin de la crise industrielle et commerciale pour tenter la conversion. Cette crise peut durer longtemps, car elle dépend de causes diverses sur lesquelles malheureusement le gouvernement n'a pas trop d'action. Attendra-t-on toujours? et d'ailleurs c'est une véritable pétition de principes. Qu'est-ce qui peut le plus faciliter la reprise des affaires, si cette reprise est possible, dans l'état d'anarchie économique où l'on est en France et en Europe? c'est à coup sûr le bas prix de l'argent.

Le capital à bon marché a toujours été un élément favorable pour les affaires, et personne n'ignore que le crédit de l'état sert de régulateur au crédit en général, aujourd'hui plus que jamais avec l'importance des fonds qui émanent du gouvernement. Si on obtient 4 1/2 pour 100 avec la rente, on ne placera pas son argent ailleurs à un taux plus bas, à moins de considérations exceptionnelles. Loin donc que la crise industrielle et commerciale soit un obstacle à la conversion, elle est au contraire une invitation à la faire. On peut ajouter de plus qu'elle est presque une garantie du succès. Que faut-il pour ce succès? Qu'il y ait beaucoup de capitaux disponibles et qu'on n'ait pas d'intérêt à les placer ailleurs que dans la rente. Or, quand les capitaux s'éloignent du commerce et de l'industrie pour cause de crise, ils deviennent malheureusement trop nombreux eu égard aux besoins, et on n'en sait que faire. Ira-t-on les placer à l'étranger? On prétend qu'on peut en avoir la crainte, que, déjà pendant les premiers bruits qui ont circulé au sujet de la conversion, un cer-

tain nombre de personnes ont vendu leur rente 5 pour 100 pour chercher des placemens au dehors. Cette crainte nous étonne. Il y a pour les valeurs étrangères des périodes d'engoûment et des périodes d'éloignement; nous sommes en ce moment dans une des dernières. Beaucoup de gens ne se sont pas bien trouvés d'avoir placé leur argent à l'étranger; ils ont subi successivement la banqueroute de l'empire ottoman, la réduction d'intérêt de l'Espagne, la conversion forcée de l'Égypte, les impôts très lourds de l'Italie et de l'Autriche, etc., sans parler des pertes totales essuyées dans les emprunts d'Haïti et des républiques de l'Amérique méridionale. Toutes ces plaies sont encore saignantes, il faudra une génération nouvelle pour qu'on en perde le souvenir, et qu'on remette de l'empressement à prendre des valeurs étrangères. Dans les circonstances actuelles, il n'y a pas beaucoup à craindre, sauf de la part de quelques esprits aventureux que rien ne corrige, que le grand public, que les porteurs de la rente française, qui recherchent surtout les valeurs assurées, envoient leurs capitaux au dehors. Ils préféreront supporter une réduction d'intérêt, avec un fonds qu'ils connaissent et qu'ils apprécient, plutôt que de chercher un revenu élevé dans une valeur étrangère dont ils ont pu voir tous les risques, risques d'autant plus grands que l'intérêt est plus élevé.

Nous craindrions plus pour le succès de la conversion si nous étions au milieu d'une grande reprise d'affaires, avec le capital très recherché, comme cela arrive toujours en pareil cas; alors les porteurs de 5 pour 100 pourraient quitter la rente et porter leur argent dans le commerce et l'industrie avec profit, ou tout au moins avec espérance de profit; mais aujourd'hui, dans l'état des choses, et étant donné l'éloignement que nous supposons pour les valeurs étrangères, ils ne peuvent que subir la conversion ou garder leur argent improductif. Les banquiers, les gros capitalistes, peuvent recourir à ce dernier moyen, en attendant des occasions plus favorables qu'ils ne trouvent pas toujours. Le petit capitaliste ne le peut pas, il vit de son revenu, dont il a grand besoin, et il ne laisse pas son argent à rien faire, il aime encore mieux se contenter de 4 1/2 et même de 4 pour 100 que de n'avoir rien du tout. Ajoutez que, s'il regarde autour de lui sur le marché des valeurs, il n'en verra aucune lui présentant les mêmes garanties de sécurité que la rente et rapportant plus de 4 pour 100.

L'objection d'inopportunité, tirée de la crise, n'a donc aucune valeur; on n'aggraverait pas la crise en faisant la conversion, on apporterait plutôt dans une certaine mesure le moyen de la faire cesser. Maintenant, en se plaçant au point de vue politique, on invoque contre la réduction d'intérêt l'exemple des 45 centimes de la

république de 1848 ; cet exemple n'est pas topique. Nous n'avons pas à justifier la mesure qui a été prise alors et qui était peut-être commandée par la nécessité. Mais c'est voir les choses par un bien petit côté que de croire qu'elle ait été la cause principale de la chute de cette république, elle n'y a joué qu'un rôle très accessoire. D'ailleurs il n'y a aucune comparaison à établir entre les deux situations. En ajoutant 45 centimes au principal de l'impôt foncier en 1848, on atteignait six millions de propriétaires au moins, et cela dans un moment de panique effroyable, lorsque toutes les industries étaient suspendues et que personne ne paraissait avoir de ressources. Aujourd'hui, que se passerait-il avec la conversion du 5 pour 100? On a fait grand bruit de la diffusion de la rente : elle a pénétré, dit-on, jusque dans les plus petits villages et tout le monde en possède. Nous voudrions bien que cela fût vrai, car cela indiquerait un état de bien-être qui dépasserait les suppositions les plus optimistes. Malheureusement il n'en est pas encore tout à fait ainsi. Il y a, paraît-il, deux millions sept cent soixante mille titres de rente 5 pour 100. Or, comme plusieurs de ces titres sont réunis dans la même main, si l'on prend une moyenne de quatre titres par personne, il y aurait aujourd'hui en France à peu près sept cent mille porteurs de cette rente sans tenir compte de ceux qui sont à l'étranger ; et si maintenant on suppose que chaque personne est un chef de famille, ayant quatre individus derrière lui, supposition exagérée et bien improbable, ce sont deux millions huit cent mille individus au plus qui seraient atteints par la conversion. C'est beaucoup assurément ; mais qu'est-ce que ce chiffre à côté de celui des personnes qui ont été frappées par l'impôt des 45 centimes ! Il y a en France et il y avait déjà en 1848 six millions au moins de propriétaires du sol et d'immeubles (1); à quatre personnes par famille de propriétaires, cela fait vingt-quatre millions d'individus, et ils n'avaient pas la compensation qu'on pourrait espérer aujourd'hui à la suite de la conversion, celle d'un dégrèvement ultérieur d'impôts, venant atténuer le sacrifice qu'ils avaient fait. Avec la conversion, non-seulement on ne lèse que deux millions huit cent mille individus au lieu de vingt-quatre, mais on peut satisfaire trente-six millions de contribuables par le dégrèvement. Et, si celui-ci est opéré judicieusement, il peut avoir sur le progrès de la richesse une influence assez importante : les rentiers, privés d'une partie de leur revenu, trouveront une compensation dans la plus-value de cette richesse, comme commerçans ou industriels, comme travail-

(1) Voyez les statistiques officielles publiées par le ministère de l'agriculture et du commerce.

leurs à un titre quelconque. Il n'y a donc aucune assimilation à faire entre les 45 centimes de 1848 et le projet de conversion d'aujourd'hui.

Nous n'avons qu'un mot à dire du droit qu'a l'état de proposer le remboursement de sa dette et d'arriver ainsi à la conversion en un titre produisant moins d'intérêt. Ce droit est inscrit formellement dans l'article 1911 du code civil, qui est ainsi conçu : « La rente constituée en perpétuel est essentiellement rachetable. Les parties peuvent seulement convenir que le rachat ne sera pas fait avant un certain délai, qui ne pourra excéder dix ans, ou sans avoir averti le créancier au terme d'avance qu'elles auront déterminé. » Et du reste, ceux qui combattent la conversion ne contestent pas le droit de remboursement; ils voudraient seulement qu'il restât à l'état platonique et qu'on ne s'en servît jamais. La seule question à examiner dans une mesure de ce genre est celle de savoir si la mesure est bien justifiée par la nécessité. Cela ne nous paraît pas contestable. Au point de vue financier, elle permet d'abord de réaliser une économie plus ou moins considérable au profit du trésor; et cette économie n'est pas à dédaigner dans les circonstances présentes. Nous avons un budget très lourd, on est obligé pour y faire face de maintenir des impôts qui sont une entrave pour la richesse publique et dont la disparition produirait certainement un excellent effet. On ne peut pas songer à les supprimer, ni même à les réduire, sous peine de mettre le budget en déficit. Avec l'économie provenant de la conversion, cette suppression ou réduction deviendrait possible.

Maintenant, au point de vue économique, nous sommes dans une situation tout à fait fausse, préjudiciable au crédit public, et dont il importe de sortir au plus tôt. Deux fonds sont à côté l'un de l'autre, émanant du même débiteur et capitalisés à des taux différens; l'un, le 5 pour 100, est à 115 francs, et l'autre, le 4 1/2, à 110, avec 5 francs de différence seulement, lorsqu'il y a un écart de 1/2 pour 100 dans le revenu, ce qui devrait représenter au moins 10 francs dans le capital. Cette anomalie tient à la menace de conversion qui pèse sur le 5 pour 100. Ce fonds ne peut pas s'élever. Il faut pourtant qu'une porte soit ouverte ou fermée; si on veut la fermer, qu'on déclare hautement qu'on ne fera jamais la conversion du 5 pour 100, les contribuables y perdront tout le bénéfice qu'ils peuvent attendre de la diminution de la dette, et le budget ne sera pas allégé. Mais, je le répète, la situation sera nette, elle se régularisera dans un certain sens. Le crédit de l'état débarrassé de ses entraves s'élèvera au taux qu'il doit atteindre; si au contraire la porte doit rester ouverte, il faut alors qu'on fasse la conversion le plus tôt possible, car il y a perte à rester dans une situation fausse

où le crédit trouve une limite artificielle. La conversion du 5 pour 100 est le prélude indispensable de ces appels aux capitaux qu'on se propose de faire pour l'exécution des grands travaux d'utilité publique dont le programme est devant les chambres.

M. Gambetta, dans son fameux discours de Romans du mois de septembre dernier, a dit « qu'il était opposé à la conversion parce qu'il voulait assurer le crédit, et qu'il importait de ménager les intérêts de ceux qui étaient venus apporter avec bonne foi leur épargne au trésor dans les momens douloureux qu'avait traversés la France. » On a eu lieu d'être surpris d'un pareil langage dans la bouche d'un homme qui avait été plusieurs années de suite président de la commission du budget et qui avait pu voir les choses de près et étudier ce qui est favorable ou nuisible au crédit de l'état. Que la conversion soit désagréable aux porteurs de 5 pour 100, cela n'est pas douteux. Ils aimeraient mieux assurément conserver leur revenu entier que de le voir réduit. Pourtant, si on leur offre 100 francs pour 82 francs qu'ils ont prêtés, en prenant le taux moyen des derniers emprunts de 1871 et 72, ils n'ont pas à se plaindre. Et, parce qu'ils auront apporté leur argent à l'état « dans des circonstances douloureuses » et stipulé en conséquence un intérêt plus élevé que celui qu'ils auraient obtenu en temps ordinaire, sera-t-il donc interdit à ce même état d'améliorer sa situation? Du moment qu'il offre ce qu'il a reçu et même plus, n'a-t-il pas le droit, si on n'accepte pas le remboursement, d'imposer une réduction d'intérêt qui est justifiée par les circonstances nouvelles? Il trouverait facilement aujourd'hui à emprunter à 4 pour 100, et parce qu'il a été obligé un jour de subir un intérêt de 6, il ne pourrait pas profiter de l'amélioration qui s'est produite? Ce serait singulièrement abusif. — On n'a pas songé assez à l'intérêt des contribuables. Nous ne dirons pas comme certaines personnes : tout pour les contribuables. On pourrait aller fort loin avec cette maxime. C'est celle qu'invoquent les états qui ne font pas honneur à leurs engagemens. Mais lorsqu'on a satisfait à ses engagemens de la façon la plus complète, il est bien permis de s'occuper aussi des contribuables et de chercher ce qui peut légitimement alléger le poids qui pèse sur eux.

Maintenant, où a-t-on vu qu'en payant ses dettes on nuisît à son crédit? C'est absolument le contraire qui est vrai. Et sans faire de théorie à cet égard, ce qui serait inutile, nous n'avons qu'à citer l'exemple des États-Unis. Depuis la fin de la guerre de sécession, ils ont déjà remboursé le tiers de leur dette, 5 milliards sur 15. Jamais leur crédit n'a été à un taux plus élevé. Pour montrer l'avantage que peut avoir la conversion, pour le crédit public et les affaires, suppo-

sons que l'état réduise sa rente 5 pour 100 d'un dixième et même d'un cinquième. Sur 375 millions d'intérêts afférant à cette rente qui sont à payer chaque année, c'est une économie de 37 millions dans un cas et de 74 millions dans l'autre. C'est beaucoup assurément, et l'avantage est appréciable pour notre budget. Mais qu'est-ce que cette économie à côté de l'immense avantage qui pourrait en résulter pour les affaires? Cette économie d'un cinquième dans le loyer du capital, appliquée seulement aux 50 milliards et plus qui constituent le fonds de roulement du commerce et de l'industrie, et en admettant que l'intérêt actuel soit de 5 pour 100, représente 500 millions. Il y aurait donc 500 millions de moins à payer pour la production de toutes les marchandises et pour le mouvement commercial alimentés par ce fonds de roulement. Croit-on que ce serait là une chose insignifiante pour le progrès de la richesse publique? Le capital est le grand levier du commerce et de l'industrie à l'égal de toutes les matières premières dont on a besoin, à l'égal du charbon, du fer, du coton et de la laine, et il l'est même à lui seul autant que toutes les matières premières réunies. Or, supposons qu'on apprenne demain que sans sacrifice aucun pour personne, par suite d'une production plus grande et plus économique il y a une réduction de prix d'un cinquième sur toutes les matières premières : quel essor il en résulterait pour l'industrie et le commerce! Eh bien, cet essor peut naître de la diminution seule du loyer du capital, car le capital intéresse toutes les industries. Il faut rappeler ici la belle image de Turgot : « On peut regarder, dit-il, le prix de l'intérêt comme une espèce de niveau au-dessous duquel tout travail, toute culture, toute industrie, tout commerce cessent. C'est comme une mer répandue sur une vaste contrée : les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, les terrains en pente, puis les plaines et les vallons paraissent et se couvrent de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied pour inonder ou pour rendre à la culture des plaines immenses. C'est l'abondance des capitaux qui anime toutes les entreprises, et le bas intérêt de l'argent est tout à la fois l'effet et l'indice de l'abondance des capitaux. » Que peut-on dire de mieux pour montrer l'avantage qu'il y a de réduire le prix de l'argent? c'est comme si on ajoutait à la fertilité du sol, à la puissance du travail, comme si on augmentait la production. C'est un des élémens essentiels du progrès, il faut donc s'en préoccuper sérieusement, et loin qu'un pays compromettre son crédit en remboursant sa dette, il le sert au contraire de la façon la plus efficace.

Pour qu'une conversion puisse se faire, disait M. Bineau dans le

préambule du décret du 14 mars 1852, trois conditions sont nécessaires : il faut que par suite de l'abaissement général du taux de l'intérêt dans le pays, le taux réel du crédit de l'état, l'intérêt auquel il pourrait contracter un emprunt, soit inférieur à l'intérêt de la dette qu'il s'agit de convertir; il faut en outre que le trésor soit dégagé de tout embarras, afin d'être en mesure de pourvoir aux remboursemens partiels qui pourraient être demandés. Il faut enfin que le pays soit calme et l'avenir assuré. M. Bineau trouvait que ces trois conditions existaient en mars 1852. On aurait pu le contester, car on était au commencement d'un nouveau règne plein d'incertitude; la guerre civile venait à peine d'être apaisée, et le 5 pour 100, qu'on voulait convertir, dépassait tout juste le pair. En outre, le trésor était loin d'être dégagé de tout embarras, il n'avait pas de grandes ressources pour faire face aux remboursemens, et cependant la conversion a réussi. Que doit-on penser aujourd'hui? La rente qu'il s'agirait de convertir est à 115 francs, les capitaux sont on ne peut plus abondans, jamais ils ne l'ont été davantage. Et si ceux qui sont dans les mains des particuliers ne suffisaient pas pour absorber les déclassemens de titres qui auraient lieu et faire face aux demandes de remboursement, la Banque de France pourrait à elle seule prêter toute l'assistance dont on aurait besoin. Seulement la politique est là qui fait hésiter le gouvernement, et il hésite d'autant plus que depuis 1852 le nombre des rentiers s'est beaucoup étendu. On comprendrait cette hésitation s'il s'agissait d'accomplir une mesure d'un caractère douteux et d'une utilité contestable, ou si encore on pouvait, sans compromettre des intérêts sérieux, rester dans la situation où l'on est. Mais l'utilité de la conversion est évidente, incontestable, et quant à rester longtemps dans la situation actuelle, avec la menace de la conversion pendante et l'immobilité qui en résulte pour les fonds de l'état, cela nous paraît impossible. L'hésitation n'est donc pas permise, elle serait un grand signe de faiblesse de la part du gouvernement. On proclame tous les jours que la république est un gouvernement très fort, qui n'a pas à s'occuper des intérêts particuliers, comme les monarchies ou les aristocraties, qui ne voit que l'intérêt général. Et il reculerait devant la première des mesures que commande aujourd'hui cet intérêt! Ce ne serait pas heureux. Un gouvernement qui est réellement fort considère comme choses secondaires les questions de popularité ou d'impopularité qui sont attachées à telle ou telle mesure. Il fait son devoir sans craindre les récriminations plus ou moins intéressées. En définitive, c'est toujours la vérité qui prévaut. Louis-Philippe a fait ajourner la conversion pendant tout son règne pour ménager la bourgeoisie qui possédait la rente, cela

ne l'a pas empêché de tomber par la faute de ces mêmes bourgeois qui ne l'ont pas soutenu. Louis-Napoléon a fait la conversion résolument et peut-être d'une façon téméraire en 1852; on lui en a su gré plus tard, et cette mesure n'a pas nui à l'essor qu'ont pris les affaires. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter devant cette défaillance subite qui s'est emparée du gouvernement au moment de réaliser la conversion et lorsque l'opinion y était déjà préparée. La question sera reprise, elle ne peut pas être ajournée pour longtemps. C'est pourquoi il nous a paru utile de l'étudier dès à présent et de chercher comment on pourrait la résoudre.

II.

Si, dans le monde économique et financier, on est généralement d'accord sur l'utilité de la conversion, on ne l'est pas autant sur la manière de l'opérer. Quelques personnes voudraient qu'on la fît selon les précédens qui ont eu lieu en Angleterre et en France, en réduisant simplement l'intérêt de 1/2 pour 100, c'est-à-dire en convertissant le 5 pour 100 en 4 1/2; alors la solution serait très facile, personne ne réclamerait, et la conversion serait aussitôt faite que décrétée. Mais cette conversion en 4 1/2 répond-elle bien aujourd'hui au but qu'on doit se proposer? Ce but est double. Il s'agit d'abord de réaliser au profit du trésor toute l'économie qui est compatible avec l'état du marché; il faut ensuite procurer au crédit toute l'élasticité dont il a besoin, en un mot le débarrasser du boulet de la conversion qu'il traîne déjà depuis trop longtemps. Si on convertit en 4 1/2, on donne aux porteurs du 5 un fonds qui vaut aujourd'hui 110 francs, c'est-à-dire 10 francs de plus que la somme qu'on est obligé de leur rembourser. Quelle sera la situation le lendemain? On ne pourra pas promettre aux porteurs du 4 1/2 de ne pas les convertir de nouveau un peu plus tard; on prendra seulement vis-à-vis d'eux l'engagement de ne pas le faire avant un certain délai, et en attendant le nouveau fonds, menacé à son tour d'une conversion plus ou moins prochaine, et elle devra n'être pas très éloignée, si on se préoccupe sérieusement des intérêts de l'avenir, le nouveau fonds, dis-je, ne s'élèvera pas ou presque pas. C'est lui qui traînera le boulet qui est maintenant au pied du 5 pour 100; l'effet sera le même pour le crédit public. Quant à l'économie, elle sera de 37 millions seulement lorsqu'elle pourrait être dès à présent plus forte. On craint que, si dans les circonstances actuelles l'état allait jusqu'au bout de son droit et imposait toute la réduction qui résulte de l'état du marché, il provoquât un grand déclassement parmi les 7 milliards de capitaux qui sont au-

jourd'hui engagés dans le 5 pour 100, et se mît par suite dans l'impossibilité de faire face aux demandes de remboursement qui se présenteraient. Il vaut mieux, dit-on, se contenter d'une simple réduction de 1/2 pour 100 que de courir des risques en en cherchant une plus forte; d'ailleurs on pourra arriver à cette réduction plus forte en procédant successivement et par étapes. Cette considération impressionne beaucoup de gens; elle nous impressionnerait nous-même, s'il n'y avait en jeu que la question d'économie. Ce n'est pas en effet pour 30 ou 40 millions de plus à économiser par an, quoique le chiffre soit assez gros, que nous voudrions courir le risque d'un grand déclassement de capitaux. Mais il y a une raison qui domine tout, c'est l'essor à donner au crédit et l'impossibilité de rester dans la situation où l'on est. Avec le 4 1/2 pour 100 on n'a rien fait pour le crédit, il reste paralysé comme auparavant. Aujourd'hui, c'est le 5 pour 100 qui, à 114 ou 115 francs rapportant 4 fr. 40, ne peut pas monter sensiblement parce qu'il est menacé de conversion; demain ce sera le 4 1/2 qui oscillera autour des mêmes cours et ne pourra pas s'en écarter beaucoup par la même raison. Et quant au 3 pour 100 qui, au taux de 78 fr., donne 3 fr. 80 pour 100, il souffrira de la comparaison avec le 4 1/2. Le capitaliste sérieux qui veut faire un placement n'achètera pas du 3 pour 100 rapportant 3 fr. 80 lorsqu'il pourra trouver au moins 4 fr. avec un autre fonds de l'état. En faisant la conversion en 4 1/2, on aura pour un temps plus ou moins long mis une entrave au crédit. C'est ce qui nous empêche d'accepter les étapes par lesquelles on voudrait arriver à une réduction plus grande de l'intérêt.

On a reproché à l'état d'avoir fixé autrefois à 5 pour 100, par la loi de 1807, le maximum du taux de l'intérêt. Avec la conversion en 4 1/2, on ferait quelque chose d'analogue, sans obéir à la même nécessité; on décréterait pour ainsi dire le maximum du taux de capitalisation de l'intérêt. Non, on ne peut pas proposer aujourd'hui sérieusement la conversion en 4 1/2, elle ne répondrait à rien de ce qu'on doit attendre, ce serait une besogne à recommencer dans quelques années, et d'ici là, je le répète, tout resterait en suspens et en souffrance. Quant aux précédens qu'on invoque, en Angleterre et en France, ils ne signifient rien. La situation n'était pas la même. En Angleterre, pour ne parler que de la plus importante des conversions qui ont eu lieu dans ce pays, de celle qui fut faite en deux parties : la première en 1844 en réduisant le 3 1/2 pour 100 en 3 1/4, et la seconde en 1854 en convertissant le 3 1/4 en 3 pour 100, on va voir que l'analogie n'existait pas. Lorsqu'on proposa la première, le 3 1/2 était à 102 et le 3 1/4 au-dessous du pair; on eut confiance néanmoins, on alla de l'avant, et une fois cette première conversion

opérée, le nouveau 3 1/4 monta à 103, à un taux plus élevé que celui qui avait été atteint par le 3 1/2. Ce qui indique bien, par parenthèse, l'avantage qu'il y a à lever les obstacles qui gênent le crédit. Et qu'on ne croie pas qu'il s'agissait là d'une mince opération; le fonds à convertir était de plus de 6 milliards; l'état usait de son droit jusqu'à la dernière limite, peut-être même au delà, puisque le nouveau fonds qu'on proposait n'était pas au pair. Sur ce capital de 6 milliards, les remboursemens demandés ont été insignifians et n'ont pas dépassé 1/2 pour 1,000. Chez nous, en 1852, au lendemain du rétablissement du second empire, lorsque M. Bineau fit décréter la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2, le 5 pour 100 était péniblement à 103, rapportant par conséquent 4 fr. 90, et le 3 pour 100 à 68 donnait encore plus de 4 1/2; il fallait convertir plus de 3 milliards, l'œuvre n'était pas facile, on peut même dire qu'elle était téméraire, et sans l'assistance de la Banque de France elle aurait bien pu échouer, car le 5 pour 100 pendant l'opération tomba un instant à 99 fr. 05. Le péril était d'autant plus grand qu'on n'était pas embarrassé de placer son argent avantageusement; il y avait à côté des fonds de l'état beaucoup d'autres valeurs recherchées par la spéculation et procurant un revenu plus élevé que la rente: la conversion réussit néanmoins, tant est grande la confiance qu'on a en tout temps dans le crédit du gouvernement. Le trésor n'eut pas à rembourser plus de 75 millions. Que devrait-on craindre aujourd'hui? Le 5 pour 100 est à 115 et le 4 1/2 à 110, de plus on n'a aucune occasion de placement présentant la même sécurité que la rente et donnant un revenu supérieur. Il n'y a donc, je le répète, aucune analogie entre les deux situations. Un ministre des finances qui proposerait aujourd'hui la conversion en 4 1/2 manquerait à son devoir et ne tirerait point de la situation tout le profit qu'il peut en tirer.

Proposera-t-on le 4 pour 100? Les objections qui existent contre le 4 1/2 se retrouvent contre ce nouveau fonds; moins fortes assurément, puisque le cours du 4 pour 100 ne dépasse pas le pair, et que l'état, au point de vue de l'économie à réaliser, obtiendrait immédiatement toute celle à laquelle il peut prétendre aujourd'hui. Le taux de son crédit est en effet à 4 pour 100, et en donnant une valeur rapportant cet intérêt, il offre la conversion à des conditions équitables. Mais, ici encore on crée un fonds qui manquera d'élasticité. Le crédit de l'état ne restera pas toujours à 4 pour 100, il faut bien espérer qu'il s'élèvera plus haut et sera bientôt à 3 1/2, c'est-à-dire qu'il faudra donner 100 francs pour avoir 3 fr. 50 cent. de revenu (il est à 3 pour 100 en Angleterre). Que deviendra alors le 4 pour 100? Il sera paralysé à son

tour, l'obstacle qui gênait l'essor du 4 1/2 pour 100 gênera plus tard celui du 4. Ce sera une amélioration sans doute, puisqu'on aura obtenu une plus grande économie et une plus grande réduction d'intérêt. Mais, dans un cas comme dans l'autre, on n'aura rien fait de définitif, et le crédit de l'état aura toujours une limite artificielle.

Reste la conversion en 3 pour 100; avec ce fonds évidemment on a une marge beaucoup plus large; jusqu'à ce que le 3 pour 100 ait atteint le pair et qu'on songe aussi à le convertir, il se passera du temps, et d'ici là on aura beaucoup profité du progrès réalisé. Il y a pourtant une grosse objection; on dit : Si vous faites la conversion en 3 pour 100, vous pouvez en effet obtenir immédiatement une plus grosse réduction d'intérêt, on sera séduit par l'augmentation du capital et on se montrera moins difficile sur le revenu. Seulement, cette augmentation de capital est une charge énorme que vous léguez aux générations futures, et qui pourra les gêner beaucoup. Vous vous reconnaissez débiteur de 133 francs pour 100 francs que vous avez le droit de rembourser aujourd'hui, votre dette est accrue d'un 1/3. Est-ce bien sage, bien prévoyant, et devez-vous, pour dégrever un peu le présent, surcharger ainsi l'avenir? Telle est l'objection, et alors on cite l'opinion de tous les hommes d'état célèbres, de tous les financiers qui se sont opposés à une conversion faite dans ces conditions. « J'emprunterais, disait le baron Louis, si j'étais réduit par la nécessité, à de gros intérêts, tant qu'on voudra, en 6, 7, 8, 9 et même 10 pour 100, mais jamais avec augmentation de capital, parce que dans les temps meilleurs je rachèterais avec l'amortissement, tandis qu'au contraire avec un intérêt modique et un capital immense, je ne pourrais jamais racheter et finirais par succomber. » Et en Angleterre, John Sinclair s'exprimait avec plus de force encore. « Ajouter, disait-il, un capital artificiel à un capital réel, obliger l'état à payer 100 francs, lorsque peut-être il n'en a reçu que 50 ou 60, c'est la plus spécieuse des opérations financières, et tout ministre qui proposerait au parlement un pareil moyen devrait être mis en accusation. » Le comte Roy, à propos du projet de conversion de M. de Villèle, en 1824, blâmait également l'augmentation éventuelle de 33 pour 100 de capital qui résultait de ce projet. « Cette augmentation présentée, disait-il, comme une indemnité pour la diminution d'intérêt imposée au rentier n'était avantageuse qu'aux joueurs et aux spéculateurs. » Enfin, M. Bineau, dans les considérans qui précédèrent le décret de mars 1852 sur la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2, faisait valoir aussi qu'une des qualités de son projet consistait en ce qu'il n'y avait pas augmentation de

capital. « Le mode de conversion, ajoutait-il, qui a lieu avec augmentation de capital a toujours été écarté, aussi bien en France que chez les autres peuples, car il n'est bon qu'à faire des réductions, qu'on peut appeler prématurées avant l'époque où l'abaissement du taux de l'argent permet d'accomplir plus naturellement la réduction d'intérêt de la dette nationale. »

Ces citations montrent l'objection dans toute sa force. On ne veut pas augmenter le capital de la dette pour ne point sacrifier l'avenir au présent, et, parce qu'on pourrait être entraîné, selon M. Bineau, par l'appât de la prime de remboursement qu'on offre, à aller au delà de la réduction d'intérêt qui est légitime, et en harmonie avec les conditions actuelles du marché. Cette objection a été reproduite encore dans un excellent livre qui vient d'être publié sur la matière par M. Labeyrie, trésorier général, et auquel nous empruntons beaucoup de renseignemens. Eh bien, nous devons le dire, elle ne nous émeut pas beaucoup, et nous croyons qu'elle part d'un point de vue tout à fait faux. On pouvait la faire sous la restauration, à l'époque du baron Louis et du comte Roy, lorsque l'argent conservait toujours à peu près la même valeur, et qu'il y avait une certaine immobilité dans les prix. Déjà en 1852, lorsque parlait M. Bineau, la situation avait un peu changé; mais aujourd'hui, après la révolution qui s'est opérée depuis vingt-cinq à trente ans dans le prix des choses, révolution qui est due à des causes diverses, parmi lesquelles figure la dépréciation des métaux précieux, venir dire que, si on rembourse, après un temps plus ou moins long, un capital égal ou à peu près à celui qu'on a reçu, on est dans des conditions de parfaite équité et qu'on fait ce qu'on doit, cela est parfaitement contestable. Tout le monde sait que pour les choses principales de la vie, pour les denrées alimentaires, par exemple, et pour les loyers, il y a eu un renchérissement d'au moins 30 à 40 pour 100; par conséquent, si vous me remboursez la même somme que je vous ai prêtée il y a trente ans, vous ne me mettez pas dans la situation où j'étais alors, vous ne me rendez même pas ce que vous avez reçu en réalité. Avec les 100 francs que je vous ai prêtés, vous avez pu vous procurer beaucoup de choses dont je n'aurai pas l'équivalent aujourd'hui avec le remboursement que vous m'offrez. Devez-vous bénéficier à mon détriment? C'est en pareil cas qu'on pourrait dire comme M. Gambetta : « Il faut respecter les intérêts de ceux qui sont venus vous apporter avec confiance leur épargne dans les momens difficiles. » Qu'un particulier rembourse exactement la somme qu'il a reçue numériquement, quel que soit le délai après lequel le remboursement a lieu, c'est son droit, et il n'a pas à songer à l'intérêt de son débiteur si celui-

ci a été assez imprévoyant pour ne pas se préoccuper de l'avenir. Mais l'état doit obéir à d'autres considérations. Sans doute il a comme le particulier le droit de rembourser sa dette au taux nominal qui a été indiqué, et, s'il ne s'agissait que d'un remboursement pur et simple, il n'y aurait rien à dire; mais lorsque cette offre de remboursement n'est qu'une manière d'arriver à la conversion, c'est-à-dire à une réduction d'intérêt, c'est alors un nouveau contrat qui va intervenir entre le créancier et son débiteur, il faut que les deux intérêts en jeu soient satisfaits, il faut notamment que le créancier qui consent à une diminution immédiate d'intérêt en trouve la compensation dans l'augmentation du capital. Cette compensation est de toute justice, elle est tellement admise aujourd'hui qu'il n'y a pour ainsi dire plus un état ni une compagnie industrielle ou financière qui emprunte autrement qu'en promettant une prime de remboursement. C'est la condition essentielle pour trouver de l'argent à de meilleures conditions.

Si l'intérêt est plus élevé, dira-t-on, sans qu'il y ait augmentation de capital, au moins on n'engage pas l'avenir, tout le poids de l'emprunt pèse sur la génération présente et cela est juste, car c'est souvent pour payer les folies de celle-ci que l'emprunt a eu lieu. Et quant au prêteur, s'il veut se mettre en état de pouvoir supporter un jour l'accroissement du prix des choses, il n'a qu'à prélever chaque année une part de l'intérêt plus élevé qu'on lui sert et la consacrer à l'amortissement. Cette théorie un peu spécieuse n'a plus beaucoup d'adhérens; on ne voit guère d'états, je le répète, qui, pour diminuer la prime de remboursement dans l'avenir, consentent à augmenter immédiatement l'intérêt de leur dette : c'est tout le contraire qui a lieu. Sans doute, il arrive que des emprunts soient faits pour payer les folies de ceux qui les contractent; mais il arrive aussi souvent qu'ils servent à satisfaire des intérêts permanens dont profite l'avenir, à payer, par exemple, de grands travaux d'utilité publique. Pourquoi la génération présente en supporterait-elle tout le poids? Si l'on est si pressé de décharger les générations futures, on a un moyen bien simple de le faire, c'est d'imiter les États-Unis et de s'imposer extraordinairement pour éteindre la dette le plus vite possible. De cette façon, tous les intérêts sont sauvegardés; l'état ne paie pas plus qu'il n'a reçu, ou peu en plus, et le créancier, qui est remboursé à bref délai, ne souffre pas trop des variations de prix qui peuvent avoir lieu dans l'intervalle. Mais, lorsqu'on stipule pour un long terme et qu'on ne sait pas quand on remboursera, il faut offrir au créancier une augmentation de capital équivalente à celle qui pourra se produire dans le prix des choses. Et quant à compter sur ce créancier pour faire son amortissement lui-

même, cela est puéril. Personne ne le fera, et quand viendra le jour du remboursement, on subira sans compensation une diminution de capital, sinon dans le chiffre en lui-même, au moins dans la puissance d'achat qu'il représentera. L'emprunt avec prime est aujourd'hui absolument conforme aux nécessités financières. Une seule chose est à considérer, c'est de savoir si, à côté de l'augmentation du capital, on a créé un amortissement efficace.

Nous repoussons la conversion en 3 pour 100 pur et simple, non pas à cause de l'augmentation du capital, mais parce qu'elle n'est pas accompagnée d'un amortissement obligatoire; le fardeau deviendrait plus lourd sans qu'il y eût moyen de l'alléger. Les états qui empruntent aujourd'hui au-dessous du pair ont bien soin, en même temps qu'ils offrent une prime de remboursement, d'organiser un système d'amortissement qui éteigne la dette dans un laps de temps déterminé, de façon qu'ils n'en soient pas grevés indéfiniment. Dira-t-on qu'ils font acte d'imprévoyance en s'engageant à rendre plus qu'ils n'ont reçu? L'annuité qu'ils consacrent à l'amortissement dépasse à peine l'intérêt qu'ils auraient dû payer en plus s'il n'y avait point eu d'augmentation de capital. La charge reste la même, et ils ont au moins la perspective d'être libérés un jour de leurs engagemens.

III.

Si le 3 pour 100 pur et simple n'est pas la valeur à employer pour la conversion, parce qu'il n'est point accompagné d'un amortissement obligatoire, il y a un autre 3 pour 100 de création récente qui, lui, est daté de cet amortissement et qu'on appelle le 3 pour 100 amortissable. C'est avec ce fonds qu'on se propose d'exécuter tous les travaux d'utilité publique qui sont en vue, et cela jusqu'à concurrence de plus de 4 milliards. Pourquoi ne l'emploierait-on pas pour la conversion? C'est un fonds, dit-on, qui n'est pas très connu, qui n'est pas encore assez répandu dans le public, et, quand il s'agit de mettre en mouvement 7 milliards de capitaux, il faut prendre garde et choisir comme type de la conversion un fonds pour lequel les préférences du public sont bien éprouvées. Cette objection n'est pas nouvelle, on l'a produite toutes les fois qu'il s'est agi d'emprunter autrement qu'en rentes perpétuelles. On la faisait déjà à l'origine des chemins de fer, lorsque les compagnies ont commencé à créer des obligations amortissables. Jamais, disait-on, on ne parviendra à en émettre assez pour exécuter le deuxième réseau; il s'agissait alors de dépenser 4 milliards en dix ans. Non-seulement on a emprunté les 4 milliards à raison de 400 millions par

an, mais on s'est procuré 3 ou 4 autres milliards pour accomplir le troisième réseau, et le cours des obligations n'a pas cessé de monter. C'est à ce point que, si on veut se reporter à quelques années en arrière et faire une comparaison entre le 3 pour 100 de l'état sans amortissement et les obligations de chemins de fer amortissables, en un temps pourtant assez long, soixante-quinze ans en moyenne, on trouvera que le crédit des obligations est celui qui a le plus gagné. Il y avait autrefois entre le revenu des obligations et celui de la rente 3 pour 100 un écart de 1/2 pour 100 au profit de la rente, c'est-à-dire qu'on préférait celle-ci à 1/2 pour 100 d'intérêt de moins. Aujourd'hui, comme les cours l'indiquent, c'est le contraire qui a lieu. On donne, à intérêt égal, la préférence aux obligations. Lorsque le comte Roy disait en 1824 que le capitaliste sérieux s'occupait peu de l'accroissement du capital remboursable, cela était peut-être vrai pour son époque, ce serait absolument faux maintenant, il s'en préoccupe au contraire beaucoup et pour l'obtenir il consent volontiers à une réduction d'intérêt.

L'obligation amortissable avec prime de remboursement est le fonds par excellence du père de famille. Non-seulement nos compagnies de chemins de fer ont émis de ces sortes de titres pour 7 ou 8 milliards, mais il en vient tous les jours de l'étranger pour des sommes considérables; c'est par milliards encore qu'il faut compter les obligations des chemins de fer russes, autrichiens, espagnols, italiens, etc., qui circulent dans notre pays. Enfin les grands états n'empruntent plus autrement. Et l'on viendrait dire que cette valeur n'est pas très connue en France! Il est vrai que le premier essai qui a été fait de notre 3 pour 100 amortissable n'a pas été très heureux; on l'avait émis, par je ne sais quelle combinaison, à un taux plus élevé que ne le comportait l'état du marché, à 86 ou 87 francs par exemple; il est retombé immédiatement au-dessous de 80 francs, et les spéculateurs qui en avaient pris ont perdu de l'argent. De là leur rancune contre ce fonds. La spéculation est assurément très respectable, et il serait fâcheux de l'avoir contre soi dans une grande opération financière comme la conversion, mais elle n'a pas l'habitude de bouder longtemps contre ses propres intérêts, ses rancunes sont passagères. Le jour où le 3 pour 100 amortissable deviendrait le principal fonds de l'état, il aurait un grand marché, et les spéculateurs s'empresseraient de l'adopter. Ils s'y rallieraient d'autant plus vite qu'ils auraient une marge plus forte pour leurs opérations.

Le 3 pour 100 ordinaire a toujours été le fonds préféré par les banquiers, précisément à cause de cette marge qu'il y a entre le prix d'achat et le taux du remboursement. Pourquoi n'accueilleraient-ils

pas de même le 3 pour 100 amortissable? Il a sur l'autre l'avantage que la prime est certaine, on la touchera un jour ou l'autre, plus ou moins vite, suivant les chances du tirage, tandis qu'avec le 3 pour 100 ordinaire on dépend de toutes les oscillations de la Bourse, et on peut ne rien gagner à attendre. Il est donc puéril de dire que ce fonds n'est pas assez connu, et qu'il ferait échouer la conversion. Étant donné, au contraire, qu'on veuille imposer aux rentiers une diminution d'un cinquième pour suivre les conditions du marché, le 3 pour 100 amortissable est la seule valeur qu'on puisse leur offrir, parce qu'elle compense la diminution de revenu par une augmentation de capital. Cette augmentation portera la dette de 7 milliards à 9 milliards 333 millions, il faudra créer une annuité en conséquence; et une partie de l'économie provenant de la réduction d'intérêt sera absorbée par cette annuité, — cela est vrai; — mais, aussi, quel avantage immense on trouvera dans cet amortissement qui s'opérera régulièrement, obligatoirement et éteindra la dette dans un temps donné!

Les Américains avaient créé 15 milliards de dettes pendant la guerre de sécession. Aussitôt la guerre finie, ils se sont mis résolument à organiser un amortissement considérable qui s'est élevé, dans les premières années, jusqu'à 500 millions de francs par an. L'effet ne s'est pas fait attendre. Avant même qu'ils eussent remboursé une partie notable de leurs charges, le taux de l'intérêt avait tellement baissé chez eux qu'ils ont pu convertir successivement leurs obligations de 6 pour 100 en 5 et maintenant en 4 pour 100. Il n'y a rien de plus significatif que cet exemple. Oui, pendant le temps destiné à l'amortissement, on ne jouira pas directement de toute l'économie provenant de la conversion, on en profitera indirectement par l'essor donné au crédit et à la richesse. On paiera peut-être la même somme d'impôts, mais comme on sera plus riche, la charge sera moins lourde. Aujourd'hui, quelle est la situation? Quand on arrive péniblement à réaliser quelques excédans de recette, immédiatement trois intérêts se présentent pour se les disputer: celui des contribuables qui demande une réduction d'impôts, celui de l'amortissement qui réclame pour la diminution de la dette, et enfin celui des travaux publics qui veut qu'on fasse des dépenses utiles pour augmenter la richesse. Et chacun de ces intérêts a d'excellentes raisons à mettre en avant. Après la création d'un amortissement obligatoire, on sera au moins débarrassé du souci de chercher à diminuer la dette; cette diminution se fera naturellement et progressivement; et, si on a des excédans de recettes, on pourra les consacrer tout entiers soit à dégrever les impôts, soit à faire des dépenses utiles.

Il ne faut pas se nourrir d'illusions, il n'y a d'amortissement efficace que celui qui est obligatoire, faisant partie des engagemens pris vis-à-vis des créanciers et auquel on ne peut pas plus se soustraire qu'au paiement des intérêts eux-mêmes; celui-là seul avec les intérêts composés éteint à coup sûr la dette dans un temps donné. Tous les autres systèmes sont illusoires. Ou on les détourne de leur destination comme on l'a fait pour les dotations spéciales qui avaient été créées autrefois chez nous, ou si, comme en Angleterre depuis 1829, on se borne à racheter la dette avec les excédans de recette, on arrive à des résultats insignifians. Dans ce dernier pays, depuis 1815, l'intérêt de la dette a été diminué par différens procédés d'environ 130 millions par an. Sait-on pour combien figure le rachat avec les excédans de recettes? Pour 14 millions de francs seulement. C'est dérisoire, et on peut déclarer hautement que, si l'on n'avait en France que les excédans de recette pour atténuer la dette, qui est aujourd'hui de plus de 20 milliards, nous en serions grevés à peu près à perpétuité. Quelqu'un a dit : « Plus la démocratie a fait de progrès en France et moindre a été l'amortissement. » Cela est parfaitement vrai et naturel. La démocratie n'aime pas les économies et ne les comprend pas, elle ne comprend que les grandes dépenses pour donner du travail aux ouvriers et augmenter, croit-elle, la richesse publique.

Je sais bien qu'il y a des financiers aussi qui se préoccupent peu de la perpétuité de la dette et qui pensent que tout le problème à résoudre est d'augmenter la richesse. « Quand le fardeau est trop lourd, a dit Robert Peel, il faut renforcer la monture. » Le chiffre de la dette n'est rien, ce qui est tout c'est la faculté des contribuables, et on cite l'exemple de l'Angleterre qui a vu, en 1815, l'intérêt de sa dette absorber 9 pour 100 de son revenu, et qui aujourd'hui ne consacre plus à cet intérêt que 3 pour 100 de ce même revenu, bien que la dette ait diminué tout au plus de 3 milliards. Cette thèse est plus spécieuse que fondée. Sans doute, pour mesurer la charge qui pèse sur un peuple, il faut la comparer avec la force dont il dispose. La France paie plus facilement 1,200 millions d'intérêts par an à ses créanciers que la Turquie n'en pourrait acquitter 200, bien que la population des deux pays soit à peu près la même. Mais il ne faut pas abuser de cette comparaison; les peuples les mieux établis, les plus riches, surtout les plus riches, subissent des crises financières, ils traversent quelquefois des révolutions, comme chez nous, et éprouvent des temps d'arrêt dans leur prospérité. Alors le poids de la dette qui pouvait, en temps normal, n'être pas trop lourd, devient écrasant; on ne peut plus faire face aux engagemens qu'en empruntant à nouveau et en

augmentant encore les charges. Nous n'avons pas besoin de citer des exemples, ils sont malheureusement trop nombreux dans notre pays. Un état riche qui ne se préoccupe pas de sa dette en temps ordinaire, lorsqu'elle est arrivée à un chiffre très élevé, agit comme un homme qui, bien portant aujourd'hui, ne songe pas qu'il peut être malade un jour et ne fait aucune provision en conséquence.

Cette provision, dit-on, nous l'avons dans le retour des chemins de fer aux mains de l'état lorsque l'usufruit actuel des compagnies aura cessé, et il cessera dans une moyenne de soixante-dix ans. A cette époque, en supposant que la recette totale, qui maintenant dépasse 800 millions par an, s'élève à 1 milliard et que les frais d'exploitation continuent à être de 40 pour 100, soit de 400 millions, nous aurons une recette nette de 600 millions à mettre en regard des intérêts de la dette. Voilà un amortissement sérieux et efficace. Bien naïf serait celui qui compterait sur une pareille ressource. Dans soixante-dix ans, quand les chemins de fer reviendront à l'état, celui-ci se trouvera en présence d'autres exigences qui seront certainement très vives; on lui demandera de réduire les tarifs; les bas tarifs, dira-t-on, sont la condition essentielle du progrès de l'industrie et du commerce, l'arme de la concurrence vis-à-vis de l'étranger, et pourquoi l'état ne les abaisserait-il pas au niveau des frais d'exploitation, puisqu'il n'a plus de capital à rémunérer? On objectera en vain qu'il y a nécessité de faire face aux intérêts de la dette. On répondra qu'on y faisait face auparavant et qu'il faut avant tout donner de l'essor au développement de la richesse. L'état a bien construit les routes à ses propres frais, et il ne fait rien payer à ceux qui s'en servent; il a réduit de même à l'extrême limite le péage à percevoir sur les canaux, pourquoi agirait-il autrement en ce qui concerne les chemins de fer? Est-ce parce que ceux-ci sont plus employés et plus utiles? Raison de plus pour les mettre à de bonnes conditions à la disposition du public. On peut donc considérer comme à peu près certain, dès aujourd'hui, que l'état, après le retour gratuit des chemins de fer en sa possession, sera dans l'impossibilité de défendre les tarifs et de les tenir à un niveau sensiblement supérieur aux frais de l'exploitation. Les 600 millions de produit net auront à peu près disparu, et il n'y aura rien pour compenser les intérêts de la dette, si ce n'est la plus-value de la richesse publique. Mais quelle sera alors la dette? Si on pose en principe qu'il n'est pas nécessaire de songer à l'amortissement, elle aura certainement augmenté, et la plus-value de la richesse pourra se trouver fort insuffisante. Non, en tout état bien ordonné et qui veut avoir de bonnes finances, il faut songer à l'a-

mortissement, surtout quand on est en présence d'une dette comme la nôtre et qu'on n'a pas le courage de s'imposer extraordinairement pour l'éteindre en peu d'années, comme ont fait les Américains; et en fait d'amortissement, il n'y a d'efficace que celui qui est lié à l'engagement lui-même et qu'on ne peut pas détourner de sa destination.

IV.

Donc pour toutes ces raisons, si la conversion du 5 pour 100 se fait, et nous croyons avoir démontré qu'elle est nécessaire, elle devra se faire en 3 pour 100 amortissable. Maintenant une autre question se présente, celle de la durée de l'amortissement. En combien de temps amortira-t-on le nouveau fonds? Si on était en face d'une situation très prospère, nous dirions que la durée la plus courte sera toujours la meilleure. Dans un moment de concurrence universelle, où chacun s'applique à réduire le plus possible ses frais de production, l'avenir appartient aux états qui auront le moins de dette; parce qu'ils auront plus de facilité de produire à bon marché. Il y a quelques années, on avait eu l'idée dans notre pays de créer un fonds remboursable en trente ans pour payer certaines dépenses d'utilité publique. Ce laps de temps parut trop court, la charge de l'annuité était trop lourde, et comme en définitive les dépenses qu'il s'agissait de faire profitaient au futur plus encore qu'au présent, on étendit le délai, et les obligations trentenaires devinrent remboursables en soixante-quinze ans. Ce délai est assurément bien long, et il eût été désirable qu'on pût l'abréger un peu. Si la conversion était faite avec une réduction de 1 pour 100 d'intérêt, l'économie serait de 74 millions. En en affectant 57 à l'amortissement on éteindrait la dette en soixante ans et on laisserait encore 17 millions de disponibles. Mais ce serait une innovation; il faudrait modifier le précédent qui vient d'être créé avec la rente amortissable en soixante-quinze ans, il vaut peut-être mieux se rallier purement et simplement à ce précédent et proposer la conversion en 3 pour 100 amortissable en soixante-quinze ans. L'amortissement alors n'absorbera qu'une annuité de 34 millions, laissant libre une économie annuelle de 40, dont on pourrait se servir immédiatement pour dégrever les impôts. Que peut-on dire contre la conversion ainsi proposée? Craindrait-on qu'elle ne réussît pas et que le public préférât son remboursement à ce qu'on voudrait lui donner en 3 pour 100 amortissable? Cette crainte serait fondée, si on ne lui offrait que l'équivalent de 100 francs; alors le moindre caprice, la moindre oscillation dans les cours

de la Bourse pourraient multiplier les demandes de remboursement et faire échouer la mesure, ce qui, je le répète, a failli arriver lors de la conversion de 1852. Mais aujourd'hui on a beaucoup plus de marge qu'à cette époque, les cours sont beaucoup plus élevés; supposons que ceux du 3 pour 100 amortissable se maintiennent aux environs de 81 francs et qu'on offre 4 pour 100 en cette valeur contre l'ancien 5 pour 100; 4 francs de rente en 3 pour 100 amortissable vaudraient immédiatement 108 francs comme capital; or personne ne s'aviserait de demander le remboursement de 100 francs, lorsqu'il pourrait recevoir un titre valant 8 francs de plus, indépendamment de la prime de remboursement. En 1852, pour faire réussir la conversion, tentée un peu prématurément, on a eu recours à la Banque de France, qui a prêté environ 100 millions. Grâce à cette assistance, la mesure a réussi, et les oscillations du crédit n'ont guère dépassé 2 pour 100. Cette intervention de la Banque, en 1852, a pu être critiquée, parce qu'elle tendaità fausser les cours et à leur donner une élévation factice. Une conversion n'est légitime et équitable que lorsqu'elle résulte bien de l'état du marché et qu'on pourrait se procurer aisément à des conditions meilleures les fonds nécessaires au remboursement. Alors, en offrant ce remboursement, on fait une proposition sérieuse d'où découle naturellement la conversion. Qui pourrait critiquer aujourd'hui l'intervention de la Banque de France pour soutenir une mesure de ce genre, alors que le 5 pour 100 est à 115 et que le crédit de l'état, calculé sur le 3 pour 100, est à moins de 4? elle serait parfaitement justifiée et elle n'aurait qu'un but : prévenir la panique et empêcher toutes les manœuvres que pourrait tenter la spéculation en sens contraire de la mesure proposée. Si une assistance de 100 millions a suffi en 1852, aujourd'hui la Banque, après l'épreuve qu'elle a faite de son crédit, mettrait aisément à la disposition de l'état une somme infiniment plus forte : supposons qu'elle offre 500 millions. On ne peut pas douter qu'avec une pareille assistance la conversion ne réussisse parfaitement. Il suffirait de le vouloir pour qu'elle fût opérée sans difficulté et sans trouble et que le lendemain on vît le crédit de l'état reprendre son essor.

Sans doute, il sera douloureux d'imposer aux porteurs du 5 pour 100 une perte d'intérêt d'environ 1 pour 100. Mais qu'y faire? Faut-il, pour leur être agréable, sacrifier les intérêts de l'état, celui des contribuables et l'avenir du crédit? Ils ne peuvent pas contester que le crédit du gouvernement ne soit aujourd'hui au-dessus de 4 pour 100. De quel droit alors leur servirait-on un intérêt de 5? Il faut bien qu'ils se résignent à la réduction qui est dans la

force des choses. Seulement on a commis une grande faute vis-à-vis d'eux en ajournant la conversion, et en la déclarant inopportune. Les rentiers qui ont déjà pu constater par expérience ce que signifient au fond ces questions d'inopportunité se sentiront plus rassurés qu'ils ne doivent l'être. Beaucoup de gens, même sur la foi de cette déclaration, se sont remis à racheter du 5 pour 100, et si on veut plus tard leur proposer une réduction d'intérêt, ils seront d'autant plus irrités et crieront à la trahison.

Quand une mesure est mûre, comme l'est la conversion, il faut l'exécuter résolument; au moins on ne trompe personne, et s'il y a des mécontens, il y en a toujours, même pour les réformes les plus utiles, on doit s'en rapporter à l'avenir pour vous rendre justice et ratifier ce qui a été fait. Le *statu quo* qu'on voudrait maintenir est le plus déplorable des expédiens. S'il nous était permis de prendre un exemple dans une question que nous avons souvent traitée ici, nous dirions qu'on commet à propos de la conversion la même faute qu'on a faite pour la monnaie. Il y a dix ans et plus, lorsqu'on a demandé qu'on adoptât l'étalon d'or unique et qu'on réduisît l'argent à n'être plus qu'une monnaie d'appoint, ce dernier métal n'avait encore perdu que 1 ou 2 pour 100 par rapport à l'or, et il y en avait au plus pour 1,500 millions dans le pays; on a déclaré la question inopportune et on a préféré attendre. Aujourd'hui l'argent perd de 16 à 17 pour 100, et il y en a en France pour 2 milliards 1/2 dont on ne sait que faire. L'embarras est devenu très grand. Cet exemple est précieux, et on pourrait le méditer. Eh bien, au lieu de cela on s'apprête à faire la même faute pour la conversion. Il y a un mois, elle était très facile, tout le monde y était préparé. Elle est un peu plus difficile aujourd'hui, à cause des espérances contraires qu'on a fait naître. Dans quelque temps, on n'osera plus y songer de peur de l'impopularité qui en résulterait et qui aura grandi en raison de l'ajournement.

Les adversaires de la république prétendent que des trois questions financières et économiques qui sont en ce moment sur le tapis, question de la conversion, question des chemins de fer et des traités de commerce, elle n'en résoudra et n'en pourra résoudre aucune; qu'elle vivra dans un éternel *statu quo*, ajournant ou prorogeant ce qu'elle ne peut ou n'ose décider en principe. Veut-on absolument leur donner raison? On a déjà commencé à le faire en ajournant la conversion. Espérons pourtant qu'on reconnaîtra l'erreur, et qu'on ne tardera pas à la réparer.

VICTOR BONNET.

LES CHEMINS DE FER

TRANS-SAHARIENS

Le chemin de fer trans-saharien, jonction coloniale entre l'Algérie et le Soudan, par A. Duponchel, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Paris, 1879.

Personne n'ignore quel est le rôle qu'ont joué les chemins de fer dans l'œuvre de la colonisation aux États-Unis. On ne les a pas construits seulement pour relier entre elles ou aux ports du littoral les villes déjà prospères; on les a tracés au travers des solitudes du *Far-West*. La voie ferrée précède le colon; le wagon commence par circuler à vide à travers les espaces déserts. Loin d'avoir à payer, comme les compagnies d'Europe, de grosses indemnités aux propriétaires qu'elles dépossèdent ou dont elles dépècent les héritages, les compagnies américaines reçoivent à titre gratuit, outre le sol qu'occupe leur plate-forme, une large bande de terrain par lots alternes, tantôt à droite et tantôt à gauche de la voie. C'est sous cette forme que les états agricoles de l'Illinois, de l'Iowa, du Wisconsin subventionnent les chemins de fer. Peut-être ces entreprises réussissent-elles rarement. Ce n'est pas le plus gros souci de ceux qui les ont lancées ou des gouvernemens qui les encouragent. On veut peupler le pays, défricher les terres incultes, exploiter les richesses latentes du sol : on y réussit. L'émigrant arrive, la steppe se met en culture; les fermes se construisent; une ville se fonde et présente, avec des rues presque vides, le mouvement d'affaires d'une vieille cité. Le chemin de fer, après lui avoir donné la vie, profite à son tour de cette agitation qu'il a développée.

Tout cela est bien connu, si connu même que d'autres peuples ont appliqué les procédés américains de colonisation en d'autres régions du globe, par exemple les Anglais en Australie, les Français en Algérie, mais sur une échelle restreinte. Il n'y a encore ni dans la grande île de l'Océanie ni dans notre possession de l'Afrique

septentrionale des milliers de kilomètres de rails comme il en existe entre le Missouri et le Canada. Ce n'est point cependant la place qui manque pour une expérience en grand de la méthode en usage dans le Nouveau-Monde. L'espace s'étend au sud de la zone que nous occupons, immense en largeur et plus encore en profondeur. Un ingénieur des ponts et chaussées, M. Duponchel, s'est mis en tête de démontrer que la création d'un chemin de fer trans-saharien serait non-seulement possible, bien plus, qu'elle serait profitable. A première vue, l'idée paraît audacieuse. Le Sahara a un mauvais renom dans le monde. Depuis Virgile jusqu'à nos jours, on l'a toujours appelé le pays de la soif, *deserta siti regio*. Où l'eau manque, la végétation fait aussi défaut. Qu'exporter de cette plaine stérile? qu'y conduire, puisqu'il n'y a pas d'habitans? Mais déjà les voyageurs modernes ont rectifié l'idée fausse que nous nous en faisions. Le Sahara n'est pas une plaine, ni un désert; on y a découvert des montagnes; dans ces montagnes vivent des peuplades qui ne sont même pas barbares; on y récolte des productions qui ont une valeur marchande. Bien mieux, à part la chaleur, le climat est salubre. Ce n'est pas à dire que le moment soit déjà venu d'échelonner tout de suite des escouades d'ingénieurs et d'ouvriers entre Alger et Tombouctou. Sans conclure trop vite à une réalisation hâtive, l'étude de M. Duponchel mérite de nous occuper. Le projet que l'on qualifierait d'utopie aujourd'hui sera peut-être mûr avant la fin du siècle. Les colonies sont des pays à surprises. Il n'est pas besoin de sortir de l'Algérie pour en trouver la preuve. Ceux qui s'intéressent depuis longtemps à notre colonie d'Afrique se souviennent sans doute qu'il y a vingt et quelques années (ce devait être en 1855) quelqu'un présenta le projet d'un vaste réseau de chemins de fer reliant les capitales des trois provinces, Alger, Oran, Constantine. On s'en amusa presque, tant le projet semblait extraordinaire. Ce qui paraissait alors invraisemblable est aujourd'hui terminé, ou peu s'en faut, et même les locomotives roulent ou rouleront demain sur d'autres lignes auxquelles on ne pensait pas alors. Suivons donc M. Duponchel, sans nous montrer trop incrédules, à la recherche des stations futures du railway trans-saharien.

I.

Il convient d'abord d'examiner le pays que traverserait ce long chemin de fer. Tant de gens ont visité l'Algérie et tant d'autres en ont entendu parler qu'il serait superflu d'en donner ici la moindre description. Toutefois il est resté quelque chose à dire au point de vue dont il s'agit, puisque ce qui nous intéresse dans la présente

étude est de savoir quels terrains on y rencontre et ce que l'on en peut tirer. Un double examen géologique et agronomique est ainsi nécessaire, en même temps qu'il faut se rendre compte de ce qu'est le climat, des effets qu'il produit sur le tempérament des Européens, de l'influence qu'il peut exercer sur les travaux projetés.

Du golfe de Gabès à l'Océan-Atlantique, l'Afrique septentrionale se présente sous le même aspect géologique. C'est un massif montagneux formé par des soulèvemens à peu près parallèles à la côte. A ne considérer que les lignes générales, ce pays s'offre sous la forme de deux versans inclinés, l'un vers le nord, l'autre vers le midi, avec une cuvette déprimée ou haut plateau entre les deux. Le plus souvent le massif plonge brusquement dans la mer; ailleurs, aux environs de Bone, d'Alger, d'Oran, il en est séparé par une plaine basse que limite du côté de la Méditerranée un petit soulèvement isolé connu sous le nom de Sahel. En dépit de cette disposition topographique, les rivières du versant nord se dirigent plus ou moins droit vers la mer, après avoir traversé par des gorges étroites les chaînes parallèles qui leur barrent le passage. Le plus important des cours d'eau qui prennent naissance sur le plateau, le Chélif, s'est de même ouvert une issue vers le nord. Les autres rivières de cette région centrale se perdent dans les chotts, lacs marécageux et saumâtres, à des altitudes moyennes de 800 mètres. Enfin les affluens du versant méridional se dirigent, ceux de la province d'Oran vers les plaines de sable qui les absorbent, ceux des provinces d'Alger et de Constantine vers la série de bas-fonds desséchés qui se prolonge de Tougourt au golfe de Gabès. On n'a pas oublié le projet de M. Roudaire qui a pour but, après avoir rétabli les communications entre ces bas-fonds et la Petite-Syrte, de les transformer de nouveau en une mer intérieure.

Si l'on veut que le mot Algérie ait une expression géographique déterminée, il faut l'appliquer non-seulement à la zone littorale, au Tell, seule partie que les Européens habitent jusqu'à présent, mais encore à tout l'ensemble de ce massif montagneux dont les lignes de faîte, parfois supérieures à 2,000 mètres, se maintiennent en général à l'altitude de 1,200 à 1,400 mètres.

Quelle est la géologie de cette contrée? Les terrains primitifs ne s'y montrent à découvert qu'en quelques points, notamment dans le Sahel. Les assises jurassiques et crétacées occupent de vastes surfaces, recouvertes parfois par des couches tertiaires de marnes et d'argiles. Au fond des bassins intérieurs que forment les chaînons parallèles se trouvent d'épais sédimens, derniers témoins peut-être des lacs qui se sont vidés peu à peu par les échancrures des montagnes. Comparée aux provinces méridionales de la France, dont la formation géologique est analogue, l'Algérie se distingue

par une superficie plus grande de terres argileuses propres à la culture. On aperçoit çà et là, dans les ravins que les torrens modernes ont affouillés, des berges verticales de 10 à 15 mètres creusées de haut en bas dans un véritable limon. Aussi les eaux courantes se chargent-elles de boue au moindre orage qui en grossit le débit. A surface égale, le Tell et les plateaux ont une valeur agronomique supérieure à celle de la Provence ou du Languedoc.

Lorsqu'il s'agit de culture, la nature du sol n'est pas seule à considérer; il faut aussi tenir compte du climat. Le littoral de la Méditerranée ne laisse sous ce rapport rien à désirer. Sur une largeur trop restreinte par malheur, le voisinage de la mer entretient, avec une humidité suffisante, une température d'une uniformité remarquable. Sans froid l'hiver, sans excès de chaleur l'été, à peine le thermomètre varie-t-il du jour à la nuit. C'est tout au long de la côte une véritable serre tempérée, où, malgré la rareté des pluies, tous les végétaux connus se plaisent et grandissent. L'homme s'en trouve moins bien; personne n'ignore que les variations thermométriques, pourvu qu'elles ne soient ni soudaines ni excessives, entretiennent sa vigueur.

A mesure que l'on s'éloigne du littoral, l'atmosphère devient plus sèche, la chaleur s'accroît; une évaporation d'une intensité prodigieuse par ce soleil ardent enlève au sol le peu d'humidité que les pluies d'hiver lui ont livrée. Les terres les plus fertiles sont rendues stériles par le manque d'eau. On essaie d'y remédier par des barrages et des irrigations artificielles; mais les rivières elles-mêmes se dessèchent sous cette atmosphère embrasée; les sources tarissent, la vie semble fuir ou ne persiste au milieu de l'été que dans une végétation misérable. L'absence de forêts contribue encore à rendre l'évaporation plus active. Il y en a peut-être eu jadis; une exploitation abusive a fait périr les grands arbres; bien que les tentatives de reboisement n'aient pas eu grand succès jusqu'à ce jour, il n'y a pas lieu d'en désespérer. S'élève-t-on sur le versant septentrional des montagnes, les pluies redeviennent plus fréquentes vers 1,000 mètres d'altitude. Des forêts apparaissent, surtout dans les vallons resserrés où les troupeaux n'ont pas l'habitude de paître; les eaux vives sortent fraîches et limpides des plis du terrain. Plus haut encore, sur les hauts plateaux du sommet, on va trouver un climat variable, des étés très chauds suivis d'hivers rigoureux. Aussi la végétation, loin d'être semblable à celle du littoral, se rapproche-t-elle de celle de l'Europe. La terre végétale y est encore abondante comme sur les terrasses moins élevées; les récoltes dépendent du plus ou moins d'eau qu'elles reçoivent, et là aussi la sécheresse est le fléau dominant. Enfin, en redescendant le versant méridional des montagnes, on va rejoindre soit brusquement, soit par des pentes

peu sensibles, les plaines du Sahara où la vie se concentre dans les oasis. Comme on peut le prévoir, la chaleur s'accroît à mesure que la hauteur du sol diminue.

Le Sahara est-il une ancienne Méditerranée qui se serait asséchée un peu avant les temps historiques? Cette hypothèse expliquerait tout au plus l'existence des plaines sablonneuses, des épaisses couches de sel que l'on y rencontre. Elle est peut-être vraie pour la partie au nord de la province de Constantine où le sol reste parfois au-dessous du niveau de la mer; elle est inexacte assurément en ce qui concerne la région centrale où les voyageurs ont aperçu des chaînes de montagnes assez élevées pour que la neige les couronne en hiver.

Le Sahara mesure à peu près 2,000 kilomètres du nord au sud, depuis Laghouat jusqu'à Tombouctou; en largeur, il va de l'Atlantique à la vallée du Nil. C'est une superficie grande comme quinze fois celle de la France. Il est naturel qu'une surface de telle étendue présente les accidens topographiques les plus variés. Deux massifs montagneux y ont été découverts, celui du Djebel-Hogghar, sur le méridien de Constantine, et celui de l'Ayr, plus loin vers le sud. Entre les deux et tout autour de chacun d'eux règnent de hauts plateaux dont l'altitude dépasse parfois 1,000 mètres. Au bord du Maroc, il existerait, paraît-il, une vaste dépression qui peut bien être le lit d'une ancienne mer, d'autant que les indigènes vont s'y approvisionner de sel. En somme, le Sahara, loin d'être une plaine aux horizons réguliers, est un terrain accidenté, sillonné par d'innombrables vallées auxquelles il ne manque que de l'eau.

Au point de vue géologique, l'aspect en est monotone. Les formations primitives se montrent sur tous les sommets et même parfois dans les parties basses, aux moindres saillies du sol. Désagrégées par les intempéries atmosphériques, ces roches ont fourni l'immense quantité de sable qui s'entasse en dunes un peu partout. Là où le granit se cache sous une couche plus récente, c'est le terrain crétacé qui apparaît. A peine existe-t-il des lambeaux de terrains tertiaires, circonstance fâcheuse, car ce sont ceux dont l'homme tire le plus de profit. Toutefois, les dépôts limoneux, de création moderne, ne sont pas rares, et, l'eau aidant, la végétation s'y développerait avec vigueur.

La sécheresse du sol, et plus encore la sécheresse de l'atmosphère, sont le fléau du Sahara. Avec des pluies fréquentes et régulières, le sol se couvrirait de moissons et de forêts; sans eau, c'est un désert stérile. Ce n'est pas qu'il n'y pleuve jamais; seulement, le sol, que rien ne protège contre l'évaporation, restitue bien vite à l'atmosphère l'eau qu'il en a reçue. Ce qui n'est pas pompé par les rayons du soleil s'écoule lentement sous les sables et entretient, au

fond des vallées basses, une végétation amaigrie dont se contentent les bestiaux à défaut de meilleure nourriture. Ainsi se conservent les oasis où la caravane trouve de loin en loin un abri. En dehors de ces endroits favorisés, la terre n'est pas précisément dénudée. Des végétaux rabougris, dont les moutons et les chameaux broutent chaque année les jeunes pousses, luttent encore contre la sécheresse du climat et contre la dent des animaux. Dans le nombre de ces plantes robustes, une mention particulière est due à l'alfa, graminée qui tient le milieu entre l'herbe et le jonc, et dont la fibre ligneuse se prête à divers emplois industriels. L'alfa croît en touffes grêles sur une superficie de plusieurs millions d'hectares. On le sait, des chemins de fer sont déjà construits pour amener au littoral cette plante utile qui pousse sans qu'on s'en occupe, et que l'exploitant n'a que la peine de ramasser sur le sol. En tant que végétation arborescente, le Sahara possède les buissons épineux du jujubier, quelques pistachiers épars qui grandissent avec lenteur lorsqu'ils ont la chance d'échapper à la dent des troupeaux. Ces deux arbres sont le seul combustible que le voyageur rencontre sur sa route; aussi ne les épargne-t-il guère. M. Duponchel émet l'avis que certaines essences de la flore australienne réussiraient sur les terres brûlantes de l'Afrique. C'est une expérience qui mériterait du moins d'être tentée.

Qu'on y fasse attention, cette région d'un aspect si désolé n'est pas malsaine. Sans contredit, la chaleur excessive ne convient pas au tempérament européen; cependant la chaleur sèche n'est pas débilitante. Les oasis sont moins salubres que le désert à cause des eaux dormantes qui s'y trouvent. Ce qu'il y a de plus gênant peut-être pour le corps humain est l'écart excessif des températures suivant l'heure et la saison. Qui le croirait, si tant de gens n'en avaient fait l'expérience? C'est par le froid plus que par la chaleur que l'on souffre sous le 30e degré de latitude. Les populations natives y sont d'ailleurs très clairsemées. Un chiffre fera juger de ce qu'il en est. Le nombre des habitans est évalué à un million et demi. A proportion égale, un département de la France n'aurait guère que deux mille habitans. Les uns Arabes, d'autres Berbères d'origine, tous sont musulmans. Les Touaregs en sont le groupe le plus important. Confinés dans le district montagneux du centre, ils exercent une sorte de suprématie sur les tribus sédentaires ou nomades avec lesquelles ils sont en contact. Quelques voyageurs prétendent que, de Ghadamès à Tombouctou, ils sont redoutés comme des brigands fourbes et cruels, tandis que d'autres leur attribuent des qualités chevaleresques. Quoi qu'il en soit, ce ne seraient pas des ennemis bien redoutables pour des Européens puisque, sans compter qu'ils sont

en petit nombre, la nature du pays les rend tributaires des villes qu'il est facile de défendre contre leurs attaques. Dans le Sahara, quiconque est maître des principales oasis est maître aussi de toutes les routes.

Il y a des routes en effet; que l'on ne se méprenne pas sur le sens qu'il faut ici attacher à ce mot. Ce sont de simples pistes, jalonnées tout au plus par les squelettes des bêtes de somme qui périssent en cours de voyage. Ces routes s'entre-croisent en quelques points plus favorisés que les autres sous le rapport de l'eau potable. Ghat, Ghadamès et Mourzouk au nord-est, Insalah au centre, Tombouctou au sud, sont les centres vers lesquels convergent les caravanes. Les luttes prolongées des Arabes contre nous et surtout, suivant toute apparence, la suppression de l'esclavage dans les provinces soumises à notre domination, ont rejeté vers la côte tripolitaine le courant commercial qui se dirigeait vers la régence d'Alger avant la conquête. Les transports ne s'opèrent qu'à dos de chameaux dans ce grand désert. Moins bien outillés que ne le sont les colons de l'Afrique australe sur un terrain qui n'est pas moins accidenté, les Sahariens ne connaissent pas les chariots attelés de longues files de bœufs. Dans un pays où l'eau ne se rencontre qu'à de rares intervalles, le chameau et le cheval léger sont seuls capables de fournir les étapes. C'est sur leur dos que se transportent les marchandises échangées. Le commerce y a plus d'activité qu'on ne serait tenté de le croire. Les objets d'exportation, poudre d'or, plumes d'autruche, dents d'éléphant, n'ont qu'un faible poids; les esclaves en font l'appoint, et c'est une denrée qui se transporte elle-même. Les objets de retour sont plus lourds, plus variés : d'abord les objets manufacturés d'origine européenne dont les marchés de l'intérieur s'approvisionnent sur le littoral de la Méditerranée, et puis, ce qui est d'une bien autre importance, le sel marin que les habitans du Soudan ne trouvent pas sur leur territoire, en sorte qu'ils sont obligés de le faire venir des *sebkhas* ou lacs desséchés que renferment les bassins intérieurs du Sahara. Un chiffre suffira pour faire voir ce qu'est le trafic du sel marin dans cette région. On estime que le Soudan en reçoit chaque année vingt mille tonnes, ce qui n'est guère pour une population de 50 millions d'âmes. Le prix en serait parfois de 2 à 3 francs le kilogramme. Un instrument de transport qui aurait pour effet d'abaisser ce prix au dixième de sa valeur actuelle ne manquerait pas d'en décupler la consommation.

La sécheresse de la région saharienne n'est pas plus due à la nature géologique du sol qu'à la configuration topographique. C'est dans les mouvemens généraux de l'atmosphère qu'il faut chercher l'explication de ce phénomène. Entre la zone équatoriale, où les

vents sont réguliers, et la zone tempérée, où la lutte entre deux courans atmosphériques contraires produit les temps incertains que nous connaissons tous, règne une zone de calmes relatifs vers le tropique du cancer. En Afrique, en Arabie, en Asie, sous la même latitude ou à peu près, le calme est habituel. L'air ne s'y renouvelle pas; l'Océan n'y envoie pas ses vapeurs; de là la rareté des pluies, l'extrême siccité du sol. Que l'on s'avance au nord, les brumes de la Méditerranée y remédient; au sud, le phénomène s'efface aussi, parce que les pluies équatoriales s'y font sentir. Au-dessous de Tombouctou, le sol n'est ni plus accidenté ni d'une autre composition qu'à la latitude de Mourzouk, et cependant un beau fleuve, le Niger, y roule des eaux abondantes.

Ainsi le Sahara n'a pas de frontières mieux définies vers le sud que vers le nord, puisque ses frontières n'ont aucun caractère géographique. Il cesse où commence la région des pluies équinoxiales; où l'eau se montre, le désert n'a plus de raison d'être. Le pays change alors de nom; c'est le Soudan, qui est borné lui-même, du côté du midi, par une chaîne de hautes montagnes. Entre ces montagnes et les rivages du golfe de Guinée, il n'y a qu'une bande assez étroite de terrain; mais si malsaine que les Européens en sont pour ainsi dire exclus. Les populations qui l'occupent, abruties par l'abus des boissons alcooliques, démoralisées par la traite, passent pour être les plus cruelles de l'Afrique. Borné vers l'ouest par le Sénégal dont on connaît le climat redoutable, du côté de l'orient par les provinces de la Haute-Égypte dont l'accès est peu facile, le Soudan se trouve renfermé entre des frontières presque inaccessibles. Si peu connue que soit cette région, on s'est habitué à en dire plus de mal qu'elle ne le mérite.

S'il faut en croire les géologues, qui n'en parlent au reste que par ouï-dire, car aucun d'eux n'a pénétré jusque-là, les montagnes qui bordent le Soudan de deux côtés sont granitiques; il s'y trouve aussi des formations de grès de l'époque jurassique; mais les terrains plus modernes font défaut. On serait tenté de croire que c'est un sol émergé du sein de l'Océan depuis les premiers temps du monde, en sorte qu'aucune couche des sédimens modernes n'a pu s'y déposer. A l'appui de cette opinion, on fait valoir que les sables aurifères sont abondans et que le sel marin fait défaut presque partout. Le lac Tchad, où se concentrent les eaux d'un vaste bassin géographique, n'est même pas salé. Il semblerait d'après cela que le sol ne doive pas être fertile; les pluies périodiques ont une telle vertu sous ces latitudes basses que la terre y donne sans culture une foule de produits précieux, le riz, le coton, les fruits oléagineux. La canne à sucre et l'arbre à café y sont peu connus; on les y acclimaterait sans peine. Comme climat et comme conditions de cul-

ture, le Soudan peut être comparé à l'Hindoustan, si ce n'est que l'Inde anglaise est entourée par la mer tandis que le Soudan est inaccessible. M. Duponchel n'ose pas affirmer non plus qu'il soit aussi riche, aussi peuplé. Avec une surface à peu près équivalente, on n'y compterait que 50 millions d'habitans au lieu des 200 millions de l'Inde. 50 millions de consommateurs qui ne reçoivent pas encore les produits des manufactures européennes! Il y a de quoi tenter les nations commerçantes. Par malheur, on dit que la discorde règne en ces pays. La race noire indigène paraît y être dominée par des conquérans arabes qui y ont importé l'islamisme. Le vrai fléau de l'Afrique centrale, la cause des guerres incessantes que s'y livrent les tribus, c'est l'esclavage et l'infâme commerce auquel il donne lieu.

II.

Puisque l'on ne peut aborder le Soudan, ni par les côtes du Sénégal ou de la Guinée, qui sont trop malsaines, ni par le Nil dont les cataractes sont infranchissables, pourquoi ne s'y rendrait-on pas en chemin de fer à travers le Sahara? Telle est la question que s'est posée M. Duponchel, et pour la résoudre il a étudié les difficultés techniques que l'ingénieur rencontrerait sur son chemin, puis il a recherché le trafic que recevrait dans ce long parcours, en apparence stérile, une voie de transport perfectionnée. Comparé au chemin de fer américain du Pacifique, le chemin de fer trans-saharien n'a plus rien d'extraordinaire, car la distance est moins longue et le terrain moins tourmenté. Examinons donc le projet sous ces deux aspects, de l'exécution et de l'usage que l'on en fera lorsqu'il sera terminé.

Quels obstacles la nature opposera-t-elle aux ingénieurs? Le premier qui vient à l'esprit est l'excès même de la température. Il n'est pas rare que le thermomètre dépasse 40 degrés centigrades. Pendant les nuits claires et surtout en hiver sur les hauts plateaux, il s'abaisse souvent à zéro. L'écart entre le jour et la nuit est toujours considérable, à tel point que les voyageurs se plaignent plus du froid des nuits que de la chaleur des journées, ce qui paraît singulier. Mais la chaleur du Sahara n'est pas malsaine. Nombre de nos compatriotes en ont assez l'habitude pour nous convaincre que l'on ne doit pas s'en effrayer.

La question des eaux est plus embarrassante. Comment alimenter les chaudières des locomotives, ou même comment fournir de l'eau au monde d'ouvriers qui vit sur une voie ferrée dans une contrée où les caravanes restent parfois plusieurs jours sans rencontrer une source ou un puits? L'hydrologie du Sahara est un problème de

physique géographique que l'on a beaucoup discuté depuis un quart de siècle. Des vallées se dessinent à la surface du sol; mais le fond en est sec; il y a des lits de rivières, mais l'eau n'y apparaît que pendant un temps très court, à la suite des grands orages; le reste de l'année, ils n'offrent à l'œil avide de fraîcheur que des bancs de sable ou de gravier. Cependant l'eau n'est pas loin. Que l'on creuse de quelques mètres, on retrouve une nappe souterraine, sous une épaisse couche de détritus qui s'oppose à l'évaporation. Un barrage étanche dont les fondations descendraient jusqu'au roc la ferait remonter au jour. C'est ainsi qu'aux abords de Laghouat, l'Oued-Mézy, dont le lit d'amont est à sec, redevient un ruisseau qui vivifie cette oasis. Si cette nappe souterraine existe, comme on est induit à le croire, dans le sous-sol de chaque vallée saharienne, il n'est pas impossible de la capter dans des réservoirs d'où l'eau, refoulée par des pompes à vapeur, circulera dans des tuyaux tout au long de la voie.

Quant à la disposition topographique du sol, il est clair qu'en nul autre pays on ne la trouverait plus favorable. En place des alpes aux flancs escarpés, aux ravins étroits et sinueux, que franchit le chemin de fer du Pacifique, on n'aperçoit ici que des lignes de faîte surbaissées, des plateaux sans déclivité sensible, des vallées à large ouverture. Point de tunnels, point de viaducs, à peine quelques ouvrages d'art de médiocre ouverture à la rencontre des torrens où l'eau coule quelques jours chaque année. C'est peut-être trop que d'affirmer qu'il n'y aura pas de tunnels, car la traversée des dunes de sable ne se pourra faire sans que les rails soient abrités contre les ensablemens. Ces dunes, plus ou moins mouvantes, sont une disposition caractéristique du Sahara. Elles s'allongent presque en ligne droite, toujours parallèles ou à peu près au massif atlantique, comme des rides à la surface des plateaux. Quoiqu'on n'ait pas su discerner encore la cause qui en a déterminé la formation, le plus probable est qu'elles sont dues à l'action du vent sur les détritus sablonneux de la surface. Quelle qu'en soit la cause première, il n'est pas contestable qu'une tranchée ouverte au travers se comblerait dans un temps plus ou moins long. La voie ferrée devra donc y être recouverte d'une voûte, de même que dans les Montagnes Rocheuses, et, sans aller si loin, dans les montagnes du Cantal il a fallu la protéger en certains endroits par des abris en charpente ou en maçonnerie contre l'invasion des neiges.

Ayant écarté les objections tirées du sol, du climat et des eaux, voyons quel peut être à grands traits le tracé du chemin de fer dont il est question. Il s'agit de relier le Niger au littoral de la Méditerranée. Tombouctou est au sommet de la courbe que ce grand fleuve décrit vers le nord; c'est donc Tombouctou qui sera la station ter-

minale. A l'autre bout, le point de départ sera-t-il Alger, Oran ou Constantine? Par cette dernière province, la route du sud descend, au sortir du massif atlantique, dans une dépression dont le fond est occupé par les chotts que M. Roudaire projette de réunir au golfe de Gabès. Elle traverse des oasis importantes, Biskra, Tougourt, Ouargla; mais la dépression des chotts, située en divers points au-dessous du niveau de la mer, a la réputation d'être malsaine. Du côté d'Oran, notre ligne s'approcherait trop des régions soumises à l'autorité marocaine. Sur le méridien d'Alger elle reste au contraire au milieu des possessions françaises. Plus au sud il convient d'éviter le massif du Djebel-Hogghar, ce qui ramène naturellement vers les oasis du Touat. Laghouat, Goleah, Insalah, centres de commerce et de ravitaillement des caravanes, jalonnent pour ainsi dire le parcours. La distance entre Alger et Tombouctou est d'environ 2,300 kilomètres.

De cette immense longueur défalquons tout de suite les 400 premiers kilomètres entre Alger et Laghouat. Cette section est pour la colonie d'un intérêt immédiat. Bien que les difficultés techniques y soient plus graves que sur le reste de la ligne par le motif que c'est la traversée du massif atlantique, M. Duponchel estime que le coût n'en dépassera pas 200,000 francs par kilomètre, y compris la dépense assez considérable exigée par le service des eaux. Laghouat est le poste militaire le plus important de l'Algérie méridionale. Une garnison qui s'y serait solidement établie pourrait rayonner sur les plateaux du sud ou, suivant les événemens, prendre à revers les insurgés des trois provinces. C'est en l'état actuel une place d'un entretien fort onéreux, puisque tout s'y amène du littoral par des routes impraticables sur lesquelles les transports reviennent à 50 centimes par tonne et par kilomètre, avec toutes les incertitudes d'un ravitaillement irrégulier. Pourquoi, dira-t-on, ne pas créer avant tout une route carrossable? C'est que les chaussées d'empierrement ne s'accommodent pas d'un climat sec. Au lieu d'une surface dure et lisse, tout au plus un peu boueuse l'hiver, un peu poudreuse l'été, elles ne sont plus, lorsque le soleil a pompé toute l'humidité du sol, qu'un amas de cailloux désagrégés où s'enfoncent les roues des voitures aussi bien que les pieds des chevaux. Une route du Sahara, pour être entretenue bonne, exigerait plus d'eau pour l'arrosement que n'en veulent les locomotives d'un chemin de fer. D'Alger à Laghouat, le chemin de fer est la voie la mieux appropriée au climat. Les plaines du haut Chélif, des Zahrez, du Djebel-Amour sont d'ailleurs assez peuplées pour fournir un trafic considérable. D'innombrables troupeaux y vivent; lorsque survient une sécheresse extraordinaire et avec cette sécheresse une famine, les wagons amèneraient aux ports d'embarquement le bétail que le

pays ne peut plus nourrir. Chaque année il apporterait la laine; en échange il approvisionnerait de blé les populations des hauts plateaux. Puis il aurait pour gros trafic la ressource de l'alfa. Cette plante, longtemps dédaignée, qui couvre de ses touffes, à l'exclusion presque de toute autre espèce végétale, une superficie de 6 à 7 millions d'hectares sur les deux versans du massif atlantique, a pris une grande place dans l'industrie, personne ne l'ignore. Le chemin de fer d'Arzew à Saïda se construit déjà dans le but de mettre en coupes réglées les plateaux de la province d'Oran. Veut-on savoir par un chiffre quel profit ce grossier textile est susceptible de donner à une entreprise de transport perfectionnée? L'alfa pousse sans soin ni culture, sur des terrains où les bestiaux trouvent à peine au printemps de quoi pâturer. Les tribus arabes n'y ont qu'un droit précaire de vaine pâture dont une bien faible indemnité les dédommage. Les frais de récolte ne dépassent pas 30 francs pour une tonne qui se vend 150 francs rendue dans un port de la Méditerranée. L'écart entre ces deux prix représente les menus frais accessoires, les bénéfices de l'exploitation et la dépense du transport. Enfin, le commerce européen en peut absorber déjà 300 à 400,000 tonnes par an. Ceci permet d'apprécier le profit que promet l'alfa aux chemins de fer dirigés vers le sud de l'Algérie.

Au delà de Laghouat, il est vraisemblable que la plate-forme de la voie s'établirait avec moins de frais; les ondulations du sol sont moins accusées; la valeur du terrain est nulle, bien entendu; l'eau manque, c'est le plus grave défaut, ou n'apparaît qu'à de rares intervalles. Qu'exportera-t-on de ce pays et qu'y importera-t-on? Les oasis donneront des dattes; le Soudan enverra ses fruits oléagineux, des gommes, du coton, peut-être plus tard du sucre, du café. Nous leur fournirons ce que les contrées manufacturières envoient dans tous les pays barbares, et en plus des céréales que les populations du Sahara viennent aujourd'hui chercher dans le Tell à dos de chameaux. S'il est vrai que le Soudan manque de sel, comme le racontent tous les voyageurs, ce condiment indispensable suffirait à lui seul au trafic d'un chemin de fer. Que l'on calcule en effet le poids qu'il en faudrait pour 50 millions d'âmes à en juger par ce que l'on en consomme en France.

L'idée qui revient toujours au fond des projets de M. Duponchel est de mettre ces 50 millions de Soudaniens en rapport avec le monde civilisé par l'intermédiaire des ports de l'Algérie. La concurrence industrielle est devenue telle entre les nations européennes que chacune s'efforce de conquérir des débouchés. Que l'on consulte une mappemonde, on s'assurera que ce n'est plus qu'au cœur de l'Afrique qu'il faut chercher de nouveaux consommateurs. Cet épais continent, auquel on accordait généreusement, il y a dix ans,

tout au plus 90 millions d'habitans, serait beaucoup plus peuplé d'après des voyageurs récens. M. Stanley porte à 6 millions le nombre des indigènes qui vivent sur les bords du lac Victoria. Toute la région centrale des grands lacs est fertile, salubre, par conséquent la race humaine s'y est multipliée. D'après les estimations actuelles, il n'y aurait pas moins de 300 millions d'âmes entre le cap de Bonne-Espérance et la Méditerranée.

S'il en est vraiment ainsi, puisque aucun fleuve ne pénètre jusqu'à la région où pullulent ces peuplades primitives, c'est par des chemins de fer qu'il faut les atteindre. Comme point de départ, on n'a que le choix. Toute baie où les navires du commerce stationnent avec sécurité peut devenir le terminus d'une voie ferrée pourvu qu'une chaîne de montagnes ne barre pas en arrière l'accès du continent. Du Zanzibar, du Congo, du Sénégal, d'Alexandrie, de Tripoli, d'Alger, des lignes de rails s'avanceront vers l'intérieur, à peu près partout dans les mêmes conditions de sol, de climat, de trafic. Plus tard, elles se souderont les unes aux autres; pour commencer, chacune aura sa zone propre d'activité. En vérité, comment y aurait-il concurrence entre elles à travers les milliers de kilomètres qui les séparent? Chaque puissance européenne peut s'y faire sa part sans gêner les autres.

Ainsi les Français partiront de l'Algérie d'une part, du Sénégal d'autre part, et se donneront rendez-vous sur le haut Niger; c'est le projet de M. Duponchel développé jusqu'à ses extrêmes limites. Un autre projet français, élaboré par M. Beau de Rochas à une date plus récente, se dirige sur le méridien de Constantine à travers les bas-fonds de Tougourt, de façon à se rapprocher du Djebel-Hogghar et de l'Ayr. Arrivé là, il se bifurque d'un côté vers le lac Tchad, de l'autre vers le bas Niger. Il est notoire que ce tracé atteindrait les plus belles régions du Soudan par une route plus directe que le tracé de M. Duponchel. Ce sont des grands chemins de caravane mieux connus, plus peuplés que les plateaux du Sahara central; mais il est probable que la nature y présentera plus d'obstacles, d'autant plus que l'on n'y est point, comme sur le méridien d'Oran préféré par M. Duponchel, dans le cercle d'influence de nos établissemens algériens.

Plus à l'est encore, une ligne presque directe tracée de la côte de Tripoli au lac Tchad s'offre comme le chemin le plus court entre le Soudan et la Méditerranée. C'est, croyons-nous, la route la plus fréquentée par les caravanes. Le désert stérile s'y réduit à sa moindre largeur; les dunes de sables mobiles, si dangereuses pour un chemin de fer, y disparaissent presque tout à fait. L'un des plus vaillans explorateurs de l'Afrique septentrionale, M. Gerhard Rohlfs, est le chef d'une expédition qui vient de partir dans cette direction,

expédition presque officielle, car elle est subventionnée par le gouvernement de Berlin. Déjà les érudits lui prédisent qu'il y rencontrera des vestiges de l'époque romaine (1). Il y avait jadis dans cette région, au temps de Ptolémée, un vaste empire dont la capitale, Garama, s'élevait sur un massif montagneux un peu plus au sud que le tropique. Ce massif, il figure sur nos cartes ; c'est le Tibesti ; il a, dit-on, de belles sources, bien que déboisé : on le connaît, mais aucun des voyageurs modernes ne l'a traversé. Quelques-uns, qui sont passés à distance, racontent avoir entendu parler d'une ville en ruines. Pourquoi cet empire, si prospère au début de l'ère chrétienne, aurait-il disparu? La cause en est simple : c'est l'invasion arabe qui s'est abattue comme un fléau de l'Égypte au Maroc et qui a tout anéanti.

Passons maintenant sur la côte orientale par où l'on aborde les merveilleux pays de l'intérieur où Livingstone a passé les dernières années de sa vie. On sait quelles descriptions séduisantes le grand voyageur et ceux qui marchaient sur ses traces ont rapportées de la région des lacs. Les négocians anglais se sont dit, paraît-il, qu'il y a là des millions de consommateurs à satisfaire, et déjà dans un meeting à Manchester on a discuté le tracé d'un chemin de fer qui de l'Océan-Indien irait à l'extrémité sud du lac Victoria, du lac Victoria au Tanganika, puis au Nyassa, et complèterait de Mombaz à l'embouchure du Zambèze une voie circulaire moitié fluviale et moitié terrestre. Le terrain est favorable, c'est M. Stanley qui l'affirme, les bois de construction abondent, la main d'œuvre est à bon marché. Quel débouché pour une nation manufacturière que cette région des lacs où l'on prétend avoir découvert 30 millions d'habitans!

A la pointe sud du continent, c'est encore l'Angleterre qui construira des chemins de fer pour l'usage des colonies qu'elle y possède ; puis, comme ces colonies n'ont encore que des communications maritimes avec le reste du monde, le réseau devra le plus tôt possible se relier à celui des lacs dont il vient d'être question, descendre ensuite la vallée du Nil pour aboutir à l'isthme de Suez, ou mieux encore franchir l'espace encore inconnu de l'Albert-Nyanza au lac Tchad et former une ligne continue d'Alger à Cape-Town. Bien entendu un embranchement dirigé du lac Tchad au cap Guardafui à travers les montagnes du Choa et les terres des farouches Somanlis s'ouvrirait aux voyageurs qui vont de l'Europe aux Indes. Tout cela se discute, se dessine sur les cartes, s'évalue en dépenses et en produit net, comme s'il n'y avait plus en Afrique ni déserts de sable, ni chaînes escarpées, ni peuplades sauvages, ni

(1) Voyez *la Prochaine découverte du pays des Garamantes*, par M. Berlioux, professeur de géographie à la faculté de Lyon.

bêtes fauves. Ne critiquons ces beaux projets qu'avec mesure, pourvu qu'il soit bien convenu qu'ils appartiennent au domaine de la fantaisie.

On aurait tort cependant de confondre avec ces entreprises plus ou moins chimériques les trois tracés qui, partant à des points différens du littoral de la Méditerranée, ont pour but commun d'atteindre le Soudan. Chacun d'eux a ses inconvéniens et des mérites qui lui sont propres. Si celui de M. Rohlfs est le plus court et le mieux indiqué sur la carte, il a le défaut de s'allonger d'un bout à l'autre en des contrées où nulle puissance européenne ne commande. La ligne de M. Duponchel a l'avantage d'avoir été discutée par un ingénieur qui sait apprécier au juste les obstacles que la nature du sol ou le climat lui offrira; on lui reproche d'être trop occidental, en sorte qu'il franchit le Sahara dans sa plus grande largeur et qu'il aboutit trop loin des belles provinces du Bournou. Entre les deux, le projet de M. Beau de Rochas se propose de desservir les oasis du Sahara central sans trop s'éloigner des territoires soumis à l'influence française. Il est inutile d'insister. Avant que ne s'allongent à fleur du sol les milliers de kilomètres de rails dont il s'agit ici, tels événemens peuvent surgir dans l'Afrique septentrionale qui entraîneront la préférence en faveur de l'un ou de l'autre tracé par des motifs qu'il nous est impossible de prévoir.

Néanmoins cette étude, bien que prématurée, n'est pas inutile. Ces projets, alignés sur la carte dans le vide d'un continent encore peu connu, ne sont, dira-t-on, peut-être que des chimères d'ingénieurs qui prétendent tout mesurer avec le niveau, la règle ou le compas. Pourquoi ne nous serait-il pas permis à nous autres Français d'avoir de ces chimères aussi bien qu'aux autres nations européennes? Nous y sommes pour moitié tout au moins avec les Anglais qui parlent d'unir les cataractes du Nil à leur nouvelle conquête du Transvaal, avec les Allemands pour le compte de qui M. Gerhard Rohlfs explore le Fezzan. Les Russes, eux aussi, rêvent de mener des locomotives de l'Oural aux frontières de la Chine à travers des steppes qui sont un Sahara Glacial. Les Américains du Nord, plus audacieux que les habitans de l'ancien monde, vont déjà de New-York à San-Francisco. Il se pourrait bien en somme que la machine à vapeur fût l'engin civilisateur par excellence. Les Chinois l'ont bien deviné avec leur flair d'hommes demi-barbares qui ne veulent pas être envahis par le progrès européen. La première locomotive qu'ils ont vue, ils l'ont achetée pour la démolir. Les indigènes du Soudan et des régions innomées de l'Afrique centrale ne sont pas hommes à les imiter. Ils s'en étonneront d'abord, s'en serviront ensuite, et petit à petit ils apprendront à la conduire.

H. Blerzy.

REVUE LITTÉRAIRE

I. *Histoire de Montesquieu*, d'après des documens nouveaux et inédits, par M. Louis Vian, 1 vol. in-8°; Paris, 1878, Didier. — II. *Œuvres complètes de Montesquieu*, annotées par M. Édouard Laboulaye, membre de l'Institut, 7 vol. in-8°; Paris, 1873-1879, Garnier.

Il y a vingt-cinq ans déjà que Sainte-Beuve, parlant un jour de Montesquieu, se plaignait, avec une apparence de raison, que parmi tant de livres d'histoire et de littérature qui viennent de mois en mois ajouter à l'encombrement des bibliothèques, il n'existât pas encore d'histoire de la vie et des ouvrages de l'auteur des *Lettres persanes* et de *l'Esprit des lois*. En effet, Montesquieu n'avait pas rencontré son biographe. Nous avions des histoires de la vie et des ouvrages de Molière et de La Fontaine, de Bossuet et de Fénelon, nous en avions de la vie et des ouvrages de Voltaire et de Rousseau; sur le seul Montesquieu nous n'avions que les panégyriques « philosophiques » de Maupertuis et de d'Alembert, avec cela quelques détails anecdotiques épars dans les correspondances et les mémoires du XVIIIe siècle, des notices biographiques en tête de ses *Œuvres complètes*, plusieurs éloges littéraires, en somme rien de complet, qui pût satisfaire ce que nous appelons les exigences de la critique moderne. Cependant la matière semblait belle, et le sujet paraissait inviter l'historien, l'œuvre étant des plus originales qu'il y ait en aucune langue et l'homme étant de ceux qu'il est le plus facile de respecter en l'admirant. C'est évidemment cette lacune de notre histoire littéraire que M. Vian a voulu combler en donnant l'année dernière son *Histoire de Montesquieu*.

On a mené quelque bruit autour de cet ouvrage; M. Laboulaye, de l'Académie des inscriptions, y a mis une préface, et l'Académie française a couronné l'historiographe. Je crois même, d'autre part, avoir entendu comparer le livre de M. Louis Vian aux livres devenus en quelque façon classiques de M. de Loménie sur *Beaumarchais et son temps* ou de M. Desnoiresterres sur *Voltaire et la société au* XVIIIe *siècle*. La com-

paraison fait honneur à M. Louis Vian ; mais elle fait tort à M. de Loménie, elle fait tort surtout à M. Desnoiresterres. Il serait impossible aujourd'hui d'écrire sur Voltaire et sur le XVIIIe siècle sans avoir là, sous la main, pour y recourir à tout coup, les huit volumes de M. Desnoiresterres, inépuisable répertoire de noms, de faits, de dates, de renseignemens précieux, de détails ignorés, d'indications enfin de toute sorte, qu'on ne trouverait nulle part ailleurs. Mais on pourra très aisément écrire sur Montesquieu sans consulter M. Vian, ou plutôt on se gardera de le consulter, et la seule manière de se servir de son livre ce sera justement d'y puiser de quoi le récrire.

Ce n'est pas que M. Vian ne se soit préparé de longue date à sa tâche. Il n'a pas mis moins de quinze ans à rassembler toutes ses erreurs. Il nous apprend lui-même que « son cabinet contient toutes les éditions originales de Montesquieu, » je l'en félicite, et que « l'amour de son sujet lui a fait acheter toutes celles qui ont suivi, » j'en suis bien aise et je m'en réjouis pour lui. Comment donc se fait-il que tant d'éditions réunies n'aient pas toujours empêché M. Vian de mal lire (1)? car je ne puis croire que ses yeux l'aient trahi, ces mêmes yeux qui dans le portrait de Montesquieu savent lire tant de choses : « Le front respire un grand penchant à l'analyse, et une sérénité superbe... la circonspection est empreinte sur la lèvre d'en haut, et sur l'autre l'enjouement porté à la raillerie. » Sbrigani, d'amusante mémoire, n'a pas mieux lu dans les traits de M. de Pourceaugnac. M. Vian professe d'ailleurs pour son auteur une sorte de culte. Rien de plus naturel, ni de plus légitime, ni de plus louable. Nous vivons dans un temps où la faculté d'admirer est devenue trop rare. On peut admirer, il faut admirer Montesquieu. L'auteur des *Lettres persanes* et de *l'Esprit des lois* n'est pas seulement « un grand professeur de droit constitutionnel, » comme l'appelle M. Vian, ou, comme dit le vulgaire, un grand esprit et un grand écrivain, c'est encore un honnête homme. On les compte, au XVIIIe siècle, ceux qui méritent l'hommage d'un tel nom. Voltaire, Jean-Jacques, Diderot, ce sont les plus grands qu'il est le plus difficile d'admirer et d'aimer tout entiers. Pardonnons donc quelque chose à la superstition de M. Louis Vian. Il se plaît à retrouver toutes les plus rares qualités de Montesquieu, « la variété, l'élégance, la profondeur, l'imprévu, la netteté, la vigueur, » dans la disposition des pelouses et des rocailles du parc anglais de la Brède. C'est son droit, le droit du biographe sur l'auteur de son choix, mais il en abuse.

Aussi bien sont-ce là pures vétilles : M. Vian n'est pas encore maître

(1) C'est ainsi que M. Vian, à l'occasion des voyages de Montesquieu, écrira : « Les pays qui s'étendent sur les deux rives du Rhin attirèrent vivement son attention. Étant à *Luxembourg*, dans la salle où dînait l'empereur... » Le texte porte Laxembourg ou Laxenburg, qui est une résidence impériale, à douze ou quinze kilomètres environ de Vienne.

des méthodes qu'il essaie d'appliquer, et c'est tout. Voici qui est plus grave. C'est de vouloir faire entrer, bon gré, mal gré, tout un monde, pour ainsi dire, dans la biographie d'un seul homme; c'est de remonter jusque par delà le déluge et pour préparer notre ignorance à comprendre *l'Esprit des lois*, c'est de passer par exemple une revue des « prédécesseurs de Montesquieu, » qui sont donc Brahma, Bouddha, Confucius, Moïse, Platon, Aristote, Polybe, Cicéron, Mahomet, Beaumanoir, Machiavel, Bodin, Hobbes, Locke, Grotius, Puffendorf, Bossuet et Fénelon. Sans doute, nous le savons de reste, et depuis longtemps, tout est dans tout. Rien de plus facile, en vérité, parce que les Secondat avaient deux cent cinquante ans de noblesse, que de nous rappeler à ce propos « en quoi consistaient les droits féodaux » à la fin du XVIIe siècle. Je m'étonne seulement, puisque Montesquieu fit ses études chez les oratoriens de Juilly, que M. Vian ne nous ait pas esquissé là-dessus l'histoire de la congrégation de l'Oratoire en général et du collège de Juilly en particulier. Avec de pareils procédés on en arrive un jour à composer des ouvrages comme l'ouvrage posthume de M. de Loménie sur les *Mirabeau*, deux volumes, deux énormes volumes, de chacun six cent cinquante pages, où il est parlé de tout, — des servitudes féodales, du droit d'aînesse, de l'ordre de Malte, de la doctrine physiocratique, — et traité de tout à fond, sauf justement de Mirabeau, le grand tribun de la révolution, le seul homme de la famille qui nous intéresse, et le seul qui compte, à vrai dire, dans la littérature et dans l'histoire. Il ne faut pas désespérer, à voir de quel train courent les choses, que l'on aille plus loin encore et que notre siècle de paperasses ait la gloire de pousser à sa perfection cet art nouveau de parler de n'importe quoi à propos de n'importe qui. Passe au moins quand on possède une connaissance approfondie du sujet que l'on traite, je veux dire quand on en a dès longtemps exploré les alentours, et qu'ayant vécu, comme l'auteur des *Mirabeau*, toute une vie de bénédictin dans la méditation de quinze ou vingt années d'histoire, on s'est en quelque manière insinué dans la familiarité, dans l'intimité d'un siècle et d'une société disparus; mais il ne faut pas lire bien attentivement cette *Histoire de Montesquieu* pour s'apercevoir que tel n'est pas le cas de M. Louis Vian et que l'historien n'a du XVIIIe siècle qu'une connaissance légère.

Je ne parle pas des anecdotes controuvées, comme le récit d'une conversation de Montesquieu avec le « le fameux Marlborough » — mort depuis sept ou huit ans quand Montesquieu visita l'Angleterre. Le coupable est ici Diderot, ce qui nous permet en passant d'inviter les historiens de la littérature du XVIIIe siècle à n'user de la correspondance de Diderot qu'avec des précautions infinies. Mais « en faisant revivre ces aimables salons d'autrefois, » comme l'en félicite M. Laboulaye, de quelle autorité M. Vian se couvre-t-il pour appeler Mme de Lambert « la bru du joli voyageur Bachaumont? » M. Vian aura lu quelque

part que Mme de Lambert était la belle-fille de Bachaumont. Que n'a-t-il copié, sans vouloir traduire? Belle-fille est dit ici d'une fille en premières noces de la femme de Bachaumont. De quelles archives connues de lui seul M. Vian tire-t-il encore ce renseignement « que Mlle de Clermont descendait au deuxième degré du grand Condé et d'une fille légitime de Mme de Montespan? » Ni le code ne savait avant Me Vian que l'arrière-petite-fille fût au deuxième degré, ni l'histoire avant l'historien de Montesquieu que le vainqueur de Lens eût épousé une fille de Louis XIV, car, comme on pense bien, « légitime » est mis ici pour « légitimée. » Mlle de Clermont descendait du grand Condé au troisième degré, et au premier degré de Mlle de Nantes. M. Vian a pris la moyenne. Il n'hésitera pas à nous apprendre plus loin que Mme du Deffant, dont le mari mourut en 1750, était « veuve » quand elle devint quinze jours l'une des maîtresses du régent, qui mourut en 1723; — que la comtesse de Rochefort était la treizième fille du maréchal de Brancas, qui n'eut que onze enfans, dont cinq garçons (1); — que la même comtesse de Rochefort eut pour sœurs la marquise de Boufflers et la duchesse de Mirepoix, toutes deux filles du prince de Craon; — que le duc de Nivernais n'était qu'un « diplomate d'occasion, » le duc de Nivernais qui fut depuis trois fois ambassadeur et qui faillit être un jour ministre des affaires étrangères. Il était pourtant si facile, et même si naturel, dans une *Histoire de Montesquieu*, si l'on touchait deux mots de M. de Nivernais, de ne parler au moins ni de Mme de Rochefort, ni de la duchesse de Mirepoix, ni de la marquise de Boufflers, — que je ne suis même pas bien sûr que M. Vian ne confonde pas avec la comtesse de Boufflers! De quel droit encore, sur la foi de quel témoignage ou sur le vu de quel document M. Vian, ayant découvert « trois billets doux » de Montesquieu, décide-t-il qu'ils devaient être adressés à Mlle de Clermont, princesse du sang, sœur du duc de Bourbon? Montesquieu lui dédia son *Temple de Gnide;* mais Voltaire aussi lui dédia sa *Fête de Bélébat :* est-ce une raison d'inscrire Voltaire avec Montesquieu parmi les caprices galans de l'altesse sérénissime? Sur quelle autorité M. Vian affirme-t-il que Montesquieu fit partie du *Club de l'entresol?* Nous ne connaissons guère le Club de l'entresol que par les *Mémoires* de d'Argenson. Dans quelle édition des *Mémoires* M. Vian a-t-il lu le nom de Montesquieu sur la liste que d'Argenson nous donne des membres de ce club? Comment encore M. Vian peut-il nous raconter cette fable des *Lettres persanes* rééditées ou cartonnées en moins de huit jours à l'usage personnel du cardinal de Fleury? Comment peut-il nous dire

(1) Les généalogistes ne tombent pas d'accord sur le chiffre. Les uns ne donnent que cinq enfans à M. de Brancas; les autres, M. de Loménie par exemple, que M. Vian cite en note, lui en accordent sept; un troisième enfin consent à lui passer les onze; mais il était si simple encore, on l'avouera, dans une *Histoire de Montesquieu*, de ne pas numéroter les demoiselles de Brancas!

que le succès de *Manon Lescaut*, qui parut en 1730, nuisit au succès des *Considérations*, qui parurent en 1734? Comment enfin ne craint-il pas de faire entrer dans l'histoire de Montesquieu je ne sais quel conte bleu sur la publication de *l'Esprit des lois?* Montesquieu donnant à un inconnu, nommé Detz, secrétaire du marquis d'Ussé, le manuscrit de *l'Esprit des lois*, et livrant sans garantie son œuvre de prédilection, le travail de « ses mains paternelles, » le trésor de vingt ans de méditations et d'efforts, à la merci de tous les hasards et de tous les accidens? M. Vian a découvert ce beau récit dans une vieille lettre; il trouve d'ailleurs « le fait vraisemblable, » et pour cesser d'y croire il attend, dit-il, qu'on l'ait réfuté. Je crois qu'il oublie que la preuve, en histoire, incombe à ceux qui produisent des faits « nouveaux » et des documens « inédits. » En vérité, c'était bien la peine, dans son *Introduction*, de le prendre d'un ton si superbe, de crier du haut de la tête aux moutons de Panurge, *durs comme la routine et paresseux comme la sottise humaine*, et d'annoncer à grand fracas qu'on venait enfin détruire « la légende » de Montesquieu.

Dirai-je cependant que M. Vian a fait une trouvaille? Il a découvert que la femme de Montesquieu se nommait *Jeanne Lartigue* et non pas *Jeanne de Lartigue*, avec la particule, comme il paraît qu'on l'avait répété jusqu'à lui. Si vous joignez à cela cette autre trouvaille de la condamnation de *l'Esprit des lois* par la congrégation de l'*Index*, et les *cartons* du même *Esprit des lois*, d'ailleurs assez insignifians, vous aurez la somme des nouveautés que renferme le livre de M. Vian. Au surplus, je ne le chicanerai pas sur son style; je lui passerai volontiers sa phrase sur les « gasconismes » de Montesquieu : « Tous les écrivains du sud-ouest de la France ont, plus ou moins, du château de leurs pères, craché dans la Garonne; » et quand il nous dira que *l'Esprit des lois*, à son apparition, fut accueilli par un « enthousiasme universel, tempéré par une critique générale, » j'avouerai que je ne l'entends pas, mais j'admettrai qu'il s'entend lui-même.

Certes, il s'en faut, et de beaucoup, que nous approuvions toutes les manies tatillonnes qui, de notre temps, se sont glissées dans la critique et dans l'histoire. L'accumulation des petits papiers et l'encombrement des notes au bas de la page ne nous en imposent guère. Ce ne sont pas des « références » et des indications de « sources, » des *ubi supra* et des *loco citato* qui font foi; ce sont des qualités plus rares « que celles qui ne témoignent que de la mémoire ou de la patience » de l'écrivain; c'est la manière d'exposer, de disposer, de composer un sujet. Pour ceux qui savent lire, il n'est besoin ni de tout ce superbe étalage de documens, ni de tout ce fastueux appareil d'érudition. Mais enfin, ce qu'on déclare qu'on veut faire, il faut le faire comme il doit être fait. Si l'érudit ne fait pas œuvre de science, comme il voudrait bien quelquefois nous le persuader, il applique du moins à l'histoire, à la littérature, à la biographie des procédés scientifiques d'investigation et de

constatation; j'ai donc le droit d'exiger qu'il se soumette à toute leur gênante rigueur.

Maintenant, pouvait-on traiter de cette manière une histoire de la vie et des ouvrages de Montesquieu? Oui et non. C'est ici précisément le danger de ces méthodes prétendues nouvelles, inflexibles, autoritaires, tyranniquement étroites, comme si la méthode elle-même en critique, et les règles, ne variaient pas en quelque sorte avec le sujet qu'on aborde, comme si l'on éclairait tous les portraits de la même manière et comme si l'on pouvait sur toutes les figures faire tomber d'aplomb la même lumière crue. Je ne nie pas qu'il soit intéressant pour notre curiosité de connaître Montesquieu tout entier, « de la tête aux pieds, comme dit M. Louis Vian, avec ses habits, ses mœurs et son temps, » sans oublier les autres accessoires. Il saute aux yeux pourtant qu'on ne peut pas étudier Montesquieu comme on étudiera Voltaire, par exemple, ou même Beaumarchais. Étudier Voltaire, c'est étudier un siècle tout entier; car à quels événemens de son siècle Voltaire n'a-t-il pas été mêlé de sa personne? Quelle société de son temps n'a-t-il pas fréquentée? Dans la familiarité, dans le secret, pour ainsi dire, de quel prince de la ferme ou de quelle déesse d'opéra, de quelle favorite régnante ou de quel souverain victorieux, ce mortel, de tous les mortels le plus souple et le plus complaisant, n'a-t-il pas vécu, blasphémé et soupé? Quelle escarmouche, quel combat, quelle grande bataille du siècle enfin s'est livrée sans lui? Pour comprendre non pas même un pamphlet, non pas même un conte, mais seulement une tragédie de Voltaire, j'ai besoin de savoir à quel instant de sa vie, sous quelle influence du moment, pour répondre à quelles préoccupations de l'opinion publique Voltaire a composé. Mais, en vérité, que m'importent les circonstances dans lesquelles Montesquieu composa les *Considérations* ou *l'Esprit des lois?* Les œuvres de Montesquieu se suffisent à elles-mêmes, elles renferment toute leur lumière en elles, on ne les éclaire pas du dehors : ce sont des œuvres et non des actes. C'est que ce grand homme a passé, vivant de la vie de tout le monde, écartant de sa route, avec un soin jaloux, tout ce qui risquait de troubler la liberté de son travail et la sérénité de ses méditations. Il ne demandait à la terre, selon ses propres expressions, « que de continuer à tourner sur son centre; » il ne demandait aux hommes que de lui donner le spectacle de leurs agitations; il ne se mêlait au monde que dans la mesure étroite où l'homme a naturellement besoin de la société de l'homme. Il avait l'impassibilité du sage d'Épicure : « Je n'ai jamais eu de chagrin, disait-il, et encore moins d'ennui. »

Et c'est là pourquoi sa correspondance, ou du moins le peu qu'on a publié de sa correspondance, n'offre qu'un médiocre intérêt. Comparez-la, je ne veux pas dire à la correspondance de Voltaire ou de Mme du Deffant, mais à la correspondance de Diderot ou de Mlle de

Lespinasse : n'était le grand nom qui la signe, il ne vaudrait réellement pas la peine de la lire. Dans la belle édition des *Œuvres complètes* qu'il vient de terminer, M. Laboulaye n'a pas donné moins de cinquante à soixante lettres inédites de Montesquieu. Il n'y en a pas une qui soit vraiment amusante à lire, Montesquieu n'ayant jamais eu ni cette liberté d'abandon ni cette grâce de facilité qui font le charme des correspondances; — il n'y en a pas une qui vienne ajouter à ce que nous savions de sa personne un renseignement utile, vraiment nouveau ; — il n'y en a pas une qui présente un véritable intérêt historique. C'est encore un trait : Montesquieu ne se livrait pas volontiers. « Quand je me fie à quelqu'un, nous dit-il, je le fais sans réserve, mais je me fie à très peu de personnes. » Et de fait je n'en sache pas une à laquelle il se soit donné, pas même la duchesse d'Aiguillon ou l'abbé de Guasco. On connaît le mot de la duchesse de Chaulnes ; il est dans toutes les histoires et même dans celle de M. Vian : « Cet homme venait faire son livre dans la société, il retenait tout ce qui s'y rapportait, il ne parlait qu'aux étrangers dont il croyait pouvoir tirer quelque chose. » Tel il était dans la conversation, tel en effet on le retrouve bien dans sa correspondance. Il était, comme Fontenelle, aimable avec sécheresse et bienfaisant avec hauteur. Jusque dans les formules de sa politesse, il y a je ne sais quoi d'ironique, et quelque chose d'énigmatique jusque dans son art de plaire. Voyez cependant l'injustice ! Vous lirez partout, comme un trait sanglant de l'insensibilité de Racine, qu'en apprenant la mort de la Champmeslé, qu'il avait jadis aimée passionnément, il n'eut pas une larme, lui, Racine, père de famille et dans ce temps-là chrétien presque austère, pour « la pauvre misérable » qui venait d'expirer ; mais nul n'osera reprocher à Montesquieu, fils, mari, père, ami, d'avoir laissé quelque part échapper cette parole singulière « qu'il n'eut jamais de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » Et telle est la force du préjugé que j'ose à peine le lui reprocher, tant il est vrai que nous avons perdu la juste notion des choses et qu'en essayant, comme on le fait depuis quelques années, de déplacer le centre de notre littérature, c'est le centre aussi de la morale qu'il se trouvera quelque beau matin qu'on aura déplacé. M. Vian, qui se voilerait presque la face effleurant le chapitre des bonnes fortunes de Montesquieu, n'aurait-il pas mieux fait d'appuyer fortement sur cette insensibilité du grand homme, qui est un trait de caractère ? Les aveux de Montesquieu sont bien rares, sachons du moins en profiter.

Il n'est donc pas étonnant que les documens fassent défaut pour *établir*, si je puis m'exprimer ainsi, la biographie de Montesquieu. Nous n'avons de lui qu'environ cent cinquante lettres, et dans les sept ou huit volumes de ses œuvres, on ne découvrirait guère que huit ou dix pages qui soient une confession de l'homme. C'est beaucoup, c'est assez s'il

ne s'agit que de tracer un portrait de l'homme moral, ou mieux encore du grand écrivain : c'est peu de chose pour suivre dans le détail quotidien une vie tout entière. D'ailleurs, quand les descendans de Montesquieu livreraient au public les correspondances de leur illustre parent et quand nous aurions de lui comme de Voltaire huit ou dix mille lettres, nous connaissons assez Montesquieu pour pouvoir affirmer qu'il y manquerait toujours deux choses : des événemens et cette flamme de passion qui remplit à défaut d'événemens tant de correspondances. Même aux choses littéraires de son temps Montesquieu, dans les quelques lettres que nous avons, ne semble accorder qu'une attention distraite. Il est tout entier à son œuvre, aussi est-il tout entier dans son œuvre. Éditons-le, ne le racontons pas.

Aussi nous semble-t-il que M. Laboulaye, dans son édition, a fait précisément ce que M. Vian aurait dû se contenter de faire et que les curieux avertissemens dont il a fait précéder chacune des œuvres de son auteur donnent la juste mesure de ce que l'on peut mêler de détails biographiques à l'analyse et à l'histoire des œuvres. Non pas à la vérité que nous approuvions sans réserve l'édition de M. Laboulaye, ni surtout l'esprit de son commentaire. « Il est une foule d'allusions, dit M. Laboulaye, que comprenait à demi-mot le lecteur du XVIIIe siècle... et qui sont aujourd'hui des énigmes pour nous. C'est la difficulté que nous avons essayé d'écarter, en donnant le mot de ces allusions de façon qu'il soit aisé d'en saisir aujourd'hui la portée. » Rien de mieux et rien de plus piquant. C'est en effet un trait du génie de Montesquieu. Il a des obscurités voulues, des énigmes calculées, il a d'ailleurs des complaisances pour le goût de son siècle. « Vos recherches, écrit-il en conseillant à l'abbé de Guasco de mêler à je ne sais quel mémoire d'érudition je ne sais quelle histoire galante, vous feront lire des savans, et un trait de galanterie vous fera lire de ceux qui ne le sont pas. » Et d'autre part, tandis qu'autour de lui les philosophes ses contemporains bâtissent avec des matériaux imaginaires leurs cités chimériques, et reconstruisent l'homme sur le modèle d'Otaïti, le seul Montesquieu n'avance rien qu'il n'appuie de l'autorité de l'expérience et de l'histoire ; mais il ne faut pas aller plus loin. Il ne faut pas prétendre que *l'Esprit des lois* soit indifférent à toute préoccupation dogmatique, que l'on s'est mépris étrangement jusqu'ici d'y voir « une philosophie de la politique » et que pour l'entendre on doive commencer par lire Athènes ou Rome partout où l'auteur a écrit « république, » France partout où il a mis « monarchie, » Turquie partout où il a mis « despotisme, » car ce ne serait pas seulement diminuer Montesquieu, ce serait vraiment altérer et fausser sa pensée. C'est comme si l'on prétendait que les *Maximes* de La Rochefoucauld ou les *Caractères* de La Bruyère ne sont vrais que du Français et du Français du XVIIe siècle. On peut le soutenir, on l'a soutenu, mais alors on ne commente plus, on n'interprète plus Montesquieu, La Bruyère ou La Roche-

foucauld, on les fait servir à la démonstration de quelque thèse. C'est ce que Sainte-Beuve appelait « tirer à soi toute la couverture. » Il n'est pas douteux que Montesquieu, comme La Bruyère et La Rochefoucauld, ait voulu généraliser, et la preuve, c'est que toutes les fois qu'il ne trouve pas les faits conformes à ses théories, il ouvre les *Lettres édifiantes* et s'en va puiser des argumens à Siam ou au Japon. Macaulay le lui a durement reproché.

Cette réserve faite, l'édition de M. Laboulaye contient de quoi satisfaire sur Montesquieu toute curiosité.

Dans l'*Avertissement* des *Lettres persanes*, il repoussera par exemple cette fable dont nous avons parlé plus haut et que M. Vian accepte, lui, pour ainsi dire, sans la discuter. Il montre quelle était, à leur date, l'originalité des *Lettres persanes*, et que quand on sait les lire on y rencontre déjà Montesquieu tout entier. D'ailleurs il a le courage de reprocher à Montesquieu d'avoir, dans cet ouvrage de jeunesse, « manqué tout au moins de prudence. » Remarquez que c'était au XVIIIe siècle l'avis aussi de quelques esprits très libres et même volontiers frondeurs. « Il y a dans ce livre, disait d'Argenson, en 1736 ou 1737, des traits d'un genre qu'un homme d'esprit peut aisément concevoir, mais qu'un homme sage ne doit jamais se permettre de faire imprimer, » et revenant à ce propos sur la réception de Montesquieu à l'Académie française, il ne craignait pas d'écrire : « On a justement reproché à M. le cardinal de Fleury, si sage d'ailleurs, d'avoir montré en cette occasion une mollesse qui pourra avoir de grandes conséquences dans la suite. » Voilà, si je ne me trompe, des paroles qui intéressent l'histoire des *Lettres persanes;* croyez-vous cependant que M. Vian les ait citées?

Ici, dans l'intervalle des *Lettres persanes* aux *Considérations*, un historien de Montesquieu devait placer le récit des voyages de son auteur. M. Laboulaye ne l'avait pas fait : il s'est contenté de renvoyer le lecteur au livre de M. Vian, qui l'a fait. Mais comment l'a-t-il fait? Justement comme il ne fallait pas le faire. Car enfin est-ce vraiment nous apprendre ce que furent les voyages de Montesquieu que de reproduire ces paroles banales de d'Alembert : « Le résultat de ses observations fut que l'Allemagne était faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser et la France pour y vivre. » On attendait quelque chose de plus et de mieux, des détails plus précis, des informations plus sûres. Il y avait à tirer parti des notes, si courtes, mais si pleines, de Montesquieu sur l'Angleterre; il y avait à en retrouver le souvenir dans *l'Esprit des lois* ou même déjà dans les *Considérations*; il y avait à fixer l'impression qu'il rapporta de ses voyages et à nous faire connaître les relations qu'il en conserva. J'ajoute, — puisque M. Vian aime les digressions et que Montesquieu ne les détestait pas, — que c'était, ou jamais, l'occasion ici de

s'en permettre une, de rapprocher de l'auteur de *l'Esprit des lois* l'auteur des *Lettres anglaises*, l'auteur de l'*Histoire naturelle*, de joindre à ces grands hommes quelques écrivains de second ou de troisième ordre, Destouches par exemple ou l'abbé Prévost, de suivre l'un des grands courans et contre-courans de la littérature européenne et de nous montrer les écrivains du temps de la reine Anne et du premier George rendant à la littérature française du XVIIIe siècle, — mais transformé, renouvelé par l'esprit anglais, — ce que les écrivains du temps de Charles II avaient emprunté de la littérature française du XVIIe siècle.

Ce pouvait être encore une étude intéressante à faire, à propos des *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, que de préciser ce que l'érudition moderne, armée de ses méthodes exactes, a battu décidément en brèche ou ce qu'elle a laissé debout du chef-d'œuvre de Montesquieu. Cela valait mieux au moins que de recommencer, comme le font M. Louis Vian et M. Laboulaye, cette comparaison usée de Saint-Évremond avec Bossuet et de Bossuet avec Montesquieu. Cela valait mieux surtout que d'affecter pour l'*Histoire romaine* de M. Mommsen un dédain méprisant, avec M. Vian, ou de la qualifier de « roman prétentieux » avec M. Laboulaye. S'il est quelque part où l'on ne soit pas suspect de partialité pour M. Mommsen, c'est ici certainement. On peut cependant lui rendre justice. Mais ce qui valait mieux encore, — les rares qualités de l'écrivain mises à part, — c'était, dans une histoire ou dans une édition de Montesquieu, de faire ressortir la profondeur et l'originalité, dans son temps, de tel principe dont on a pu dire « que l'avènement faisait époque dans la science » et que l'on peut appeler l'âme même de la philosophie de Montesquieu. « L'allure principale entraîne avec elle tous les accidens particuliers... Si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un état, il y avait une cause générale qui faisait que cet état devait périr par une seule bataille. » En effet, à côté de Montesquieu, les deux grands historiens du XVIIIe siècle, je veux dire Voltaire et Frédéric, continuaient d'expliquer les plus grands effets par les plus petites causes et les révolutions des empires par les caprices de la fortune. « On se fait ordinairement dans le monde, cher Voltaire, écrivait le roi de Prusse en 1742, une idée superstitieuse des grandes révolutions des empires, mais lorsqu'on est dans les coulisses, l'on voit la plupart du temps que les scènes les plus magiques sont mues par des ressorts communs et par de vils faquins qui, s'ils se montraient dans leur état naturel, ne s'attireraient que l'indignation du public. » Et, selon sa coutume, il ajoutait une anecdote irrévérencieuse : « Je me rappelle à ce propos le conte que l'on fait d'un curé à qui un paysan parlait du Seigneur Dieu avec une vénération idiote : « Allez, allez, lui dit le bon presbyte, vous en imaginez plus qu'il y en a : moi qui le fais et qui le vends par douzaine, j'en connais la valeur intrinsèque. » Qui se serait plaint de trouver

dans une *Histoire de Montesquieu*, avec la mesure de développement que comportait le livre et que promettait un tel titre, ce que nous ne pouvons qu'indiquer ici d'un mot?

En tout cas, si c'était une nouveauté moins nouvelle, c'était certainement une entreprise plus utile que de vouloir faire, comme le font encore M. Vian et M. Laboulaye, de l'ordre avec le désordre de *l'Esprit des lois*, — que de s'inscrire en faux contre le jugement consacré, — que de laisser enfin modestement entendre que personne jusqu'à M. Vian et M. Laboulaye n'avait compris le grand ouvrage de Montesquieu. C'est se donner à trop bon marché des airs d'originalité. Non, ni les contemporains ne s'y sont trompés, ni depuis eux les vrais juges. Il est évident que Montesquieu succomba sous le faix et que, même au prix de vingt ans d'efforts, il n'est pas, malgré tout son génie, parvenu à dominer, à maîtriser sa matière. M. Laboulaye discute longuement cette question, depuis longtemps vidée de la composition, de l'ordonnance, de l'unité de *l'Esprit des lois*. Il appelle notre attention sur un passage, — plus connu qu'il ne veut bien le dire, — du troisième chapitre du premier livre : « Il faut, dit Montesquieu, que les lois se rapportent à la nature et au principe du gouvernement. Elles doivent être relatives au physique du pays, au climat, à la qualité du terrain, au degré de liberté que la constitution peut souffrir, à la religion des habitans, à leurs inclinations, à leurs richesses, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières. » Il n'y a qu'un mot à répondre : c'est une énumération, ce n'est pas une classification. Nulle part, entre ces influences, Montesquieu ne distingue les principales d'avec les secondaires, et nulle part il ne s'efforce de les coordonner toutes ensemble à quelque axiome supérieur. Au moins M. Laboulaye discute-t-il la question. M. Vian affirme et se borne d'ailleurs à remplir dix pages d'une analyse de *l'Esprit des lois*, qu'il emprunte au *Dictionnaire philosophique*.

Il y a, comme on voit, à prendre, mais aussi à reprendre dans l'édition de M. Laboulaye. C'est une belle et bonne édition, facile à lire, pleine de renseignemens bibliographiques et biographiques très utiles, où le texte est commenté par un homme d'esprit, qui contient d'ailleurs quelques fragmens inédits, sans compter les lettres que nous avons signalées : ce ne sera pas une édition qui fasse époque dans l'histoire des éditions de Montesquieu. Quant au livre de M. Vian, si l'Académie l'a couronné, c'est sans doute pour l'intention, qui était en effet louable. Mais nous ne sommes guère plus avancés, nous, simples lecteurs, qu'il y a vingt-cinq ans, et nous pouvons malheureusement dire avec Sainte-Beuve, après comme avant le livre de M. Vian, que nous n'avons pas d'histoire de la vie et des ouvrages de Montesquieu.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1879.

Depuis quelques jours, dans le repos un peu désœuvré que nous ont fait les vacances parlementaires, une question assez étrange s'est élevée, elle est devenue le thème des conversations et des polémiques. Le débat est une fois de plus engagé entre les médecins Tant-pis et les médecins Tant-mieux. Doit-on s'alarmer sérieusement de la marche de nos affaires intérieures? N'y a-t-il au contraire que des raisons de se laisser aller à la tranquillité confiante des satisfaits, des optimistes qui ne s'étonnent de rien, qui voient tout sans s'émouvoir ?

Il n'y a, si l'on veut, ni à s'effrayer, ni à se rassurer plus qu'il ne faut; il y a tout simplement à regarder sans illusion, avec quelque sang-froid, une situation qui, après avoir été belle il y a trois mois, reste pour l'instant visiblement altérée par les emportemens des uns, par les faiblesses des autres, par une confusion croissante des esprits et des idées. Rien n'est perdu sans doute parce qu'il y a eu des fautes multipliées, assez sérieuses et assez sensibles pour frapper, pour déconcerter parfois l'opinion; mais il y aurait aussi un singulier aveuglement ou une singulière futilité à ne pas s'avouer des fautes évidentes, à se méprendre sur la signification de tous ces incidens qui se succèdent, sur le danger de cette lutte ouverte entre les dernières garanties conservatrices et des passions ou des prétentions qui ne se déguisent même plus. La vérité est que depuis trois mois tout a changé autour de nous, que des conditions primitivement favorables ont été compromises et que, si aujourd'hui il y a de vagues appréhensions, des défiances qui n'existaient pas, c'est qu'on l'a bien voulu. Tout le monde y a travaillé d'une manière différente, les partis extrêmes en croyant pouvoir désormais tout oser, en ne dissimulant plus l'esprit de violence qui les anime, M. le ministre de l'instruction publique en entraînant le cabinet dans une triste aventure, en exposant le gouvernement à jeter la division dans sa propre armée : de telle sorte que nous sommes arrivés en

peu de temps à cette situation troublée qui se caractérise aujourd'hui par l'élection radicale d'un condamné inéligible et la loi de M. Jules Ferry. Voilà la république en grand progrès, on en conviendra, entre l'amnistie accordée par les électeurs de Bordeaux à M. Blanqui et une déclaration de guerre à la liberté d'enseigner, aux sentimens d'une partie de la société française!

Ce sont là sans doute des faits d'une nature différente qu'il ne faut pas confondre, et il va sans dire que si le gouvernement a pu se tromper en laissant M. Jules Ferry présenter sa loi de combat, il ne peut pas être soupçonné de s'être prêté à l'élection de M. Blanqui qui est plutôt un cruel embarras pour lui. N'aurait-on pas pu épargner cette lugubre facétie aux électeurs girondins en leur représentant avec plus d'autorité, d'un ton plus résolu, qu'ils allaient se livrer à une manifestation dérisoire, que les bulletins nuls ne devaient pas être comptés? Peu importe aujourd'hui; elle ne s'est pas moins accomplie, cette élection, malgré le gouvernement qui a refusé jusqu'ici de publier le résultat du scrutin de Bordeaux, malgré la loi, malgré la raison, malgré tout ce qui devait la rendre invraisemblable et impossible, et c'est là précisément ce qui fait de cette fantaisie électorale le signe d'une situation. C'est la révélation des idées qui règnent dans certaines têtes républicaines, de la manière dont les radicaux entendent la république. Ce n'est pas à coup sûr qu'il y ait un intérêt bien sérieux à retenir en prison un vieux factieux qui est chargé de quarante années de captivité et qui a visiblement perdu le sens de la réalité. Que M. Blanqui soit à Clairvaux ou en liberté, il ne peut plus être un danger. Le gouvernement, après avoir obéi au sentiment de son devoir en refusant de reconnaître le scrutin de la Gironde, serait, dit-on, disposé à gracier le prisonnier lorsque la grâce n'impliquera plus l'amnistie complète, c'est-à-dire la restitution des droits politiques : soit. S'il n'y avait qu'une question d'humanité, elle serait et elle est toujours facile à trancher; mais il est bien clair, et là est la gravité de l'élection de Bordeaux, qu'il ne s'agit pas d'humanité, que ce qu'on a voulu faire c'est un acte politique, une manifestation, une protestation contre la loi.

Les électeurs bordelais se sont donné le luxe de s'ériger en représentans du droit souverain contre la légalité, et il n'y a pas à s'y tromper, s'ils ont choisi M. Blanqui, c'est parce que M. Blanqui est le type du conspirateur, parce qu'il a passé sa vie à s'insurger contre toutes les lois, contre tous les pouvoirs, contre la république aussi bien que contre la monarchie. On s'est passé la fantaisie à Bordeaux, en petit comité radical, de réhabiliter l'insurrection dans la personne du prisonnier de Clairvaux. Il paraît que sans cet acte souverain de l'arrondissement bordelais on ne pouvait pas se croire dans la vraie république! C'est fort bien. Seulement après cela on ne tiendra plus rigueur à l'empire, qui, lui aussi, n'a fait que « sortir de la légalité pour rentrer

dans le droit, » et qui a même trouvé la formule. Ceux qui passent leur vie à chercher des traditions ou des exemples dans toutes les violations des lois, à illustrer la mémoire de tous les conspirateurs, à réhabiliter l'insurrection dans le passé ou à la relever de ses déchéances dans le présent, ceux-là n'ont plus rien à dire contre les 2 décembre qui, eux aussi, ont leur vote. Ils justifient d'avance tous les caprices, tous les attentats qui invoqueront le nom du peuple, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'ils ont la jactance de ce qu'ils font. Ils ne déguisent ni leurs arrière-pensées ni leur intention de persévérer dans l'illégalité impénitente; ils se vantent d'imposer aux pouvoirs publics M. Blanqui, et après M. Blanqui les autres *outlaws* de la commune. Là où a passé Bordeaux passera bien Lyon! Est-ce qu'on croit sérieusement que la république légale, régulière, qui n'est arrivée à se fonder que par des efforts de modération, s'affermit et s'accrédite aujourd'hui par cette habitude renaissante des excentricités périlleuses? Est-ce qu'il est extraordinaire que l'opinion se demande si tout cela va recommencer, qu'elle ressente quelque inquiétude, quelque défiance en voyant sortir de l'urne, par la main de ceux qui se disent les défenseurs du régime républicain, le nom de ce vieux santon de toutes les violences et de toutes les vulgarités révolutionnaires, qui n'a pas pu même être élu aux temps agités de 1848?

Le gouvernement est certes fidèle à son devoir en se montrant décidé à combattre jusqu'au bout l'élection de M. Blanqui, à résister aux sommations de l'anarchie qui demande à entrer dans la république. Il est en règle sur ce point, et cependant de son côté que fait le ministère lorsqu'il laisse un de ses membres proposer une loi qui est une concession évidente aux passions représentées par l'élu de Bordeaux, qui ressemble à un défi gratuit, étourdi, jeté aux sentimens libéraux et conservateurs dont le gouvernement devrait se faire une force et un appui? Est-ce qu'il ne prend pas lui-même l'initiative d'une guerre qui est certainement faite, elle aussi, pour troubler l'opinion, pour mettre la république en suspicion, d'une guerre que rien ne nécessitait, surtout avec un gouvernement qui pouvait désormais se servir des lois avec suite, avec calme, sans chercher les conflits? M. le ministre de l'instruction publique a l'air de s'étonner et même un peu de s'irriter de l'émotion qu'il a provoquée, des dissidences qu'il suscite parmi les libéraux, des pétitions qui s'organisent et se multiplient. Il montre quelque impatience de s'expliquer, de justifier ses mesures, sans attendre la réunion du parlement. Il va porter sa défense et ses commentaires un peu partout, devant l'assemblée des sociétés savantes réunies à Paris, — dans les Vosges devant les conseillers généraux ou municipaux d'Épinal. Il n'a pas justifié sa loi; il l'a aggravée plutôt, ou si l'on veut il l'a précisée sur certains points; il a dévoilé le singulier et dangereux esprit qu'il porte dans une affaire engagée avec une pétulante irréflexion.

Le malheur de M. Jules Ferry est de tout confondre dans ses discours comme dans ses projets, de déplacer, de compromettre par ses confusions une question des plus sérieuses, la question de l'enseignement, qui devrait rester en dehors des partis comme un objet privilégié de la sollicitude des pouvoirs publics. On dirait, au gré de certaines personnes, que si l'enseignement en France laisse aujourd'hui à désirer, c'est la faute des congrégations, c'est parce que les maisons religieuses, recherchant des succès faciles, bornent leurs soins à dresser les jeunes gens pour les examens universitaires. Ce n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier et ce n'est pas de l'intervention plus active des congrégations que date ce système qui ne peut avoir en effet qu'une influence dépressive sur l'enseignement. Déjà dès 1849 et 1850 les doyens des facultés de l'état le voyaient se produire; ils constataient avec chagrin dans leurs rapports l'affaiblissement des études, la tendance à « n'envisager l'instruction classique qu'au point de vue du baccalauréat, à n'acquérir que les connaissances rigoureusement nécessaires pour obtenir le diplôme. » Le mal n'a peut-être fait que s'étendre et s'aggraver depuis; il existe, il appelle un remède, et le remède n'est certainement que d'une manière très incomplète dans les mesures assez décousues dont M. le ministre de l'instruction publique a pris l'initiative, surtout dans la réforme qu'il propose pour la composition du conseil supérieur. Il y a dans tout cela un esprit de précipitation trop visible, dénué de largeur et de supériorité, et si on veut arriver à des résultats sérieux, les projets du gouvernement devront subir d'assez profonds remaniemens; mais la question n'est pas là pour le moment, elle n'est plus même dans la collation des grades, qui est facile à reprendre, pas plus que dans les droits de surveillance de l'état, qu'aucun esprit désintéressé ne contesterait : elle est tout entière dans les dispositions par lesquelles M. le ministre de l'instruction publique porte une évidente atteinte à la liberté d'enseignement, et particulièrement dans l'article qui exclut, par voie d'exception, par un jugement sommaire de tendance, les membres des congrégations religieuses ou de certaines congrégations. C'est là tout le débat : il est assez grave pour que bien des sentimens, bien des intérêts différens s'en soient émus et assez délicat pour que M. le ministre de l'instruction publique pût se dispenser sans inconvénient d'en embarrasser un régime nouveau.

Vainement M. Jules Ferry s'efforce de se rattacher aux « traditions nationales, » à ce qui se faisait sous l'ancienne monarchie, aux précédens du libéralisme de la restauration ou du gouvernement de 1830. Vainement il appelle à son aide les grands mots, les vieux préjugés, les vieilles passions irréligieuses, les déclamations sur le cléricalisme, et il secoue des robes de jésuites devant son public d'Épinal. Les moines ne sont des raisons en aucun sens. Il ne s'agit point ici d'une affaire de religion, d'un droit privilégié de corporation réclamé et exercé par des

communautés à titre de communautés. Les congrégations n'existent pas à ce titre, elles ne sont pas reconnues, elles n'ont ni exemptions, ni immunités particulières, elles rentrent dans les conditions communes de la vie légale. Il s'agit de simples citoyens, qui dans leurs maisons peuvent s'appeler des dominicains, des oratoriens ou des jésuites, mais qui aux yeux de l'état ne sont plus que de simples citoyens, menacés aujourd'hui d'être atteints par la loi de M. Jules Ferry dans l'intégrité de leurs droits. La qualité de Français se perd dans certaines circonstances et pour certaines causes : si ces hommes se sont placés dans ces circonstances, qu'ils soient exclus, rien de plus simple. La perte de la qualité de Français est également attachée à certaines peines prononcées par les tribunaux criminels : si des membres des congrégations ont encouru ces peines, ils ont perdu leur titre, c'est encore de toute évidence et de toute justice. Ce n'est pas tout; le droit d'enseigner est soumis à certaines conditions définies de capacité et de moralité : si les membres des communautés religieuses ne remplissent pas ces conditions, on peut les écarter sans difficulté, tout cela est clair. Enfin, l'état a un droit de surveillance sur toutes les maisons religieuses ou laïques; si quelqu'un prétend se soustraire à cette juridiction on peut le ramener au devoir ; l'état n'a qu'à exercer sérieusement son droit, et M. Jules Ferry amuse à peu de frais son public en lui racontant l'histoire d'un inspecteur dupé par un jésuite : il fait le procès de son inspecteur; voilà tout!

En un mot c'est une situation nette et simple qui a ses limites, ses sanctions et sa protection dans la loi, dont les garanties comme les obligations sont pour tous indistinctement. Hors de là que prétend on? Sur quoi peut-on se fonder pour appliquer des peines exceptionnelles, des mesures exceptionnelles à ceux qui n'ont commis aucun crime et qui ne réclament aucun privilège exceptionnel ? — Mais ce sont, dit-on, des ennemis : ils ne sont peut-être pas républicains, ce sont des adversaires de la société moderne; on ne peut pas leur laisser de « prétendues libertés qui mettent en péril l'unité nationale... » Ceci est étrange. Quelle idée M. le ministre de l'instruction publique se fait-il donc de la liberté pour se croire le droit de la mesurer selon les opinions présumées? Est-ce que ce n'est pas l'essence de la liberté d'appartenir à tout le monde, même à des ennemis? M. Jules Ferry ne s'aperçoit pas qu'il suit un singulier exemple. Il a un modèle tout trouvé, c'est M. de Persigny, ministre de l'empire, qui, lui aussi, était un grand libéral, qui voulait « la liberté dans l'unité, » — à la condition qu'on fût de son opinion, — mais qui « excluait ceux qui ne cherchent à pénétrer au cœur de nos institutions que pour en vicier le principe et n'invoquent la liberté que pour la tourner contre l'état. » Le langage est le même. C'est une étrange manière d'accréditer la république que de la représenter comme l'héritière du libéralisme de l'empire. Il est plus

que temps, si on veut que la république vive incontestée, de sortir de ces confusions où, au lieu de la paix et du travail sérieux, on ne prépare que la division des opinions et les luttes stériles de partis.

Les affaires du monde sont assurément parfois un bizarre assemblage de complications, d'incidens imprévus et de contrastes. Tandis que dans certains pays il y a des fêtes royales, tandis qu'en Autriche la population de Vienne célèbre avec un affectueux empressement les « noces d'argent » de l'empereur et de l'impératrice mariés il y a vingt-cinq ans, en pleine guerre de Crimée, il y a en Hongrie une malheureuse ville, Szegedin, qui vient de disparaître presque tout entière, submergée corps et biens par la Theiss; il y a plus loin un vaste empire comme la Russie où, après la peste qui a exercé ses ravages, la contagion du meurtre éclate par un nouvel attentat contre le souverain. Tout se mêle, guerres, négociations, fêtes et deuils, dans ce mouvement universel où se débat encore, pour l'embarras de tout le monde, cette question d'Orient soulevée par la Russie elle-même, qui ne lui doit pas du moins de se sentir mieux garantie dans sa paix intérieure, d'être à l'abri. Ainsi, après l'empereur d'Allemagne, après le roi d'Espagne, après le roi d'Italie, c'est le tsar à son tour qui, au lendemain d'une guerre heureuse, vient d'être l'objet d'une odieuse tentative et a failli être victime de cette désolante conspiration du régicide. L'empereur Alexandre faisait sa promenade du matin simplement, à pied, du côté de l'hôtel de l'état-major; il a rencontré sur son chemin un homme vêtu d'une sorte d'uniforme administratif, qui a tiré sur lui trois coups de feu. L'empereur a heureusement échappé à toute atteinte, il a pu rentrer sain et sauf au palais d'hiver. L'assassin a été arrêté sur-le-champ, il avait déjà pris du poison qu'on a pu immédiatement neutraliser. C'est un jeune homme de trente ans, du nom de Solovief, qui n'est pas, dit-on, sans quelque culture, et, à en juger par ses premières réponses, son crime est visiblement l'exécution d'un mot d'ordre révolutionnaire. Il paraît appartenir à cette classe de fanatiques dont était l'Allemand Nobiling. L'assassin est désormais prisonnier, il est livré à la justice; le fait ne reste pas moins avec sa sinistre et menaçante signification, surtout quand on le rapproche de cette série de meurtres tout politiques accomplis ou tentés depuis quelques mois en Russie.

Ce qu'il y a de grave en effet c'est que tous ces crimes qui se succèdent ont un lien manifeste et sont comme les épisodes d'un même drame. Lorsqu'il y a treize ans, le 16 avril 1866, l'empereur Alexandre II se voyait pour la première fois exposé à recevoir la mort d'une main russe dans sa capitale, l'attentat de Karakasof pouvait passer pour un acte de fanatisme solitaire. Aujourd'hui on ne peut plus avoir cette illusion. Depuis plus de dix ans le travail de propagande révolutionnaire et socialiste, sous le nom de nihilisme, a fait d'étranges progrès, et a pénétré en quelque sorte au cœur du pays. On dirait qu'une puissance

occulte enlace la société russe. Il y a un comité mystérieux qui s'appelle lui-même le « gouvernement révolutionnaire, » qui est partout et qui est insaisissable. Il prétend avoir une imprimerie à lui, et le fait est qu'il a son journal, *Terre et Liberté*, où il expose ses plans de réforme sociale, où il entre au besoin en polémique avec l'administration. Il fait afficher ses proclamations et distribuer ses écrits, il signifie des condamnations aux principaux fonctionnaires, et il n'est que trop vrai que ses ordres sont exécutés souvent avec une ponctualité redoutable. Son action se manifeste tantôt sous la forme de cette émeute qui a récemment troublé la ville de Rostof sur le Don, tantôt sous la forme des actes de meurtre dirigés contre le général Mezentsof, contre le général Krapotkin, contre le général Drenteln. Le dernier attentat contre le tsar n'est que le sinistre couronnement de cette suite de violences, dont les auteurs restent souvent inconnus et qui laissent après elles une vague impression de terreur même quand elles ne réussissent pas. Ce dernier attentat contre l'empereur, éclatant en plein Pétersbourg et suivant de si près tant d'autres tentatives meurtrières, a excité naturellement une vive et profonde émotion; il a produit ce que produisent fatalement les crimes de ce genre, un mouvement de réaction un peu effaré. De là les mesures qui se sont succédé depuis l'attentat et qui ne sont peut-être que les préludes de rigueurs nouvelles.

On a créé à Saint-Pétersbourg, à Odessa, à Kharkof, de grands gouvernemens militaires qui, avec les gouvernemens existant déjà à Varsovie, à Kief, embrassent la plus grande partie de l'empire, et à la tête desquels on a placé par un choix habile les généraux qui ont été les héros de la dernière guerre d'Orient, Gourko, Totleben, Loris Melikof. Ce sont, à dire la vérité, les chefs d'un état de siège universel qui disposent de tout sous l'autorité absolue de l'empereur. Ils ont des pouvoirs sans limites sur l'administration, sur la police, sur la justice, sur les universités, et le gouverneur de Saint-Pétersbourg, le général Gourko, a déjà publié un arrêté d'une sévérité assez étrange. Il ne se borne pas à remettre en vigueur d'anciennes dispositions sur les passeports, sur la possession des armes, sur les droits de résidence; il fait aux propriétaires une obligation, sous peine d'amende, d'avoir à toutes les portes de leurs maisons des gardiens qui doivent venir en aide à la police, arrêter les suspects, empêcher l'affichage des papiers non autorisés. C'est un usage qui n'a, dit-on, rien de nouveau en Russie; il est assez original comme moyen de police politique. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg est certes fondé à se défendre. Jusqu'à quel point réussira-t-il avec ces procédés d'une réaction emportée et méticuleuse, avec ces facultés extraordinaires dont il s'arme? Ce ne sont jamais les pouvoirs qui lui ont manqué, puisqu'il les a tous. A chacune de ces tentatives qui se sont produites dans ces derniers temps, il a cru devoir prendre des mesures nouvelles, il a essayé de fortifier la répression, il a multi-

plié les rigueurs; il n'a réussi cependant ni à pénétrer jusqu'au foyer des conspirations, ni à détourner les attentats, ni même le plus souvent à en saisir les auteurs, et là est le phénomène curieux.

C'est que le mal est peut-être plus profond ou d'un ordre particulier. Cette impuissance du gouvernement russe contre ses propres périls paraît sérieusement tenir à ce que l'administration elle-même est en partie complice des agitateurs, en partie terrorisée par leurs menaces. Les nihilistes, s'ils étaient seuls, s'ils n'étaient qu'une bande de révolutionnaires, ne seraient pas fort à redouter; leurs tristes succès ne sont qu'un symptôme. Ce qu'il y a de plus grave, c'est d'un côté le vice d'une administration atteinte dans son intégrité, et d'un autre côté la situation morale tout entière de la Russie, situation profondément troublée, progressivement altérée. Les journaux de Saint-Pétersbourg ou de Moscou se donnent parfois le passe-temps de chercher le secret des agitations de leur pays dans des connivences extérieures, dans des complots formés à Genève et ailleurs. C'est une explication peu sérieuse, dans tous les cas bien insuffisante. Le mal est en Russie même, dans la facilité que les conspirateurs trouvent au sein d'une société ébranlée, sous les yeux d'une administration aux ressorts affaiblis. N'est-ce point cependant une chose curieuse que des nations puissantes comme l'Allemagne, comme la Russie, qui viennent d'avoir d'éclatans succès militaires, se sentent aujourd'hui, plus que toutes les autres, rongées par cette plaie révolutionnaire et socialiste? Et qui sait si la Russie, au lieu de la diversion heureuse qu'elle cherchait peut-être, n'aura pas au contraire trouvé dans la guerre une aggravation de son état moral? qui sait si elle ramènera même définitivement son armée intacte, après cette campagne où elle a pris plus d'une fois pour complices des passions d'insurrection qu'elle est obligée de combattre chez elle? C'est du moins pour le gouvernement de Saint-Pétersbourg un avertissement de ne pas trop se fier à l'illusion des conquêtes orientales, des prépotences embarrassantes, lorsque la Russie a bien d'autres conquêtes à faire sur elle-même, sans sortir de sa maison, qui est assez vaste pour suffire à toutes les ambitions.

La Russie, malgré la gloire qu'elle a conquise, n'a donc pas peut-être rapporté de sa campagne du Danube et des Balkans des garanties bien sûres de paix intérieure, et elle a certainement laissé en Orient une situation pleine d'embarras et de périls, où le traité de Berlin, lentement et laborieusement exécuté, a de la peine à mettre de l'ordre. On y arrivera sans doute avec un peu de bonne volonté, on arrivera à rajuster les fragmens de cet empire turc disloqué, à réaliser les combinaisons qu'on cherche à agencer depuis bientôt un an, à créer en un mot une manière de vivre qui ne soit pas la guerre. C'est l'occupation permanente des cabinets d'Europe, et au demeurant des difficultés principales qui restaient à résoudre jusqu'ici, il y en a déjà qui paraissent dénouées ou écartées.

Ainsi l'Autriche et la Turquie en sont venues définitivement à s'entendre sur la position respective qui leur a été faite par le traité de Berlin, sur la condition quelque peu étrange de ces deux provinces, Bosnie et Herzégovine, qui restent à la fois sous la souveraineté nominale du sultan et sous l'administration effective de l'empereur François-Joseph. Les deux puissances ont fini par se mettre d'accord sur le point le plus épineux, sur un système d'occupation de Novi-Bazar qui satisfait suffisamment l'Autriche en désintéressant la Sublime-Porte. La combinaison dont l'Autriche poursuit avec une patiente et habile souplesse l'application est assurément bizarre. Ce n'est pas une annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, c'est l'occupation et l'administration des deux provinces; c'est un transfert, non de souveraineté, mais de droits réels. La Porte reste une propriétaire idéale, l'Autriche est l'usufruitière, — à perpétuité. Voilà ce que c'est que la diplomatie pratique! C'est une affaire réglée entre Vienne et Constantinople. La difficulté qui tenait aux frontières nouvelles de la Turquie et de la Grèce est aussi diminuée. La question paraît être entrée dans une meilleure phase, on est plus près de s'entendre depuis que Turcs et Grecs ne sont plus en présence à Prevesa et aussi depuis que les cabinets européens s'en sont mêlés. La Turquie peut disputer sur la mesure d'une cession de territoire, elle ne peut pas sérieusement résister aux désirs de la diplomatie, et au fond, ce qu'elle aurait de mieux à faire ce serait de laisser à l'Europe l'initiative et la responsabilité d'une décision; elle y gagnerait de n'être pas engagée et embarrassée partout et de garder la disposition de ses forces, de pouvoir occuper des points plus importans pour elle que la frontière grecque.

Reste donc la région des Balkans, et ici encore on touche peut-être à un résultat, au moins au nord des Balkans, dans la Bulgarie promue à l'indépendance. Une assemblée nationale bulgare, réunie depuis peu à Tirnova, s'est mise aussitôt à l'œuvre de l'organisation constitutionnelle de la principauté, et pour un premier essai elle ne s'est pas montrée plus malhabile que bien d'autres assemblées qui ont fait plus de bruit; elle a su éviter le danger des principes trop absolus sur des points délicats et être suffisamment indépendante en ayant toutes les déférences possibles pour la Russie. Aujourd'hui la constitution est votée, il n'y a plus qu'à élire le prince appelé à régner, et cette élection qui se fait en ce moment, qui est faite à l'heure qu'il est par le choix du prince Battenberg, achève de régler pour le moment la situation de la Bulgarie du nord des Balkans dans les conditions d'indépendance qui lui ont été assurées par le traité de Berlin. Quant à la Roumélie orientale, dont la position reste fort différente, c'est toujours la partie faible, le point incertain et contesté. Rien n'est décidé encore sur ce qui va être fait. Qu'en sera-t-il définitivement de cette province, qui doit être à la fois autonome et reliée à l'empire ottoman? Comment sauvera-t-on

tout d'abord la transition au moment où l'occupation russe va cesser? La combinaison d'une occupation mixte qui avait été mise en avant est décidément abandonnée; l'idée s'est évanouie devant les difficultés de toute sorte que l'exécution aurait rencontrées. Un autre projet aurait, dit-on, surgi, et le nouvel ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, lord Dufferin, aurait été chargé de le proposer à l'acceptation du cabinet russe. Il s'agirait dès ce moment d'installer un gouverneur général nommé par la Porte et de prolonger pour un an les pouvoirs de la commission internationale, qui resterait placée auprès de lui. Pendant un an, le gouverneur de la Roumélie ne pourrait appeler des troupes qu'avec le consentement de la commission. Les Turcs n'occuperaient pas les frontières des Balkans, qui sont d'ailleurs encore à fixer; mais ils tiendraient garnison à Bourgas, peut-être à Ichtiman : ce serait l'attestation visible de leur droit de souveraineté. Avec ces combinaisons, on espérerait éviter les conflits, les résistances locales, avoir le temps de compléter l'organisation administrative de la province et conduire sans trouble la Roumélie au régime définitif sous lequel elle doit rester placée.

La garantie essentielle en tout cela, on le comprend, est dans la présence et le concours de la commission internationale, qui pourrait en effet avoir un rôle utile à la condition d'être investie de pouvoirs réels et pratiques. Si la commission peut prendre des résolutions à la majorité des voix, elle peut avoir une action efficace et suivie; si l'unanimité est nécessaire comme le veut encore, dit-on, la Russie, c'est une sorte de *liberum veto* qui peut rendre tout impossible en prolongeant l'indécision, en ouvrant une issue à toutes les éventualités. Dans tous les cas, la Porte est la première intéressée à se faire un appui des influences européennes qui ne lui sont point ennemies, qui ne lui demandent qu'un peu de clairvoyance dans la crise qu'elle traverse, et certainement la diplomatie française, représentée par M. Fournier à Constantinople, par les commissaires envoyés à Philippopoli, n'a pas été pour elle la moins utile, la moins bonne conseillère. M. Fournier, placé sur un terrain difficile, a su rester fidèle aux traditions de la France, en aidant récemment à la solution de cette vieille querelle de l'église arménienne qui vient de faire la paix avec le saint-siège, en parlant dans toutes les circonstances au divan le langage d'une politique sensée, civilisatrice. C'est avec le concours de ces influences européennes représentées à Constantinople, à Philippopoli, que la Porte peut sauver encore une province qu'elle a failli perdre et empêcher la Roumélie d'aller se fondre un jour ou l'autre dans la Bulgarie, comme le firent autrefois, après la guerre de Crimée, la Moldavie et la Valachie, réunies aujourd'hui en une même principauté.

L'Italie, sans compter la part légitime qu'elle prend, elle aussi, aux négociations orientales, l'Italie avait assez à faire avec ses questions in-

térieures assez obscures, avec ses réformes financières et politiques en projet, avec ses crises ministérielles toujours possibles dans un parlement diffus et incohérent. A quel propos Garibaldi a-t-il cru devoir quitter son île de Caprera pour s'en aller à Rome, pour se jeter de nouveau dans le conflit des partis? Quelle circonstance imprévue l'a rappelé sur la scène? Le vieux héros est passablement invalide pour commander des volontaires, pour prêcher la croisade en faveur de l'*Italia irredenta*. N'importe, il est arrivé à Rome sans être attendu.

Il a été naturellement bien reçu par tout le monde, par le roi lui-même. Cela ne l'a pas empêché de recevoir les ovations républicaines. Tout perclus qu'il soit, il a assisté à des réunions, il a fait des discours, et comme si le ministère de M. Depretis n'avait pas assez de difficulté à vivre simplement, à préparer des réformes plus modestes, Garibaldi lui a proposé un petit programme, le programme de la ligue démocratique. Il est bien simple ce programme, il se résume dans un petit nombre de choses : révision du statut, de façon à rétablir « l'équilibre entre les droits du pouvoir exécutif et les droits du pouvoir législatif, » abolition du culte officiel, suffrage universel, remaniement des impôts de manière à ce que « celui qui possède paie seul et progressivement » la nation armée pour la libération de *l'Italia irredenta*, guérison « de la plaie de la misère par les moyens qu'indique la science, » etc.; moyennant cela et bien d'autres choses, l'Italie a la chance d'être heureuse. Il est possible, à la vérité, que l'Italie ne soit pas de cet avis; il est même possible que quelques-uns des plus anciens et des plus fidèles amis de Garibaldi, qui sont d'une opinion assez accentuée, s'arrêtent en chemin. M. Cairoli, malgré ses relations avec le vieux chef, a sagement cru devoir à sa loyauté envers le roi, à son ancien titre de président du conseil, de rester complètement en dehors de ces réunions et de ce petit tapage de manifestations; mais enfin c'est le programme de la politique nouvelle, l'évangile de la démocratie italienne selon Garibaldi, et le gouvernement est prévenu que, s'il cherchait à entraver la propagande de ces idées, il serait responsable des revendications qu'on pourrait se permettre, fût-ce à main armée.

On voit que rien n'est nouveau, ni le programme, ni les procédés. Et voilà comment le vieux héros est sorti de son île pour aller porter la bonne nouvelle à Rome, pour mettre en train le parlement et l'Italie! Il rentrera un de ces jours à Caprera pour écrire des lettres en faveur de la candidature de Blanqui ou de tout autre. L'Italie, quant à elle, sait comment elle a conquis son indépendance et sa liberté, comment elle pourrait les perdre.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.